هكذا من الأصل

« Le Monde des livres »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14914 – 7 F

VENDREDI 8 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Défis irakiens

DEPUIS l'élection d'un nouveau chef de l'Etat américain, ou plutôt depuis l'échec de M. George Bush à l'élection de novembre, le président irakien Saddam Hussein – qui s'attribue au moins en partie le « mérite » de cette défaite – n'a pas cessé de multiplier les défis.

Le déploiement récent de batteries de missiles sol-air à la lisière de la zone d'exclusion aérienne, au sud du 32e parallèle, n'est que le dernier épisode d'une longue série de provocations ; tels, depuis une dizaine de jours, les incursions d'avions de combat irakiens dans cette zone, ou bien le fait de piéger à l'explosif des camions de distribution de l'aide humanitaire destinée aux Kurdes, ou encore la décision de masser des troupes le long du 36e parallèle qui, dans le nord du pays, délimite la partie du Kurdistan protégée par l'aviation alliée.

DANS les discours, Bagdad hausse à nouveau le ton. Mercredi 6 janvier, à l'occasion du soixante-douzième anniversaire de l'armée, le ministre de la défense affirmait encore, haut et fort, que son pays était désormais capable de « libérer » les territoires du nord et de « l'extrême sud du territoire irakien » ... En clair, le Koweït.

A Washington, comme parmi les diplomates occidentaux aux Nations unies à New-York, on avance plusieurs théories, parfois contradictoires, pour expliquer le jeu auquel se livre Bagdad. Le déploiement de missiles aurait pour objet de « venger » la destruction, le 27 décembre dernier, d'un avion irakien par un chasseur bombardier américain. Quant aux violations de la zone d'exclusion, elles seraient destinées à « attirer » les appareils occidentaux pour les placer sous le feu des batteries de missiles. Plus généralement, M. Saddam Hussein chercherait à profiter de la période de transition à la Maison Blanche, voire à « tester » un Bill Clinton jugé encore un peu tendre, pour desserrer le carcan qui lui a été imposé après la guerre du Golfe.

COMME on pouvait s'y attendre, l'Irak a rejeté jeudi l'« ultimatum » que lui ont adressé les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie, considérant qu'il avait « le droit de déployer [sa] défense antiaérienne sur tout [son] territoire ». M. Clinton a affirmé pour sa part qu'il soutenait à fond la décision des alliés. Cela n'empêche pas l'opposition irakienne, ou du moins une partie de ses responsables, de nourrir la crainte de voir le nouveau président américain composer quelque peu avec le régime en place à Bagdad, surtout, font valoir certains, si le futur occupant de la Maison Blanche considère que la menace la plus sérieuse pour la sécurité de la région du Golfe vient, aujourd'hui, non pas de Bagdad, mais de Téhéran.

La question est maintenant de savoir – et c'est sans doute l'une des arrière-pensées de M. Saddam Hussein – quelles sont les limites de l'épreuve de force engagée avec l'Irak, les sanctions infligées par les Nations unies n'ayant toujours pas eu le résultat escompté.

Lire l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON ainsi que celui de MOUNA NAÏM page 3

M 0147 - 0108 0 - 7,00 F



En contradiction avec la position officielle de la France

M. Laurent Fabius condamne le plan de paix en Bosnie

Selon un rapport européen confidentiel, la pratique du viol a été systématisée en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de la politique de «purification ethnique». Les Américains chiffrent à plusieurs dizaines de milliers le nombre de prisonniers dans cette République. M. Fabius, premier secrétaire du PS, a – en contradiction avec la position officielle de Paris – condamné, mercredi 6 janvier, le plan de redécoupage de la Bosnie et souhaité une action plus vigoureuse du gouvernement français (lire page 26).

Faux pas diplomatiques

par Alain Frachon et Claire Tréan

Américains et Européens – France en tête – se livrent depuis quelques semaines à un étrange jeu de cache-cache autour de l'idée d'un recours à la force dans l'ex-Yougoslavie. Tous ont haussé le ton envers les forces serbes et tous, ayant renoncé à la position qu'ils ont défendue pendant un an et demi face au conflit yougoslave, semblent aujourd'hui admettre que des actions militaires seront nécessaires en cas d'échec des pourparlers en cours entre belligérants à Genève.

Mais les Occidentaux ne paraissent pas pour autant avoir véritablement accordé leurs violons. Dans son message de vœux pour le Nouvel An, M. François Mitterrand mettait comme l'une des conditions à une action militaire de la France le fait que les Américains acceptent d'en être. Quelques jours plus tard, de passage à Paris, le président Bush estimait devoir donner l'assurance aux Européens que les Etats-Unis n'agiraient pas de façon intempestive dans l'ex-Yougoslavie. C'est comme si l'on craignait en Europe que les Américains s'en mêlent à la fois trop et pas assez. Le revirement opéré récemment par l'administration américaine à propos du conflit dans l'ex-Yougoslavie, qui est à l'origine du changement de ton en Europe, explique ce paradoxe. Car c'est bien d'un revirement qu'il s'agit. A la mi-octobre encore, M. Lawrence Eagleburger, aujourd'hui secrétaire d'Etat, martelait son extrême réticence à envisager le moindre début d'engagement militaire américain dans le conflit : *«J'ai dit cela 38 000 fois et je vais le répéter, cette tragédie ne peut pas être réglée de l'extérieur et il est grand temps que tout le monde le comprenne (...) Tant que les Bosniaques, les Serbes et les Croates continueront à s'entretuer, aucune intervention extérieure ne pourra y faire grand chose».*

Lire la suite page 6

Lire aussi

Marines contre Somaliens

Affrontements meurtriers à Mogadiscio

Les marines américains, appuyés par des chars et des hélicoptères, ont donné l'assaut, jeudi 7 janvier, à un arsenal tenu par les hommes du général Aïdid, au nord-ouest de Mogadiscio. Une trentaine de Somaliens auraient été tués.

Ces affrontements, les plus meurtriers depuis le déclenchement de l'opération « Rendre l'espoir », le 9 décembre dernier, ont duré une quarantaine de minutes et se sont soldés par la destruction d'au moins deux immeubles ainsi que la saisie d'une énorme quantité d'armes, après qu'une patrouille de marines eut essuyé des coups de feu, mercredi après-midi, dans les faubourgs de la capitale somalienne.

L'armée américaine avait alors lancé un ultimatum aux hommes du général Aïdid, en les avertissant de l'imminence de l'opération. Cet ultimatum a de nouveau été signifié par haut-parleur, en somali, avant l'offensive et au cours de son déroulement.

Les Américains ont déclaré n'avoir subi aucune perte, mais, selon des habitants de la capitale, au moins un marine aurait été tué. On ignorait, jeudi en fin de matinée, le bilan de cette opération côté somalien.

Cet assaut a eu lieu alors que le général Aïdid se trouvait à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, où se poursuivait la réunion, sous l'égide de l'ONU, de quatorze chefs de factions destinée à mettre sur pied une conférence de réconciliation nationale, prévue en avril à Mogadiscio.

Lire nos informations page 26

Deux disparitions

Noureev, l'âme de la danse

Le danseur est décédé le 6 janvier, victime du sida
Il avait cinquante-quatre ans

par Sylvie de Nussac

Né dans un train, c'est-à-dire nulle part, il souhaitait mourir en scène, c'est-à-dire chez lui. Estimant sans doute lui avoir accordé avec assez de prodigalité beauté, génie, gloire et fortune, le destin lui a refusé cette dernière faveur. La fin de Rudolf Noureev boucle une sorte de boucle : il meurt après avoir monté pour l'Opéra de Paris sa version de *la Bayadère*, le ballet dans lequel il était apparu à l'Occident stupéfait, il y a trente et un ans, dans ce même palais Garnier. Il faut remonter à Vaslav Nijinski, tout au début de ce siècle, pour trouver un danseur élevé vivant au rang de mythe (le rayonnement d'un Serge Lifar, idole des années 30 et 40, n'aura guère dépassé les limites de la France, et son rôle historique celles du Ballet de l'Opéra de Paris).

Lire la suite page 18



Gillespie : « To be or not to bop »

Le trompettiste de jazz est mort le 6 janvier d'un cancer du pancréas. Il était âgé de soixante-quinze ans

par Francis Marmande

En français, ça donnait : *« Bonswar madame et monsieur et mademoiselle et petits enfants. Je m'appelle Dizzy* (prononcer Dizi et non Didzi) *Gillep-sie. »*

Il insistait sur le Gillep-sie. Depuis près d'un demi-siècle, il faisait rire avec son nom que la France déformait gentiment. Dizzy avait choisi le rire. Il fut aussi un expérimentateur, un voleur de feu, un traceur de rêves.

John Birks Gillespie, natif de Cheraw, Caroline-du-Sud, un 21 octobre 1917, a juste eu soixante-quinze ans pour donner à la musique noire sa vérité moderne.

Lire la suite page 19

L'île noire

Incrédulité et colère dans l'archipel des Shetland que le pétrole avait commencé à enrichir

ILES SHETLAND

de notre envoyé spécial

Sur l'archipel aux cent îles, le malheur a désormais une odeur. Une odeur de station-service, de sous-sol de parking, de moteur en surchauffe. Une odeur de pétrole qui profite de la tempête pour courir la lande de fermes en villages et annoncer les désastres à venir. Elle joue les filles de l'air, sournoise et moqueuse, fuyant la carcasse éventrée du *Braer* pour s'en aller taquiner, plus au nord, les terres condamnées à être souillées. Où s'arrêtera-t-elle ? Seul le vent le sait, lui qui a toujours été le maître des lieux. Il a tous les droits sur ces cailloux du nord-est de l'Ecosse. Celui de jongler avec les vagues et de faire valser les embruns. Celui d'humilier les hommes et leurs hélicoptères. Et, depuis mardi matin, celui de projeter un « tanker » et ses 84 000 tonnes de pétrole sur des rochers.

Pour la plupart des 23 000 habitants des îles Shetland, la marée noire se limite donc encore à des effluves nauséabonds et à des images télévisées. Celles d'un monstre de tôle et de ferraille, avachi au pied du paradis des oiseaux migrateurs. La longue nuit hivernale impose le couvre-feu à 15 h 30 et garantit à la nappe d'hydrocarbure une parfaite discrétion dix-sept heures sur vingt-quatre. Il faut ensuite attendre le lever du jour, vers 8 h 30, pour prendre la mesure du désastre et s'apercevoir que le pétrole, particulièrement liquide, étale maintenant son voile graisseux le long de la côte ouest, en direction du nord et des élevages de saumons.

Si la tempête s'accorde un moment de répit, débute alors le ballet des six avions (DC3) chargés de répandre des produits solvants sur la zone du naufrage. Plus loin, sur les plages, des spécialistes des oiseaux s'activent auprès des victimes de la nuit, des dizaines de canards ou de goélands, maculés d'une mélasse brunâtre, des poissons aux yeux exorbités, un phoque au regard triste, épuisé d'avoir trop pataugé dans ce bouillon huileux...

PHILIPPE BROUSSARD

Lire la suite ainsi que les articles de ROGER CANS et LAURENT ZECCHINI page 16

L'état de santé de M. Mitterrand

M. Mitterrand, qui répondait, mercredi 6 janvier, aux vœux des journalistes, s'est expliqué sur son état de santé, affirmant qu'il ne prétend pas *« être en forme »* mais qu'il traverse *« aussi bien que possible »* l'épreuve de la maladie.

page 8

L'année 1992 dans le monde

pages 11 à 13

LE MONDE DES LIVRES

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Drogue

Entre droit, morale et politique

par Alain Ehrenberg

DANS un domaine aussi surchargé de peurs et de confusion que celui des drogues, le plan proposé par Paul Quilès et le préfet Broussard est absurde et n'aura que des conséquences négatives. Il pousse jusqu'à la caricature l'indigence de la réflexion et de l'action politique en France. De plus, la rhétorique employée laisse croire que ceux qui sont en désaccord avec cette prétendue politique font preuve de laxisme, à moins qu'ils ne fassent partie d'un lobby pro-drogue. Le problème ne se pose évidemment pas dans ces termes (peu démocratiques au demeurant, de la part d'un ministre de la République) : il s'agit de savoir quels sont les objectifs et les moyens d'une politique de lutte contre les drogues, à quels niveaux et comment elle doit intervenir pour limiter les dangers des usages de drogues ; il s'agit de fonder une efficacité sur des critères précis. Tout cela est absent du plan qui vient de nous être proposé, obnubilé qu'il est par une politique exclusivement sécuritaire et une *totale ignorance de la complexité et de l'hétérogénéité des usages de drogues*.

1. Nous sommes dans un contexte où, quelle que soit l'efficacité des politiques répressives, *l'offre de drogues restera longtemps abondante* parce que le nouveau désordre mondial laisse sans contrôle étatique de nombreuses régions (sous la coupe d'organisations mi-criminelles, mi-politiques), que le sous-développement et l'absence de démocratie politique rendent irréaliste l'arrêt de la production d'opium, de coca et de cannabis. Il est donc indispensable de mettre entre parenthèses, comme le fait d'ailleurs Claude Olievenstein (*le Monde* daté 22-23 novembre 1992), le rêve d'une société sans drogues. Nous sommes sans doute condamnés à vivre avec les drogues, comme l'indiquait déjà en 1978 le rapport de Monique Pelletier (thème que reprend en 1990 l'excellent rapport de Catherine Trautmann), mais cela ne veut pas dire pour autant que nous sommes démunis pour en limiter les usages et leurs effets pour la santé de chacun comme pour l'ordre public. En conséquence, il est nécessaire de penser une politique concernant la demande en fonction de ce contexte lourd.

2. Cette politique ne peut être que *pragmatique*, c'est-à-dire qu'elle doit soupeser l'ensemble des risques (le risque VIH est sans commune mesure avec celui des overdoses), les hiérarchiser et adopter des stratégies qui permettent de réduire les plus importants : désocialisation, infections par le VIH, problèmes psychiatriques produits par l'abus de cocaïne, hépatites et autres graves problèmes qui sont la conséquence de l'abus d'héroïne, etc. Les problèmes de santé, et particulièrement ceux des consommateurs par voie intraveineuse, ne se réduisent pas à la désintoxication. La politique doit s'intéresser aux faits (au lieu de se cantonner aux peurs), produire des arguments appuyés sur des enquêtes (elles existent) afin de rendre lisible et visible pour l'opinion comme pour l'Etat une extrême hétérogénéité des usages, des degrés d'engagement et des voies de sortie des drogues.

Nous sommes encore loin de cette politique en France, parce que la drogue y est l'un des seuls espaces symboliques où s'exprime encore publiquement et avec force une culture de l'interdit – dont le plan Quilès-Broussard est le dernier avatar. Celle-ci s'ancre d'abord dans une figure : *le toxicomane, addict* et asocial. Elle se déploie ensuite dans une politique : l'abstinence comme fondement et la désintoxication comme objectif. Elle s'exerce enfin à travers des stratégies institutionnelles de contrôle : la justice pénale et la psychiatrie. D'où le cercle vicieux du débat français, qui balance en permanence entre morale et droit, et s'essouffle à penser politiquement les drogues en échappant au double écueil de leur diabolisation (la drogue, c'est le mal absolu et il faut lui déclarer la guerre) et de leur banalisation (libéralisons, et les problèmes seront résolus). Ces trois caractéristiques ne sont certes pas illégitimes, elles sont partielles et limitées : les consommations s'opèrent dans des contextes où jouent de fortes régulations sociales que la diabolisation du problème ne permet pas de voir, alors qu'elles devraient commander l'action publique. Contrairement à l'opinion courante, deux faits sont établis : la majorité des consommateurs contrôlent leurs consommations et la majorité de ceux qui sont dépendants s'en sortent.

Exemple 1. Une enquête américaine (1) extrêmement sérieuse et documentée sur 260 gros consommateurs de cocaïne appartenant aux classes moyennnes montre que *le lien social est un facteur essentiel* du contrôle que les consommateurs exercent sur eux-mêmes et des voies de sorties de la dépendance : *« Ce qui évite à de nombreux gros consommateurs de tomber dans les abîmes de l'abus et ce qui aide à revenir en arrière ceux qui ont chuté, est le soutien offert par la vie conventionnelle. Du travail, une famille, des amis – les ingrédients d'une identité sociale normale – deviennent le filet permettant à de nombreux utilisateurs de contrôler leur usage ou de passer de l'abus à l'usage occasionnel et contrôlé. »*

Exemple 2. 25 % du corps expéditionnaire américain a été intoxiqué à l'héroïne durant son séjour au Vietnam : une recherche, publiée en 1973, sur une cohorte représentative, a montré qu'en deux ans environ 90 % d'entre eux avaient abandonné l'héroïne après être rentrés chez eux, et pour la plupart sans être passés par le système de soins (2). Le changement de contexte avait suffi. C'est ce que les spécialistes appellent les processus de sortie naturelle.

La culture de l'interdit (qui est aussi interdit de savoir) conduit à des impasses : la drogue est le thème passionnel par excellence dans lequel s'engouffrent les peurs sécuritaires. Les Français qui vivent loin de la drogue sont rassurés par le discours officiel (du moins, le croit-on en haut lieu), tandis que ceux qui résident dans son voisinage (7 à 8 millions de personnes) constatent l'impuissance des pouvoirs publics – le sentiment d'insécurité s'en trouve renforcé : quant aux consommateurs, ils sont stigmatisés, ce qui contribue à la non-intégration des plus exclus, réduit l'efficacité de la lutte contre le VIH et renforce la fascination pour la drogue. On cumule ainsi tous les inconvénients.

Gouverner, c'est choisir : si la politique est guidée par une morale, celle-ci ne peut être un absolu parce qu'il y a conflit entre des impératifs de niveau égal. Exemples : le système de soins spécialisés n'accueille que des usagers (essentiellement des héroïnomanes) décidés à arrêter : faut-il laisser les autres à l'abandon alors qu'ils ont des problèmes de santé qui sont peu traités parce que mal perçus ? Quand la police arrête un héroïnomane porteur de sa seringue, elle applique la loi, mais, en faisant son travail, elle accroît les risques qu'il revienne au partage de seringues, soit atteint par le VIH et – c'est l'une des voies majeures de diffusion du virus – qu'il le transmette par voie sexuelle à un non-toxicomane. Quand le préfet Broussard dirige la lutte contre le trafic *et l'usage* quasiment dans le même temps où Bernard Kouchner déclare que le sida est irréversible et que la toxicomanie ne l'est pas, comment le public peut-il y comprendre quelque chose ? Quand la politique de lutte contre les drogues relève *simultanément des ministères* de l'intérieur, de la santé et de la délégation générale à la lutte contre la drogue et la *toxicomanie*, cela multiplie les centres de décisions et rend l'action politique incohérente et illisible. Bref, dans cette situation, il n'y a tout simplement pas de politique, les décisions étant prises en fonction du rapport de forces entre les différents corps professionnels intervenant dans ce domaine ou de conjonctures (l'Intérieur est plus important en période pré-électorale).

Des compromis acceptables

En conséquence, penser politiquement le problème des drogues suppose une réflexion plus générale que le débat juridique prohibition/ légalisation parce que *le droit n'est qu'un aspect de la politique*. Exemple : l'héroïne est prohibée partout en Europe, mais l'action publique et les stratégies thérapeutiques développées par les corps spécialisés sont fort différentes en France, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Faisons-nous les meilleurs choix ? Quand la prescription de produits de substitution est faite essentiellement par la médecine de ville, sommes-nous sûrs que les garanties d'un protocole thérapeutique soient assurées ? Je rappelle que cinquante personnes sont actuellement dans des programmes méthadone, expérimentés *(sic)* depuis plus de quinze ans, programmes que Bernard Kouchner voudrait accroître modestement et qui a apparemment suscité l'ire de l'Intérieur. Quand les Britanniques et les Néerlandais prescrivent ces produits, sont-ils dénués de raison politique, complices des fournisseurs de drogues ou témoignent-ils que les dangers de l'héroïne sont pris au sérieux ? Cette politique favorise-t-elle l'addiction à vie ou permet-elle l'élaboration d'une demande de sortie de drogues à forte puissance pharmacogène ? La réflexion politique doit répondre à de telles questions : il suffit, par exemple, d'aller voir les pays étrangers qui ont d'autres politiques, de les étudier et de les évaluer, au lieu de se contenter d'affirmer (sans preuve) que nous avons le meilleur système de soins et la meilleure politique au monde. Est-ce trop demander ? L'avantage d'une démarche politique pragmatique est de permettre de produire des compromis acceptables par la société française au lieu de supposer un consensus moins qu'évident.

Nombre de soignants spécialisés dans ce qu'on appelle de façon *floue la toxicomanie* refusent les programmes méthadone et à plus forte raison la prescription d'héroïne : c'est une conception thérapeutique des plus légitimes, mais cela ne fait pas une politique, sauf à supposer qu'une politique repose sur un seul corps professionnel, un seul type d'expertise. Quelle vision politique de la condition humaine à l'Intérieur quand le préfet Broussard estime qu'*« une véritable politique de prise en charge des toxicomanes doit être en priorité dirigée vers ceux qui veulent s'en sortir »* (*le Monde* du 23 décembre 1992) ? Les autres sont-ils des déchets humains bons pour la prison ou les mouroirs ? Cela est indigne de la part d'hommes politiques dans une démocratie quand même avancée.

La politique ne peut se limiter à la morale, au droit et aux stratégies thérapeutiques, elle doit articuler les moyens les plus efficaces et les plus justes de diminuer la quantité de souffrance dans la société.

(1) D. Waldorf, C. Reinarman, S. Murphy, *Cocaine Changes - The Experience of Using and Quitting*, Temple University Press, Philadelphie, 1991.

(2) Voir F. Lert et E. Fombonne, *La toxicomanie - Vers une évaluation de ses traitements*, INSERM, La Documentation française, 1989.

► Alain Ehrenberg est sociologue, responsable scientifique du programme « Drogues et substances psychoactives » à l'Association Descartes. Il a coordonné *Penser la drogue/Penser les drogues*, 3 volumes, Editions Descartes, 1992.

La tentation idéologique

par le professeur Albert Claude Benhamou

Il serait temps que la lutte contre la drogue et les toxicomanies cesse d'être un enjeu politique et une tentation idéologique pour certains, ou un tremplin médiatique pour d'autres.

Les « bonnes causes » qui nécessitent un élan social de solidarité, une prise de conscience, un effort de réflexion sur soi et sur la société et les dysfonctionnement en profondeur et en durée méritent mieux que ce « cirque » qu'elles suscitent, qui masque les vrais problèmes, cache ceux qui les prennent réellement en charge, au quotidien, et décourage les bonnes volontés, pourtant si nécessaires.

Les « coups » politiques et médiatiques sont des coups bas portés au vrai travail qui doit être entrepris.

C'est un travail long, difficile, complexe, qui est étranger aux « y'a qu'à » et aux mesures simplistes, ridicules, concoctées dans un cabinet ministériel, sans aucune concertation, à la recherche trop facile, démagogique d'une quelconque approbation de la *vox populi* du moment. Fallait-il un consensus public et des sondages favorables pour supprimer la peine de mort en France ?

Mais quel est le consensus en matière de lutte contre la drogue et les toxicomanes ?

Qui n'est pas d'accord pour préserver ses enfants de la drogue ?

Qui n'est pas prêt à faire soigner par tous les moyens l'un de ses proches pris dans la tourmente de l'usage de la drogue et des périls qui l'entourent ? Le sida, la prostitution, le « deal » (nécessaire pour payer sa drogue), la délinquance, la prison (la meilleure école pour transformer un petit dealer en grand délinquant, tout le monde le sait).

A cet échelon, individuel, tout un chacun est prêt à l'aide, au « tout médical », ou au « tout social ».

A l'échelon des masses, ce sont les réflexes sécuritaires qui dominent, les peurs ancestrales réinvesties dans la peur du toxicomane, du marginal, de l'étranger, l'autre, le « diabolique », qui dérange, qui est en rupture de ban, qui contamine, et qui ne mérite qu'une mise à l'écart, l'indifférence au mieux, et plutôt la haine et la prison.

Il est aisé pour nos édiles de nous faire frémir à l'annonce de la répression la plus dure, de la lutte contre les « petits dealers-usagers » des rues, par qui vient tout le mal, en oubliant les trafics des gros bonnets, voire les trafics d'Etat !

Mais où sommes-nous ? En France, en 1993 ? Toutes ces mesures inefficaces, ineffectives, coupables car génératrices de déviance pour l'opinion, voire pour certains acteurs médico-sociaux chargés de la gestion du problème, dénoncées en leur temps par tous, car supposées issues d'une idéologie de droite, nous reviennent sous la houlette de l'« anti-gang » couvert par un gouvernement de gauche ! On croit rêver ! L'étonnement est grand, la révolte est nécessaire, l'action de fond, sans effet de manchettes, est de plus en indispensable.

Si l'on est pour l'instauration d'une nouvelle politique de substitution médicamenteuse des toxicomanies, légale, éthique, organisée, il ne faut pas annoncer trop vite des distributions de méthadone par exemple, alors qu'aucune disposition réelle de terrain n'a été prise. C'est une tromperie de plus pour *les toxicomanes*. C'est *un leurre* pour l'opinion, c'est une faute sur le plan de l'éthique et de la lutte contre le sida. *Aidons notre ministre* de la santé à rejeter les anathèmes sur la méthadone lancés par des policiers dont ce n'est pas le métier ! Si Claude Olievenstein a changé d'opinion, plusieurs fois à ce sujet, rendons lui hommage pour sa souplesse d'esprit, sa liberté de pensée, son absence de sclérose et de scolastique. Le sida est là. Réfléchissons, agissons, et parlons après !

Si l'on est pour une véritable politique de prévention des toxicomanies, qui est à mon sens la très grande priorité des années 2000, il faut « mettre la gomme » et aider vraiment les acteurs sociaux décidés à s'investir (humblement) dans un dialogue éducatif avec les jeunes. Les sommes considérables englouties à perte dans les campagnes médiatiques qui ne font que rassurer l'opinion pourraient trouver bien d'autres débouchés plus efficaces.

Mais les politiques ont besoin des fléaux pour en vivre ! *Cessons* ce vampirisme idéologique d'urgence. Retroussons vraiment nos manches pour gagner la bataille, sans souci de « rapport » politico-médiatique. Cessons les nouvelles chasses aux sorcières. Aidons les toxicomanes. Aidons les enfants et les jeunes à ouvrir les yeux sur ce qui les menace, et sur les raisons qu'ils ont d'espérer et d'aimer.

► Le professeur Albert Claude Benhamou est président de l'Association médicale nationale d'aide aux enfants contre la drogue.

Une modeste contribution d'un interne de médecine au débat sur la dépénalisation de l'héroïne

par Bruno Boniface

LORSQU'UNE baignoire menace de déborder, quelqu'un de normalement constitué ferme le robinet et ouvre l'évacuation.

Les décideurs en matière de toxicomanie ont une tout autre démarche. Dans un premier temps, ils observent et décrivent le phénomène. Parfois même ils le mesurent. Puis quand la menace devient imminente et que la salle de bains commence de s'inonder, ils dépêchent des « intervenants », armés de petites cuillères, qui évacuent avec courage et abnégation.

Quelques années plus tard, tous les rapports rédigés par les « observateurs » sont formels : les petites cuillères ne suffisent plus à équilibrer le débit du robinet, qui continue de couler. Une décision s'impose : des budgets sont débloqués et un deuxième contingent de petites cuillères vient en renfort du premier.

Les résultats ne se font guère attendre : après quelques années d'effort, salués par la collectivité, la Mission interministérielle de surveillance de la baignoire (MISB) peut enfin publier des résultats encourageants, confirmés rapidement par l'Observatoire national des sanitaires (ONS) : le niveau de la baignoire augmente moins rapidement qu'auparavant.

Mais les intervenants aux petites cuillères commencent à se fatiguer ; d'autant qu'une partie non négligeable de l'eau qu'ils écopent soit retombe dans la baignoire, soit plus directement encore vient s'ajouter au cloaque qu'est devenue la salle de bains. Et l'eau déborde de plus belle.

Quelques années plus tard, le Conseil national de la baignoire (CNB, qui remplace désormais la MISB) décide enfin de se donner les moyens de sa volonté. Puisque le robinet coule encore et que l'eau déborde, il faut rehausser les parois de la baignoire en les prolongeant de 10 centimètres par un muret de briques. Des maçons sont dépêchés, et les travaux sont entrepris sans perdre un seul instant.

Preuve que le courage et la volonté politiques sont payants, l'inondation cesse sitôt le muret achevé et étanchéifié. Les intervenants aux petites cuillères peuvent dès lors s'attaquer à la seconde et dernière phase : passer la serpillière dans la salle de bains.

Mais il faut se rendre à l'évidence : le muret de 10 centimètres est une demi-mesure destinée à ne choquer personne. Tel a toujours été le discours de l'opposition, qui préfère tenir aux Français le langage de la vérité. Ce qu'il faut donc, c'est un vrai mur, d'au moins 1 mètre de haut. Ainsi nos décideurs fonctionnent-ils, jusqu'au jour où la baignoire sera entourée d'un véritable mur de Berlin et que le robinet sera inaccessible.

Voilà résumée en quelques lignes la politique de la toxicomanie actuellement en vogue ; les nouvelles nominations aux postes de responsabilité dans ce domaine ne laissent rien présager de bien novateur, pas plus que la perspective de l'alternance politique en mars prochain.

Interne aux urgences à Paris, j'ai sur la toxicomanie un point de vue qui peut surprendre de la part d'un médecin. Voire choquer. Il est admis que la toxicomanie est un marché et que dans ce marché l'offre et la demande s'encouragent mutuellement. Puisque s'attaquer à l'offre a le succès que l'on connaît, je soutiens qu'il faut laisser leur chance à ceux qui veulent s'attaquer à la demande. Et la dépénalisation est le seul moyen de liquider cette demande.

En poursuivant les trafiquants, nous faisons gentiment baisser l'offre, tandis que reste inchangée la demande ; et les prix sont d'autant tirés à la hausse.

En prohibant la consommation d'héroïne, nous marginalisons et démédicalisons ceux qui plus que quiconque ont besoin de soins et de conseils médicaux.

A ce jeu absurde et tragique, nous perdons chaque année des vies humaines, nous voyons chaque année nos prisons se remplir, et malgré cela l'insécurité devenir la norme dans nos villes et nos banlieues. Combien d'années d'échec faudra-t-il attendre pour mettre fin à ce jeu absurde et tragique que nous savons perdu d'avance ? Certains pays ont cru résoudre le problème en légalisant les drogues douces. Comment imaginer qu'une telle demi-mesure ait quelque effet sur l'offre d'héroïne ? D'autres pays, plus « libéraux » encore, ont cru protéger les toxicomanes grâce à des « expériences » consistant à ne plus poursuivre les consommateurs mais uniquement les trafiquants, sans pour autant avoir le courage politique de franchir le pas de la dépénalisation et de la distribution médicalisée de l'héroïne.

Pas d'explosion de la consommation

De quoi ces demi-mesures sont-elles censées protéger ? De la toxicomanie ? Non, puisqu'elles ne sont d'aucun effet sur l'offre d'héroïne ; non plus que de la délinquance, puisqu'elles ne sont d'aucun effet non plus sur le prix de l'héroïne.

Le résultat : les rues d'Amsterdam, où les consommateurs ne sont pas poursuivis, ou un parc de Zurich, déclaré « zone franche » par la police et où les toxicomanes se piquaient en paix. Les images que les télévisions nous offrent de ces « expériences » prêtent à une facile pseudo-extrapolation : « Voyez ce qui se passe quand on entrouve les portes ; imaginez ce qui se passerait si on les ouvrait complètement. » La dépénalisation et la distribution médicalisée de l'héroïne, ce n'est pas « ouvrir complètement les portes ».

Le marché de l'alcool et du tabac – qui eux provoquent une dépendance – ne finance pas la mafia ni le terrorisme international. Pourquoi ? Parce que l'alcool et le tabac sont en vente libre. Et que, du coup, il devient très nettement moins intéressant d'aller « dealer » des canettes de Kronenbourg ou des paquets de Gauloises à la sortie des lycées.

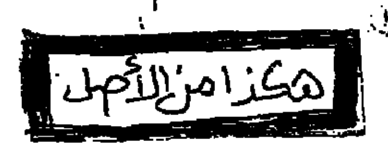
Si l'héroïne est dépénalisée et distribuée sous contrôle médical, son coût pour la société se ramènera à son coût de fabrication (quelques francs la dose). Qui alors prendra le risque d'aller intoxiquer des gamins pour quelques francs ? La dépénalisation de l'héroïne fera perdre tout bénéfice aux trafiquants, donc elle fera disparaître l'offre.

La distribution médicalisée peut faire craindre une explosion de la consommation. Qui ira à l'hôpital demander sa seringue et sa dose ? Ceux qui se piquent déjà, et qui se sentiront las d'enrichir un dealer de 1 000 francs par jour. Et personne d'autre. Même ceux-là arrêteront un jour de se piquer. Parce que, tous ceux qui ont travaillé à sevrer les héroïnomanes savent que le sevrage pharmacologique ne demande que quatre à cinq jours de médicaments et que la rechute est toujours due au retour dans le milieu, parmi les autres héroïnomanes et dealers.

Utopie d'un côté, laxisme de l'autre, ainsi sont perçus ceux qui prônent la dépénalisation et la distribution médicalisée.

Retirer à jamais tout bénéfice à « dealer » est pourtant moins laxiste que pragmatique. Et chaque jour, grâce à la drogue, la collectivité s'appauvrit, la mafia s'enrichit, et la paix publique cède un peu plus au chaos.

► Bruno Boniface est médecin.

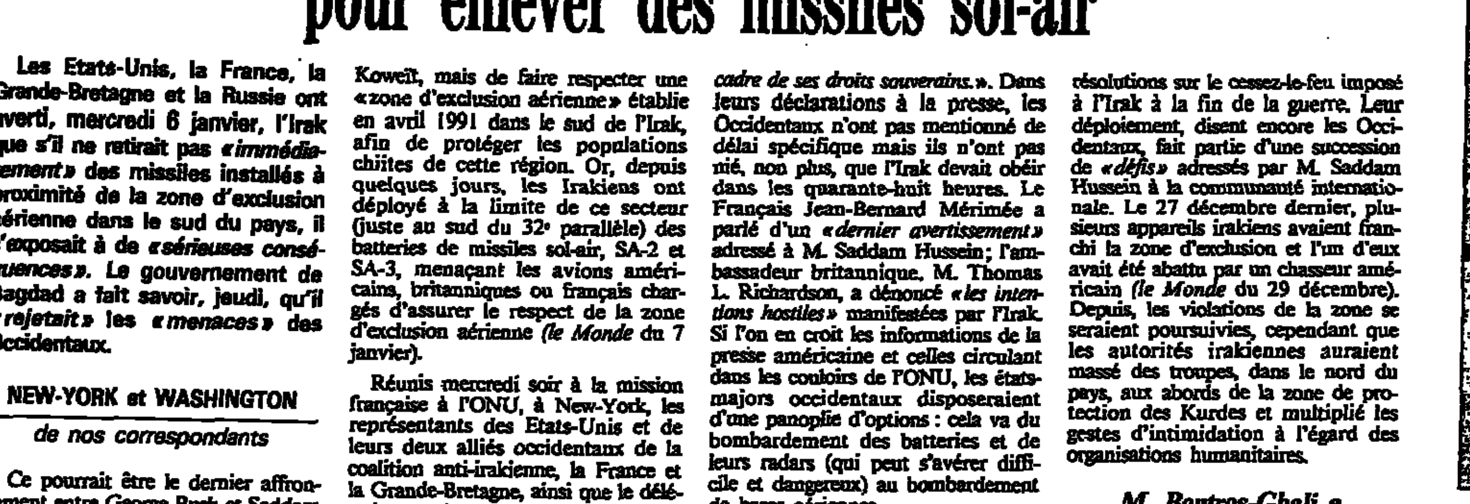


هكذا من الأصل

ÉTRANGER

IRAK : décidés à faire respecter la zone d'exclusion aérienne

Les alliés occidentaux ont donné deux jours à Bagdad pour enlever des missiles sol-air



Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie ont averti, mercredi 6 janvier, l'Irak que s'il ne retirait pas *«immédiatement»* des missiles installés à proximité de la zone d'exclusion aérienne dans le sud du pays, il s'exposait à de *«sérieuses conséquences»*. Le gouvernement de Bagdad a fait savoir, jeudi, qu'il *«rejetait»* les *«menaces»* des Occidentaux.

NEW-YORK et WASHINGTON

de nos correspondants

Ce pourrait être le dernier affrontement entre George Bush et Saddam Hussein : à quelques jours de son départ de la Maison Blanche, le président américain, appuyé par ses alliés, vient d'adresser un nouvel «ultimatum» au président irakien. Tout se passe comme si le commandant en chef de l'opération «Tempête du désert» n'était pas mécontent de voir son vieil ennemi, toujours solidement accroché au pouvoir à Bagdad, lui donner l'occasion d'un dernier face-à-face. L'enjeu n'est plus, cette fois, de chasser les Irakiens du Koweït, mais de faire respecter une «zone d'exclusion aérienne» établie en avril 1991 dans le sud de l'Irak, afin de protéger les populations chiites de cette région. Or, depuis quelques jours, les Irakiens ont déployé à la limite de ce secteur (juste au sud du 32e parallèle) des batteries de missiles sol-air, SA-2 et SA-3, menaçant les avions américains, britanniques ou français chargés d'assurer le respect de la zone d'exclusion aérienne (*le Monde* du 7 janvier).

Réunis mercredi soir à la mission française à l'ONU, à New-York, les représentants des Etats-Unis et de leurs deux alliés occidentaux de la coalition anti-irakienne, la France et la Grande-Bretagne, ainsi que le délégué russe (en tant que membre permanent du Conseil de sécurité) ont reçu leur collègue irakien, M. Nazir Hamdoun, pour lui transmettre, oralement, un ultimatum : l'Irak doit *«retirer les missiles»*, cesser de violer la zone avec ses avions, faute de quoi Bagdad s'exposera à une *«réponse décisive et appropriée»* – autrement dit, à des représailles militaires. M. Hamdoun a assuré que son pays ne cherchait aucunement *«l'escalade»* et n'avait fait que prendre *«des mesures défensives, dans le cadre de ses droits souverains.»*. Dans leurs déclarations à la presse, les Occidentaux n'ont pas mentionné de délai spécifique mais ils n'ont pas nié, non plus, que l'Irak devait obéir dans les quarante-huit heures. Le Français Jean-Bernard Mérimée a parlé d'un *«dernier avertissement»* adressé à M. Saddam Hussein; l'ambassadeur britannique, M. Thomas L. Richardson, a dénoncé *«les intentions hostiles»* manifestées par l'Irak. Si l'on en croit les informations de la presse américaine et celles circulant dans les couloirs de l'ONU, les états-majors occidentaux disposeraient d'une panoplie d'options : cela va du bombardement des batteries et de leurs radars (qui peut s'avérer difficile et dangereux) au bombardement de bases aériennes.

Les Américains ont récemment renforcé leur dispositif dans la région, où croise désormais un de leurs porte-avions. Ils estiment que le déploiement des missiles sol-air est la plus dangereuse *«d'une série de violations»* des résolutions de l'ONU par l'Irak. Comme il s'agit d'armes de courte portée et qui ne figurent pas *dans la* panoplie des engins de destruction massive, ces missiles n'ont pas été démantelés par les équipes de l'ONU chargées de faire appliquer les résolutions sur le cessez-le-feu imposé à l'Irak à la fin de la guerre. Leur déploiement, disent encore les Occidentaux, fait partie d'une succession de *«défis»* adressés par M. Saddam Hussein à la communauté internationale. Le 27 décembre dernier, plusieurs appareils irakiens avaient franchi la zone d'exclusion et l'un d'eux avait été abattu par un chasseur américain (*le Monde* du 29 décembre). Depuis, les violations de la zone se seraient poursuivies, cependant que les autorités irakiennes auraient massé des troupes, dans le nord du pays, aux abords de la zone de protection des Kurdes et multiplié les gestes d'intimidation à l'égard des organisations humanitaires.

M. Boutros-Ghali a simplement été «informé»

Américains, Britanniques et Français n'ont pas caché que cet ultimatum était une initiative des partenaires de la coalition anti-irakienne – sous-entendu plutôt qu'une démarche de l'ONU. Si le secrétaire général de l'organisation, M. Boutros Boutros-Ghali, a été *«informé»*, cela n'a pas été le cas des autres membres du Conseil de sécurité. La situation juridique de l'affaire est complexe. Il y a bien des résolutions du Conseil de sécurité – notamment la 688 du 5 avril 1991 – qui, sans être fondées sur «l'emploi de la force» (chapitre 7 de la Charte), prévoient d'utiliser *«tous les moyens nécessaires»* pour assurer la protection des populations civiles menacées par le régime de M. Saddam Hussein. C'est à ce titre qu'ont été décidées deux zones d'exclusion aérienne, au nord et au sud, qui, pour autant, ne figurent nulle part dans le texte des résolutions.

Les Occidentaux, comme l'a rappelé le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, n'en estiment pas moins que la formule *«tous les moyens nécessaires»*, leur donne le droit d'agir pour faire respecter les zones d'exclusion aérienne. Cela a fortement déplu à certains membres du Conseil de sécurité et, notamment, à ceux d'entre eux appartenant au monde musulman. S'ils ont voulu rester discrets et anonymes, certains de leurs représentants n'en ont pas moins confié au *Monde* leur amertume devant une politique occidentale qu'ils estiment relever du *«deux poids, deux mesures»* : *«d'un côté, le Conseil de sécurité ne fait rien pour les Palestiniens* (exilés de force par Israël), *de l'autre, ses membres occidentaux sont prêts à taper immédiatement sur Saddam»*.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

TURQUIE
SYRIE
IRAN
BAGDAD
IRAK
32°
ARABIE SAOUDITE
KOWEIT
KOWEIT
Golfe
0 100 200 300 km

M. Saddam Hussein alterne provocations et tentatives de séduction

Fidèle à une politique qui ne lui a pourtant pas réussi à ce jour, le président irakien alterne provocations et tentatives de séduction. Et s'il vient de commettre un nouveau délit en installant des batteries de missiles sol-air près de la zone d'exclusion aérienne du sud de l'Irak, il n'en a pas moins proposé, tout récemment, aux autorités kurdes, de reconnaître le *«fait accompli»* de leur autonomie dans la partie du Kurdistan située au nord du 36e parallèle et de négocier avec eux une solution qui ramènerait cette région sous son autorité. Il a même suggéré l'instauration d'un système fédéral en Irak.

Selon un opposant kurde à Paris qui a souhaité garder l'anonymat, Bagdad a même laissé entendre qu'il était prêt à des concessions quant aux frontières de «l'Etat fédéré» que les kurdes souhaitent pouvoir instaurer, acceptant de *«discuter»* de la région de Kirkouk – qui n'est pas en territoire «libéré» et sur laquelle Bagdad était jusqu'à présent intraitable. Il a en revanche demandé l'organisation de nouvelles élections au Kurdistan, auxquelles le parti Baas au pouvoir à Bagdad prendrait part.

Avant l'entrée en fonction à Washington du président élu Bill Clinton, M. Saddam Hussein caresse ainsi l'espoir secret d'amener les Etats-Unis, par le défi ou un compromis sur le Kurdistan, à composer avec lui… sans jamais perdre la face, commente M. Laith Qobba, l'un des responsables de l'opposition chiite en exil à Londres.

Et dans un égal espoir de faire d'une pierre deux coups, M. Hussein tente, une fois de plus, de diviser pour régner. Car le projet d' «Etat fédéré kurde» est le talon d'Achille de la trentaine de formations de l'opposition irakienne; elles ne sont pas toutes d'accord, certaines refusent même l'idée d'un système fédéral dans l'ensemble de l'Irak, une fois renversé le régime actuel.

Les Kurdes ne s'en sont pas laissés conter. Les dirigeants irakiens *«sont des diables dont le véritable objectif est d'essayer de normaliser à nos dépens leurs relations avec les Etats-Unis,* affirme le responsable kurde. *Nous avons posé des conditions à toute négociation avec eux : la levée du blocus qu'ils imposent au Kurdistan et l'application de la résolution 688 de l'ONU. Nous avons également exigé que le reste de l'opposition approuve le principe de la négociation et que celle-ci soit placée sous le patronnage des Nations unies.»* Autant dire que ce sont là des conditions rédhibitoires pour le régime irakien qui n'a réussi à se maintenir, voire à se renforcer, que grâce à une répression brutale.

MOUNA NAÏM

ISRAËL : alors que le bien-fondé de l'expulsion de 415 Palestiniens est mis en question

L'armée annonce le démantèlement d'un réseau du mouvement Hamas

Israël commence à se poser des questions sur l'expulsion vers le Liban de 415 Palestiniens, pour la plupart soupçonnés d'être membres du mouvement intégriste Hamas, dont l'armée a annoncé, mercredi 6 janvier, le démantèlement d'un réseau.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Grèves et affrontements continus dans les territoires occupés – encore cinq Palestiniens blessés par des balles de l'armée mercredi, – dissensions de plus en plus apparentes à l'intérieur de la coalition au pouvoir, annulations en cascade de visites internationales prévues, graves dommages causés à la réputation de la justice, du gouvernement et de l'Etat, puis, pour finir, des menaces indirectes de sanctions émises par le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali…

Vingt et un jours après que le premier ministre eut décidé l'expulsion des Palestiniens présumés activistes ou sympathisants d'organisations intégristes, Israël, sensible au malaise qui croît autour de lui, commence à se poser quelques questions sur le bien-fondé de l'opération. Est-ce pour répondre aux interrogations d'une partie croissante de l'opinion publique que l'armée, agissant sur ordre de M. Itzhak Rabin – qui cumule ses fonctions de chef du gouvernement avec celles de ministre de la défense, – a annoncé, mercredi, l'arrestation de vingt-deux activistes présumés du Mouvement de la résistance islamique Hamas?

Menée avec grand sérieux par un mystérieux colonel Yossi – pas de nom de famille fourni, – la conférence de presse, avec présentation de photos de suspects et distribution d'un curriculum succinct des vingt-deux *«terroristes islamistes»* arrêtés dans la région de Hébron en Cisjordanie occupée, avait en tout cas un caractère très inhabituel. Selon l'officier, deux des prévenus ont avoué avoir tué un soldat le 25 octobre à Hébron et blessé deux autres quelques jours plus tôt. Le groupe dans son ensemble serait responsable *«d'une série d'attaques armées»* contre les soldats, et cinq armes à feu, huit grenades et des munitions ont été découvertes chez certains d'entre eux.

Présenté dans un communiqué du ministère de la défense comme *«la suite»* des *«plus de mille cinq cents arrestations»* qui avaient été opérées après l'assassinat d'un garde-frontière, le 14 décembre dernier, et qui avait précédé de 48 heures *«l'éloignement»* des Palestiniens vers le Liban, le coup de filet annoncé mercredi aurait en fait, toujours selon l'armée, été réalisé grâce à l'arrestation, en novembre, d'un autre activiste du Hamas, un certain Jawad Bahar. En tout cas, ni les assassins du garde-frontière ni les auteurs des trois autres attaques qui ont coûté la vie à cinq militaires en décembre ne figurent dans le présent coup de filet.

D'après le «colonel Yossi», les cinq dernières prises de cette opération de démantèlement d'une *«brigade du groupe Azzedine-al-Kassam, branche armée du Hamas»*, ont eu lieu mardi 5 janvier. Les premières, vingt jours plus tôt, c'est-à-dire le 17 décembre. Ce décalage, plutôt malheureux pour la version officielle – expulsions égale efficacité militaire renforcée – expliquerait que, parmi les vingt-deux, deux sont aujourd'hui hors d'atteinte puisqu'ils ont été expulsés au Liban avec les autres. Au moment des bannissements, a expliqué, embarrassé, un porte-parole de la défense, *«nous ignorions que ces deux-là faisaient partie de la cellule»*. Comme disait mercredi un porte-parole du mouvement de gauche La paix maintenant, peut-être que *«si nous n'avions pas expulsé tous ces gens avant de les entendre, d'autres terroristes, des vrais, auraient pu être capturés»* …

M. Rabin demeure inébranlable

Personne n'a demandé son avis sur ce point à M. David Libaï, le ministre de la justice, mais nul ne doute que l'intéressé pense la même chose. «Colombe» travailliste s'il en est, M. Libaï, qui fut le seul membre du gouvernement à s'abstenir, il y a trois semaines, lors du vote interne qui précéda les expulsions, a fait mardi une «sortie» télévisée qui, en d'autres lieux, lui eût valu pour le moins un blâme. *«Chaque personne frappée par une mesure d'expulsion,* a déclaré le ministre, *doit d'abord être entendue par un tribunal, c'est la loi»*.

«Un bannissement, s'est-il ensuite interrogé, *peut-il être légal quand l'administration militaire annule le droit élémentaire de comparaître devant un magistrat, ou quand un gouvernement prend celui d'embarquer des gens dans des autocars pour les expulser, sans les entendre, sans les identifier avec précision?»* Jeudi matin, M. Libaï, qui faisait là allusion aux dix expulsés *«par erreur»* (lesquels sont toujours bloqués au Liban, Israël refusant de les laisser revenir par où ils sont passés) était toujours ministre.

Il en faudrait plus pour émouvoir l'ancien général Itzhak Rabin. Mercredi, à la télévision nationale, le premier ministre a réitéré sa position : *«Je reste ferme sur ma décision : les 415 ne seront pas ramenés en Israël.»* Le chef du gouvernement voulait sans doute dire «dans les territoires». Mais à vingt-quatre heures de l'arrivée à Tel-Aviv du second envoyé spécial des Nations unies en dix jours, personne ne doutait de l'entêtement de M. Rabin. Ancien ambassadeur indien, M. Chinmaya Gharekan sera reçu en Israël avec civilité, mais le premier ministre n'a pas l'intention de s'en laisser conter : *«Il peut venir, cela ne changera rien à notre décision.»*

L'éternel rival travailliste du chef du gouvernement, M. Shimon Pérès, présentement ministre des affaires étrangères, s'est déclaré convaincu qu'une *«solution finira par être trouvée»*. Selon lui, *«il existe encore, beaucoup d'alternatives»*. Mais, jeudi matin, on voyait encore mal par quel miracle de créativité diplomatique un ministre qui compte apparemment aussi peu aux yeux du premier d'entre eux pourrait parvenir à dénouer les fils du piège dans lequel Israël s'est empêtré.

PATRICE CLAUDE

ASIE

JAPON : comme son père, l'empereur Akihito

Le prince héritier Naruhito va épouser une roturière

TOKYO

de notre correspondant

L'annonce des fiançailles du prince héritier Naruhito a bouleversé les programmes de télévision, mercredi 6 janvier : d'interminables émissions ont été consacrées à la future princesse, Mme Masako Owada, jeune diplomate de vingt-neuf ans, fille du vice-ministre des affaires étrangères, Hisashi Owada. L'événement occupait, jeudi, la «une» des quotidiens.

Annoncée par le *Washington Post*, qui a rompu la «conspiration du silence» observée par l'Association des journaux, la nouvelle n'était pas inattendue. Après une attente de vingt-quatre heures, la presse a finalement donné la nouvelle, qui sera rendue officielle le 19 janvier par le conseil de la Maison impériale.

L'Association avait accepté en février dernier, à la demande du grand chambellan, un black-out sur la quête de la future épouse du prince héritier, âgé de trente-deux ans, afin que *«celle-ci se déroule dans une atmosphère sereine»*. Sans atteindre le degré de tapage qui caractérise la couverture de la vie des héritiers de la couronne britannique, la presse spéculait abondamment sur les recherches infructueuses du prince célibataire. Des indiscrétions dont s'était plaint l'empereur en décembre 1991. La «retenue» qui s'en est suivie a fait l'objet d'âpres mais vaines critiques de certains milieux journalistiques, faisant valoir les pages qu'ils pouvaient écrire sur Buckingham Palace alors qu'ils étaient réduits au silence au Japon même.

Présentés l'un à l'autre il y a six ans, puis s'étant perdus de vue, le prince et Mme Owada se sont revus fréquemment depuis l'automne. Il semble que la jeune femme n'ait guère été tentée par le sort de recluse qui l'attend. L'agence impériale l'avait au départ «barrée» de la liste des prétendantes : son grand-père maternel n'avait-il pas été président de l'usine Chisso, responsable de la maladie de Minamata (intoxication par le mercure) qui fit des milliers de victimes ?

Le prince serait venu à bout de ces deux réticences. Il est vrai que cette diplômée de Harvard ne dépasse pas la limite de taille impartie (le prince mesure 1,60 mètre) et qu'elle vient de l'une des onze familles qui ont bâti l'empire industriel Mitsui.

Nouvelle entorse à la légende

Nouvelle épisode de la «vedettarisation» de la famille impériale, ce mariage avec une roturière – après l'impératrice actuelle et l'épouse de son second fils, le prince Akishino – accentue la banalisation de la lignée impériale, supposée descendre d'ancêtres mythiques. Il constitue une nouvelle entorse à l'une des légendes constitutives de celle-ci : la pureté du sang impérial.

Les aspects politiques de ce vedettariat impérial ne doivent pas être sous-estimés. En 1959, l'annonce du mariage du prince héritier était venue à point nommé pour détourner l'attention du renouvellement du traité de sécurité avec les Etats-Unis, d'une loi renforçant les pouvoirs de la police et de conflits sociaux. Cette fois, le parti conservateur traverse une crise profonde qui jette le discrédit sur l'ensemble de la classe politique, l'économie stagne et des élections sont dans l'air.

L'idéalisation de la famille impériale, une presse dans son ensemble monarchiste, la fascination qu'exercent sur les jeunes Japonaises les ébats de la famille royale anglaise (les livres sur la princesse Diana sont des best-sellers) conjuguée à la «Kikomanie» (du prénom de l'épouse du prince Akishino), donnent à penser que ce mariage sera une gigantesque opération médiatique cimentant le consensus social.

PHILIPPE PONS

INDE

Quarante personnes auraient été massacrées par des militaires au Cachemire

Une unité paramilitaire indienne s'est, selon toute apparence, livrée à un massacre aveugle, mercredi 6 janvier, au Cachemire : elle aurait tué ou fait périr par le feu au moins quarante personnes, a appris l'agence *AP*, de source policière et auprès de témoins de l'événement. Une centaine de personnes ont également été blessées. Ce grave événement semble avoir pour origine la mort de deux soldats qui, une demi-heure plus tôt, avaient sauté sur une mine. L'incident s'était produit aux abords de Sopore, une ville de montagne située à 40 kilomètres au nord de Srinagar, capitale du Cachemire. Des habitants ont vu une centaine d'hommes appartenant aux Forces de sécurité frontalière (BSF) investir Sopore. Ils ont barré les points d'accès à la cité, et se sont lancés à la recherche de séparatistes musulmans sur le marché.

Les soldats ont ouvert le feu en plein marché, a déclaré un marchand, qui affirme encore les avoir vu incendier un véhicule avec ses occupants à l'intérieur. Ils ont aussi tiré sur un autocar prêt à partir ; une vingtaine de cadavres ont été vus dans ce véhicule. Ils ont ensuite mis le feu aux échoppes. Tout le marché, ainsi que cinq quartiers de Sopore, ont été ravagés par l'incendie, qui a duré six heures. La police de Srinagar a confirmé la mort de quarante personnes, mais refuse d'expliquer ce qui s'était passé. Les nombreux blessés transportés à Srinagar font un récit concordant de ces événements.

La guerre qui oppose depuis janvier 1990 l'armée indienne aux rebelles cachemiris n'avait pas donné lieu à un événement aussi grave depuis deux ans. Une partie de la population du Cachemire se bat pour l'indépendance ou le rattachement au Pakistan. Les combats et leurs retombées sur la population civile ont déjà fait des milliers de morts. New-Delhi accuse le Pakistan d'armer et d'entraîner les combattants musulmans.

□ **AFGHANISTAN : tirs de roquettes sur le centre de Kaboul.** – L'explosion de roquettes sur le centre de Kaboul, mercredi 6 janvier, a provoqué des scènes de panique dans la capitale afghane, annonce l'AFP. Il n'y a toutefois pas eu de victimes. Le ministère de la défense a indiqué que les tirs venaient du sud.

□ **TAÏWAN : démission du dernier descendant de Confucius.** – Le soixante-dix-septième descendant en ligne directe du philosophe chinois Confucius, M. Kung Teh-cheng, a annoncé, mercredi 6 janvier, qu'il abandonnait la présidence du Yuan de contrôle, organe chargé du recrutement et de la supervision des activités des fonctionnaires de Taïwan. M. Kung, qui est âgé de soixante-douze ans, a expliqué avoir pris sa décision pour *«donner aux jeunes l'occasion de contribuer au programme de réformes du président»* Lee Teng-hui. – *(Reuter.)*

OCÉANIE

□ **VANUATU : *remaniement gouvernemental.*** – Le premier ministre de la République de Vanuatu (ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides devenu indépendant en 1980), M. Maxime Carlot, a annoncé, mercredi 6 janvier, un remaniement ministériel et s'est attribué le portefeuille des affaires étrangères. L'ancien titulaire, M. Serge Vohor, devient responsable de l'économie et du commerce extérieur. M. Willie Jimmy, ancien ministre des finances, du commerce, de l'industrie et du tourisme, prend la tête d'un ministère des finances aux activités restreintes. Ministre de l'intérieur, M. Charlie Nako prend en charge la décentralisation. La représentation des deux partis au pouvoir – Union des partis modérés (UPM) et Parti national unifié (UNP) – reste inchangée. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ANGOLA : s'étendant à de nouvelles capitales provinciales

Les combats redoublent d'intensité

Les craintes d'une reprise de la guerre civile sont de plus en plus vives en Angola, où les violents combats qui opposent les forces gouvernementales aux rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ont redoublé d'intensité, mercredi 6 janvier, et se sont étendus à deux nouvelles capitales provinciales. *«Il s'agit d'une tentative claire et déterminée du gouvernement d'en finir avec l'UNITA»*, a expliqué un diplomate occidental.

Selon la radio d'Etat, de violents tirs d'artillerie ont éclaté mercredi à Cuito, la capitale de la province centrale de Bié, et à N'diva, dans la province de Cunene, à proximité de la frontière namibienne. La radio a ensuite annoncé que l'UNITA avait été chassée de la plupart du territoire de la province de Cunene, mais que les combats se poursuivaient autour de Namacunde.

Les combats de rue et les bombardements, qui ont débuté lundi dans les deux villes côtières de Benguela et Lobito, ont continué mercredi. L'UNITA a été écrasée à Namibe, autre localité de la côte atlantique, et des prisonniers ont été capturés, selon la radio. D'après la police, au moins six personnes auraient été tuées à Namibe et une dizaine à Benguela.

Le porte-parole de l'état-major général des forces armées angolaises, le général de brigade José Manuel «Jota», a déclaré à Luanda qu'il y a une *«tendance vers la généralisation des conflits dans tout le pays»*. Selon lui, des mouvements de troupes de l'UNITA ont été enregistrés dans les provinces de Cuando-Cubango (Sud-Est), de Lunda (Nord-Est) et de Moxico (Est), et il est à craindre que la situation *«ne devienne plus compliquée»* également dans le Nord. *«Mais le gouvernement saura prendre des mesures pour contrôler la situation»*, a-t-il ajouté.

Le secrétaire à l'information de l'UNITA, M. Jorge Valentim, a pour sa part accusé les forces gouvernementales de s'en prendre sans discrimination aux civils. *«Il s'agit réellement d'une guerre,* a-t-il déclaré par téléphone depuis le quartier général du mouvement, à Huambo, *nous sommes obligés de riposter si nous ne voulons pas tous mourir.»* Selon une source officielle, le premier ministre, M. Marcolino Moco, envisage de se rendre à Washington le 16 janvier afin de remettre un message du président Jose Eduardo dos Santos au président élu Bill Clinton, lui demandant d'établir des relations diplomatiques formelles. – *(AFP, Reuter.)*



GHANA

Proclamation de la IVe République

Le Ghana devait tourner la page sur onze années de régime militaire, jeudi 7 janvier, avec la proclamation solennelle de la IVe République. Le président Jerry Rawlings et son vice-président Kow Arkaah, ainsi que les deux cents députés issus du scrutin du 29 décembre, devaient prêter serment à Accra en présence des représentants de soixante-dix-huit pays.

Cette proclamation intervient dans un climat politique perturbé par la crainte de voir le Ghana devenir une «démocratie à parti unique». En raison du boycottage des élections législatives par l'opposition, le Parlement est composé de cent quatre-vingt-dix-huit députés de la majorité présidentielle et de deux indépendants. Sauf à renoncer au label démocratique, le président devra tenter de faire une place à l'opposition qui, après n'avoir recueilli que le tiers des votes lors d'un scrutin présidentiel qualifié de *«frauduleux»*, s'est elle-même exclue du Parlement en boycottant les législatives.

Désormais capitaine à la retraite, M. Jerry Rawlings, quarante-cinq ans, au pouvoir depuis son coup d'Etat du 31 décembre 1981, se succède à lui-même, mais fort, cette fois, de la légitimité d'une élection acquise, le 3 novembre, avec 58,6 % des suffrages. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : libération de détenus.** – Quelque 7 500 prisonniers vont être libérés à partir du 18 janvier dans le cadre d'un programme visant à réduire le surpeuplement carcéral, a annoncé, mercredi 6 janvier, le ministre des prisons, M. Adriaan Vlok. D'autre part, les autorités du bantoustan du Bophuthatswana ont libéré, depuis le 1er décembre, 543 détenus (plus du tiers de la population pénitentiaire), qui ont ainsi bénéficié de l'amnistie décrétée pour célébrer le 15e anniversaire de l' *«indépendance»*.

□ **LIBYE : décès accidentel du ministre de la justice.** – Alors qu'il était sur le chemin du retour de Tunis, où il avait participé à une réunion des ministres arabes de l'intérieur, le ministre libyen de la justice et de la sûreté générale, M. Ibrahim Mohammad El Bakkar, a été tué, mercredi 6 janvier, dans un accident de la route, a annoncé la télévision. Ministre depuis octobre 1990, M. Bakkar avait été reconduit dans ses fonctions lors du remaniement ministériel qui a eu lieu à Tripoli, le 18 novembre. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : nouvelle crise entre l'assemblée provisoire et la présidence.** – Le Haut conseil de la République (HCR, assemblée provisoire) a annoncé, mercredi 6 janvier, qu'il engagera une procédure de destitution du président Mobutu si celui-ci ne revient pas dans les tout prochains jours sur ses dernières ordonnances, qui mettaient fin au gouvernement de transition. D'autre part, M. Enoch Myamwisi Muvingi, homme politique très proche de la mouvance présidentielle et ancien ministre dans plusieurs gouvernements, a été tué mardi au cours d'une altercation entre ses gardes du corps et des gendarmes. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Pressions accrues de Washington

La crise haïtienne, née du renversement par l'armée du président Jean-Bertrand Aristide en septembre 1991, a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du cabinet du président élu Bill Clinton d'abord, puis entre le secrétaire d'Etat Lawrence Eagleburger et son successeur désigné, M. Warren Christopher. Ces deux derniers, dans une déclaration commune publiée mercredi 6 janvier à Washington, ont par avance appelé toutes les parties haïtiennes à faire preuve de *«souplesse»* et à *«répondre positivement»* au plan que l'ONU et l'Organisation des Etats américains (OEA) mettent actuellement sur pied, afin de rétablir la démocratie dans ce pays. Selon les informations ayant filtré dans la presse américaine, cette initiative de l'ONU et de l'OEA vise à obtenir un accord qui permettrait au président Aristide de revenir au pouvoir. En échange, M. Aristide s'engagerait à renoncer à toute vengeance contre les officiers qui l'ont renversé et contre les civils installés aux commandes à Port-au-Prince. La réussite de ce plan entraînerait la levée de l'embargo commercial décrété par l'OEA peu après le putsch. Un refus de coopérer des militaires haïtiens pourrait se traduire, au contraire, par un embargo de l'ONU. Un haut responsable militaire américain, le général John Sheenan, est arrivé mercredi à Port-au-Prince pour une *«visite de courtoisie»*. Par ailleurs, M. Clinton fera *«dans le courant de la semaine prochaine»* une déclaration sur le problème des réfugiés, rapatriés automatiquement dans leur pays depuis mai. M. Clinton s'oppose à ce traitement, mais cherchera à dissuader des dizaines de milliers de boat people à prendre la mer, comme ils s'apprêtent à le faire. – *(AFP, UPI.)*

ÉTATS-UNIS

La fille de M. Clinton ira dans une école privée

WASHINGTON

de notre correspondant

C'est une affaire nationale : Chelsea ira à l'école privée. Le président Bill Clinton et son épouse Hillary ont décidé d'inscrire leur fille de douze ans, Chelsea, dans une des institutions scolaires les plus huppées, et les plus chères, de la capitale fédérale. Pareille décision ne ferait pas la «une» du *New York Times* ni de la plupart des autres grands quotidiens du pays si le candidat Bill Clinton n'avait été, durant la campagne, le plus ardent avocat de l'école publique.

M. Clinton avait même vigoureusement dénoncé un des projets de son adversaire républicain, M. George Bush, destiné à permettre aux familles pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école privée. Les collectivités publiques auraient distribué à ces familles des «bons» ou carnets à souches représentant une partie des frais de scolarité demandés par le secteur éducatif privé. Même s'il se disait partisan du libre choix laissé aux parents en matière scolaire, M. Clinton y voyait un détournement de fonds de l'Etat au détriment de l'école publique.

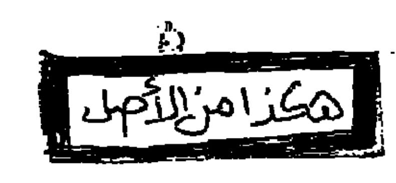
Chelsea quittera l'école publique de Little-Rock (Arkansas) pour aller finir sa «quatrième» à la Sidwell Friends School, établissement tenu par les quakers, à la réputation particulièrement libérale et progressiste. Ses parents devront débourser un peu plus de 10 000 dollars pour l'année scolaire en cours. Les trois enfants du vice-président élu, M. Albert Gore, étudient déjà dans des écoles privées. Pauvres, majoritairement noires, quelquefois dangereuses (drogue et violence) et souvent mal équipées, les écoles publiques de Washington ne reçoivent pratiquement aucun rejeton de la classe politique installée dans la capitale fédérale – qu'il s'agisse de démocrates ou de républicains. Une des dernières exceptions paraît avoir été Amy, la fille du président Jimmy Carter, qui poursuivit ses études dans une école publique de la ville.

M. George Stephanopoulos, le porte-parole de Bill Clinton, a expliqué que ce choix relevait d'une décision strictement privée, familiale, et n'avait aucune signification politique. Le président élu ne renie rien de son engagement résolu en faveur de l'école publique, a dit le porte-parole, ni de son opposition au système des «bons» destinés à faciliter l'accès des plus pauvres au privé. En somme, a-t-il poursuivi, Chelsea Clinton n'a pas à subir les conséquences des choix politiques de son père. Certaines associations de parents d'élèves et de défenseurs de l'école publique ont fait part de leur étonnement.

A. Fr

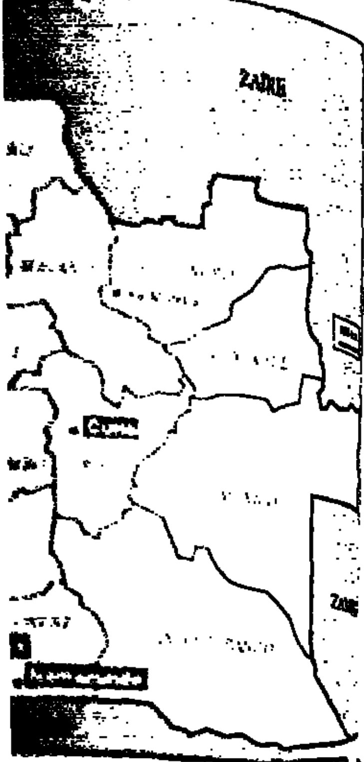
□ **Proclamation officielle des résultats de l'élection présidentielle.** – La victoire de M. Bill Clinton et de son colistier Albert Gore a été proclamée officiellement, mercredi 6 janvier, par le vice-président Dan Quayle devant le Congrès. Conformément à la Constitution, il faut attendre cette date pour le décompte officiel du vote des grands électeurs, dont le résultat était connu depuis le 3 novembre au soir : 370 voix pour l'équipe démocrate Clinton-Gore, qui, en obtenant 43 % des suffrages (exprimés) des Américains l'avait emporté dans 32 Etats, et 168 voix pour le ticket sortant Bush-Quayle, qui avait recueilli 37,7 % des suffrages et l'avait emporté dans 18 Etats. Avec 19 % des suffrages exprimés, le candidat indépendant Ross Perot n'a gagné aucun Etat. D'après les dernières estimations disponibles, 55 % des Américains en âge de voter se sont rendus aux urnes le 3 novembre – *(AFP, AP.)*

□ **CUBA : une agence américaine accuse Raul Castro de se livrer au trafic de stupéfiants** – Un responsable de la Drug Enforcement Administration (DEA, agence américaine chargée de la lutte contre le trafic de drogue) a affirmé, mercredi 6 janvier à Miami (Floride), que le frère du président Fidel Castro et des officiers supérieurs cubains étaient compromis dans le trafic de drogue. Selon ce responsable, M. Tom Cash, la DEA ne possède toutefois pas les *«preuves directes»* de l'implication de M. Raul Castro – numéro deux du régime – pour porter l'affaire devant une chambre d'accusation américaine. Selon un autre responsable de la DEA, les autorités fédérales avaient l'intention en décembre d'inculper de trafic Raul Castro et Manuel «Barbe Rouge» Pineiro, l'ancien chef des services de renseignements castristes. – *(AFP)*



هكذا من الأصل





EUROPE

Président de la Yougoslavie

M. Dobrica Cosic estime que les Serbes ont le choix entre la capitulation et l'intervention étrangère

«Une capitulation politique et militaire ou une attaque de la part des plus grandes puissances du monde» : pour le président de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro), M. Dobrica Cosic, c'est dans ce «terrible dilemme» que les Serbes ont été enfermés. Dans un «message à la nation» retransmis, mercredi soir 6 janvier, par toutes les chaînes de télévision de Serbie, M. Cosic a décrit la situation dramatique dans laquelle se trouvait le peuple serbe, «injustement» acculé par la communauté internationale à choisir entre la renonciation à son «programme national» et l'intervention militaire étrangère.

BELGRADE

de notre correspondante

Soulignant l'importance extrême de l'issue de la conférence internationale de Genève, *«qui décidera d'une éventuelle guerre lancée par les Etats-Unis et la CEE contre les Serbes de Bosnie, cette horreur menaçant également la Serbie et le Monténégro»*, M. Cosic n'a toutefois pas expliqué la façon de sortir de ce dilemme.

Quelques jours avant la reprise des négociations de Genève sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine, prévue pour dimanche 10 janvier, les dirigeants de Belgrade évitent manifestement de se prononcer sur la position que devraient adopter les leaders serbes de Bosnie vis-à-vis du plan de paix qui leur a été soumis le week-end dernier. Les coprésidents de la conférence de Genève, MM. Cyrus Vance et David Owen, qui se sont rendus, mercredi 6 janvier à Belgrade pour demander aux présidents serbe et yougoslave, MM. Slobodan Milosevic et Dobrica Cosic, d'user de leur influence pour amener le leader serbe bosniaque Radovan Karadzic à signer ce plan, n'ont obtenu que de vagues promesses.

«Il n'y a pas eu de nouveau progrès sur les questions encore en suspens dans les négociations», a déclaré M. Vance à l'issue de ces entretiens, soulignant néanmoins que la conférence de Genève *«avait des chances de réussir»*. Certes, MM. Milosevic et Cosic se sont déclarés en faveur d'une *«paix juste et durable»*, mais ils ne se sont pas clairement prononcés sur le découpage proposé à Genève ni sur l'ensemble du projet constitutionnel pour la Bosnie, contestés par les Serbes de Bosnie qui réclament la reconnaissance d'un Etat serbe au sein de la Bosnie-Herzégovine. Revendication catégoriquement rejetée par la communauté internationale. M. Milosevic a toutefois souligné, mercredi, qu'une solution respectant les intérêts des trois parties en conflit *«était parfaitement acceptable»*, estimant que la conférence de Genève avait pris en compte *«le principe du respect, sur un pied d'égalité, des intérêts des trois peuples constitutifs de Bosnie-Herzégovine»*. Pour sa part, M. Cosic a constaté que l'*«on s'approchait d'un règlement de la crise en Bosnie»*.

«Une guerre plus dure encore»

Si les présidents serbe et yougoslave se sont montrés très prudents, les Serbes de Bosnie semblent, pour leur part, déterminés à ne pas s'incliner. Le numéro deux de la «République serbe» autoproclamée sur 70 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine, M. Nikola Koljevic, a réclamé, mercredi, un référendum des Serbes de Bosnie sur les propositions de Genève, dont certains principes sont, selon lui, *«inacceptables»*. Il estime qu'*«aucun membre de la direction de la «République serbe» [de Bosnie] n'a le droit d'apposer sa signature au bas du projet actuel»*, et que *«le Parlement de la République serbe»*, convoqué pour le 8 janvier, n'est pas non plus habilité à prendre position sur le plan de paix occidental *«car il s'agit d'un choix historique du peuple serbe»*. Plus ferme encore, M. Bozidar Vucurevic, dirigeant de l'Herzégovine orientale (contrôlée par les Serbes), a déclaré que *«les Serbes n'accepteront pas la carte de MM. Vance et Owen»* et que ses hommes *«se lanceraient dans une guerre plus dure que celle qui a été menée jusqu'ici»* si le découpage de la Bosnie-Herzégovine proposé à Genève était accepté.

Comme l'a noté M. Cosic, les Serbes se trouvent aujourd'hui face à un dilemme dramatique. S'ils cèdent à la pression internationale et signent le plan de paix de MM. Owen et Vance, ils renoncent définitivement à leur dessein de réunir tous les Serbes dans un même Etat. Et le pouvoir de MM. Milosevic et Cosic, les deux principaux instigateurs de la politique nationaliste serbe, risque d'en être fortement ébranlé. C'est pourquoi M. Cosic, qui ne cache pas les *«risques réels»* d'une intervention militaire internationale, a refusé la responsabilité d'imposer un choix. Il semble laisser à l'opinion publique l'opportunité de trancher entre *«deux maux»* : la capitulation ou l'attaque étrangère.

Pour le chef de l'Etat yougoslave, le projet de Genève *«défavorise surtout les Serbes»* et *«ne promet pas de bonnes choses en ce qui concerne le règlement politique de la tragédie bosniaque»*. S'estimant *«plus inquiet que jamais sur l'avenir des Serbes de Bosnie et de Yougoslavie»* (Serbie et Monténégro), il considère que la CEE et l'ONU veulent, sous la menace, obliger les Serbes à accepter *«un projet constitutionnel qui risque de faire de la Bosnie un champ de bataille et une terre de génocide et de Djihad»*. La communauté internationale, explique-t-il, *«a pris en otage la Serbie et le Monténégro»* pour faire pression sur les Serbes de Bosnie et de Croatie *«qui luttent pour leur survie»*.

FLORENCE HARTMANN

DIPLOMATIE

Pour la première fois

La France a nommé un ambassadeur M. Richard Duqué auprès de l'UEO

M. Richard Duqué a été nommé ambassadeur représentant permanent de la France auprès de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) à Bruxelles. C'est la première fois que la France nomme un ambassadeur auprès de cette structure qui a vocation a exprimer l'identité de défense de la Communauté européenne. Jusqu'à présent, ces fonctions étaient assurées par l'ambassadeur de France à Londres. Le secrétariat général de l'UEO, qui s'y trouve, est en cours de transfert dans la capitale belge. La cellule de planification militaire de l'UEO a également été installée à Bruxelles.

[Né le 12 décembre 1947, ancien élève de l'ENA (promotion Charles de Gaulle), M. Richard Duqué a été notamment en poste au sein de la mission permanente française auprès des Nations unies et, à deux reprises, dans la délégation permanente de la France au Conseil de l'Atlantique nord. M. Duqué a également été conseiller technique dans le cabinet du premier ministre durant la période de cohabitation (1986-1988). Il est chevalier de l'ordre national du Mérite.]

Le Quai d'Orsay assure poursuivre «très activement» les contacts pour le rapatriement du corps de Michel Seurat

Les contacts pour le rapatriement du corps de l'ex-otage français Michel Seurat, mort en captivité au début de 1986 au Liban, *«se poursuivent très activement»* mais n'ont pas encore trouvé de solution jusqu'à présent, a déclaré mercredi 6 janvier le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, M. Daniel Bernard.

Ce dernier a cependant souligné que *«l'évolution de la situation au Liban et l'arrivée d'un nouveau gouvernement laissent espérer que de nouvelles possibilités de solution apparaissent»*.

A plusieurs reprises, et notamment dans un point de vue publié mardi dans nos colonnes (*le Monde* du 6 janvier), l'ex-otage et ancien compagnon de cellule de Michel Seurat, Jean-Paul Kauffmann, avait demandé au gouvernement français de redoubler d'efforts pour que *«sa famille et ses amis puissent enfin se recueillir sur la dépouille mortelle»* du chercheur.

De son côté, Mme Marie Seurat, épouse de Michel Seurat, a déclaré mercredi à l'AFP que *«malgré ses bonnes paroles»*, le Quai d'Orsay traite l'affaire du rapatriement du corps de son époux en France *«par-dessous la jambe»*. *«Le gouvernement manque de volonté pour trouver une solution à cette affaire car négociation veut dire marchandage. Tant qu'il n'y a pas marchandage, il n'y a pas de solution. Ils ont marchandé pour des vivants (les ex-otages français libérés), ils n'ont qu'à le faire au rabais pour une dépouille»*.

Faux pas

Suite de la première page

Moins de deux mois plus tard, le même Lawrence Eagleburger citait publiquement par leur nom cinq leaders nationalistes et chefs de guerre serbes responsables, selon lui, de crimes contre l'humanité et passibles d'un tribunal international. Il tenait, devant les alliés européens des Etats-Unis, un langage des plus interventionniste...

Longtemps, des hommes comme M. Eagleburger et le chef du Conseil national de sécurité, le général Brent Scowcroft, qui ont tous deux été en poste à l'ambassade américaine à Belgrade, ont été farouchement opposés à toute intervention militaire occidentale. Le Pentagone avait la même attitude et, au printemps dernier, le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, tenait le discours suivant : *«Où serait (là bas) notre ennemi? Comment identifierions-nous notre mission militaire? Qui combattrions nous? On n'en sait rien»*. Le chef d'état-major interarmes, le général Colin Powell, était sur la même position. Mais aussi le département d'Etat, dont la porte-parole, Mme Margaret Tutwiler, disait encore fin mai, quand on l'interrogeait sur la différence de traitement entre le Koweït et la Bosnie, qu'il n'était *«écrit nulle part que les Etats-Unis devaient être les gendarmes du monde»*.

Pendant plusieurs mois, l'administration Bush a eu la même approche que François Mitterrand. Elle s'est accrochée à l'idée de maintenir une fédération yougoslave, convaincue que l'éclatement de cet ensemble libérerait une terrible violence. Elle a suivi la CEE à regret et avec un net temps de retard, quand les Européens, sous la pression de l'Allemagne, ont décidé, en janvier, de reconnaître la Croatie et la Slovénie, puis la Bosnie-Herzégovine le 6 avril. Comme M. Mitterrand, les Etats-Unis paraissent toujours en vouloir à l'Allemagne d'avoir précipité ce mouvement. Comme lui encore, ils semblent s'être lourdement trompés sur la vraie nature de Slobodan Milosevic.

L'échec aux élections du 20 décembre du providentiel Milan Panic, sur qui misait Washington, et l'alliance de M. Milosevic avec les plus bellicistes des Serbes – notamment les leaders de l'extrême droite ultra-nationaliste, Vosjslav Seselj et Zeljko Razartovic-Arkan, cités comme «criminels de guerre» par M. Eagleburger-ont achevé de faire changer d'avis l'administration américaine sur la personnalité et les intentions du président de Serbie et de la confirmer dans son glissement progressif vers un interventionnisme plus important dans les Balkans.

Les Etats-Unis sont désormais convaincus qu'il faut prendre au mot les nationalistes serbes lorsqu'ils revendiquent la «grande Serbie» et que M. Milosevic – dont l'appui, estime Washington, a été décisif dans la guerre de conquête menée par les Serbes de Bosnie – ne s'arrêtera pas là. La prochaine étape, comme l'annoncent presque ouvertement MM. Raznatovic-Arkan et Seselj, pourrait être la mise en œuvre de l'«épuration ethnique» en Serbie même, au Kosovo, avec les réactions en chaîne qui pourraient suivre non seulement dans la République voisine de Macédoine, mais hors des frontières de l'ex-Yougoslavie : bref un embrasement des Balkans qui impliquerait, entre autres, dans deux camps différents, deux alliés des Etats-Unis au sein de l'OTAN : la Grèce et la Turquie. Sans même parler des discours des dirigeants de la pauvre Albanie solidaires de leurs frères du Kosovo, on sait quelle fièvre nationaliste est entretenue à Athènes par des partis qui font de la surenchère à propos de la Macédoine. Nul ne peut ignorer non plus la sensibilité historique de la Turquie aux problèmes du Kosovo, ni la puissance de la vague que soulèvent déjà dans l'opinion turque les images des sévices infligés aux Bosniaques, que les partis islamistes tentent d'exploiter à leur profit sur le thème de l'Europe chrétienne abandonnant les musulmans au massacre, et que les dirigeants d'Ankara sont obligés de chevaucher.

A mesure que l'échec des Européens à contenir la crise dans l'ex-Yougoslavie se confirmait, l'administration américaine paraît aussi avoir pris conscience qu'il s'agissait là du premier grand test de la capacité de l'alliance occidentale à gérer les conflits de l'après-guerre froide. Les institutions héritées de la guerre froide (OTAN, CSCE, UEO) n'ont été jusqu'à présent d'aucun secours. Au moment où les pays de la Communauté européenne se targuent de mettre en œuvre une politique étrangère et de défense commune, ils ont échoué *«lamentablement»* – expression qui revient dans maintes conversations à Washington – dès la première mise à l'épreuve. On peut certes s'interroger sur la pureté des intentions qui incitèrent les Américains à laisser faire l'Europe toute seule pendant des mois. Mais, quoi qu'il en soit, le risque est désormais que la crise de Bosnie ne soit un précédent, notamment dans l'ancienne Union soviétique. Au «désastre moral» qu'elle représente pour les Européens s'ajouterait alors, écrivait récemment le *New York Times*, un «désastre stratégique».

Un test pour les Occidentaux

A ces deux raisons – risques d'extension de la guerre, premier grand «test de sécurité» dans l'Europe de l'après guerre froide – est venue s'ajouter la pression de l'opinion et des media, révulsés par l'ampleur des atrocités commises par les Serbes; à son tour, l'administration a multiplié les rapports publics et les révélations sur les massacres collectifs, viols, tortures et déportations massives de populations civiles. Courant septembre, les Etats-Unis ont commencé à hausser le ton, comme s'il avait fallu quelques mois pour que s'opère la prise de conscience de la portée du conflit en cours et de ses implications possibles.

Après la fin de la période électorale, cette évolution est devenue de plus en plus nette, ce qui fait dire à tel ou tel diplomate français que *«M. George Bush n'a plus rien à perdre»*, ou qu'il *«soulage sa conscience»* à bon compte, avant de quitter la place le 20 janvier. Les Etats-Unis n'ont pas envoyé de «Casques bleus» dans l'ex-Yougoslavie et, quelles que soient les interventions militaires dont ils menacent aujourd'hui les Serbes, ils n'entendent pas y engager de soldats au sol. C'est pour cette raison que M. Mitterrand, en particulier, conteste la légitimité de leurs initiatives. Il les visait, ainsi que quelques autres, mardi dernier encore, quand il exprimait son irritation devant *«les conseils disant 'allez-y'venant de ceux qui n'y vont pas»*.

Pourquoi, dès lors, les dirigeants français ont-ils à leur tour changé de registre depuis quelques semaines à propos de l'ex-Yougoslavie, en évoquant un recours à la force? Le 12 décembre, au sommet d'Edimbourg, M. Mitterrand annonçait que la France allait saisir le Conseil de sécurité de l'ONU d'un projet de résolution prévoyant les moyens de sanctionner les violations de l'espace aérien bosniaque. On ne peut s'empêcher de penser que cette décision avait quelque chose à voir avec la montée des pressions américaines et visait à éviter la réédition de ce qui s'était passé quelques jours plus tôt à propos de la Somalie, à savoir que l'initiative revienne une fois de plus à Washington. Cela n'aurait pas échappé aux partis politiques français qui, après un très long silence sur la crise yougoslave, commençaient à prodiguer eux aussi leurs «conseils anti-munichois». D'autre part, Paris (et Londres non plus) n'était pas d'accord avec les mesures envisagées par les Américains pour faire respecter l'interdiction de survol, et mieux valait donc les devancer. La proposition de résolution, toujours en discussion à l'ONU, est franco-britannique.

Contrairement à ce que proposaient les Américains, elle ne menacera pas d'actions aériennes de rétorsion des aérodromes situés en Serbie même (*«nous n'avons rien contre la Serbie, ce sont les Serbes de Bosnie qui nous posent problème»*, dit un diplomate français). Cette résolution accordera sans doute aussi – à la demande non des Français cette fois, mais des Russes et des Britanniques – un nouveau délai de grâce aux Serbes avant d'entrer en vigueur.

Les dirigeants français ont sans doute évolué depuis le moment, en octobre, où c'étaient eux qui avaient empêché que l'interdiction de survol de la Bosnie décrétée par l'ONU soit assortie de sanctions militaires, comme le proposaient les Etats-Unis. *«Pas question d'abattre un seul appareil serbe tant qu'il n'y aura pas un soldat américain dans l'ex-Yougoslavie»*, disait-on alors, et tout récemment encore, à Paris. Les Français ont d'autre part trouvé plus réticents qu'eux, à Londres et à Moscou notamment. Mais les menaces de recours à la force émises ces dernières semaines par MM. Dumas et Mitterrand sont très prudemment circonscrites. L'une des raisons de cette circonspection est la présence en Bosnie de Casques bleus (français, britanniques, espagnols notamment) dont la sécurité pourrait, par représailles, être mise en péril par une action aérienne contre des appareils ou équipements serbes. Cet argument est désormais surtout avancé par le gouvernement de Londres, plus inquiet d'ailleurs que les militaires britanniques eux-mêmes si l'on en croit un récent reportage du *Washington Post* auprès de ces hommes en Bosnie. Les Casques bleus, qui ont une mission humanitaire, ne sont malgré tout pas partis avec un simple équipement de secouristes. L'idée que leur retrait, dans le pire des scénarios, pourrait devenir nécessaire n'est d'autre part plus tabou; elle a été évoquée non seulement par M. Eagleburger, qui en parlait à son aise, mais aussi par l'amiral Lanxade. Le président George Bush a d'autre part assuré, lors de son passage à Paris, qu'aucune action ne serait entreprise *«unilatéralement»* par les Etats-Unis qui menacerait la sécurité de ces soldats.

C'est très précisément de décisions américaines unilatérales que l'on se méfie à Paris, en paraissant d'ailleurs convaincu qu'elles ne tenteront pas M. Clinton. Le discours d'adieux au Pentagone tenu cette semaine par M. Dick Cheney, insistant sur le fait qu'une éventuelle action militaire dans les Balkans doit à ses yeux faire l'objet d' *«un effort collectif, pas d'un effort américain unilatéral»*, laisse penser que certains secteurs américains, désespérant de l'ONU autant que de l'Europe, ont envisagé le contraire. M. Bush lui même, dans un discours à l'académie militaire de West Point, mardi, estimait que, idéalement, l'usage de la force devait être «concerté», mais que cela ne pouvait malheureusement pas être un «principe absolu». C'est ce qui explique la constance avec laquelle M. Mitterrand répète que la France ne participera à aucune intervention qui ne s'inscrirait pas dans le cadre des Nations unies.

Les initiatives individuelles américaines sont mal perçues, même s'il ne s'agit que de menaces : on n'a pas apprécié à Paris le message adressé il y a une dizaine de jours par M. George Bush au président de Serbie et au chef d'état-major de l'armée fédérale, leur promettant notamment que les Etats-Unis réagiraient militairement en Serbie-même en cas de troubles au Kosovo. On estime au quai d'Orsay que ce genre de menaces est une incitation à la violence pour les Albanais du Kosovo et qu'elle sert la propagande des nationalistes de Belgrade contre les *«diktat de l'étranger»*. On pense aussi qu'il s'agit davantage d'une gesticulation visant à intimider que d'un «plan» à proprement parler, et qu'il faut plus savamment doser l'usage de la menace, sous peine de compromettre les négociations en cours à Genève.

Encore faudrait-il ajouter que si ces négociations ont aujourd'hui un tout petit peu plus de chances d'aboutir, c'est parce que l'ONU, les Européens, les Américains auront implicitement renoncé à certains des principes qu'ils défendaient au départ, notamment le retour chez eux des centaines de milliers de personnes qui en ont été chassées par les armes et les persécutions. Reste à évaluer le risque de propagation de la guerre et les moyens d'y faire face, sur quoi il n'y a pas pour l'instant le début d'une «coalition» occidentale.

ALAIN FRACHON et CLAIRE TRÉAN

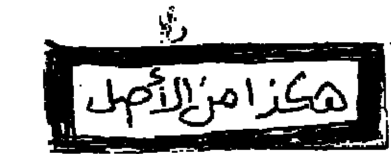
□ **M. Milan Panic est nommé «ambassadeur de paix» itinérant.** – L'ex-premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, a accepté une proposition du président yougoslave Dobrica Cosic de devenir *«ambassadeur de paix»* itinérant de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), a indiqué, mercredi 6 janvier, l'agence Tanjug de Belgrade. M. Panic a été renversé le 29 décembre par les socialistes du président serbe Slobodan Milosevic et l'extrême droite radicale, qui lui reprochent d'avoir trahi les intérêts serbes. Il se trouve actuellement aux Etats-Unis pour des contacts avec la nouvelle administration américaine, dans le but, selon Tanjug, *«d'écarter une éventuelle intervention militaire»* occidentale dans l'ex-Yougoslavie. – *(AFP.)*

□ **Les ex-communistes et ultranationalistes ont la majorité au Parlement yougoslave.** – Le Parti socialiste (SPS, ex-communiste) de M. Slobodan Milosevic et le Parti radical serbe (SRS, ultranationaliste) ont remporté la majorité des sièges à la Chambre des citoyens du Parlement bicaméral de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), lors des élections législatives du 20 décembre, a annoncé, mercredi 6 janvier, la commission électorale fédérale. Sur 138 sièges (108 aux Serbes et 30 aux Monténégrins), le SPS a obtenu 47 mandats, le SRS 34, la coalition de partis d'opposition DEPOS 20. – *(AFP.)*

□ **Mme Frédérique Bredin prête à participer à une «veille» à Sarajevo.** – Mme Frédérique Bredin a annoncé, mercredi 6 janvier, qu'elle était prête à participer à une *«veille permanente»* à Sarajevo, avec des sportifs. Le ministre de la jeunesse et des sports répond ainsi à M. Bernard Kouchner. Le ministre de la santé et de l'action humanitaire avait proposé d'organiser, dans la capitale bosniaque, une veille permanente aux côtés de la population en demandant à ses collègues de se joindre à lui.

□ **Un appel à une manifestation contre la guerre.** – Plusieurs personnalités appellent à un «rassemblement pour la paix», vendredi 8 janvier, à 18 h 30, place de l'Opéra à Paris, afin de *«faire entendre la voix»* de ceux qui *«refusent que l'intervention militaire étrangère soit la seule solution pour mettre fin à la guerre, aux massacres et aux horreurs sans nom que subissent les populations de Sarajevo et de Bosnie-Herzégovine»*. Lancé par MM. Bernard Lacombe, ancien secrétaire de la CGT, et Denis Langlois, directeur de *Politis*, cet appel est signé notamment par plusieurs animateurs de l'Appel des Cent, tels que MM. Albert Jacquard, Claude Piéplu, Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT, par Mme Sylvie Vassalo, adjointe au secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, et par M. Francis Wurtz, membre du bureau politique du PCF.

□ **RECTIFICATIF** : Le sommet russo-ukrainien prévu à la mi-janvier (*le Monde* du 7 janvier) ne portera pas sur l'application du traité START 2, comme indiqué par erreur dans le titre de notre information, mais sur celle de START 1, le seul traité qui implique des armes déployées en Ukraine. C'est aussi ce traité – et non pas START 2 – que le Parlement ukrainien *«finira certainement par ratifier»*, selon le président Kravtchouk.



EUROPE

Les atrocités commises en Bosnie-Herzégovine

Des rapports européen et américain accablants

D'Europe comme des Etats-Unis, rapports et informations sur les atrocités commises en Bosnie-Herzégovine se multiplient. Le ministre irlandais des affaires étrangères, M. David Andrews, a notamment fait état d'un document européen montrant que la pratique du viol était une arme systématiquement utilisée *par les belligérants* et non une conséquence de la guerre. A Washington, le département d'Etat a révélé que, selon des estimations américaines, plusieurs dizaines de milliers de personnes – jusqu'à soixante-dix-mille – étaient toujours détenues dans des camps.

Après avoir pris connaissance d'un document confidentiel et provisoire sur le viol des femmes musulmanes en Bosnie-Herzégovine, M. David Andrews a indiqué qu'il était évident que cette pratique avait pris un rythme terrifiant, rapporte notre correspondant à Dublin Joe Mulholland. Le ministre irlandais qui, lors du sommet européen d'Edimbourg, le mois dernier, a été chargé de participer à une enquête pour vérifier la véracité des accusations selon lesquelles les forces serbes se livrent au viol systématique des femmes musulmanes, doit se rendre en Bosnie dans quinze jours. Le rapport, rédigé par des représentants des pays membres de la CEE, est le fruit de rencontres, à Genève, avec des organisations spécialisées de l'ONU, la Croix-Rouge internationale et autres groupes ainsi que de témoignages recueillis en Croatie.

Confidentiel, le document a été transmis aux ministres des affaires étrangères de la Communauté. Selon M. Andrews, qui a refusé de révéler le contenu exact du rapport – mais dont une partie est parvenue à la presse, – il est clair que ces viols sont particulièrement sadiques et ont pour but d'humilier au maximum les victimes. *« Le viol,* a-t-il déclaré, *est ainsi devenu une arme plutôt qu'une conséquence du conflit »*. Les rédacteurs du document insistent sur le fait que le viol n'est pas limité aux Musulmanes, bien que celles-ci représentent la majorité des victimes, et que des femmes croates et serbes, ainsi que des hommes dans les camps de prisonniers, en sont aussi l'objet.

Soixante-dix mille détenus

Tout en soulignant la difficulté de fournir des chiffres précis, les auteurs paraissent convaincus que le nombre des victimes est de l'ordre de vingt mille. Selon plusieurs sources, les viols sont tellement atroces que beaucoup de femmes, et particulièrement des enfants qui figurent parmi les victimes, en sont mortes. La délégation a été informée de l'existence de viols multiples de femmes dans des camps et dans des centres installés dans des maisons particulières, des restaurants ou des commissariats de police.

La délégation, selon laquelle il n'est pas possible d'estimer le nombre de femmes enceintes à la suite de ces viols, estime que cette pratique est utilisée afin de forcer les habitants à abandonner leurs foyers. Ainsi, le viol serait l'un des éléments d'une stratégie dont l'objectif est de démoraliser et de terroriser la population.

Par ailleurs, selon Washington – qui a admis mercredi ne rien pouvoir faire d'autre que d'alerter la Croix-Rouge internationale et en parler aux autorités serbes, – des dizaines de milliers de prisonniers sont gardés au secret dans l'ex-Yougoslavie et menacés de mort par la rudesse de l'hiver. *« Des estimations du gouvernement américain avancent des chiffres allant jusqu'à soixante-dix mille personnes détenues dans des camps »*, a reconnu le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher.

Le gouvernement américain est au courant, depuis des semaines, de cette violation flagrante des engagements pris par les Serbes de faciliter l'accès de ces camps aux organismes internationaux et de libérer tous les civils détenus, a assuré à l'AFP une source gouvernementale sous le couvert de l'anonymat. En outre, a assuré cette même source, Washington et Paris, où le gouvernement français est lui aussi au courant de cette situation, se *« renvoient la balle »*, alors que la dureté de l'hiver accroît l'urgence d'une solution.

M. Boucher s'est refusé à avancer un chiffre pour le nombre de camps de détention mais la même source gouvernementale a affirmé que les services de renseignement américains étaient arrivés à la conclusion que plus *« d'une centaine de lieux de détention »* étaient dispersés en Bosnie et même en Serbie. Interrogé sur ce que les Etats-Unis faisaient, face à cette situation, le porte-parole du département d'Etat a répondu que Washington transmettait toutes ces informations à la Croix-Rouge et appelait les protagonistes, et notamment les serbes, à libérer leurs prisonniers. Il a assuré qu'il n'avait aucune information sur les conditions de vie de ces prisonniers qui ne reçoivent aucun secours. Toutefois, la source gouvernementale a assuré que le gouvernement *« savait que beaucoup vont mourir en raison de l'hiver »*.

La conférence de Londres sur la Yougoslavie avait réclamé, dès le mois d'août, l'ouverture *« sans délai »* de tous les camps et la libération *« inconditionnelle »* des civils prisonniers. Par la suite, le Conseil de Sécurité de l'ONU avait réitéré, dans sa résolution 798 de décembre, la détermination de l'Occident à ce que soient fermés les camps. La source américaine a assuré que ces derniers étaient placés sous l'autorité directe du gouvernement de Belgrade.

Les accusations du CICR

GENEVE

de notre correspondante

Un document interne au Comité international de la Croix-Rouge souligne que *« jamais dans son histoire, le CICR n'a dénoncé avec autant de force les exactions très graves et systématiques commises à l'encontre de la population civile en Bosnie-Herzégovine »*, dont les viols. Il y est rappelé, que, aux termes de la IVe convention de Genève, *« les femmes seront spécialement protégées contre toute atteinte à leur honneur, et notamment contre le viol »* (article 27).

Le 3 octobre déjà, M. Cornelio Sommaruga, président du CICR, affirmait au cours d'une conférence de presse sur les violations des droits de l'homme en Bosnie qu'il avait eu connaissance de *« documents »* expliquant que, dans le cadre de la purification ethnique, les pillages, exécutions sommaires et viols étaient non seulement permis, mais recommandés.

Le document interne précise toutefois que si les délégués du CICR en Bosnie sont consternés par les témoignages de viols relatés dans la presse comme dans les conclusions de divers enquêteurs, il convient de *« relever que les témoignages directs et recueillis sur place sont extrêmement rares. Les victimes de tels actes ne sont probablement pas en mesure de témoigner tant qu'elles se trouvent sur le territoire bosniaque par crainte des représailles qu'elles-mêmes ainsi que leurs proches pourraient subir. Par ailleurs, les victimes qui ont survécu à ces sévices souffrent d'une telle paralysie post-traumatique qu'elles ne sont pas capables de se confier avant d'avoir quitté le pays et de se sentir en sécurité »*. Le CICR se refuse par conséquent à donner la moindre précision qui pourrait les compromettre.

En outre, les délégués de la Croix-Rouge, n'ayant pas eu accès à tous les camps et agglomérations où ils souhaitaient se rendre ne peuvent confirmer des allégations, fussent-elles le plus fiables. Mais, compte tenu de ses propres constatations dans le cas d'autres formes de persécution, le CICR ne peut et ne veut rien exclure. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) se trouve dans la même situation. Il se dit choqué par toutes les informations recueillies et corroborées par maints témoignages de viols systématiques et de « camps de viols » parmi d'autres aspects scandaleux de la purification ethnique. Mais il se refuse à confirmer comme à démentir les accusations proférées.

SLOVAQUIE

M. Meciar reprend en main le principal quotidien d'opposition

PRAGUE

de notre correspondant

Le premier ministre, M. Vladimir Meciar, a décidé de reprendre en main le dernier quotidien slovaque le plus critique à son égard, l'ex-journal populaire des jeunesses communistes *Smena* (*le Monde* du 7 janvier). Le premier jour ouvrable après la partition de la Tchécoslovaquie, le conseil d'administration de la société éditrice du journal, détenue entièrement par l'Etat, a limogé le rédacteur en chef de *Smena* et le directeur de la société, Karol Jezik et Jozef Weiss.

Le quotidien avait tenté au printemps de se privatiser, en faisant des journalistes des actionnaires et en ouvrant son capital à la SocPresse de M. Robert Hersant. L'arrivée de M. Meciar à la tête du gouvernement en juin – saluée à sa manière par le quotidien qui titra en noir au lieu de bleu – a rapidement mis fin à ses espoirs d'indépendance. Le premier ministre lancait dès le lendemain de sa victoire un avertissement aux journalistes et, passant des paroles aux actes, décida de geler la privatisation de *Smena* puis, dans la foulée, de renationaliser la principale imprimerie de presse en Slovaquie, Danubia Print à Bratislava.

M. Meciar mit aussi au pas la télévision slovaque en plaçant des proches au sein de la Haute Autorité de l'audiovisuel, qui nomma un directeur et un chef de l'information plus coopératifs.

L'affaire de *Smena* a néanmoins amené les responsables des deux syndicats de journalistes – l'un nationaliste et pro-Meciar, l'autre indépendant, – jusque-là muets devant la mise au pas des médias, à prendre la défense de leurs collègues. Selon le président de l'Union des journalistes slovaques (SSN, nationaliste) Julius Gembicky, *« cette affaire montre que quelque chose n'est pas en ordre et qu'on a commencé la liquidation des médias non conformistes »*. De son côté, le chef du Syndicat des journalistes de Slovaquie Jozef Sitko a réfuté le motif – mauvais résultats économiques – de la révocation du rédacteur en chef de *Smena* : *« Cette décision a un caractère indubitablement politique »*, a-t-il déclaré en se fondant sur les 6 millions de couronnes (1,2 million de francs) de recettes réalisés par le journal en 1992.

Le rédacteur en chef de *Smena*, qui a fait appel de sa révocation devant les tribunaux, ne croit pas en une marche arrière possible du gouvernement et a annoncé son intention de créer un nouveau quotidien, indépendant et libéral, avec la plupart des journalistes actuels du quotidien (35 sur 45) et le soutien d'une banque d'investissement slovaque.

MARTIN PLICHTA

□ **ALLEMAGNE : M. Klaus Kinkel candidat à la présidence du FDP.** – Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, a annoncé, mercredi 6 décembre, qu'il briguera la succession du comte Lambsdorff à la tête du Parti libéral (FDP) au mois de juin prochain. Il devrait être le seul candidat à la présidence du parti après le retrait de la compétition de M. Jürgen Möllemann, qui a été contraint de démissionner de son poste de ministre de l'économie, parce qu'il était accusé d'avoir utilisé ses fonctions pour favoriser les affaires d'un cousin de sa femme. – *(Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : attentats à la bombe à Londres.** – Quatre engins incendiaires ont explosé dans des magasins du centre de Londres, mercredi 6 janvier, aux premières heures de la matinée, sans faire de victimes. Les explosions ont provoqué des incendies ou débuts d'incendie dans les magasins visés, où les dégâts sont limités, a précisé la police. Ces attentats n'ont pas été revendiqués, mais ils portent toutes les marques de l'IRA (Armée républicaine irlandaise), qui a commis récemment plusieurs attentats à la bombe dans la capitale britannique, a estimé Scotland Yard. – *(AFP.)*

□ **La princesse Margaret hospitalisée.** – La princesse Margaret, soixante-deux ans, sœur de la reine Elizabeth II, a été admise, dimanche 3 décembre, à l'hôpital Edouard VII de Londres pour soigner une pneumonie. La palais de Buckingham a démenti les informations parues dans la presse britannique selon lesquelles la princesse souffrirait d'une maladie de cœur ou d'un cancer. Grande fumeuse, la princesse avait déjà été victime d'une pneumonie en 1979, et avait dû subir en 1985 l'ablation d'une partie du poumon gauche. – *(AFP, Reuter.)*

□ **RUSSIE : prochaine visite de M. Eltsine en Inde.** – Le président Boris Eltsine se rendra, du 27 au 29 janvier, en visite officielle en Inde, où il signera un traité d'amitié et de coopération et une série d'accords de coopération, a annoncé, mercredi 6 janvier, le service de presse de la présidence. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Les vœux de M. Mitterrand à la presse

« Le plaisir d'être malade... »

Ce n'est pas sans raison que M. François Mitterrand se compare volontiers au matou qui ne dort jamais que d'un œil. Les journalistes, qui sont ses souris préférées, en savent quelque chose. S'il s'amuse souvent avec eux, il lui arrive aussi de les châtier.

Tantôt il le fait à griffes ouvertes. Ce fut le cas le 4 février 1992, sur TF1 et Antenne 2, lorsque, ulcéré de la façon dont l'« affaire Habache » avait été traitée par la télévision, il entreprit de faire la leçon aux médias, et se le vit reprocher par la corporation. Tantôt il le fait à pattes de velours, avec beaucoup de suavité et force circonlocutions. C'était le cas mercredi après-midi 6 janvier, à l'Elysée, à l'occasion de la rituelle cérémonie des vœux de Nouvel An à la presse.

M. Mitterrand s'est montré paternellement enjoué, mais il n'a pas laissé passer l'occasion de revendiquer sa propre liberté d'expression en soulignant que l'on ne saurait lui contester ce droit dès lors que personne ne peut honnêtement nier que la liberté de la presse n'a jamais été aussi débridée, depuis les débuts de la Vᵉ République, que sous son autorité. Histoire d'apparaître beau joueur, devant le flot des critiques à la mode, mais aussi de laisser entendre qu'il n'en irait peut-être pas de même, demain, sous le pouvoir de quelqu'un autre...

« La liberté, vous l'avez ! a-t-il dit à l'aréopage de journalistes réunis debout dans le vestibule de la salle des fêtes. *On ne remarque pas que c'est une grande conquête. Pourtant, il n'y a pas tellement de pays dans le monde où l'on peut dire cela. C'est même la première période durable pendant laquelle la presse a été totalement à l'abri. Il m'arrive d'enrager d'être prisonnier de mes principes mais il ne m'est jamais arrivé de déposer plainte contre un organe de presse. C'est la première fois dans l'Histoire de la Vᵉ République.»* Et de rappeler, naturellement, les verges judiciaires utilisées contre la presse par ses prédécesseurs à l'époque où l'*« on protégeait la personne du président de la République »*...

« Le pouvoir politique, votre demi-frère, est devenu pour vous un aimable compagnon que l'on peut brocarder autant qu'on veut, a-t-il ajouté en souriant. *Cette liberté, vous l'avez, sans autre restriction que celle de votre conscience professionnelle ou celle de l'opinion qu'en ont ceux qui sont à la tête des entreprises de presse et qui décident de votre sort... parfois sans vous consulter. Je vous ai défait de tous les moyens d'influence et vous vous êtes chargés de montrer que votre liberté n'est pas forcément réservée à ceux qui s'en étaient pris à votre indépendance et qu'elle est largement appliquée à ceux qui avaient préféré votre pleine liberté à la commodité... »*

« Je mets en garde le peuple »

Comme la présidente de l'Association de la presse présidentielle, Mᵐᵉ Nicole Kern, journaliste au *Figaro*, venait d'évoquer les débats déontologiques en cours chez ses pairs, M. Mitterrand a encouragé ses hôtes à persévérer : *« J'espère que vous m'apporterez vos conclusions. Dépêchez-vous ! Je crois à l'organisation de votre profession par elle-même... »*

La traditionnelle causerie qui suivit, dans un petit salon-bonbonnière, entre le président de la République trônant sur un canapé et ses interlocuteurs assis devant lui sur des chaises disposées en arc de cercle, se déroula dans le plus strict conformisme. N'ayant aucune révélation à faire, puisqu'il avait déjà dit plusieurs fois, depuis ses vœux du 31 décembre, ce qui lui tient à cœur en ce moment, M. Mitterrand se prêta au jeu des questions sans aucune impatience mais sans prendre le risque de confidences intempestives. Il répondit donc courtoisement, tantôt grave, tantôt badin, aux questions sur les principaux sujets d'actualité.

La guerre en ex-Yougoslavie : *« La diplomatie peut encore régler cette affaire. La négociation de Genève a encore des chances, pas grandes mais elles existent. Il faut jouer absolument cette chance-là. (...) Je ne veux pas que la France, isolément, en dehors des Nations unies, se lance dans une action militaire, dans une aventure purement française. »*

Le sort des Palestiniens expulsés d'Israël : *« Ce n'est pas la France qui a chassé ces pauvres gens. La France n'est pas partie dans cette affaire mais, sur le plan humanitaire, elle fait toutes les démarches nécessaires. Sur le plan du droit, elle souhaite qu'ils puissent rentrer chez eux le plus tôt possible. »*

La situation en Irak : *« Il y a des décisions de l'ONU. On ne les applique pas. Il faut reprendre le moyen qui fera céder l'Irak. Ce sont des mesures déplaisantes mais peut-être nécessaires. »*

La mise en œuvre du traité d'Union européenne : *« D'ici juillet les Danois se seront ralliés au traité de Maastricht. »*

Les spéculations sur le franc : *« Les spéculateurs n'ont aucune chance. Il y a une volonté politique qui les contient. La France, en défendant sa monnaie, défend l'Europe. (...) Je pense qu'il n'y a pas de majorité en France disposée à rompre avec la politique menée pour la construction européenne. »*

Les pressions de certains milieux économiques en faveur d'une politique inflationniste : *« C'est une sottise. L'inflation est un malheur, surtout pour les plus pauvres. »*

Le déclenchement de la procédure de la Haute Cour de justice visant M. Laurent Fabius dans le scandale du sang contaminé : *« Une épreuve est toujours salutaire quand on sait y parer. Un homme de qualité doit affirmer ce qu'il est devant l'épreuve, et je ne doute pas de la qualité de Laurent Fabius, qui a été l'un des premiers hommes politiques en Europe et dans le monde, à faire valoir l'imminence du danger et à prendre des mesures. »*

Les difficultés des personnes sans domicile fixe : *« Presque tous les Français font l'objet d'une protection sociale. Quand quelques-uns d'entre eux y échappent, on le remarque, on s'en plaint et on a raison. Mais la responsabilité du sort des sans-abri appartient d'abord aux communes. J'aimerais bien que, lorsqu'il fait beau, on songe à organiser la sauvegarde de ceux qui souffriront quand il fera mauvais. Je m'adresse là à l'ensemble des maires de France. »*

Le reproche de trop licencier adressé par le ministre du travail, Mᵐᵉ Martine Aubry, aux chefs d'entreprise : *« Si elle ne l'avait pas dit je l'y aurais encouragée. »*

La réduction du mandat présidentiel dans le cadre de la révision de la Constitution : *« Je suis plutôt pour sept ans mais je reste discret car j'ai envie d'ajouter : non renouvelable... Comment voulez-vous que je le dise tout haut ? »*

Son éventuelle entrée en campagne électorale : *« Je n'ai jamais arrêté ! Cela peut être utile. En général, dans les campagnes électorales, je ne suis pas totalement inutile... »*

Son éventuelle cohabitation avec un gouvernement de droite : *« J'aime bien ma paix. Je me passerais bien de tout cela. Attendez le résultat des élections ! Je ne préjuge pas mais je suis prêt à toutes les hypothèses. Ne vous inquiétez pas pour moi ! On réclame du nouveau ! Eh bien ! on va essayer de vous en donner. Les événements s'en chargeront. S'ils ne le faisaient pas, j'essaierais de leur donner un coup de main... »*

Ses appels à la préservation des acquis sociaux : *« Les acquis les plus menacés sont l'égalité devant la maladie et la mort, le droit à la retraite et les moyens d'y pourvoir. Je mets en garde le peuple français. »*

Le choix d'un nouveau premier ministre en cas de victoire de l'opposition aux législatives : *« Je le ferai sur la base qui s'imposera à moi, celle d'un homme capable de représenter la majorité du moment. C'est mon devoir. Le reste, c'est mon appréciation. »*

L'éventualité d'une réforme du mode de scrutin législatif : *« C'est trop tard. Cela se fait plutôt en début de législature. La question n'est pas posée maintenant ; d'ici les élections de mars, ce n'est pas actuel. »*

« La mort se fait plus pressante »

Jusqu'au moment où, une bonne heure plus tard, surgit l'inévitable question sur son état de santé quatre mois après son opération de la prostate et la révélation de son cancer. On assista alors au spectacle extraordinaire d'un vieux comédien racontant à un auditoire devenu complice son combat contre la mort, comme les pépés racontent les histoires drôles à leurs petits-enfants les soirs de veillée au coin du feu : *« Je ne prétends pas être en forme. Vous savez, on en prend un coup dans ces cas-là... Disons que je suis plutôt du côté de ceux qui ont de la chance : je traverse aussi bien que possible ce plan de rencontre avec la maladie. J'ai des difficultés parce que je n'étais pas habitué à la maladie. J'ai calculé que, depuis l'âge de onze ans, je ne suis pas resté plus de quarante-huit heures au lit... Je suis obligé de faire un petit effort, d'harmoniser le temps de repos et le temps de travail... Je sais que, si cela tourne mal, il faudra que je serre les mâchoires... La mort, à soixante-quinze ans, se fait plus pressante. Il faut bien qu'elle trouve un moyen de déboucher... Mais le plaisir d'être malade, c'est qu'on rencontre toujours Molière... Les médecins font des calculs, on ne comprend pas toujours ce que cela veut dire... C'est comme pour les tremblements de terre sur l'échelle de Richter : au degré 9, c'est terrible ; à 3, on vous dit que vous risquez de recevoir votre cheminée sur la tête. Pour le cancer aussi il y a des marqueurs ; il y a deux signes majeurs : celui qui dit s'il y a des métastases et celui qui dit si l'organe atteint reste tranquille. A moi, on m'a dit que le PSA – c'est en anglais : le Prostatic Specific Antigen ! – ne devait pas dépasser 5 et quand j'ai été opéré j'en avais 75 ; maintenant j'en ai 25. Mon organe n'est pas encore tranquille mais il n'y a pas de métastases ! Il n'y en a pas pour l'instant. Les autres organes ne sont pas atteints et je suis cela avec beaucoup d'intérêt, curieux de savoir quel sera le premier... Mais vous savez, messieurs, vous êtes tous, vous aussi, à la merci de cela !... »*

Messieurs les journalistes, tombés sous le charme, s'esclaffèrent. Alors, M. Mitterrand en rajouta en ironisant sur la façon dont certains experts décortiquent ses bulletins de santé avec tellement d'acharnement qu'ils en arrivent parfois à... anticiper : *« L'autre matin, en lisant un journal, j'ai constaté que j'étais subclaquant et qu'on avait dû me faire* [geste à l'appui] *une injection de cortisone. Non ! On ne m'a pas encore fait d'injection de cortisone ! Vous le verrez quand ça gonflera là !... »* Et il mima la chose, tel un Scapin, en portant les mains à sa gorge et en gonflant les joues. Molière eût assurément applaudi ce pied de nez.

ALAIN ROLLAT

Lire également la chronique de Daniel Schneidermann en page 25.

Pronostic incertain

C'est la première fois que le président de la République donne une indication chiffrée concernant l'un des principaux paramètres biologiques qui permettent de juger de l'évolution de son cancer de la prostate. M. Mitterrand confirme les termes de son dernier bulletin de santé selon lesquels le dosage du PSA (*prostatic specific antigen*) a *« diminué après l'intervention »*, mais *« est encore supérieur à la normale »* (*le Monde* du 18 décembre). Il précise que son taux sanguin de PSA est actuellement de 25 microgrammes par litre et qu'il était, avant l'intervention chirurgicale qu'il a subie le 11 septembre dernier, de 75 microgrammes par litre.

Ces précisions ne permettent pas, dans l'immédiat, de formuler un pronostic et de prédire quelle sera l'évolution du cancer de la prostate dont souffre le président de la République. Tout au plus peut-on remarquer que l'idéal aurait été que son taux de PSA retombe aux alentours de zéro, dans une zone comprise entre 0,9 et 1,5 microgrammes par litre.

Dans l'entourage médical du président de la République, on espère que le taux de PSA va continuer à baisser, en particulier après la prochaine prise de son traitement hormonal dans quelques jours. On estime qu'il convient d'attendre *« encore deux ou trois mois »* avant de juger de l'évolutivité du cancer de M. Mitterrand. Même si l'on convient que les suites *« auraient pu être meilleures »*, on ajoute que *« l'on n'est pas en retard »* et qu'il se peut très bien que, dans un délai assez rapproché, le taux de PSA parvienne à se normaliser.

Le traitement suivi par le président de la République consiste actuellement en l'administration d'agonistes de la LH-RH et d'antiandrogènes.

F. N.

La préparation

Laborieuse coordination entre M. Fabius et M. Bérégovoy

Comment la majorité sortante doit-elle faire campagne pour les élections législatives ? M. Laurent Fabius s'en est entretenu, le 5 janvier, avec M. Pierre Bérégovoy, qu'il doit revoir dans les prochains jours, afin de répartir les rôles entre le premier ministre et le premier secrétaire du PS. M. Bérégovoy *« sera le coordinateur »* du comité de l'Alliance des Français pour le progrès, dont le PS sera *« la force centrale »*, a expliqué M. Fabius, mercredi 6 janvier, au journal du soir de France 2. Il a précisé que le premier ministre et lui-même mèneront la campagne *« côte à côte, au coude à coude »*.

M. Bérégovoy devrait participer, le 10 janvier, à la réunion des premiers secrétaires de section socialistes qui est, après celle des candidats les 12 et 13 décembre dernier, l'un des temps forts du lancement de la campagne du PS. Il pourrait faire aux socialistes la bonne manière d'annoncer là la mise en place de l'Alliance des Français pour le progrès (ADFP). La composition du comité de direction de cet organisme est épineuse, notamment pour ce qui est des membres du gouvernement qui en feraient partie. Les socialistes acceptent la présence de M. Bernard Kouchner, pour l'engagement politique qu'il représente, mais admettent mal celle de MM. Bernard Tapie ou Gilbert Baumet.

La réunion du bureau exécutif du PS, en fin d'après-midi – bureau exécutif transformé en « comité de campagne » par l'adjonction de responsables socialistes n'appartenant pas à l'instance dirigeante du parti, – avait été l'occasion pour certains d'exprimer leur inquiétude quant au rôle dévolu à la principale formation de la majorité. M. Lionel Jospin, rappelant qu'en 1988, déjà, M. François Mitterrand avait invité les Français à ne pas voter trop massivement pour le PS et qu'il avait nommé au gouvernement, en forte proportion, des personnalités extérieures au PS, a affirmé qu'*« il est temps de dire « non » à certaines choses »*.

M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, fabiusien apportant à M. Jospin, depuis quelques semaines, un appui remarqué, a souligné, lui aussi, que le PS ne doit accepter *« aucun compromis sur la maîtrise du dispositif de campagne »*. M. Pierre Mauroy a observé qu'à la différence d'autres phénomènes politiques, moins consistants et plus éphémères, le courant socialiste a une histoire qui ne s'arrêtera pas en mars prochain. M. Gérard Lindeperg, rocardien, numéro deux du PS, a affirmé qu'il serait *« absurde, injuste et dangereux »* de présenter ce parti comme un boulet pour M. François Mitterrand dans la perspective de la suite du septennat.

Plus tard, sur France 2, M. Fabius devait déclarer que M. Mitterrand *« n'oublie pas qu'il a été le premier secrétaire du parti »* et que, *« même si maintenant, normalement, étant président de la République, il a pris des distances, ses convictions sont restées les mêmes »*. *« Nous lui portons beaucoup d'affection et il sait qu'au Parlement nous sommes son premier soutien, j'allais dire le seul »*, a-t-il ajouté, en soulignant qu'*« il y a toujours une grande affection qui reste »* entre le président de la République et lui-même. *« Mais je suis le patron du PS,* a-t-il souligné, *le PS doit mener campagne : on y va ! »*

P. J.

□ **M. Chevènement refuse de participer à la direction de campagne du PS.** – M. Jean-Pierre Chevènement a décliné, mercredi 6 janvier, l'offre de M. Laurent Fabius de participer au bureau exécutif du Parti socialiste, transformé en « comité de campagne » pour les élections législatives de mars prochain. *« Il serait artificiel et peu digne vis-à-vis des citoyens de « faire comme si », en revenant siéger dans une instance dépourvue de capacité décisionnelle réelle, pour créer un simple « effet de communication »*, écrit le fondateur du Mouvement des citoyens dans une lettre au premier secrétaire du PS, en ajoutant que *« les valeurs de la gauche, celle de la République, seront mieux servies si chacun reste fidèle à lui-même »*.

Accord complet entre les Verts et Génération Ecologie

Après quelque vingt-huit heures d'une négociation serrée étalée sur trois jours, la commission nationale paritaire d'arbitrage des Verts et de Génération Ecologie a abouti à un accord complet, jeudi 7 janvier à 8 heures, en vue des élections législatives, un accord jugé inespéré par rapport aux anciennes querelles qui divisaient les écologistes. Seuls, deux petits départements, le Cantal et les Hautes-Alpes, où Génération Ecologie n'avait pas présenté de liste aux dernières élections régionales, échappent encore aux règles de la nouvelle entente des écologistes. Partout ailleurs, la commission a arrêté la répartition entre les deux mouvements de 547 circonscriptions métropolitaines : 278 pour les Verts, 269 pour Génération Ecologie.

Parmi les cent circonscriptions considérées comme sensibles, où les écologistes peuvent espérer être présents au second tour, les Verts conservent également un très léger avantage avec cinquante-trois circonscriptions. Génération Ecologie, de son côté, est mieux représentée en Ile-de-France, avec cinquante-six circonscriptions contre quarante-trois pour les Verts.

La négociation, qui a duré toute la nuit de mercredi à jeudi, a toutefois achoppé assez longtemps sur la circonscription de Saint-Nazaire où les Verts locaux espéraient repousser la candidature, dite d'ouverture, de M. Gilles Denigot, l'un des principaux responsables des dockers CGT, proposée par GE. L'accord est intervenu, en revanche, plus aisément qu'on ne l'attendait dans la onzième circonscription du Val-de-Marne où M. Alain Lipietz, l'économiste des Verts, a finalement été préféré à M. Patrice Hernu, l'un des fils de l'ancien ministre de la défense. En contrepartie, les Verts ont dû accepter de sacrifier l'un des leurs, M. André Pauquet, conseiller régional de Picardie, au profit de M. Lionel Stoléru dans la cinquième circonscription de l'Oise, où celui-ci avait été élu en 1988 comme candidat de la majorité présidentielle. Il n'est pas exclu cependant que M. Pauquet maintienne sa candidature face à l'ancien ministre de MM. Barre et Rocard contre l'avis de son propre mouvement.

Dans un souci d'unité, les deux délégations ont même accepté deux candidatures qui ne bénéficieront toutefois, pendant la campagne, que du soutien d'un seul mouvement. Il s'agit, dans l'Aude, de M. Jacques Doucet, conseiller régional Vert du Languedoc-Roussillon, qui avait apporté son soutien à M. Jacques Blanc (UDF-PR) pour la présidence de la région, et, à Lille, de M. Pierre Bellanger, président de la station de radio Skyrock et fils de M. Claude Bellanger, cofondateur du *Parisien libéré*, présenté par Génération Ecologie.

La liste des candidats doit désormais être soumise dès le prochain week-end au conseil national interrégional des Verts et mardi 12 janvier au bureau national de GE. D'ici là, on devrait aussi connaître la réponse des amis de M. Antoine Waechter au mouvement Action-Egalité de M. Harlem Désir. Mercredi, avant la reprise des négociations, M. Désir est, en effet, venu s'entretenir, au siège des Verts, une nouvelle fois avec M. Waechter, qui, à titre personnel, ne refuserait pas de réserver cinq circonscriptions sur le quota des Verts aux amis du fondateur de SOS-Racisme.

JEAN-LOUIS SAUX

□ **Aisne : annulation d'une élection cantonale d'Anizy-le-Château.** – Le tribunal administratif d'Amiens (Somme) a annulé l'élection au conseil général de l'Aisne de M. Counot (PS), maire de Pinon, acquise au second tour des cantonales de mars 1992 avec 59,52 % des suffrages exprimés. Ce jugement, qui, rendu le 4 décembre, n'a été communiqué à M. Counot que le 5 janvier, déclare ce dernier *« démissionnaire d'office »* avec impossibilité de se représenter à une élection pendant un an. Le tribunal a sanctionné M. Counot pour n'avoir pas communiqué le financement de sa campagne en temps utile.

M. Joxe prochain président de la Cour des comptes ?

« M. Pierre Joxe est un de mes amis depuis plus de trente ans, c'est un homme qui a la passion du service public », a déclaré M. Mitterrand pour expliquer que le ministre de la défense ne se représente pas aux législatives. Enarque, membre de la Cour des comptes, M. Joxe est toujours resté très attaché à son corps d'origine, se flattant d'être *« un magistrat de la République »*. Quand il quittera le gouvernement, n'étant plus parlementaire, il devrait réintégrer cette institution chargée de surveiller la bonne utilisation de l'argent public. Il pourra y être un conseiller parmi d'autres, ce qui lui permettrait de poursuivre une activité politique. Mais M. Arpaillange, ancien procureur général près la cour de cassation et ancien ministre de la justice, actuel premier président de la Cour des comptes, aura soixante-neuf ans le 13 mars 1993. Il devra donc abandonner cette fonction dont le choix du titulaire appartient au gouvernement et au président de la République. Il se pourrait qu'avant les législatives un conseil des ministres nomme M. Joxe premier président de la Cour des comptes.

Th. B.

En poste depuis presque sept ans

M. Genevois est remplacé par M. Schrameck au secrétariat général du Conseil constitutionnel

M. Bruno Genevois vient de quitter ses fonctions de secrétaire général du Conseil constitutionnel. Un décret du président de la République, publié au *Journal officiel* du mercredi 6 janvier, officialise ce départ et nomme, pour le remplacer, M. Olivier Schrameck, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Arrivé au Conseil constitutionnel dans la foulée de la nomination de M. Robert Badinter à sa présidence, au printemps de 1986, M. Bruno Genevois aura profondément marqué cette institution, même s'il ne prétendait être qu'un « technicien » au service des « politiques » chargés de dire le droit constitutionnel. Rarement, en effet, un haut fonctionnaire aura été aussi adapté à la fonction qui lui était confiée. Enarque, conseiller d'Etat, M. Genevois est non seulement un des meilleurs juristes de sa génération, mais probablement le meilleur connaisseur de la jurisprudence constitutionnelle. Grâce à lui les décisions du Conseil ont pris une forme juridique qui leur a permis d'acquérir une autorité difficilement constestatble.

Qualifié de « dixième membre » du Conseil constitutionnel par ceux qui jugent que les gardiens de la Constitution ont pris, ces dernières années, trop d'importance dans le fonctionnement des institutions, M. Genevois a su se faire apprécier par tous ceux qui ont eu à travailler avec lui. Mais après sept ans passés hors de sa maison d'origine (il fut directeur de la réglementation et du contentieux, puis des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur de juillet 1985 à avril 1986), M. Genevois a estimé qu'il était temps de retrouver l'autre aile du Palais-Royal. Ses qualités devraient lui permettre d'y acquérir, là aussi, un jour, un poste de responsabilité.

Th. B.

[Né le 27 février 1951 à Paris, M. Olivier Schrameck est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris. A sa sortie de l'ENA, il entre au Conseil d'Etat, où il est nommé, en juillet 1981, commissaire du gouvernement. De juin 1982 à juillet 1984, il est conseiller technique au cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Il est ensuite directeur du cabinet de M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat aux universités. Nommé directeur des enseignements supérieurs, il démissionne de ce poste en juillet 1986. En mai 1988, il devient directeur du cabinet de M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale. Il quitte cette fonction en mai 1991 pour retourner au Conseil d'Etat. Il est aussi professeur associé de droit public à l'Université de Paris-I.]

POLITIQUE

des élections législatives

M. Chirac place « l'exigence de solidarité » au centre de son projet

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

Au cours d'une réunion publique, mercredi 6 janvier à Saint-Étienne, M. Jacques Chirac a répondu une nouvelle fois aux propos du président de la République qui, lors de la présentation de ses vœux aux Français le 31 décembre, s'était posé en défenseur des acquis sociaux. Affirmant avoir été *« profondément choqué »* par ces propos, M. Chirac a affirmé : *« Lorsqu'on a cinq millions d'exclus au total, lorsqu'on a mis les comptes sociaux de l'Etat où ils sont, on ne fait pas de réflexion de cette nature. »* L'ancien premier ministre a estimé que le *« pouvoir actuel n'a pas su préserver une politique sociale généreuse attentive aux plus démunis »*. Dans le cadre du nouveau projet social que le RPR et l'UDF entendent mettre en œuvre au lendemain des prochaines élections législatives, M. Chirac s'est prononcé pour une *« retraite à la carte permettant à chaque Français de choisir plus librement l'âge auquel il cesse son activité professionnelle »*.

Il a précisé en outre que, *« contrairement à ce que certains voudraient faire croire, il n'entre pas dans les intentions* [de l'opposition actuelle] *de remplacer le système de retraite par répartition par des pensions financées par de l'épargne individuelle,* [mais] *de garantir la continuité du versement des pensions en complétant les retraites actuelles par une épargne volontaire, constituée grâce à de puissantes incitations fiscales »*.

Plaçant *« l'exigence de solidarité »* au centre de son projet, M. Chirac a assuré : *« Mon objectif n'est pas de restaurer une économie compétitive pour le bénéfice de je ne sais quelle minorité de privilégiés. »*

L'ancien premier ministre a épinglé le comportement de chefs d'entreprise qui n'ont, selon lui, *« qu'un critère de réussite : supprimer des emplois »*. *« Il est curieux de constater*, a-t-il poursuivi, *que les entreprises, notamment dans les services, continuent de donner la préférence au capital alors que le coût du travail par unité produite ne progresse plus et que les taux d'intérêt réels sont très élevés. »*

VINCENT CHARBONNIER

□ **M. Chirac est « le présidentiable le plus réformiste », selon un sondage.** – Selon un sondage publié par *le Nouvel Observateur* (daté 7-13 janvier), M. Jacques Chirac apparaît comme l'homme politique *« le plus capable de proposer des réformes »*. Avec 32 % d'avis en sa faveur, le président du RPR devance MM. Jacques Delors (26 %), Michel Rocard (16 %) et Valéry Giscard d'Estaing (14 %). Considéré comme le parti le plus réformateur, le RPR (31 %) se place devant les écologistes (17 %), l'UDF (16 %), le PS (11 %), le FN (8 %) et le PCF (5 %). Pour 68 % des Français, le bilan de la gauche en matière de réforme, depuis 1981, est négatif (26 % le jugent positif). Parmi les réformes sociales les plus positives, la retraite à soixante ans arrive en tête (43 %) suivie par le RMI (42 %), la cinquième semaine de congés payés (32 %), les trente-neuf heures (27 %), l'impôt sur les grandes fortunes (22 %) et les lois Auroux (15 %). Cette enquête a été réalisée les 18 et 19 décembre 1992.

□ **M. Devedjian (RPR) contre les « factieux ».** – M. Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, rappelle dans un entretien au *Nouvel Observateur* (daté 7-13 janvier) que *« la cohabitation est inscrite dans la loi »* et qu'*« aucun républicain ne peut se soustraire à l'application de la loi »*. *« Refuser son application, et même faire pression pour qu'elle ne s'applique pas, c'est se comporter en factieux »*, ajoute-t-il.

□ **M. Barrot souhaite « une clarification anticipée » en cas de cohabitation.** – M. Jacques Barrot a estimé, mercredi 6 janvier, qu'en cas de cohabitation *« la nouvelle majorité parlementaire pourra à un moment donné poser devant le pays une sorte de question de confiance, en mettant en cause le gouvernement désigné par le président de la République »*. *« La cohabitation n'est pas souhaitable, parce que c'est une incertitude institutionnalisée et que le pays a besoin de repères fixes, mais il n'y a pas de mécanisme absolu pour l'éviter.* (...) *Si le président de la République décide néanmoins de rester, de laisser la cohabitation se dérouler, la nouvelle majorité sera sans doute dans un premier temps obligée de s'y engager, mais rien ne l'empêchera de tout faire pour provoquer une clarification anticipée. »*

□ **M. de Villiers lance « Combat pour la France ».** – M. Philippe de Villiers, président de Combat pour les valeurs, a annoncé, jeudi 7 janvier sur Europe 1, la création d'une « coordination » intitulée « Combat pour la France », regroupant des parlementaires RPR, UDF et CDS afin de mener campagne pour *« réussir l'alternance »* et *« refuser la cohabitation »*. Le député (app. UDF) de Vendée, qui souhaite une élection présidentielle aussitôt après les législatives, a affimé que *« s'il y a une volonté manifestée par le peuple puis ensuite par les nouveaux élus pour dissuader tout premier ministrable d'y aller, le chef de l'Etat devra choisir entre partir ou consulter le peuple »*.

MM. Pasqua et Séguin font « activement » entendre leur différence

Les deux compères de Maastricht remettent la machine en route. En présentant leurs vœux à la presse, mercredi 6 janvier, à Paris, dans les locaux de leur association Demain, la France, MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin ont clairement annoncé qu'ils allaient continuer à faire entendre leur différence en participant *« activement »* à la campagne pour les élections législatives. *« On ne peut pas prétendre engager le redressement de la France sans la participation des Français »*, a assuré le président du groupe RPR du Sénat, tandis que le maire (RPR) d'Epinal souhaitait que la campagne soit *« l'occasion d'une grande réflexion nationale »* sur les moyens d'assurer l'avenir de la France. S'agit-il d'une manière de laisser entendre que les vingt réformes de base proposées par les amis de M. Jacques Chirac (*le Monde* daté 20 et 21 décembre 1992) ne répondent pas à ces deux préoccupations ?



« Tout le monde est pour le franc fort »

Les deux hommes se sont défendus de vouloir *« se lancer dans un débat interne au RPR »*, tout en souhaitant que le parti chiraquien revienne *« aux sources du gaullisme »*. Par avance, MM. Pasqua et Séguin ont récusé l'accusation de *« cacophonie »* au sein de l'opposition. M. Séguin a toutefois jugé utile de préciser : *« Mais je suis prêt à en accepter le risque s'il est le prix à payer pour un débat qui réponde à l'attente des Français et qui soit à la hauteur des enjeux. » « Le moment semble venu de définir de nouveaux objectifs pour la France et de nous interroger collectivement sur un certain nombre de questions-clés »*, a poursuivi le député des Vosges, en citant notamment l'indépendance et la souveraineté de la France, l'Europe, le rôle de la France dans le monde, l'égalité des chances, les nouvelles solidarités. Les vingt réformes du RPR étant toujours en toile de fond, l'ancien ministre des affaires sociales a mis les points sur les « i » : *« A ces questions, nous apportons des réponses que nous entendons défendre. C'est à partir des réponses à ces questions qu'un projet doit être élaboré pour le long terme pour la France. »*

Se penchant sur les remous monétaires, ils ont condamné *« le véritable procès en sorcellerie instruit contre ceux qui avaient dénoncé le niveau élevé des taux d'intérêt »*. Ce « vœu » s'adressait, cette fois, au ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin. *« Ce n'est pas ainsi qu'on nous fera taire »*, a prévenu M. Séguin. *« La spéculation n'est pas une cause mais toujours un révélateur. » « Tout le monde est pour le franc fort »*, à condition que le franc soit *« le reflet d'une économie dynamique et prospère »* et qu'il ne soit pas *« maintenu artificiellement avec des taux d'intérêt élevés »*, a déclaré M. Pasqua. Ajoutant que *« la dévaluation, c'est un moyen, pas une fin »*, le président du conseil général des Hauts-de-Seine a souligné que *« ceux qui condamnent le principe d'une dévaluation sont ceux qui n'ont pas hésité à y avoir recours à plusieurs reprises »*. Pour sa part, M. Séguin s'est félicité qu'*« aujourd'hui tout le monde en France fixe la baisse des taux d'intérêts comme un objectif prioritaire »*. *« La méthode importe peu, seul le résultat compte à nos yeux »*, a-t-il dit.

En veine de formules peu sucrées, M. Séguin a affirmé que *« les Français ne sont plus disposés à gober n'importe quoi »*, surtout dans le domaine social qui, selon lui, devra constituer une priorité du prochain gouvernement. Il est vrai que, pour le maire d'Epinal, *« il n'y a aucune vérité que les Français ne soient pas dignes d'entendre »*.

O. B.

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 6 janvier, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé par la présidence de la République.

• Conventions internationales

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant l'approbation d'un accord en matière domaniale entre le Vanuatu et la France et d'une convention conclue entre le Venezuela et la France en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu.

L'accord domanial signé avec le Vanuatu règle définitivement le contentieux qui existait entre les deux Etats en cette matière depuis l'indépendance du Vanuatu, en 1980.

La convention fiscale franco-vénézuélienne est conforme au modèle prévu en ce domaine par l'organisation de coopération et de développement économique.

• Décrets d'application des lois

Le premier ministre a présenté une communication sur les décrets d'application des lois.

Les mesures appliquées pour surmonter les difficultés de mise au point des décrets d'application des lois ont porté leurs fruits pour les lois adoptées entre 1988 et la session de printemps de 1991. Environ 90 % des décrets prévus ont été pris. Plus de 90 % des lois votées au cours de cette période sont intégralement entrées en vigueur.

Pour les lois votées au cours de la session d'automne de 1991 et de la session de printemps de 1992, environ 40 % des décrets nécessaires sont intervenus. Les deux tiers de ces lois sont intégralement entrées en vigueur.

La plus grande partie des décrets d'application qui doivent encore être publiés sont parvenus dans leur stade final d'élaboration. Le président de la République et le premier ministre ont demandé aux ministres de donner la priorité d'ici la fin de la législature à l'achèvement du travail nécessaire.

• L'entrée en vigueur du grand marché européen

Le ministre délégué aux affaires européennes a présenté une communication sur l'entrée en vigueur du grand marché européen.

1) L'objectif, fixé par l'Acte unique de 1985, de constituer un grand marché européen au 1er janvier 1993 est atteint.

Environ 95 % des actes communautaires nécessaires à la mise en place de ce marché sont en vigueur.

La libre circulation des marchandises est assurée. Les entreprises qui commercent avec des partenaires d'autres Etats de la Communauté n'ont plus à souscrire de déclaration douanière. Seuls quelques contrôles douaniers ont été maintenus pour certains produits sensibles en matière de défense nationale, de santé ou de patrimoine culturel et pour lutter contre la drogue.

La libre circulation des capitaux et la liberté des prestations de services sont garanties.

Les principes de la libre circulation des personnes ont été défnis. Leur mise en œuvre n'a pu cependant être assurée au 1er janvier 1993. Elle devrait intervenir, entre les neuf Etats signataires de la convention de Schengen, d'ici le milieu de l'année, lorsque tous ces Etats auront ratifié cette convention et auront réglé toutes les dispositions de sécurité nécessaires à sa bonne application et au réaménagement des aéroports.

2) Le grand marché européen est un atout pour notre économie.

Les entreprises françaises ont largement anticipé l'ouverture du marché unique. Elles ont investi dans les autres Etats membres pour acquérir une dimension mieux adaptée aux nouvelles conditions de la concurrence. Elles ont plus exporté en Europe, permettant à notre balance commerciale de se solder par un excédent égal à 24 milliards de francs pour les onze premiers mois de 1992.

Les particuliers ont bénéficié de plus de 40 milliards de francs d'allègements de taxe sur la valeur ajoutée, consécutifs à l'harmonisation des fiscalités indirectes. Ils disposent désormais d'un plus grand choix de biens et de services et peuvent tirer parti d'une concurrence accrue.

L'ouverture des marchés publics à la concurrence européenne dans tous les Etats membres donnera de nouvelles opportunités aux entreprises françaises.

La France, qui connaît l'inflation la plus faible et la croissance la meilleure parmi les cinq grands Etats européens, est en position de tirer encore mieux parti des perspectives offertes par le marché unique.

3) La France accordera la priorité au fonctionnement régulier et cohérent du marché unique.

Un important effort d'harmonisation communautaire des normes techniques a été réalisé. En France, les services chargés de veiller au contrôle du respect de ces normes doivent être encore renforcés.

Dans certains domaines, l'action de la Communauté reste insuffisante. Des efforts sont nécessaires dans les domaines de la politique industrielle, de la politique sociale et des relations commerciales avec l'extérieur. Le traité sur l'Union européenne offre de nouveaux instruments dans ces domaines ; la France veillera à leur utilisation et à leur développement.

Nominations militaires

Le général Charlot reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 6 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• **Gendarmerie.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Gérard Charlot, nommé commandant la circonscription de gendarmerie d'Ile-de-France.

• **Terre.** – Est nommé commandant supérieur des forces armées dans la zone sud de l'océan Indien, le général de brigade Bernard Messana.

• **Marine.** – Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jacques Lapoyade-Deschamps.

• **Air.** – Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jean-Jacques Brun ; général de brigade aérienne, les colonels Jean-Claude Sap et Raymond Toumelin.

• **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Jean-Paul Gillybœuf ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Jean-Claude Gaudillet.

Sont nommés : chargé de mission pour les technologies émergentes auprès du directeur des recherches, études et techniques, l'ingénieur général de première classe Michal Carayol ; chef du service des recherches à la direction des recherches, études et techniques, l'ingénieur général de deuxième classe Gérard La Rosa ; sous-directeur des établissements à la direction des missiles et de l'espace, l'ingénieur général de deuxième classe Jean-Yves Le Gac.

• **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général René Nicolle ; médecin général, le médecin chef Daniel Gautier, nommé médecin chef de l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce.

• **Service des essences.** – Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef de première classe Michel Lelaquet.

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F
Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du *Monde* au (1) 40-65-29-33

L'ANNÉE 1992 DANS LE MONDE

ÉTRANGER

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

JANVIER

1er. – ONU : M. Boutros Boutros-Ghali, ancien vice-premier ministre égyptien, prend ses fonctions de secrétaire général des Nations unies, succédant à M. Javier Perez de Cuellar.

2. – CEI : La liberté des prix entre en vigueur en Russie, en Ukraine et dans la majorité des Républiques de l'ex-URSS.

2. – PROCHE-ORIENT : M. Moshé Arens, ministre israélien de la défense, bannit douze activistes palestiniens des territoires occupés en représailles au meurtre d'un colon israélien survenu le 1er janvier dans la bande de Gaza. Le 6, le Conseil de sécurité de l'ONU vote la résolution 726 condamnant Israël pour cette expulsion.

2. – GÉORGIE : Un conseil militaire dirigé par M. Tenguiz Kitovani et M. Jaba Iosselina prend le pouvoir. Le président Zviad Gamsakhourdia, retranché à l'intérieur du Parlement de Tbilissi depuis le 22 décembre 1991, qui refuse de démissionner, s'enfuit le 6 en Arménie, puis rentre en Géorgie le 16.

11. – ALGÉRIE : Le premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali, et l'armée, qui refuse l'hypothèse d'une victoire du FIS au deuxième tour des élections législatives prévu pour le 16 janvier, prennent le pouvoir au cours d'un *« coup d'Etat à blanc »*. Le président Chadli Bendjedid est déposé. L'intérim du chef de l'Etat est assuré par le président du Conseil constitutionnel, M. Abdelmalek Benhabilès. Le 14, un Haut Comité d'Etat (HCE), présidé par M. Mohamed Boudiaf, exerce l'ensemble des pouvoirs.

22. – RUSSIE : Au Tatarstan, l'une des vingt Républiques autonomes qui composent la Fédération de Russie, les électeurs se prononcent par référendum pour la création d'un Etat souverain. Le 30, l'état d'urgence est proclamé dans les deux Républiques de Tchétchénie.

28. – DÉSARMEMENT : Le président américain, M. George Bush, annonce, dans son discours sur l'état de l'Union, des réductions de l'arsenal nucléaire américain, dont une partie à négocier avec l'ex-URSS, qui réagit favorablement à cette proposition.

FÉVRIER

1er. – ÉTATS-UNIS-CEI : M. Boris Eltsine effectue aux Etats-Unis son premier voyage en tant que président de la Fédération de Russie.

1er. – SALVADOR : *Le cessez-le-feu supervisé par l'ONU, dont l'accord a été signé le 31 décembre 1991 à New-York, entre en vigueur, mettant fin à douze ans de guerre civile.*

3. – PROCHE-ORIENT : Le gouvernement israélien autorise l'armée à tirer sur tout Palestinien détenteur d'armes dans les territoires occupés. Le 13, M. Yasser Arafat, devant la Commission des droits de l'homme de Genève, accuse Israël d'*« avoir établi pour les Palestiniens des camps de concentration comparables aux camps nazis »*.

3-4. – VENEZUELA : Une tentative de putsch déjouée par le président, M. Carlos Andres Perez Rodriguez, se termine par l'arrestation d'un millier de militaires.

4-8. – ALGÉRIE : Du 4 au 8, de violents affrontements ont lieu à Batna entre les forces de l'ordre et des manifestants intégristes. Le 9, un décret du Haut Comité d'Etat (HCE) institue l'état d'urgence pour un an sur l'ensemble du pays.

5-7. – FRANCE-RUSSIE : Le président russe, M. Boris Eltsine, effectue sa première visite d'Etat en France. Le 6, la France accorde 3,5 milliards de francs à la Russie. Le 7, les deux chefs d'Etat signent un traité qui se substitue à celui signé le 29 octobre 1990 par M. Mikhaïl Gorbatchev.

6. – CEI : Les ministres de l'ex-URSS réorganisent l'industrie de l'armement. Le 14, lors du sommet de la Communauté des Etats indépendants de Minsk, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la Moldavie s'accordent sur une défense conventionnelle « unifiée » souhaitée par la Russie.

11. – PAKISTAN : Des milliers de Pakistanais, partisans de l'indépendance du Cachemire, objet de conflits entre l'Inde et le Pakistan depuis le partage du Cachemire en deux entités, en 1949, entreprennent une marche vers la capitale de l'Azad-Kashmir qui est réprimée par les forces de l'ordre.

12. – ÉTATS-UNIS : Ouvrant la campagne présidentielle de novembre, M. George Bush annonce sa candidature à un deuxième mandat.

28. – CAMBODGE : Le Conseil de sécurité de l'ONU vote la résolution 945 décidant l'envoi de vingt-deux mille hommes pour rétablir la paix et créant l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC).

MARS

2. – PROCHE-ORIENT : Lors des négociations israélo-arabes à Washington, Israël présente un « document de travail » sur les territoires occupés qui est en retrait par rapport aux accords de Camp David de septembre 1978. Le 3, les Palestiniens proposent un projet de gouvernement autonome dans les territoires occupés, qui est rejeté, le 4, par Israël. Le 17, Israël choisit de renoncer aux garanties bancaires américaines à un prêt de 10 milliards de dollars plutôt que d'arrêter la colonisation dans les territoires occupés.

2. – MOLDAVIE : L'état d'urgence est proclamé dans la région de Doubossary, après que la République russophone du Dniestr, autoproclamée indépendante de la Moldavie roumanophone, le 1er décembre 1991, eut été le théâtre de violents affrontements.

2. – CEI : Huit Républiques sont admises comme nouveaux membres de l'Organisation des Nations unies, qui compte désormais 175 pays. Le 12, l'Ukraine interrompt le transfert de ses armes nucléaires vers la Russie. Le 16, M. Boris Eltsine signe un décret créant un ministère de la défense de la Fédération de Russie, dont il prend provisoirement la direction.

4. – ALGÉRIE : Le FIS (Front islamique du salut) est dissous par le tribunal administratif d'Alger.

6. – AZERBAIDJAN : Le président de l'Azerbaïdjan, M. Ayaz Moutalibov, accusé de faiblesse dans le conflit et de soumission à Moscou, présente sa démission. M. Iacoub Mamedov lui succède.

10. – GÉORGIE : M. Edouard Chevardnadze, ancien ministre soviétique des affaires étrangères, est élu, le 10, président du nouveau Conseil d'Etat, instance suprême de Géorgie.

17. – AFRIQUE DU SUD : Le succès massif du « oui » (68,7 % des 3,29 millions d'électeurs blancs) au référendum sur la politique de réformes, demandé par le président Frederik De Klerk, ouvre la voie à l'accélération de la politique de partage du pouvoir entre les Blancs et les Noirs.

20. – CHINE : A l'issue des débats de l'Assemblée nationale populaire, les réformistes favorables aux propositions économiques de Deng Xiao Ping prennent le dessus sur les conservateurs.

22. – ALBANIE : Créé le 12 décembre 1991, le Parti démocratique albanais de M. Sali Berisha (opposition) remporte les secondes élections générales libres depuis le 31 mars 1991, mettant fin au régime communiste en place depuis 1946.

AVRIL

5. – ALLEMAGNE : Lors des élections régionales du Bade-Wurtemberg et du Schleswig-Hostein, le parti du chancelier Helmut Kohl, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et le Parti social-démocrate essuient un revers sévère au profit de l'extrême droite, qui reccueille 10,9 % des suffrages dans le Bade-Wurtemberg, où la CDU ne dispose plus que de 64 des 136 sièges.

5. – PÉROU : Dénonçant *« l'absence de démocratie formelle »*, le président, Alberto Fujimori, soutenu par l'armée, réalise un coup d'Etat civil, dissout le Parlement et suspend les garanties constitutionnelles.

7. – M. YASSER ARAFAT, président de l'OLP, sort indemne d'un accident d'avion dans le désert libyen.

9. – GRANDE-BRETAGNE : Aux élections législatives, les conservateurs de M. John Major obtiennent, contre toute attente, une nette victoire avec 41,85 % des voix contre 34,16 % aux travaillistes, et gardent la majorité absolue à la Chambre des communes. Le 13, tirant les leçons du vote, M. Neil Kinnock présente sa démission de la présidence du Parti travailliste (Labour).

15. – RUSSIE : Le Parlement remet en cause la politique économique de l'équipe gouvernementale ; M. Egor Gaïdar évite une crise politique en proposant un nouveau programme qui est accepté, le 16, par le Congrès des députés. Le 17, les députés adoptent le nom de *« Fédération de Russie »* pour la République.

16. – AFGHANISTAN : La démission du président, M. Mohamed Najibullah, qui affronte l'opposition islamiste depuis le départ des troupes soviétiques, et la perte du contrôle des principales villes de province par les communistes sonnent la fin du régime. Le 19, le général pashtoun Abdul Rahim Hatif, ancien vice-président de M. Najibullah, est nommé président de la République, mais, le 28, il est remplacé par M. Sibgatullah Modjadeddi, un dignitaire religieux nommé par les moudjahidins.

22. – ALGÉRIE : Le Conseil consultatif national, appelé à jouer le rôle de Parlement, en l'absence de ce dernier, est mis en place par le Haut Comité d'Etat (HCE).

27. – ALLEMAGNE : Pour la première fois depuis 1974, les services publics se mettent en grève. Les syndicats réclament une augmentation salariale de 5,4 % contre les 4,8 % proposés par les employeurs. Le même jour, M. Hans Dietrich Genscher, ministre allemand des affaires étrangères depuis 1974, annonce sa démission pour le 17 mai. Son successeur, M. Klaus Kinkel, est désigné le 28.

27. – FMI-CEI : L'entrée de quatorze des quinze ex-Républiques soviétiques au Fonds monétaire international (FMI) est approuvée par le conseil des gouverneurs du Fonds. Le même jour, treize de ces Républiques font leur entrée à la Banque mondiale. Le groupe des sept pays industrialisés (G7) réuni à Washington approuve un programme d'aide à la CEI, dont 24 milliards de dollars pour la Russie.

29. – ÉTATS-UNIS : A la suite de l'acquittement par douze jurés blancs ou asiatiques de quatre policiers blancs qui avaient frappé en mars 1991 un automobiliste noir, M. Rodney King, coupable d'excès de vitesse, de violentes émeutes éclatent à Los Angeles et entraînent la mort de 59 personnes, 2 300 blessés et près de 785 millions de dollars de dégâts.

▶

La guerre en Bosnie-Herzégovine

JANVIER

15. – Alors que la Serbie prône la création d'une « mini-Yougoslavie » réunissant le Monténégro, les Serbes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine, la CEE reconnaît l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, proclamée le 25 juin 1991. L'acte entérinant la fin officielle de la Fédération yougoslave est signé à Zagreb le même jour ; mais la guerre civile ravage toujours l'ex-Yougoslavie.

FEVRIER

3. – En Croatie, où depuis six mois les trois enclaves à fort peuplement serbe (Krajina, Slavonie orientale, Slavonie occidentale), sont l'un des enjeux de la guerre qui dure depuis six mois, le président M. Franjo Tudjman accepte *« inconditionnellement »* le plan de paix de l'ONU.

1. – Belgrade et Zagreb acceptent la proposition de M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, d'envoyer dix mille « casques bleus » dans les trois enclaves serbes de Croatie.

1. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 743 autorisant l'envoi d'une force de quatorze mille « casques bleus ». (FORPRONU), dans les trois régions de Croatie.

MARS

29 février et 1er mars. – Des référendums sur l'indépendance ont lieu simultanément en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro. Alors qu'en Bosnie, 62,78 % des électeurs se prononcent en faveur de l'indépendance, le Monténégro vote en majorité pour le maintien de cette République dans un Etat yougoslave.

AVRIL

6. – Les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis à Luxembourg, reconnaissent l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine mais, face à l'opposition de la Grèce, reportent leur décision sur la Macédoine.

7. – Les Etats-Unis reconnaissent la Slovénie, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine.

8. – L'état d'urgence est instauré en Bosnie-Herzégovine. Les milices serbes attaquent quotidiennement les forces croates et musulmanes et resserrent leur étau sur Sarajevo, encerclée depuis avril.

27. – La Serbie et le Monténégro proclament la République fédérale de Yougoslavie. Cette « troisième Yougoslavie » est boycottée par la communauté internationale.

MAI

6. – Les représentants serbes et croates de la Bosnie-Herzégovine concluent à Graz (Autriche), un accord sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine.

13. – Un cessez-le-feu décrété par les forces serbes de Bosnie-Herzégovine reste lettre morte et de violents combats se poursuivent à Sarajevo.

15. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 752 exigeant l'arrêt des combats en Bosnie-Herzégovine et le retrait des troupes ex-yougoslaves et croates de la Bosnie-Herzégovine.

16-17. – Un accord sur un projet de confédération musulmano-croate est conclu à Split (Croatie), entre le Musulman Irfan Ajanovic et le Croate Miljenko Brkic.

22. – La Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Slovénie sont admises aux Nations unies.

29. – Les forces serbes déclenchent de violents bombardements contre Sarajevo (Bosnie) et Dubrovnik (Croatie).

30. – Le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la résolution 757 imposant un triple embargo commercial, pétrolier et aérien à la Serbie et au Monténégro.

JUIN

2. – Dans un rapport sur le conflit bosniaque, M. Boutros-Ghali met en cause tant le rôle des forces serbes que celui de l'armée croate.

4. – Les résultats officiels des élections législatives du 31 mai, dans la *« nouvelle Yougoslavie »*, donnent la victoire au Parti socialiste (ex-communiste) de Serbie du président Slobodan Milosevic, qui obtient 73 sièges sur 138.

8. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte à l'unanimité la résolution 758 sur le déploiement de plus d'un millier de « casques bleus » pour la protection de l'aéroport de Sarajevo en vue de l'acheminement de l'aide humanitaire.

15. – L'écrivain serbe M. Dobrica Cosic est élu président de la nouvelle Yougoslavie, réduite à la Serbie et au Monténégro.

28. – M. François Mitterrand, accompagné de M. Bernard Kouchner, effectue un voyage surprise à Sarajevo pour manifester sa solidarité à la population civile et tenter d'obtenir la réouverture de l'aéroport.

29. – Les premiers avions humanitaires se posent sur l'aéroport de Sarajevo.

JUILLET

2. – M. Milan Panic, homme d'affaires serbe naturalisé américain, est nommé premier ministre de la nouvelle Yougoslavie.

11-12. – Les forces serbes déclenchent une vaste offensive contre plusieurs villes stratégiques, dont Goradzé, ville à majorité musulmane, assiégée depuis le 12 avril.

17. – Un accord de cessez-le-feu est signé à Londres sous l'égide de lord Carrington, président de la Conférence européenne sur la Yougoslavie, entre des représentants des communautés serbe, musulmane et croate de Bosnie. Cette trêve, comme les autres, restera lettre morte.



TOM STODDART/KATZ PICTURES/REA

A Sarajevo.

AOUT

2. – M. Franjo Tudjman est réélu président de la Croatie avec 56,7 % des suffrages, lors des premières élections présidentielles et législatives organisées depuis l'indépendance de la Croatie.

3. – Le département d'Etat américain confirme les révélations faites, le 2, par le quotidien new-yorkais *Newsday* sur l'existence de *« camps de détention »* de civils, en Bosnie, établis par les Serbes, notamment à Omarska et Brcko.

4. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une *« déclaration par consensus »* demandant l'accès aux camps pour la Croix-Rouge et pour les autres organisations internationales.

13. – La Serbie reconnaît officiellement la Slovénie.

13. – M. François Mitterrand rappelle qu'il n'y a d'action possible pour la France que dans le cadre des Nations unies et conclut : *« Ajouter la guerre à la guerre ne résoudra rien. »*

13. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte les résolutions 770 et 771. La première prévoit la protection militaire de l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine et autorise implicitement l'emploi de la force. L'autre exige l'accès aux centres de détention et condamne la pratique de *« l'épuration ethnique »*.

14. – La France annonce qu'elle est disposée à envoyer 1 100 hommes supplémentaires en Bosnie dans le cadre de la FORPRONU. Elle est suivie le 18 par la Grande-Bretagne.

26-27. – La conférence internationale de paix sur l'ex-Yougoslavie se tient à Londres, lord Carrington, président de cette conférence depuis sa création par les Douze en septembre 1991, présente sa démission. Il est remplacé par lord David Owen.

SEPTEMBRE

3. – Un avion italien transportant de l'aide humanitaire à Sarajevo est abattu par un missile, les vols humanitaires vers la capitale bosniaque sont aussitôt interrompus.

4-5. – Le Parlement de la nouvelle Yougoslavie rejette la motion de censure déposée le 31 août par les députés socialistes de M. Milosevic et les ultranationalistes de Vojslav Seselj contre M. Milan Panic accusé de brader les intérêts de la Serbie lors de la conférence internationale de Londres.

14. – Le Conseil de sécurité adopte la résolution 776, autorisant l'envoi de forces supplémentaires de l'ONU pour protéger les convois humanitaires.

22. – L'Assemblée générale des Nations unies exclut la *« nouvelle Yougoslavie »* (RFY) de ses rangs.

30. – A Genève, le président croate, M. Franjo Tudjman, et son homologue yougoslave, M. Dobrica Cosic, s'engagent à accélérer la normalisation entre leurs deux pays.

OCTOBRE

6. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 780 instituant une commission d'enquête sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie.

9. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 781 qui interdit aux avions militaires serbes l'espace aérien bosniaque.

15. – Les « casques bleus » commencent à se déployer en Bosnie, sous le commandement du général français, M. Philippe Morillon, nommé le 30 septembre à la tête de la FORPRONU.

19. – Le président bosniaque M. Alija Izetbegovic et son homologue yougoslave M. Dobrica Cosic, publient une déclaration commune pour demander l'arrêt du *« nettoyage ethnique »*.

23. – Pour la première fois depuis le début des hostilités, les responsables militaires des trois communautés en guerre (Musulmans, Serbes et Croates) se réunissent à Sarajevo sous l'égide de l'ONU.

29. – La ville de Jajce, bastion musulman tombe aux mains des forces serbes, ce qui provoque l'exode de milliers de réfugiés.

NOVEMBRE

8. – Le leader serbe de Bosnie, le docteur Rodovan Karadzic, en position de force sur le terrain, où ses milices contrôlent plus de 70 % de la Bosnie-Herzégovine, expose son plan de paix.

10. – La Croix-Rouge bosniaque évacue des milliers d'habitants de Sarajevo.

16. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 787 renforçant les sanctions imposées à la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) depuis le 31 mai.

DÉCEMBRE

6. – En Slovénie, lors des élections législatives, les partis centristes l'emportent. Le même jour, M. Milan Kucan est réélu à la tête de l'Etat.

11. – Le Conseil de sécurité de l'ONU décide le déploiement préventif de « casques bleus » en Macédoine pour éviter une extension du conflit à cette République peuplée d'une forte minorité d'Albanais.

12. – A l'issue du sommet européen d'Edimbourg, les Douze souhaitent un renforcement de la résolution 786 du 9 octobre, interdisant le survol militaire du territoire bosniaque.

18. – Le Conseil de sécurité adopte la résolution 798 exigeant la fermeture des camps de prisonniers en Bosnie-Herzégovine.

20. – M. Slobodan Milosevic, président de Serbie depuis 1987, est réélu avec 56,32 % des voix contre 34,02 % à M. Milan Panic, premier ministre fédéral, à l'issue d'un scrutin entaché d'irrégularités. La victoire du président serbe sortant, principal responsable de la guerre aux yeux des Occidentaux, relance le débat sur une éventuelle intervention militaire internationale, mais les Occidentaux divergent sur les moyens à mettre en œuvre pour obliger l'aviation serbe à respecter la zone d'exclusion aérienne. Le même jour, les élections législatives permettent l'entrée en force des ultranationalistes au Parlement aux côtés des partisans de M. Milosevic.

29. – Le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic est renversé par une motion de censure des députés socialistes (ex-communistes) de M. Milosevic et ultranationalistes des deux chambres du Parlement fédéral, qui l'accusent d'avoir bradé les intérêts serbes.

31. – M. François Mitterrand réaffirme qu'une action militaire ne peut être envisagée que dans le cadre d'un engagement américano-européen et sous la responsabilité de l'ONU.

ÉTRANGER

▶29. – **SIERRA-LEONE** : Une junte militaire, dirigée par le capitaine M. Valentin Strasser, prend le pouvoir. Le 30, le président Joseph Momoh s'enfuit en Guinée.

MAI

2. – **CEE-AELE** : Réunis à Porto (Portugal), les ministres des affaires étrangères de la CEE et des sept pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange) signent le traité qui donnera naissance, après ratification par les gouvernements concernés, à l'EEE (Espace économique européen).

5. – **ETATS-UNIS** : Alors que le couvre-feu est levé, le bilan définitif des émeutes de Los Angeles qui se sont déroulées du 29 avril au 3 mai, est publié : il s'élève à 59 morts, 2300 blessés et près de 785 millions de dollars de dégâts.

14. – **AZERBAÏDJAN** : Le Parlement rétablit dans ses fonctions l'ancien président de la République, M. Ayaz Moutalibov, chassé du pouvoir le 6 mars 1992. Le 16, il est destitué par l'opposition nationaliste qui annule l'État d'urgence et constitue un gouvernement d'urgence.

14-17. – **THAÏLANDE** : Des manifestations hostiles à la nomination du premier ministre, le général Suchinda Krapayoon, non élu par le peuple, tournent à l'émeute. Le 18, l'état d'urgence est proclamé. Le 21, le roi Bhumibol apaise la crise. Le 24, le général Krapayoon présente sa démission.

21-22. – **FRANCE-ALLEMAGNE** : A l'issue du cinquante-neuvième sommet franco-allemand, à La Rochelle, M. François Mitterrand et M. Helmut Kohl entérinent la création d'un corps d'armée franco-allemand de 35 000 à 45 000 hommes, destiné au renforcement de l'Alliance atlantique et opérationnel en 1995.

23. – **ITALIE** : Le juge anti-Mafia M. Giovanni Falcone, est assassiné à Palerme. Le 25, M. Oscar Luigi Scalfaro, démocrate chrétien, est élu président de la République en remplacement de M. Francisco Cossiga. Le 29, le gouvernement renforce la législation anti-Mafia.

24. – **AUTRICHE** : Le candidat du Parti populiste conservateur, (OeVP), M. Thomas Klestil, est élu président de la République.

JUIN

3-14. – **SOMMET DE LA TERRE** : La Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) se tient à Rio-de-Janeiro, où les pays 175 pays participants adoptent cinq textes sur l'environnement.

10. – **RUSSIE** : Le président M. Boris Eltsine annonce la prochaine création de frontières d'Etat de la Russie entre l'Azerbaïdjan et les Etats baltes. Le 24, les présidents Boris Eltsine et Edouard Chevardnadze concluent un accord, près de Sotchi (mer Noire), visant à régler le conflit entre les Géorgiens et les Ossètes.

15. – **JAPON** : Le Parlement adopte la loi dite « Opérations de maintien de paix », permettant l'envoi de militaires nippons à l'étranger et remettant en cause l'article 9 de la Constitution de 1947 portant sur la défense, destiné à empêcher la résurgence du militarisme japonais.

16-17. – **ETATS-UNIS-CEI** : Le sommet américano-russe de Washington entre M. George Bush et M. Boris Eltsine s'achève par la signature d'une *« charte de coopération et d'amitié »*. Le 16, les deux présidents se mettent d'accord pour réduire des deux tiers leurs armements nucléaires stratégiques respectifs.

19-20. – **TCHÉCOSLOVAQUIE** : Le dirigeant tchèque M. Vaclav Klaus et son homologue slovaque M. Vladimir Meciar s'accordent sur la partition de la Tchécoslovaquie en deux Etats indépendants mais se prononcent pour la formation d'un gouvernement fédéral restreint qui assurera la continuité de l'Etat jusqu'à la scission du pays prévue pour le 1er janvier 1993.

23. – **ISRAËL** : En remportant 44 des 120 sièges à pourvoir le Parti travailliste de M. Itzhak Rabin sort vainqueur des élections législatives. Après avoir déclaré, le 24, *« notre priorié, c'est la paix »*, M. Rabin s'engage à proposer des élections libres aux Palestiniens des territoires occupés.

23. – **RUSSIE-UKRAINE** : Les présidents russe et ukrainien, M. Boris Eltsine et M. Leonid Kravtchouk signent à Dagomys (mer Noire) un accord *« interétatique »* de coopération politique et économique qui prévoit les bases d'un futur partage, au détriment de la CEI, de la flotte de la mer Noire.

25-26. – **MER NOIRE** : Au sommet d'Istanbul, onze présidents, dont six de l'ex-URSS, créent une zone de Coopération économique de la mer Noire (CEN) qui consacre le rôle de la Turquie dans la région.

29. – **ALGÉRIE** : Le président M. Mohamed Boudiaf, nommé à la tête du Haut Comité d'Etat (HCE) depuis le 14 janvier, est assassiné à Annaba.

30. – **DÉSARMEMENT** : Les vingt-neuf pays participant aux négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel (l'OTAN et les pays de l'ancien pacte de Varsovie, dont sept Républiques ex-soviétiques) concluent un accord sur la limitation des effectifs des armées terrestres et aériennes qui permettra l'entrée en vigueur du traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE), paraphé à Paris en novembre 1990.

30. – **PHILIPPINES** : Le général Fidel Ramos, élu à la présidence le 11 mai, succède à Mme Corazon Aquino au pouvoir depuis 1986.

JUILLET

4. – **ALGÉRIE** : M. Ali Kafi est élu président du Haut Comité d'Etat (HCE), où il succède à M. Mohamed Boudiaf. Le HCE accepte la démission du premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali et charge M. Belaïd Abdesslam, ancien ministre de M. Houari Boumediene de former un nouveau gouvernement.

6-8. – **PAYS INDUSTRIALISÉS** : Le sommet économique annuel des sept grands pays industrialisés du G7 se tient à Munich. M. Boris Eltsine accepte l'allègement de la dette extérieure de l'ex-URSS par le FMI.

9-10. – **CSCE** : Le sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) se réunit à Helsinki.

13-16. – **ETATS-UNIS** : Les démocrates tiennent leur convention à New-York. Le 15, M. Bill Clinton est investi. Le 16, M. Ross Perot, candidat indépendant, se retire de la course à la Maison Blanche.

15. – **ALGÉRIE** : Le tribunal militaire de Blida prononce un verdict relativement clément dans le procès des sept dirigeants du FIS (Front islamique du salut). MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, sont condamnés à douze ans de réclusion.

17. – **TCHÉCOSLOVAQUIE** : La Slovaquie proclame sa souveraineté, consacrant ainsi le processus de partition décidé le 20 juin. Le même jour, M. Vaclav Havel, au pouvoir depuis 1989, annonce sa démission de la présidence tchécoslovaque, qui devient effective le 20. Dans la nuit du 22 au 23, les premiers ministres tchèque et slovaque, M. Vaclav Klaus et M. Vladimir Meciar, concluent un accord politique sur les principes de la partition du pays.

19. – **ITALIE** : Le juge M. Paolo Borsellino est tué à Palerme au cours d'un attentat à la voiture piégée.

29. – **ALLEMAGNE** : M. Erich Honecker, ancien chef du parti et de l'Etat est-allemand, réfugié à Moscou depuis mars 1991, est renvoyé à Berlin, où il est aussitôt écroué. Il sera jugé pour sa responsabilité dans la mort de fugitifs qui tentaient de franchir le mur de Berlin.

29. – **MADAGASCAR** : Une tentative de coup d'Etat, menée par un groupe de civils armés, échoue.

AOUT

3. – **RUSSIE-UKRAINE** : Les présidents russe et ukrainien, M. Boris Eltsine et M. Leonid Kravtchouk concluent, à Moukhalatka (Crimée), un accord sur la flotte de la mer Noire, prévoyant, entre autres, sa gestion commune jusqu'en 1995.

5. – **PROCHE-ORIENT** : Israël suspend la colonisation *« privée »* en Cisjordanie et à Gaza. Le 11, M. George Bush, à l'issue de ses entretiens avec M. Itzhak Rabin, premier ministre israélien, en voyage aux Etats-Unis, annonce l'octroi de la garantie du gouvernement américain à l'emprunt de 10 milliards de dollars par lequel Israël compte financer l'installation d'immigrants juifs de l'ex-URSS.

9. – **XXIIe JEUX OLYMPIQUES DE BARCELONE** commencés le 25 juillet s'achèvent le 9 août. Au palmarès des huit cent douze médailles, la CEI arrive en première position avec cent douze. La France, en neuvième position, obtient vingt-neuf médailles, dont huit en or.

10. – **EQUATEUR** : Le nouveau président, M. Sixto Duran Ballen, conservateur, élu le 5 juillet, succède à M. Rodrigo Borja.

11-12. – **LIBRE-ÉCHANGE** : Les Etats-Unis, le Canada et le Mexique concluent à Washington l'Accord de libre-change nord-américain (ALENA), qui, une fois ratifié, abolira les barrières douanières entre ces trois pays.

14. – **GÉORGIE** : Les forces gouvernementales géorgiennes interviennent militairement en Abkhazie, république autonome de Géorgie sur la mer Noire. Les séparatistes abkhazes, soutenus par des volontaires du Caucase du Nord et par le président tchétchène Djokhar Doudaev, ont proclamé la *« souveraineté »* de leur République en juillet.

14. – **AFRIQUE DU SUD** : Un massacre a lieu dans un ghetto noir de Johannesburg. En deux ans, le bilan des morts pour cause de violences raciales s'élève à 6 229 morts. Le 17 juin, les massacres dans le ghetto noir de Boitapong avaient entraîné la mort de 45 personnes.

21. – **FINANCES MONDIALES** : Malgré les interventions préalables, de plusieurs banques centrales, le dollar frôle son plus bas cours historique contre le deutschemark.

22-23. – **ALLEMAGNE** : Les violences perpétrées par des extrémistes de droite contre des foyers de demandeurs d'asile à Rostock (ex-RDA), se poursuivent pendant cinq nuits consécutives et s'étendent à d'autres villes du pays. Le 29 et le 30, à Rostck, quinze mille manifestants dénoncent le racisme et les violences xérophobes.

24. – **PROCHE-ORIENT** : Pour la première fois Iraël admet la validité de la résdution 242 de l'ONU en ce qu concerne le Golan, conquis sur les forces syriennes en juin 167.

27. – **IRAK** : Un zone d'exlusion aérienne est iposée par les Etats-Unis, la Grane-Bretagne et la France à l'Iral au sud du 32e parallèle pour protéger les populations chiites d cette région, soumises à la répresson du régime du président Saddan Hussein.

SEPTEMBRE

7. – **AFRIQUE DU SUD-BANTOUSTANS** : Les fores de l'ordre du Ciskei, bantousta « indépendant », répriment violemment (28 morts) une manifstation organisée par l'ANC (Conrès national africain), opposé au « statut » des bantoustans.

8. – **LIBAN** : A l'isue des élections législatives, le nuveau Parlement, dont sont absents les « ténors » du cam chrétien, compte parmi ses membres, pour la première fois, des éputés intégristes musulmans.

10. – **PROCHEORIENT** : M. Itzhak Rabin déclre qu'Israël est disposé à négocierun *« retrait limité »* du Golan conquis sur la Syrie en 1967 et anneé en 1981, en échange d'une *« paixtotale avec la Syrie »*. M. Shimon Pérès, ministre israélien des affairesétrangères, en visite officielle à Pars du 9 au 11, déclare qu'*« Israël m pas seulement changé de gouvrnement, mais de politique »*.

12. – **PÉROU** : Le chf du Sentier lumineux, AbimaëlGuzman, est arrêté à Lima. Le fodateur, en 1970, du Parti communiste du Pérou (PCP), maoïste-léniniste, est considéré responsable d milliers d'assassinats dans le pays

23. – **VIETNAM** : Le gnéral Lê Duc Anh, numéro deux du PCV, candidat unique, est élu président.

26. – **COMORES** : Ue tentative de coup d'Etat militaire conduite par les fils de l'ancien président, M. Ahmed Abdallah, assassiné en novembre 1990 visant à renverser le présiden Saïd Mohamed Djohar, échoue.

30. – **TURQUIE** : A la suite de combats entre séparatisteskurdes et forces gouvernementales dans le sud-est anatolien, le premierministre turc Suleyman Demirel affirme qu'il n'y a pas de *« solutionpolitique »* au séparatisme kurde.

29. – **ANGOLA** : Les premières élections libres législatives etprésidentielle se déroulent du 29 au 30. Le président, M. José Eduardo Dos Santos, du MPLA (Mouvement pour la libération de l'Angola), affronte M. Jonas Savimbi, de l'UNITA (Union pour l'indépendance totale de l'Angola).



TOMAS MUSCIONICO/CONTACT PRESS IMAGES

Bill Clinton, élu quarante-septième président des États-Unis, et Al Gore, son vice-président.

La construction européenne et la ...ification

JANVIER

10. – M. François Mitterrand annonce que le Parlement sera saisi des accords de Maastricht sur l'union politique et économique, avant leur ratification, soit par le Congrès, soit par référendum.

FÉVRIER

7. – Les ministres des affaires étrangères et des finances des Douze signent à Maastricht (Pays-Bas), le traité de Maastricht, qui, prenant acte de l'accord conclu les 9 et 10 décembre 1991 entre les chefs d'Etat et de gouvernement lors du conseil européen, institue l'Union européenne politique, économique et monétaire.

MARS

11. – Le président François Mitterrand saisit le Conseil constitutionnel sur la compatibilité du traité de Maastricht à la Constitution.

18. – Un panel, instance d'arbitrage du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), condamne la politique de soutien de la CEE à ses producteurs d'oléagineux. Le différend agricole qui a opposé les Etats-Unis et la CEE empêche la conclusion d'accords commerciaux sur les autres volets dans le cadre des négociations multilatérales du GATT, engagées depuis 1986 à Punta-del-Este (Uruguay).

AVRIL

9. – En France, le Conseil constitutionnel juge que *« l'autorisation de ratifier le traité* [de Maastricht] *ne peut intervenir qu'après révision de la Constitution »*.

MAI

20. – Au comité central du PCF, les « refondateurs » s'opposent à la démarche de la direction du parti et au *« non résolu »* exprimé par M. Georges Marchais au traité de Maastricht.

21. – Les ministres de l'agriculture de la CEE concluent à Bruxelles un accord réformant la PAC (politique agricole commune).

26. – Les groupes RPR, UDF et UDC décident de déposer à l'Assemblée nationale une motion de censure sur la PAC, qui est débattue le 1er juin à l'Assemblée nationale. Elle reccueille 286 voix, soit trois de moins requises pour contraindre le gouvernement à donner sa démission.

JUIN

2. – Les Danois se prononcent à 50,7 % contre la ratification du traité sur l'Union européenne. Le « non » danois ouvre une crise sur le marché européen des changes. En France, le débat ouvert l'après-midi même au Sénat sur le projet de révision constitutionnelle est suspendu le soir à cause des résultats du référendum danois.

3. – M. François Mitterrand annonce que les Français seront consultés par référendum sur la ratification du traité de Maastricht.

16-17. – Dans la nuit du 16 au 17, le Sénat adopte par 192 voix contre 117 et 5 abstentions le projet de révision constitutionnelle préalable à la ratification des accords de Maastricht.

18-19. – L'Assemblée nationale adopte conforme, en deuxième lecture, par 388 voix contre 43 et 2 abstentions, le projet de révision dans la version issue du Sénat. Le RPR ne prend pas part au vote.

18. – En Irlande, le référendum sur la ratification du traité de Maastricht donne une large victoire au « oui » : 68,7 %.

23. – Le Congrès (députés et sénateurs), réuni à Versailles, adopte, par 592 voix contre 73 et 14 abstentions, le projet de révision de la Constitution préalable à la ratification du traité de Maastricht. Les élus du RPR ne participent ni au débat ni au vote. Le 26, la nouvelle loi constitutionnelle est publiée au *Journal officiel* ; elle modifie trois articles du texte adopté par référendum le 28 septembre 1958 et lui en ajoute quatre autres.

26-27. – Le 47e sommet européen s'ouvre à Lisbonne. A l'ordre du jour, l'élargissement de la Communauté aux sept pays candidats (Turquie, Chypre, Malte, Autriche, Suède, Finlande et Suisse) et le financement du budget communautaire, sur lequel les Douze ne parviennent pas à un accord. Le 26, M. Jacques Delors est reconduit à la présidence la Commission européenne pour deux ans.

JUILLET

1er. – Le projet de loi tendant à autoriser la ratification du traité de Maastricht est approuvé par le conseil des ministres. La date du référendum est fixée au dimanche 20 septembre. Dans une allocution télévisée, M. François Mitterrand appelle à voter « oui » au référendum sur la ratification du traité de Maastricht en se gardant de toute intention plébiscitaire : *« Il n'y aura pas*, dit-il, *un camp vainqueur face à un camp vaincu. »*

2. – Le Parlement luxembourgeois ratifie le traité de Maastricht par 51 voix contre 6.

31. – En Grèce, le Parlement ratifie définitivement le traité de Maastricht par 286 voix pour et 8 contre.

AOUT

18. – Le gouvernement lance sa campagne pour le « oui » au référendum sur la ratification du traité sous la coordination de M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, qui déclare *« un non est inimaginable »*.

21. – « Vendredi noir » pour le dollar qui tombe à 4,84 francs, son niveau le plus bas depuis douze ans. Ce plongeon affecte les places boursières européennes.

25. – En France, quatre sondages indiquent que les intentions de vote se partagent à peu près également entre le « oui » et le « non » pour le référendum du 20 septembre.

27. – MM. Jacques Chirac et M. Valéry Giscard d'Estaing lancent la campagne du RPR et de l'UDF en faveur du « oui » en souhaitant que l'opposition manifeste son unité et ne cède pas à la tentation d'un *« vote sanction »* contre M. Mitterrand.

Les deux principaux chefs de file du « non » sont M. Charles Pasqua (RPR), président du conseil général des Hauts-de-Seine et M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges. Le troisième chantre du « non », M. Philippe de Villiers, député de la Vendée (app. UDF) entend associer son opposition au traité à son opposition à François Mitterrand.

28. – M. Jean-Marie Le Pen appelle ses militants à faire franchir au « non » la barre des 55 %.

30. – La décision des Verts de ne pas donner de consigne de vote, malgré la position en faveur du « oui » de M. Antoine Waechter, contrarie les efforts du PS pour rassembler la gauche en faveur de Maastricht. Le même jour, M. Pierre Bérégovoy reconnaît, sur Antenne 2, que son gouvernement connaîtrait des *« difficultés »* en cas de victoire du « non ».

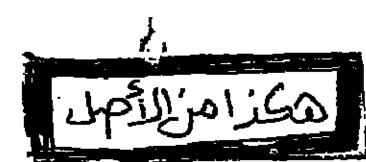
31. – M. Jacques Delors affirme qu'en cas de victoire du « non » il quittera la présidence de la Commission européenne.

SEPTEMBRE

1er. – Le PCF, réuni en comité central, appelle à voter « non » au référendum du 20 septembre pour exprimer à la fois son rejet du traité et son opposition au gouvernement.

3. – M. François Mitterrand répond en direct, sur TF 1, aux questions d'un panel de Français sélectionnés par la SOFRES, de trois éditorialistes, puis dialogue en duplex avec M. Helmut Kohl avant un face-à-face avec M. Philippe Séguin, l'un des chefs de file du « non ». *« C'est l'Europe qu'il faut maintenant plébisciter »*, affirme le président de la République qui évoque les dangers de guerre et de concurrence économique : *« L'Union européenne, c'est la protection : à menaces communes, réponse commune ! »*

4. – Le Parti républicain prend position pour le « oui » au référendum sur la ratification du traité, suivi par M. Brice Lalonde, Génération Ecologie, le Parti radical et M. Antoine Waechter.



DANS LE MONDE

ÉTRANGER

OCTOBRE

4. – MOZAMBIQUE : Mettant fin à seize ans de guerre civile, un accord de paix est conclu à Rome, entre M. Afonso Dhlakama, chef de la RENAMO (Résistance nationale du Mozambique) et le président du Mozambique, M. Joachim Chissano.

7. – LIBRE-ÉCHANGE : A San-Antonio (Texas), les Etats-Unis, le Mexique et le Canada signent l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) conclu le 12 août.

8. – NOBEL : Derek Walcott, écrivain antillais de langue anglaise reçoit le prix Nobel de littérature.

12. – CINQUIÈME CENTENAIRE DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE. Le film *1492, Christophe Colomb*, de Ridley Scott, sort, Le 12, jour anniversaire de la découverte de l'Amérique. Le même jour, l'Exposition universelle de Séville s'achève.

12. – NOBEL : Le prix de médecine est attribué à M. Edmond H. Fischer et M. Edwin G. Krebs, deux biochimistes américains. Le 13, M. Gary Stanley Becker, de l'école de Chicago reçoit le Nobel d'économie. Le Français Georges Charpak et l'Américain Rudolph Marcus reçoivent ceux de physique et de chimie. Le 16, le prix Nobel de la paix est attribué à Mme Rigoberta Menchu, dirigeante guatémaltèque d'opposition engagée dans la défense des Indiens.

9-14. – JEAN-PAUL II se rend à Saint-Domingue. C'est son premier voyage à l'étranger depuis son hospitalisation du 15 au 28 juillet. Le 12, en ouvrant la quatrième conférence épiscopale latino-américain (CELAM) qui se tient jusqu'au 28 octobre, il dénonce le *« pluralisme théologique »*. Le document final, fruit d'un compromis, ne cite pas la théologie de la libération.

11. – ROUMANIE : Au second tour de l'élection présidentielle, le président sortant M. Ion Iliescu est réélu avec 61 % des suffrages.

13. – GRANDE-BRETAGNE : L'annonce d'un plan de licenciement de 30 000 mineurs provoque une crise politique et des manifestations contre la politique économique de M. John Major.

19. – AFRIQUE DU SUD : Le Parlement adopte un amendement constitutionnel autorisant pour la première fois dans l'histoire du pays les Noirs à entrer au gouvernement.

23. – JAPON-CHINE : Pour la première fois, l'empereur du Japon Akihito effectue en Chine une visite officielle de cinq jours, scellant ainsi la réconciliation des deux pays.

26. – CANADA : Lors du référendum, les Canadiens rejettent par 54,4 % des voix contre 44,6 %, la réforme constitutionelle, dite entente de Charlottetown, prévoyant notamment, un statut de *« société distincte »* pour le Québec.

NOVEMBRE

3. – ÉTATS-UNIS : M. Bill Clinton (démocrate) est élu quarante-septième président. Il obtient 43 % des suffrages exprimés (la victoire dans 32 Etats, soit 370 mandats) contre 38 % à M. George Bush (victoire dans 18 Etats, soit 168 mandats) et 19 % à M. Ross Perot. Les démocrates conservent la majorité à la Chambre des représentants. Le Sénat renouvelable pour un tiers est composé de 57 démocrates et de 43 républicains.



HEPTIC/SABA/REA

Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix.

11. – ÉGLISE D'ANGLETERRE : Le synode de l'Eglise d'Angleterre, de confession anglicane, approuve l'ordination des femmes, suivie, le 21 par l'Eglise anglicane d'Australie.

12-13. – PÉROU : Le président Alberto Fujimori déjoue une tentative de coup d'état fomentée par des militaires et des politiciens critiquant son pouvoir absolu.

25. – FRANCE-PROCHE-ORIENT : Dix ans après sa visite historique de 1982, M. François Mitterrand se rend en Israël, du 25 au 27, puis en Jordanie, du 27 au 28. Il réaffirme le droit des Palestiniens à un Etat et invite Israël à prendre en compte les dirigeants de l'OLP comme des interlocuteurs.

27. – VENEZUELA : Une tentative de coup d'Etat conduite par des militaires, partisans du lieutenant-colonel Hugo Chavez, visant à renverser le président, M. Carlos Andres Perez Rodriguez, social-démocrate, au pouvoir depuis décembre 1988, échoue.

DÉCEMBRE

6. – INDE : La destruction par des hindouistes fondamentalistes d'une mosquée à Ayodhya, (Uttar-Pradesh), l'une des sept villes saintes de l'hindouisme et symbole de la cohabitation entre minorité musulmane et majorité hindoue du pays, entraîne de sanglants affrontements intercommunautaires dans tout le pays, provoquant la mort de près de 1 220 personnes ainsi qu'une grave crise politique.

16. – PROCHE-ORIENT : Israël expulse des territoires occupés, 415 Palestiniens, soupçonnés d'être des fondamentalistes islamistes, opposés au processus de paix, en représailles de l'assassinat d'un garde-frontière israélien, par le mouvement de résistance islamique Hamas. Le Liban refuse d'accueillir les Palestiniens qui restent confinés dans la *« zone de sécurité »* créée par l'armée israélienne dans le Liban sud. Le 18, le Conseil de sécurité de l'ONU, adopte la résolution 799 condamnant Israël et exigeant le retour des Palestiniens expulsés.

14. – RUSSIE : A l'issue du Congrès des députés, commencé le 11, le président russe Boris Eltsine est contraint d'accepter la nomination de M. Viktor Tchernomyrdine, comme premier ministre, à la place de M. Egor Gaïdar.

18. – CORÉE DU SUD : Lors de l'élection présidentielle, Kim Young-sam l'emporte, avec 42 % des suffrages, sur ses deux rivaux, Kim Dae-jung et Chung Ju-yung.

24. – IRANGATE : Le président George Bush accorde le « pardon » à M. Caspar Weinberger, ancien sécrétaire à la défense de M. Ronald Reagan impliqué dans le scandale de la vente secrète d'armes à l'Iran entre 1985 et 1986.

29. – BRÉSIL : Refusant d'être jugé par le Sénat, le président Fernando Collor de Mello présente sa démission. Le 30, Le Sénat reconnaît la culpabilité de M. Fernando Collor de Mello et le condamne à la suspension de ses droits civiques pendant huit ans.

FRANCE

JANVIER

3. – Le plan d'accompagnement social des décentralisations d'emplois publics est rendu public.

6. – M. Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice et ancien président du conseil général des Alpes-Maritimes, est condamné par défaut à un an de prison ferme pour ingérence.

8. – M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Charles Pasqua, président RPR du Sénat, et M. François Léotard, président d'honneur du Parti républicain, se prononcent en faveur de la réunion du RPR et de l'UDF en un grand parti unique.

9. – M. Laurent Fabius est élu premier secrétaire du PS en remplacement de M. Pierre Mauroy, minoritaire à la direction du parti, qui avait présenté sa démission le 7.

12. – M. Jean-Marie Le Pen invité à « L'heure de vérité » d'Antenne 2, assure que le Front national dépassera les 20 % aux élections régionales de mars 1992.

15. – M. Jean-Michel Beau est condamné à un an de prison avec sursis, 6 000 francs d'amende, et le préfet Christian Prouteau est relaxé. Ils étaient poursuivis pour leur rôle dans l'affaire des « Irlandais de Vincennes » en 1982.

15. – Le juge rennais Renaud Van Ruymbeke relance l'affaire URBA, bureau d'études chargé du financement du PS, en inculpant M. Pierre Villa et M. Jacques Jusforgues, deux responsables socialistes du Mans, et en effectuant des perquisitions dans les locaux de la SAGES et au siège du PS à Paris.

22. – M. Henri Emmanuelli, député socialiste des Landes, remplace M. Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale.

24. – A l'issue de la session extraordinaire du Parlement, commencée le 8, le projet de loi organique sur la réforme du statut des magistrats est définitivement adopté ainsi que le projet relatif à l'administration territoriale.

28. – Un accord est conclu sur l'entrée d'IBM dans le capital de Bull en échange de la fourniture de technologie de pointe.

29. – L'hospitalisation à Paris du chef du Front populaire de libération de la Palestine, M. Georges Habache, déclenche une crise politique. Quatre personnes sont sanctionnées et quittent leur poste : Mme Georgina Dufoix, chargée de mission auprès du président de la République, et les trois hauts fonctionnaires qui auraient pris la décision de l'accueillir en France sans en référer à l'Elysée et à Matignon. Ce sont M. François Scheer, secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Christian Vigouroux, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, et M. Bernard Kessedjian, directeur de cabinet de Roland Dumas.

31. – Louis Viannet est élu secrétaire général de la CGT : il succède à Henri Krasucki.

FÉVRIER

3. – Mis en cause dans l'affaire Habache, M. Christian Rouyer, conseiller diplomatique au cabinet du ministre de l'intérieur, présente sa démission, tandis que Mme Dufoix, le 7, se démet également de ses fonctions de présidente de la Croix-Rouge; elle est remplacée par M. André Delaude.

8. – Les XVIes Jeux olympiques d'hiver débutent à Albertville (Savoie) ; ils se déroulent jusqu'au 23 février. La France termine en septième position (neuf médailles dont trois d'or).

22. – Rétrospective Toulouse-Lautrec au Grand-Palais.

25. – Le Conseil constitutionnel annule l'article 8 de la loi modifiant les conditions d'entrée des étrangers en France. Il estime que « l'amendement Marchand » sur les « zones de transit » ne garantit pas la protection des libertés individuelles.

25. – Le tiers des membres du Conseil constitutionnel est renouvelé. Sont nommés en remplacement de MM. Daniel Mayer, Léon Jozeau-Marigné et Francis Mollet-Viéville, MM. George Abadie, ancien préfet, Marcel Rudloff, sénateur, et Mme Noëlle Lenoir.

MARS

2. – Le décret d'application de la loi du 31 décembre 1991 sur l'indemnisation des personnes contaminées par le virus du sida après des transfusions entre en vigueur. Les dispositions de la loi sont publiées au *Journal officiel* du 27 février 1992.

4. – M. Jacques Pelletier est nommé médiateur de la République. Il succède à M. Paul Legatte.

12. – Le groupe Hersant prend le contrôle de *l'Ardennais* et rachète *le Maine libre* et *le Courrier de l'Ouest* au groupe Amaury.

19. – Journée nationale de protestation des étudiants contre les projets de réforme universitaire et les lycées de M. Lionel Jospin.

22. – Aux élections régionales, le taux de participation a été de 68,7 %. Le PS recueille 18,3 % des voix et subit la défaite la plus importante depuis sa création. La droite ne profite pas de ce recul. Le RPR et l'UDF, réunis au sein de l'UPF, recueillent 33 % des voix. Les écologistes obtiennent au total 14,7 %, dont 7,1 % pour Génération Ecologie de M. Brice Lalonde et 6,8 % pour les Verts de M. Antoine Waechter. Le PC obtient 8 %, il est en recul par rapport aux régionales de 1986 (10,35 %). Le Front national, avec 13,9 %, progresse de 4,2 points par rapport à 1986.

Le même jour, au premier tour des élections cantonales, le taux de participation est de 70,23 %. Les écologistes (Verts 7,91 %, Génération Ecologie 2,01 %), font une percée. Le FN (12,18 %) est en progrès, la droite (RPR 14,51 %, UDF 14,73 %) ne profite pas de la déroute du PS (18,94 %).

27. – Les présidents des conseils régionaux sont élus dans vingt-deux des vingt-six régions. Le PS ne conserve que la présidence du Limousin. Les élections surprises de M. Jean-Pierre Soisson en Bourgogne et M. Jean-Marie Rausch, en Lorraine, personnalités de la majorité présidentielle, soupçonnés d'avoir bénéficié de voix du Front national, provoquent des remous politiques. Le 28, M. Soisson, qui refuse de renoncer à sa présidence de région, quitte le gouvernement. Le 29, M. Rausch se démet de la présidence du conseil régional de Lorraine. Dans le Nord-Pas-de-Calais, fief historique des socialistes depuis 1934, une représentante des Verts, Mme Marie-Christine Blandin, est élue. En Haute-Normandie, M. Antoine Rufenacht l'emporte, le 30, sur M. Laurent Fabius.

29. – Au deuxième tour des élections cantonales, la participation est de 62,01 %. Le PS recueille 24,72 %, le PC 6,94 %, le FN 6,35 %, le RPR 19,96 %, l'UDF 19,08 %, Génération Ecologie 0,47 % et les Verts 1,68 %. Les résultats confirment le déclin du PS, qui perd au profit de la droite la majorité absolue dans six conseils généraux : Nord, Puy-de-Dôme, Drôme, Dordogne, Gers et Vaucluse. La droite ne concède à la gauche qu'un seul département, la Martinique. La droite, avec 445 conseillers généraux, en gagne 54. Le PC perd une vingtaine de cantons et recule de plus de quatre points par rapport à 1985.

AVRIL

1er. – M. Yves Chalier, chef de cabinet de M. Christian Nucci, au ministère de la coopération de 1983 à 1986, est condamné à cinq ans de réclusion criminelle pour *« soustraction de deniers publics »*, dans l'affaire du Carrefour du développement.

2. – Mme Edith Cresson remet sa démission et M. Pierre Bérégovoy est nommé premier ministre. Le nouveau gouvernement comprend vingt-six ministres. M. Jack Lang, nommé ministre d'Etat en charge de l'éducation nationale et de la culture; l'association de ces deux ministères est une première sous la Ve République. Six nouveaux ministres arrivent : M. Bernard Tapie, nommé ministre de la ville, M. Michel Vauzelle à la justice, M. René Teulade, aux affaires sociales et à l'intégration, Mme Ségolène Royal à l'environnement, Mme Marie-Noëlle Lienemann au logement et cadre de vie, et M. Emile Zuccarelli aux postes et télécommunications. Dix ministres s'en vont, quatre changent d'attributions (M. Michel Delebarre passe de la ville à la fonction publique, M. Paul Quilès de l'équipement à l'intérieur, M. Jean-Louis Bianco des affaires sociales à l'équipement, M. Georges Kiejman de la communication aux affaires étrangères). Des changements interviennent dans les structures, le plus important étant l'éclatement du ministère des finances. Le 4, les quinze secrétaires d'Etat sont nommés.

3. – Les élections des présidents des conseils généraux donnent vingt-deux présidences au PS et à ses alliés (au lieu de vingt-sept), le RPR en conserve vingt-quatre, l'UDF passe de quarante-trois à quarante-cinq, les divers-droite de trois à six, le PC en conserve deux. Au total, l'opposition est à la tête de soixante-quinze assemblées départementales sur quatre-vingt-dix-neuf, elle en gagne cinq et en perd une (la Martinique). En Dordogne, l'élection de M. Alexis Félix (PS), au bénéfice de l'âge, à la présidence du conseil général grâce à l'appoint d'un élu de droite est contestée, et M. Gérard Fayolle (RPR) est élu président du conseil général. ▶

ratification des accords de Maastricht

13. – Les incertitudes sur le résultat du référendum français provoquent une crise à l'intérieur du système monétaire européen. Le SME est réajusté : la lire italienne est dévaluée de 3,5 % par rapport aux autres monnaies du SME qui sont réévaluées de 3,5 %.

14. – La Bundesbank baisse d'un demi-point son taux d'escompte ramené à 8,25 % et diminue d'un quart de point son taux Lombard (9,50 %).

17. – La lire et la livre sterling sortent du SME. Londres accuse la Bundesbank d'être responsable, par sa politique élevée de taux d'intérêt, de la plongée de la livre sterling.

19. – En Grande-Bretagne M. John Major, qui se prononce en faveur d'un *« oui retentissant »* à Maastricht, se retrouve politiquement affaibli face aux opposants au traité sur l'Union européenne, les « eurosceptiques » du Parti conservateur et du Parti travailliste.

20. – En France, la ratification par référendum du traité d'Union européenne est approuvée par 51,04 % contre 48,95 %. Il y a 30,31 % d'abstention. Mais ce scrutin révèle les déchirures d'une France *« à deux vitesses »* ainsi que l'éclatement des traditionnels clivages gauche-droite. Le soir même, M. François Mitterrand réaffirme à la télévision qu'il n'y a *« ni vainqueurs ni vaincus »*. La faible marge du « oui » entraine des attaques sur le franc.

22. – La France relève les taux d'intérêt sur le court terme pour enrayer les spéculations sur le franc. Le même jour, M. Helmut Kohl, à l'issue d'un entretien à Paris avec M. François Mitterrand, dénonce la *« furie réglementaire de Bruxelles »*.

23. – L'Espagne rétablit le contrôle des changes, suivie, le 24, par le Portugal et l'Irlande. Le communiqué commun des autorités monétaires françaises et allemandes casse la spéculation sur le franc.

25. – M. Helmut Kohl affirme que la parité entre le franc et le mark ne sera pas modifiée et que le SME ne sera pas abandonné.

28. – Les ministres des finances des Douze, réunis à Bruxelles, réaffirment leur attachement au SME et leur refus de l'Europe à deux vitesses.

OCTOBRE

1er. – Grande-Bretagne, le premier ministre, M. John Major annonce que le projet de ratification du traité de Maastricht sera de nouveau examiné par le Parlement vers la fin de l'année.

6-8. – En Grande-Bretagne, lors du congrès du Parti conservateur à Brighton, les « eurosceptiques » s'opposent à M. John Major, qui, le 9, exhorte les conservateurs à ratifier Maastricht et les met en garde contre les risques d'*« une erreur historique »*...

16. – Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze se réunissent à Birmingham en un conseil européen extraordinaire, à l'issue duquel ils adoptent la *« déclaration de Birmingham »* réaffirmant l'attachement au traité de Maastricht et définissant le fonctionnement du principe de subsidiarité.

29. – Les députés italiens ratifient définitivement le traité de Maastricht par 403 voix contre 46.

NOVEMBRE

4. – En Belgique, le Sénat ratifie définitivement le traité de Maastricht par 115 voix pour et 26 contre.

4. – En Grande-Bretagne, M. John Major obtient de justesse la victoire lors du vote de la Chambre des Communes en faveur de sa motion sur le traité de Maastricht, mais le 5, il annonce le report de la ratification du traité de Maastricht en Grande-Bretagne au printemps 93, après le second référendum danois.

5. – Malgré l'absence de feu vert du conseil du GATT émis le 4 novembre, George Bush prend la décision d'imposer une surtaxe de 200 % sur certains produits agricoles européens, notamment les vins blancs, à partir du 5 décembre. Cette mesure qui vise essentiellement les vins français suscite des tensions entre la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France, Jacques Delors étant accusé de défendre les intérêts de la France plutôt que ceux de l'Europe. L'éventualité, envisagée par la France d'une riposte aux sanctions américaines, provoque des dissensions avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

19. – Pour le volet agricole du GATT, un accord, le « compromis de Washington » est conclu entre la Commission européenne et l'administration américaine. Les Douze devront réduire de 21 % le montant de leurs exportations subventionnées (par rapport à la moyenne de 1986-1990) et plafonner le montant des terres plantées en oléagineux. En France, le gouvernement, l'opposition et les syndicats agricoles rejettent l'accord, incompatible, selon eux, avec la PAC (politique agricole commune), et des manifestations d'agriculteurs ont lieu dans tout le pays, le 20.

21. – Un nouveau réaménagement intervient au sein du système monétaire européen : la peseta espagnole et l'escudo portugais sont dévalués de 6 %.

25. – Le Parlement espagnol ratifie définitivement le traité de Maastricht (222 voix pour, trois abstentions).

25. – Le compromis de Washington sur les produits agricoles reçoit l'aval de la Commission de Bruxelles. En France, lors du débat à l'Assemblée nationale, M. Pierre Bérégovoy engage la responsabilité de son gouvernement, en vertu de l'article 49-1 de la Constitution, sur sa déclaration de politique générale relative aux négociations du GATT. Il obtient par 301 voix contre 251 la confiance de l'Assemblée. D'importantes manifestations d'agriculteurs ont lieu à Paris et dans toute la France à l'appel des organisations syndicales.

DÉCEMBRE

1er. – A l'appel des syndicats agricoles français, des milliers d'agriculteurs européens manifestent à Strasbourg contre l'accord sur le volet agricole du GATT conclu le 19 novembre à Washington.

4. – Washington lève les menaces de sanctions sur les exportations agricoles européennes annoncées le 5 novembre.

6. – 50,3 % des Suisses se prononcent contre l'adhésion de leur pays à l'Espace économique européen (EEE), devant rassembler les pays de la CEE et de l'AELE (Association européenne de libre échange) à compter du 1er janvier 1993.

7. – Les ministres des affaires étrangères, du commerce extérieur et de l'agriculture des Douze, réunis à Bruxelles établissent le bilan des négociations du GATT sur l'ensemble des volets. Ils acceptent de poursuivre l'examen de la compatibilité de l'accord du 19 novembre avec la réforme de la PAC et se prononcent pour l'examen, en priorité, à Genève, des volets non agricoles du GATT. La France demande une renégociation sur l'ensemble des sujets du GATT.

10. – Le Parlement portugais ratifie définitivement le traité de Maastricht.

11-12. – A l'issue du sommet européen d'Edimbourg, des accords de compromis sont conclus sur la question danoise et le budget communautaire de 1993 à 1997. Le choix de Strasbourg comme siège du Parlement européen est confirmé. Le feu vert est donné à l'ouverture de pourparlers entre la CEE et les pays candidats à l'adhésion. Le projet *« initiative européenne de croissance »* est adopté. Le 22, les dix-sept membres de la nouvelle Commission européenne, qui entreront en fonction en janvier, sont désignés.

13. – Au Liechtenstein, 55,8 % des électeurs approuvent par référendum l'adhésion de la principauté à l'Espace économique européen (EEE).

15. – Aux Pays Bas, le Sénat ratifie définitivement le traité de Maastricht. (137 voix pour, 13 contre) .

18. – En Allemagne, le Parlement ratifie définitivement le traité de Maastricht approuvé le 2 décembre par le Bundestag.

L'ANNÉE 1992 DANS LE MONDE

FRANCE

▶ 6. – Nestlé remporte son OPA sur Perrier.

7. – La chambre d'accusation de Bordeaux est saisie d'une nouvelle information pour crime contre l'humanité visant M. Maurice Papon et M. René Bousquet.

8. – Déclaration de politique générale de M. Bérégovoy ; il annonce la suspension des essais nucléaires français dans le Pacifique.

10. – M. Jean Kaspar est réélu secrétaire général de la CFDT.

12. – La Cinq cesse définitivement d'émettre.

12. – Le premier parc Euro Disney en Europe est ouvert à Marne-la-Vallée.

13. – La chambre d'accusation de Paris rend un arrêt de non-lieu en faveur de Paul Touvier, ancien chef du service de renseignement de la milice dans la région lyonnaise pendant la seconde guerre mondiale, inculpé de crimes contre l'humanité, qui suscite l'indignation du monde politique.

14. – Fouad Ali Saleh est condamné à la réclusion à perpétuité, avec une période de sûreté incompressible de dix-huit ans, pour les attentats commis à Paris en 1985 et en 1986.

MAI

5. – *Une tribune provisoire du stade de Furiani (Haute-Corse), installée en vue de la demi-finale de la Coupe de France de football Bastia-Marseille, s'effondre avant le coup d'envoi, faisant quinze morts et plus de mille deux cents blessés.* Plusieurs inculpations sont prononcées.

5. – Le débat sur la durée du mandat présidentiel, ouvert par M. François Mitterrand, se poursuit chez les ténors du PS.

6. – La scission de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), née en 1947, en crise depuis le 23 mars 1992, est officiellement prononcée.

15. – Le schéma de privatisation de Total, rendu public, fera passer le contrôle de l'Etat à 15 % du capital de la compagnie pétrolière.

23. – M. Bernard Tapie, ministre de la ville, remet sa démission à M. Pierre Bérégovoy, qui l'accepte. Deux jours auparavant, le juge Edith Boizette avait annoncé la prochaine inculpation de M. Bernard Tapie pour *« abus de biens sociaux et recel »*.

26. – Le chômage atteint 10 % de la population active.

26. – Le Sénat adopte le projet de loi sur la réforme du statut des dockers. La loi sera promulguée au *Journal officiel* le 9 juin.

27. – M. Louis Schweitzer succède à M. Raymond Lévy à la présidence de Renault.

JUIN

3. – M. Bruno Durieux est nommé ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur. M. François Loncle est nommé secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la ville, en remplacement de M. Tapie.

13. – L'Etat et l'enseignement catholique signent un accord *« historique »* destiné à apurer le contentieux entre l'Etat et l'enseignement privé placé sous contrat d'association.

24. – L'Assemblée nationale adopte définitivement le projet de loi de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, sur les « zones d'attente » dans les ports et aéroports pour les étrangers non admis sur le territoire, texte qui se substitue à « l'amendement Marchand » sur les « zones de transit ».

24. – Début du renouvellement des mandats des PDG des sociétés nationalisées, dont les nominations s'étaleront jusqu'au 15 octobre. M. Bernard Pache remplace M. Francis Lorentz comme PDG de Bull.

29. – M. Bérégovoy déclare qu'il subordonne le redémarrage du surrégénérateur de Creys-Malville, arrêté depuis deux ans en raison d'incidents, à la réalisation de nouveaux travaux et à une enquête publique.

29. – M. François Léotard est inculpé d'*« ingérence, trafic d'influence et corruption »* dans l'affaire de Port-Fréjus, en tant que président de la SEMAF (Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus). Il se démet de tous ses mandats, à l'exception du mandat de conseiller municipal.

29. – M. Lang présente son projet de réforme des lycées prévoyant notamment un resserrement des filières en première et en terminale.

JUILLET

1er. – M. Gilles Ménage, directeur de cabinet du président de la République, remplace M. Pierre Delaporte à la présidence d'Electricité de France.

7. – Les sénateurs adoptent définitivement les livres I, II, III et IV du projet du nouveau code pénal.

8. – Les barrages routiers mis en place le 29 juin par les professionnels de la route qui manifestent contre l'instauration du permis à points, appliqué depuis le 1er juillet, sont levés après la signature la veille d'un accord améliorant les conditions de travail dans ce secteur.

8. – Fin de la session extraordinaire du Parlement ouverte le 1er juillet. Parmi les projets de loi adoptés définitivement figurent l'adaptation de la loi de 1988 sur le RMI (revenu minimum d'insertion) ; la création du PEA (plan d'épargne en actions ; et le texte modifiant la législation en matière d'assurance et de crédit pour le marché unique européen.

12. – A l'issue de son congrès extraordinaire à Bordeaux, le PS propose un partenariat aux écologistes. M. Michel Rocard est intronisé comme « candidat naturel » du parti à l'élection présidentielle.

16. – Lors de la commémoration de la rafle du Vel'd'Hiv de juillet 1942, une controverse éclate à propos des déclarations faites le 14 juillet par M. Mitterrand estimant que la République n'a pas de *« comptes »* à rendre sur le régime de Vichy.

20. – M. Bérégovoy, premier ministre, rend public le plan gouvernemental d'accompagnement de la réforme de la politique agricole commune pour les agriculteurs.

26. – L'Espagnol Miguel Indurain remporte le Tour de France cycliste pour la deuxième année consécutive.

AOUT

5. – Dans le drame des hémophiles contaminés par le virus du sida, le procès des responsables de la transfusion sanguine, les docteurs Michel Garretta, Jean-Pierre Allain, anciens dirigeants du CNTS (Centre national de transfusion sanguine), inculpés de *« tromperie sur les qualités substantielles d'un produit »*, du professeur Jacques Roux, ancien directeur de la santé et du docteur Robert Netter, inculpés de *« non-assistance à personne en danger »*, commencé le 22 juin, prend fin. La défense plaide la relaxe du docteur Garretta.

8. – M. Georges Marchais effectue un voyage aux Etats-Unis, le premier d'un secrétaire général du PCF dans ce pays.

28. – Les comptes nationaux pour le deuxième trimestre publiés par l'INSEE indiquent que la croissance économique n'a été que de 0,1 % par rapport au trimestre précédent, ce qui confirme le repli de la croissance entamé en 1990.

SEPTEMBRE

1er. – Un accord est conclu entre le Syndicat du livre CGT et l'éditeur Alain Ayache sur le transfert de fabrication du *Meilleur* et de *Spécial dernière* dans une imprimerie à Bernay pratiquant des tarifs inférieurs à la presse parisienne.

7. – Les chaînes publiques Antenne 2 et FR 3 changent de nom et deviennent respectivement France 2 et France 3.

11. – L'évasion meurtrière de huit détenus de la maison centrale de Clairvaux engendre des mouvements de grève des surveillants dans les deux tiers des établissements, qui prennent fin le 28 après une levée des sanctions prises.

11. – M. Mitterrand subit une intervention chirurgicale et reste hospitalisé six jours. La révélation de sa maladie, un cancer de la prostate, entraîne un débat sur les limites de la transparence en matière médicale.

14. – M. Emmanuelli est inculpé de recel et de complicité de trafic d'influence, en tant qu'ancien trésorier du PS, par le juge rennais Renaud Van Ruymbeke. Le président de l'Assemblée nationale dénonce *« un procès politique à l'encontre du Parti socialiste tout entier »*.

19. – Exposition « Les Etrusques et l'Europe » au Grand Palais.

22. – Des pluies torrentielles provoquent des inondations dans les départements du Vaucluse, de la Drôme et de l'Ardèche, en particulier à Vaison-la-Romaine où trente-neuf personnes trouvent la mort.

25. – Le gouvernement modifie la loi du 10 juillet 1989 sur le permis à points en portant le total des points de six à douze.

27. – Le renouvellement triennal du Sénat concerne cent trois sièges. Après un gain de cinq sièges, le groupe socialiste devient, avec soixante et onze membres, le deuxième groupe du Sénat, derrière le RPR, qui compte quatre-vingt-dix élus.

28. – ARTE, la chaîne culturelle franco-allemande, s'ouvre au public sur l'ex-réseau hertzien de la Cinq.

30. – Le projet de budget 1993 est adopté par le conseil des ministres. Les dépenses de l'Etat retenues atteignent 1 367,2 milliards de francs (soit une augmentation de 3,4 % par rapport au projet 1992).

OCTOBRE

2. – M. René Monory (UDF-CDS) est élu au deuxième tour président du Sénat par 200 voix contre 76 à M. Claude Estier (PS), en remplacement de M. Alain Poher.



MICHEL BONNAVENTURE/SIPA

Le pont romain de Vaison-la-Romaine, lors des inondations meurtrières de septembre.

2. – Un remaniement ministériel est rendu nécessaire par l'élection au Sénat de M. Michel Charasse et de M. Jean-Marie Rausch. M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement, remplace M. Charasse au budget. M. Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard (France unie), remplace M. Jean-Marie Rausch comme ministre délégué au commerce et à l'artisanat. M. André Billardon, député socialiste de Saône-et-Loire, devient ministre délégué chargé de l'énergie. La nomination de M. Jean-Pierre Soisson, comme ministre symbole de « l'ouverture » en charge de l'agriculture et du développement rural, ne fait pas l'unanimité.

14. – Max Frérot, l'un des anciens responsables du groupe d'ultra-gauche Action directe, est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans, pour l'attentat contre les locaux de la brigade de répression du banditisme, le 9 juillet 1986.

20. – Mme Nicole Notat est élue secrétaire générale de la CFDT en remplacement de M. Jean Kaspar.

23. – Le tribunal correctionnel de Paris rend son jugement dans le procès des responsables de la transfusion sanguine : le docteur Garretta est condamné à quatre ans de prison ferme et 500 000 francs d'amende, le docteur Allain est condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis, M. Roux à quatre ans de prison avec sursis, M. Netter est relaxé. Le 7 octobre, les groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale déposent une proposition de résolution tendant à faire comparaître devant la Haute Cour, M. Fabius, Mme Dufoix et M. Hervé, impliqués à cause de leurs anciennes responsabilités politiques dans l'affaire du sang contaminé.

28. – Présentation des travaux des scientifiques sur les résultats obtenus en matière de décryptage du patrimoine héréditaire (génôme) de l'espèce humaine.

28. – En opposition avec les dirigeants de leur parti, M. Charles Pasqua et M. Philippe Séguin rendent public leur contre-programme sur le « franc fort ».

29. – La privatisation partielle de Rhône-Poulenc permet à l'Etat de céder 10,6 % sur les 56,9 % qu'il détient dans le capital du groupe chimique.

29. – Les familles maliennes (700 personnes) installées aux abords du château de Vincennes sont évacuées par les forces de police et relogées provisoirement en Ile-de-France.

NOVEMBRE

1er. – Entrée en vigueur du décret d'application de la loi Evin du 10 janvier 1991, contre le tabagisme, publiée au *Journal officiel* le 30 mai 1992.

3. – Les deux mouvements écologistes les Verts de M. Antoine Waechter et Génération Ecologie de M. Brice Lalonde concluent un accord électoral pour les élections législatives de 1993.

5. – Le nouveau SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) d'Ile-de-France est présenté.

8. – En tennis, l'Allemand Boris Becker bat, à l'Open de Paris, le Français Guy Forget, tenant du titre.

9. – M. Mitterrand, au cours d'un entretien télévisé, annonce une révision constitutionnelle comportant, outre une réforme de la Haute Cour de justice, des dispositions tendant à réduire la durée du mandat présidentiel, à clarifier les relations entre l'exécutif et le Parlement, à assurer l'indépendance de la justice, à étendre le champ du référendum et la saisine du Conseil constitutionnel. Il ouvre la voie à la saisine de la Haute Cour pour les anciens responsables politiques mis en cause dans le scandale du sang contaminé.

10. – A l'issue du procès des militants nationalistes basques, Philippe Bidart, d'Iparretarrak, est condamné à la réclusion à perpétuité pour le meurtre de deux CRS.

12. – La Banque de France diminue ses principaux taux directeurs pour réduire le coût du crédit aux entreprises et aux ménages.

13. – L'acquittement, à Reims, d'une boulangère qui avait tué un jeune beur voleur de croissants provoque l'émoi des organisations antiracistes.

14. – M. Pierre Botton, le gendre de M. Michel Noir, et son collaborateur M. Marc Bathier sont inculpés d'*« abus de biens sociaux »*, de *« banqueroute »* et de *« faux en écritures privées de commerce et de banque et usage »*. Ils sont soupçonnés d'avoir commis des abus de biens sociaux pour près de 30 millions de francs.

16. – L'Eglise catholique met en vente en France son nouveau *Catéchisme universel* en français.

19. – M. Mitterrand célèbre, à Carmaux, le centenaire de la municipalité socialiste. Il dresse un bilan positif de l'action de la gauche.

25. – Les députés adoptent, selon la procédure du scrutin personnel, les trois projets de loi sur la bioéthique relatifs aux dons d'organes et à la procréation médicalement assistée.

27. – En cassant partiellement le pourvoi formé contre l'arrêt de non-lieu rendu le 13 avril 1992 par la chambre d'accusation de Paris au bénéfice de M. Paul Touvier, la Cour de cassation renvoie l'ancien chef milicien devant la justice.

DÉCEMBRE

3. – Dans le cadre de l'instruction de l'affaire René Trager, du nom de l'industriel nantais inculpé dans plusieurs dossiers de financement politique occulte, M. Michel Maurice, ancien conseiller de Mme Dufoix au ministère des affaires sociales, est inculpé de corruption. Le 18, M. Antoine Dufoix est inculpé de recel d'abus de biens sociaux. Le même jour, l'Assemblée nationale vote la levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron, député non-inscrit de la Charente, ancien maire socialiste d'Angoulême, enfui en Argentine.

9. – Les résultats des élections prud'homales traduisent le déclin de la CGT.

17. – Alors que le rapport semestriel de l'OCDE et la note de conjoncture de l'INSEE ne prévoient pas de reprise avant l'été 1993 dans les principaux pays industrialisés, les partis de l'opposition se divisent sur la politique monétaire.

17. – Les députés adoptent définitivement et sans modification le projet de loi de finances pour 1993.

17. – Jugé coupable du viol et du meurtre de la petite Céline Jourdan, commis le 28 juillet 1988 à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence), Didier Gentil est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

19. – Le Parlement adopte définitivement la réforme du code de procédure pénale, modifiant tous les stades de la procédure.

19. – L'Assemblée nationale adopte définitivement le projet de loi relatif à la lutte contre la corruption et à la transparence de la vie économique.

19. – Dans le scandale du sang contaminé, après avoir changé d'avis, M. Fabius accepte sa mise en accusation devant la Haute Cour, le PS ayant préalablement renoncé à la demander. Il accepte celle de Mme Dufoix et de M. Hervé, au motif de *« non-assistance à personne en danger »*. Auparavant, la majorité sénatoriale avait adopté une proposition de résolution excluant M. Fabius de la mise en accusation devant la Haute Cour. L'Assemblée nationale et le Sénat adoptent, respectivement le 19 et le 20, à la quasi-unanimité, la même proposition de résolution visant à mettre en accusation M. Fabius, M. Hervé et Mme Dufoix devant la Haute Cour de justice, au motif de non-assistance à personne en danger.

21. – Le plan de lutte contre la drogue présenté par M. Paul Quilès, à partir d'un rapport du préfet Robert Broussard, suscite la désapprobation des spécialistes de la drogue, qui le jugent *« répressif »*, et une polémique au sein du gouvernement.

23. – Le projet de loi de finances rectificative pour 1992 est adopté. Deux mesures nouvelles sont introduites par le gouvernement : la fiscalisation complète de l'indemnité des parlementaires et une double hausse de 15 % du prix du tabac en 1993. Le nouveau déficit budgétaire de 1992 est fixé à 188,7 milliards de francs.

23. – Face à la crise économique, Dassault et l'Aérospatiale s'accordent pour rapprocher certaines de leurs activités.

23. – L'amendement de Mme Martine Aubry sur les plans sociaux, prévoyant l'annulation des procédures de licenciement non accompagnées d'un plan de reclassement des salariés, est définitivement adopté par l'Assemblée nationale.

24. – M. Bérégovoy annonce le retour de M. Tapie au gouvernement, comme ministre de la ville. M. Georges Tranchant, député RPR, ayant retiré sa plainte contre lui, M. Tapie, le 18, a bénéficié d'un non-lieu. Son retour au gouvernement suscite toutefois des réactions négatives à gauche comme à droite.

30. – Les experts de la santé américains accusent, dans un rapport, le professeur Robert Gallo de *« mauvaise conduite scientifique »* au cours de ses travaux de recherche sur le virus du sida en 1984. L'Institut Pasteur demande une révision de l'accord franco-américain du 31 mars 1987 sur le sida, tandis que le gouvernement français réclame une reconnaissance officielle par les Etats-Unis de la paternité des scientifiques français dans la mise au point du test de diagnostic du sida.

Les personnalités disparues

JANVIER

8. – Louis Terrenoire, ancien ministre.

13. - Henri Queffelec, écrivain.

FÉVRIER

1er. – Jean Hamburger, président de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française.

9. – Georges Lambrichs, ancien directeur de la NRF.

16. – Janio Quadros, ancien président du Brésil.

27. – A.-J. Greimas, pionnier de la sémiotique.

MARS

6. – Maria-Helena Vieira da Silva, peintre d'origine portugaise.

9. – Menahem Begin, premier ministre israélien de 1977 à 1983.

14. – Jean Poiret, homme de théâtre et de cinéma.

AVRIL

6. – Isaac Asimov, écrivain américain de science-fiction.

23. – Satyajit Ray, cinéaste indien.

27. – Olivier Messiaen, compositeur.

28. – Francis Bacon, peintre britannique.

MAI

4. – Henri Guillemin, historien, critique littéraire.

6. – Marlene Dietricht, actrice et chanteuse.

12. – Jacqueline Maillan, comédienne.

16. – Yves Florenne, écrivain, journaliste.

JUIN

21. – Li Xiannian, ancien chef de l'Etat chinois.

22. – Virgil Gheorghiu, écrivain.

25. – Richard Fontana, sociétaire de la Comédie-Française.

JUILLET

4. – Francis Perrin, savant atomiste.

5. – Astor Piazzolla, bandonéoniste, compositeur argentin.

21. – Pierre Uri, économiste, fondateur de la construction européenne.

23. – Arletty, comédienne, née Léonie Maria Julia Bathiat.

25. – Luc Estang, poète.

29. – Auguste Lecœur, ancien dirigeant du PCF.

AOUT

3. – Michel Berger, chanteur-compositeur.

12. – Fernand Grenier, ancien ministre communiste dans le gouvernement provisoire du général de Gaulle en 1944.

12. – John Cage, compositeur américain.

13. – Yvon Briant, président du Centre national des indépendants (CNI).

21. – Tony Lainé, psychiatre.

29. – Félix Guattari, philosophe et psychanalyste, tenant de l'antipsychiatrie.

SEPTEMBRE

15. – Pierre Sergent, membre du bureau politique du Front national, ancien chef militaire de l'OAS-métropole, pendant la guerre d'Algérie.

OCTOBRE

4. – Louis Amade, préfet et poète.

8. – Willy Brandt, chancelier allemand de 1969 à 1974.

30. – Joan Mitchell, peintre d'origine américaine.

NOVEMBRE

4. – Claude Aveline, écrivain et peintre.

7. – Alexander Dubcek, ancien président du Parlement tchécoslovaque, l'homme du « printemps de Prague ».

DÉCEMBRE

9. – Dominique Bagouet, chorégraphe.

24. – Peyo, dessinateur belge, père des « Schtroumpfs ».

23. – Nathan Milstein, violoniste.

28. – Nikita Magaloff, pianiste d'origine russe.

31. – César Domela, peintre néerlandais, pionnier de l'abstraction.

JUSTICE

L'audience solennelle de la Cour de cassation

M. Pierre Drai s'inquiète des attaques contre les juges

M. Pierre Truche a été installé au poste de procureur général près la Cour de cassation à l'ouverture de l'audience solennelle, mercredi 6 janvier au palais de justice de Paris, en présence du premier ministre, du garde des sceaux et des présidents des deux Assemblées. Premier président de la Cour de cassation, M. Pierre Drai s'est à nouveau inquiété de l'évolution de l'image des juges.

Les audiences solennelles ne sont pas seulement le respect d'une liturgie judiciaire. La tradition veut aussi que ce soit l'instant où les magistrats traduisent, en langage plus ou moins clair, un sentiment qu'il leur serait difficile d'exprimer dans le cadre normal de leurs fonctions. Aussi, chaque année, c'est d'une ville de province ou de Paris que la voix d'un homme de robe s'élève ; ici, pour lancer un avertissement, là pour souligner une difficulté. Volontiers discret, M. Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, a pourtant renouvelé, mercredi 6 janvier, les inquiétudes qu'il avait exprimées l'été dernier sur l'image des juges. *« Traités sans ménagement (...), ils sont invités à s'expliquer, parfois même à se justifier, au risque de se voir reprocher, en répondant à une attaque par une autre attaque, de manquer de réserve, de retenue et d'être en grave décalage avec une opinion publique avide de simplicité et d'à-peu-près »*, relève M. Drai. Il ajoute : *« Les juges ballottés, attaqués, surveillés, suspectés au moindre geste qui surprend, déplaît ou dérange, peuvent-ils espérer qu'un jour justice leur sera rendue? Il n'est pas facile d'être juge par les temps qui courent. »*

Le premier président de la Cour de cassation constate aussi que *« le peuple magistrat »*, le jury d'assises, n'échappe pas à ces critiques. Et s'il admet que la société a *« le droit de prétendre à une justice toujours en progrès et toujours exemplaire »*, M. Drai cite ce propos de Balzac : *« Se méfier de la magistrature et mépriser les juges, c'est un commencement de dissolution sociale. »*

« La Haute Cour n'est pas notre univers habituel »

C'est M. Michel Jeol, premier avocat général, qui a accueilli M. Truche, après avoir rendu hommage à la mémoire de M. Pierre Bézio, précédent procureur général près la Cour de cassation (*le Monde* du 25 décembre 1992). Ce fut pour lui l'occasion de défendre les membres du parquet placés, eux aussi, dans une position délicate, car ces magistrats sont hiérarchiquement soumis au ministre de la justice et donc soupçonnés d'être nommés sur des critères politiques.

Pour M. Jeol, *« le crédit de la justice auprès des Français »* serait amélioré par *« plus de clarté dans les relations entre la chancellerie et le parquet »*. Une loi du 25 février 1992 a créé une commission consultative du parquet, composée pour moitié de magistrats élus et de magistrats de la chancellerie et qui sera chargée de donner son avis sur les nominations.

S'il s'agit de *« la garantie la plus importante jamais donnée au parquet dans ce pays »*, M. Jeol a regretté qu'elle ne s'applique pas aux procureurs généraux, *« nommés comme des préfets »*. Et comme cette commission sera dirigée par le procureur général près la Cour de cassation, il s'est tourné vers M. Truche pour déclarer : *« C'est à vous de faire en sorte qu'elle protège les membres du parquet contre les choix arbitraires que l'on pourrait reprocher à la chancellerie. »*

Mais M. Truche occupera aussi d'autres fonctions que M. Jeol a rappelées en des termes où perçait une certaine amertume : *« Ministère public près la Cour de cassation, vous le serez aussi près la Haute Cour, avec trois de vos avocats généraux (...). Une réalité difficile à affronter pour des magistrats, car la Haute Cour, ce n'est pas notre univers habituel, ce ne sont ni nos principes ni nos pratiques! »*

MAURICE PEYROT

A propos de la garde d'un enfant

« Négation de la démocratie »

POITIERS

de notre correspondant

Le président du conseil général de Charente-Maritime, M. François Blaizot (CDS), a fait l'objet, lors de l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Poitiers, lundi 4 janvier, d'une remontrance publique du procureur général Louis Fouletier qui, sans le nommer, a ironisé sur *« l'élu local qui est allé jusqu'à se comporter comme un Frégoli du droit. »* (1)

Les faits remontent à la fin décembre. Emu par les supplications d'une femme qui voulait passer les fêtes avec son fils de dix ans que la justice lui avait retiré, le président Blaizot s'était rendu, le 31 décembre, au foyer de Puylboreau, près de La Rochelle, tenu par la direction de la solidarité départementale et il en était reparti avec le garçon. Celui-ci fut ramené le dimanche suivant. *« Je ne regrette pas de l'avoir fait. Ce gosse a vécu quelques jours heureux près de sa mère »*, a confié M. Blaizot.

Mais la justice ne voit pas l'affaire sous le même angle. C'est en septembre 1992 que le juge pour enfants du tribunal de Rochefort avait rendu une ordonnance retirant la garde de l'enfant à sa mère, au vu d'un rapport accablant sur l'état psychique de celle-ci. La décision fut confirmée par la cour d'appel pour garantir la sécurité du garçon.

A l'initiative de M. Blaizot, les juges répliquent en parlant de *« négation de la démocratie »*. Ils estiment que le patron du département a *« discrédité »* le travail de la justice et *« remis en question »* l'action concertée de ses propres services départementaux. Comment le juge pour enfants va-t-il pouvoir désormais défendre sa position auprès de la mère? M. Blaizot a conscience de la situation qu'il a créée, mais il ne craint pas d'affronter un juge spécialisé, un parquet, voire un procureur général : *« L'intérêt d'un enfant*, assure-t-il, *passe avant tout. »*

MICHEL LEVEQUE

(1) Acteur italien, célèbre pour ses changements de rôles.

DÉFENSE

Les missions militaires à l'étranger placées sous double tutelle

Par décret paru au *Journal officiel* du mercredi 6 janvier, les missions militaires françaises à l'étranger, au sein des missions diplomatiques, sont désormais placées sous la double tutelle administrative du ministre de la défense et du chef d'état-major des armées, et, de ce fait, elles devraient avoir un caractère plus interarmées. Cette « double commande » ne dispense pas pour autant ces missions militaires de continuer à figurer dans le personnel diplomatique au même titre que d'autres représentants des administrations civiles.

« Dans ce cadre, est-il précisé par le décret, *le ministre chargé des armées détermine les règles selon lesquelles la mission militaire correspond avec le ministère de la défense ou, sous son couvert, avec d'autres administrations. »* La mission relève du chef d'état-major des armées, qui correspond directement avec elle. Elle comprend un attaché de défense, chef de poste, et des attachés militaires spécialisés (terre, mer, air, gendarmerie et armement), qui lui sont subordonnés. Cette mission militaire « nouvelle formule » fait partie du personnel diplomatique, au sens de la convention de Vienne, et elle continue – selon un texte de 1979 qui reste en vigueur et qui traite des pouvoirs des ambassadeurs sur les services de l'Etat à l'étranger – à transmettre à l'ambassadeur copie de ses communications destinées à l'institution de défense.

□ **Vente aux enchères de pièces de moteurs d'avions non payées par l'Irak.** – Des moteurs d'avions de combat Mirage F1 en pièces détachées vont être vendus aux enchères le 21 janvier à Trappes (Yvelines) après avoir été saisis par la Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur (COFACE) pour non-paiement de ses commandes par l'Irak. Les Domaines se sont adressés à un commissaire-priseur qui ne peut admettre à enchérir que des personnes ou sociétés françaises habilitées par le ministère de la défense. Plusieurs ventes de ce type – des armes dont les clients n'honorent pas le paiement – ont lieu chaque année sous le contrôle de services officiels.

En marge de l'affaire Botton

Trois journaux sont poursuivis sur les instances de M. Charasse

Le procureur de la République du parquet de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), M. Daniel Renaut, a engagé une procédure pour *« diffamation envers un ministre »*, à la demande du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, et sur les instances de M. Michel Charasse, ex-ministre du budget, contre *le Monde, le Nouvel Observateur*, et *le Quotidien*, à propos d'articles sur l'affaire Botton qui mettaient en cause l'ancien ministre et actuel sénateur (PS) du Puy-de-Dôme.

A la fin du mois de novembre 1992, M. Charasse avait saisi le ministre de la justice, afin qu'il apprécie l'opportunité d'engager des poursuites à la suite d'articles de presse qui, selon son avocat, Me Gilles-Jean Portejoie, *« portaient atteinte à son honneur »*. Selon l'avocat, ces articles tendaient à *« accréditer l'idée selon laquelle le ministre du budget aurait fait stopper, puis diligenté des enquêtes fiscales visant M. Botton et ses sociétés, et, le cas échéant, transmis au parquet des dossiers fiscaux, pour des motifs étrangers à l'intérêt du service public »*.

Au cours de la procédure engagée par le parquet, les directeurs de publication et les journalistes concernés seront cités à comparaître, le 17 février, devant le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand, a ajouté Me Portejoie. C'est à cette occasion que M. Charasse se constituera partie civile, nous a-t-il précisé.

□ **Onze Niçois condamnés pour une affaire de corruption liée aux pompes funèbres.** – La cour d'appel de Grenoble a confirmé, mercredi 6 janvier, la condamnation de onze Niçois – des responsables de compagnies de pompes funèbres, dont un adjoint au maire de Nice, et des employés d'un centre hospitalier – pour corruption de fonctionnaires. Ces hommes faisaient partie d'un réseau d'agents de la morgue de l'hôpital qui renseignaient, en échange de pots-de-vin, certaines sociétés de pompes funèbres. Pour l'essentiel, la cour d'appel de Grenoble a confirmé les condamnations prononcées en première instance (*le Monde* du 21 mai 1992). La peine infligée à M. Gaston Robaut, ex-directeur régional des Pompes funèbres réunies, avant de devenir adjoint au maire de Nice, condamné en mai 1992 à deux ans de prison avec sursis et 100 000 F d'amende, a cependant été réduite à dix-huit mois de prison avec sursis et 20 000 F d'amende.

□ **Quatre syndicats d'enseignants perdent un procès contre la Fédération de l'éducation nationale (FEN).** – Quatre syndicats de l'ex-minorité de la FEN, le SNES (second degré), le SNEP (éducation physique), le SNE-Sup (enseignement supérieur) et le SNETAP (enseignement agricole), ont été déboutés, mercredi 6 janvier, par le tribunal de grande instance de Paris, dans le procès qu'ils avaient intenté à la FEN pour protester contre l'exclusion de deux d'entre eux, le SNES et le SNEP. Ces syndicats réclamaient l'annulation du congrès extraordinaire de la FEN qui s'est tenu le 6 octobre dernier à Créteil (Seine-Saint-Denis), au cours duquel la décision d'exclusion des deux syndicats avait été ratifiée. Les magistrats ont estimé que l'exclusion d'un syndicat adhérent de la FEN, comme la tenue d'un congrès extraordinaire, même si elles n'étaient pas prévues par les statuts de la fédération, n'étaient pas pour autant interdites.

□ **Découverte d'un trafic d'anabolisants dans l'Allier.** – Un trafic d'anabolisants destiné au bétail a été mis à jour par les gendarmes de l'Allier qui ont interpellé, jeudi 10 décembre 1992, à Neuilly-en-Donjon, M. Dominique Charpentier, agent technique d'une société de produits alimentaires. Celui-ci s'apprêtait à livrer des aliments contenant une substance anabolisante (le clenbutérol) à un important éleveur-engraisseur de bovins de la région. M. Charpentier, qui a été inculpé d'infraction à la législation sur les fraudes (loi du 1er août 1905) par Mme Jocelyne Rubantel, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Cusset (Allier), a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire.

□ **Françoise Sagan inculpée pour infractions à la législation sur les stupéfiants.** – L'écrivain Françoise Sagan a été inculpée, fin décembre, pour usage et cession de stupéfiants par Mme Sabine Foulon, juge d'instruction à Paris, et laissée en liberté. Le 28 novembre, six autres personnes avaient été inculpées au cours de cette procédure, dont l'humoriste Pierre Palmade (*le Monde* du 25 décembre). Françoise Sagan est mise en cause pour des petites quantités de cocaïne essentiellement destinées à sa consommation personnelle. L'écrivain avait déjà été condamnée, le 27 mars 1990, à six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Lyon (*le Monde* du 30 mars 1990), alors qu'elle avait reconnu avoir détenu et transporté, toujours pour sa consommation personnelle, lors d'un voyage aux Antilles, trois cents grammes d'héroïne et autant de cocaïne.

REPÈRES

NUCLÉAIRE

Fermeture prématurée d'une centrale aux Etats-Unis

La centrale nucléaire américaine de Trojan (Oregon) a cessé toute activité, ses exploitants jugeant trop élevés les coûts nécessaires au maintien de la sécurité de cette installation. Construit en 1976 et prévu pour durer quarante ans, ce réacteur à eau pressurisée de 1 100 mégawatts devait être arrêté en 1996. La centrale de Trojan avait en fait cessé son activité en novembre 1992. Une fissure dans un tube de générateur de vapeur avait entraîné le rejet dans l'atmosphère de gaz radioactifs. L'exploitant, Portland General Electric, estime entre 40 et 60 millions de dollars l'économie obtenue grâce à cette décision.

Il s'agit de la troisième centrale nucléaire américaine à annoncer sa fermeture prématurée depuis janvier 1992. Selon un rapport de 1989 de la Commission de réglementation de l'énergie nucléaire (NRC), neuf autres centrales à eau pressurisée américaines pourraient fermer prématurément pour des raisons de sécurité. – *(AFP.)*

PROCÉDURE PÉNALE

L'indignation des avocats pénalistes

L'Association française des magistrats instructeurs (AFMI) a jugé très sévèrement la réforme de la procédure pénale définitivement adoptée le 19 décembre par le Parlement et a proposé à ses collègues de refuser d'être juges délégués au sein de la collégialité chargée de la mise en détention, de demander systématiquement la mise en détention des personnes mises en examen, et d'envisager d'être déchargés des fonctions d'instruction (*le Monde* du 6 janvier). Cette réaction a *« indigné »* l'Association des avocats pénalistes.

Dans un communiqué diffusé le 6 janvier, elle *« s'étonne qu'une association de magistrats dont le rôle est d'appliquer la loi invite ses membres à la violer et à s'opposer à son application »* et estime que l'AFMI, lorsqu'elle propose de demander la mise en détention systématique, *« manifeste curieusement le prix qu'elle attache au respect des libertés individuelles et publiques »*.

ENVIRONNEMENT

Le préfet fait démolir deux maisons à Pénestin (Morbihan)

Le préfet du Morbihan a fait démolir, mercredi 6 janvier, deux pavillons de résidence secondaire construits en zone inconstructible du littoral à Pénestin. En signe de protestation contre *« l'empiètement des prérogatives communales »*, le conseil municipal de Pénestin a aussitôt décidé de démissionner en bloc. L'opération fait suite à un litige né en 1985, lorsque deux frères ont demandé un permis de construire pour agrandir des cabanons qu'ils avaient édifié au bord de la plage. Le maire avait accordé, puis retiré son autorisation pour éviter un jugement du tribunal administratif. Mais le tribunal correctionnel de Vannes, saisi par des associations de défense de l'environnement, a finalement condamné les deux propriétaires pour construction illégale.

SPORTS

□ **FOOTBALL : défaite de Marseille à Lille.** – Après une courte trêve hivernale, Marseille a subi sa troisième défaite de la saison en s'inclinant à Lille (2-0), mercredi 6 janvier, dans un match en retard de la dix-septième journée du championnat de France.

SOCIÉTÉ

L'échouage du pétrolier « Braer »

Confusion sur l'origine et l'ampleur de la catastrophe aux Shetland

Après son échouage, le 5 janvier, à la pointe sud de l'île majeure des Shetland, au nord de l'Ecosse, le pétrolier *Braer* s'enfonce doucement sous les coups de boutoir de la tempête qui sévit toujours en mer du Nord. En fin de matinée, jeudi 7 janvier, on craignait que le pont de l'épave ne soit définitivement submergé avant que quiconque ait pu intervenir physiquement pour préparer un remorquage ou des opérations de pompage. Faute de pouvoir approcher le navire, on se borne donc à épandre par avion des dispersants chimiques, afin de *« fractionner la nappe »*.

Cependant, comme toujours lorsque de gros intérêts économiques sont en jeu, la polémique enfle en Grande-Bretagne pour déterminer les responsabilités du naufrage. On accuse notamment le capitaine d'avoir fait évacuer l'équipage avant l'arrivée du remorqueur, ce qui aurait rendu l'opération impossible. Quant à l'ampleur des dégâts, que les associations écologistes qualifient déjà de *« catastrophe écologique »*, il est bien trop tôt pour l'évaluer. Nul ne peut dire encore quelle quantité de pétrole sera déversée, ni où et quand la marée noire se manifestera.

En France, les réactions se multiplient. Selon M. Alain Bombard, député socialiste au Parlement européen, *« il faut immédiatement une interdiction absolue des pavillons de complaisance »*. M. Michel Barnier, député (RPR) de Savoie, estime *« nécessaire »* le *« renforcement des normes de sécurité pour éviter qu'un pétrolier ne puisse sombrer à la suite d'une avarie de moteur »*, et regrette que *« les multinationales pétrolières »* ne soient *« malheureusement pas soumises à la vigilance de l'opinion et des médias comme peut l'être le transport des matières nucléaires »*.

Questions sur les causes de l'accident

LONDRES

de notre correspondant,

Le désastre que représente l'accident du *Braer* est-il dû à des négligences coupables ou à un malheureux concours de circonstances associant la malchance à des conditions météorologiques particulièrement mauvaises? Quarante-huit heures après l'échouage du pétrolier libérien, les milieux maritimes, une fois de plus, s'opposent aux organisations de défense de l'environnement.

Sur le caractère quasi-inéluctable de ce type d'accident, personne, dans le milieu des armateurs, ne se fait d'illusions : aussi longtemps que des tankers navigueront, des pollutions pétrolières se produiront. « *C'est un compromis entre les besoins mondiaux de pétrole et le niveau de pollution de l'environnement que l'on peut tolérer* », a estimé, mercredi 6 janvier, avec réalisme, M. Chris Horrocks, secrétaire général de la chambre internationale de la navigation. La prévention – par exemple sous la forme d'une réglementation internationale plus contraignante imposant de construire des pétroliers dotés d'une double coque – ne constitue pas, à elle seule, une réponse suffisante.

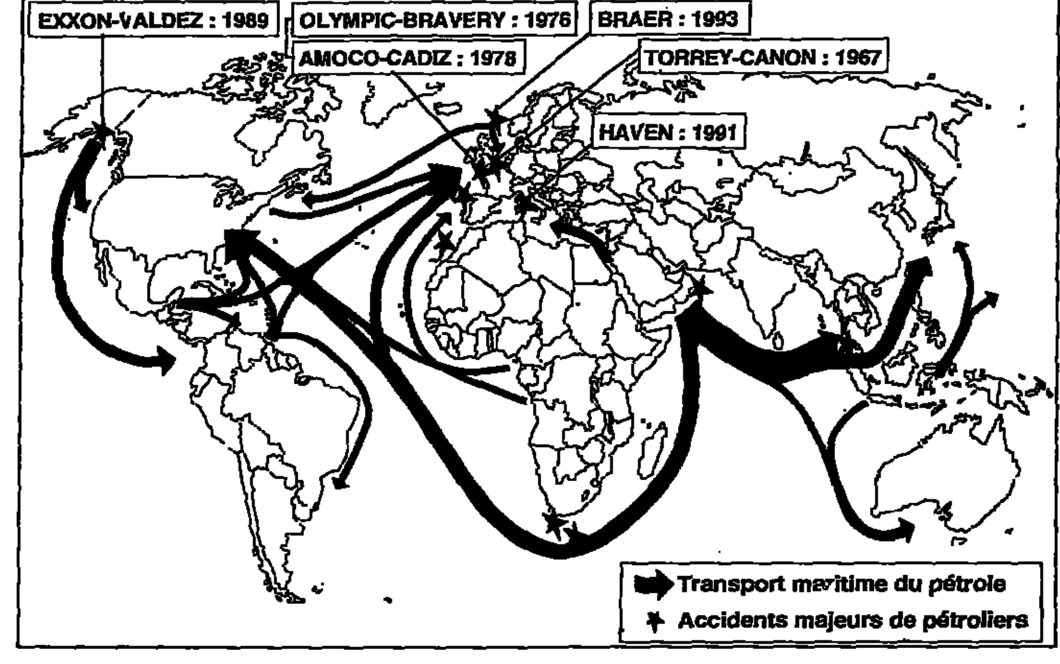
Parmi les accusations tous azimuts qui sont lancées à propos du *Braer*, cette question n'est pas disputée : compte tenu de la violence des conditions météorologiques, une double coque n'aurait pas suffit à éviter la marée noire qui envahit peu à peu Quendale Bay. En revanche, une meilleure coordination entre le navire et les services de secours aurait – peut-être – été de nature à sauver le *Braer*. L'enquête en cours devra déterminer des responsabilités. L'ampleur des sommes en cause (frais d'assurances, à la fois pour les dégâts causés par la pollution, le coût du bateau et celui de la cargaison, indemnisations locales diverses), explique la vivacité de la polémique.

Premier «accusé», le capitaine du *Braer*, M. Alexandre Gelis, de nationalité grecque. Il lui est reproché d'avoir choisi une route maritime dangereuse et, surtout, d'avoir abandonné son navire prématurément, en tout cas avant l'arrivée des remorqueurs. Le «compte à rebours» de l'accident permet de comprendre pourquoi : c'est à 4 h 40, mardi, que les moteurs se sont arrêtés. Le navire est entré en communication avec les gardes-côtes à 5 h 05, et a demandé les services d'un remorqueur à 5 h 19. Ce premier délai de quinze minutes a été mis à profit, selon le capitaine Gelis, pour avertir – à New York – le propriétaire du bateau, la compagnie B&H Ship Management, laquelle, à son tour, a pris contact avec ses assureurs. Quinze minutes perdues? Toujours est-il que, pendant ce temps, le *Braer* dérivait vers la côte.

Economies

La suite des événements est encore plus mystérieuse. Le premier remorqueur est arrivé sur les lieux à 9 h 38, soit bien avant que le navire ne s'échoue, à 11 h 15. Or, l'équipage avait déjà été évacué. M. Barry Corke, directeur de la compagnie de remorquage Star Offshore, ne mâche pas ses mots : « *Ils* [l'équipage] *ont été évacués trop tôt. Si un câble avait pu être fixé, je crois que nous aurions pu dégager le bateau.* » De son côté, le capitaine Gelis a estimé que la priorité devait être accordée au sauvetage de l'équipage (les gardes-côtes mettent en avant ce même impératif), et a accusé les remorqueurs d'être arrivés avec beaucoup de retard. Selon lui, les secours auraient dû être sur place une heure et demie plus tôt : « *Nous avons demandé de l'aide aux gardes-côtes et ils nous ont répondu que cela leur prendrait cinq heures pour arriver jusqu'à nous* » (le port d'attache des remorqueurs est situé à 30 miles plus au nord).

La direction de B&H Ship Management estime, pour sa part, que le capitaine s'est conduit de manière « *compétente, exemplaire, prudente et héroïque* », et assume le choix de la route maritime (le bateau pouvait passer au large des îles Shetland ou par la Manche). Un avis que ne partagent ni le syndicat des marins, ni le secrétaire d'État écossais pour l'environnement, Sir Hector Monro, pour qui le navire, compte tenu du temps, aurait dû faire demi-tour. Mais le gouvernement britannique est aussi critiqué par les partis travailliste et démocrate-libéral, qui estiment que des règles beaucoup plus strictes auraient dû être imposées aux pétroliers naviguant autour des îles Britanniques. Comme c'est souvent le cas, le capitaine a-t-il suivi la route la plus courte, afin de gagner du temps et de l'argent?



Beaucoup de navires, notamment ceux qui battent pavillon de complaisance, font aussi des économies sur l'achat des prévisions météorologiques, se contentant de prévisons à trois jours alors que des prévisions à dix jours seraient plus sûres. Est-ce le cas du *Braer*, comme certaines rumeurs le laissent entendre? Ce débat pose celui – cyclique – des pavillons de complaisance. Comme 12,5 % des navires enregistrés, le *Braer* est immatriculé dans le paradis fiscal qu'est le Libéria, ce qui permet à la compagnie d'économiser beaucoup d'argent. Le coût d'un équipage composé de marins britanniques aurait été d'environ 2 000 livres sterling (1) par jour, somme à laquelle il faut ajouter environ 300 livres de cotisations de retraite. Or, le coût global tombe à 800 livres pour un bateau battant pavillon libérien avec un équipage de marins philippins et polonais, comme c'est le cas du *Braer*.

Reste la question de l'état de marche du navire. Un chiffre : 65 % des pertes maritimes interviennent sur des bateaux de plus de seize ans. Le *Braer* a été construit il y a dix-huit ans et le Libéria, selon le syndicat des officiers de la marine marchande, détient l'un des plus tristes records en matière d'accidents maritimes. La question de l'état du bateau se pose avec d'autant plus d'acuité que la veille de l'accident, un pétrolier *sister-ship* (jumeau) du *Braer*, le *Celtic*, a connu une panne de moteurs à l'entrée du port de Québec. Vérifications faites, c'est le système de ventilation des moteurs qui était en cause.

Les machines du *Bräer* étaient-elles en état et est-il exact, comme le rapporte, jeudi 7 janvier, *The Independant*, que le réservoir d'urgence du bateau était vide, alors qu'il aurait dû être rempli au port norvégien de Mongstad? Ces multiples questions donnent une idée de la complexité de la tâche des enquêteurs qui travailleront pendant au moins dix-huit mois. D'ici là, la polémique – et la pollution – auront pris de l'ampleur.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 8 francs français.

Des conséquences plus économiques qu'écologiques

A chaque nouvelle marée noire, l'expression revient, lancinante : « catastrophe écologique ». Avant même que la moindre évaluation ait pu être faite, il suffit de montrer un cadavre d'oiseau mazouté ou, mieux encore, le museau d'un phoque émergeant d'une mer huileuse, pour que, aussitôt, le jugement fatidique soit porté.

Une longue expérience des marées noires, depuis l'échouage du *Torrey-Canyon* en 1967, devrait inciter à plus de prudence. Une catastrophe écologique, à proprement parler, est un accident d'une ampleur telle que le milieu naturel en est durablement, voire irrémédiablement affecté. Ce peut être un accident ponctuel, comme l'explosion de Tchernobyl, qui tue des dizaines d'hommes et rend inhabitables – et incultivables – des millions d'hectares pour les décennies à venir. Ce peut être un phénomène plus long, comme la désertification du Sahel ou le défrichage inconsidéré de la forêt à Madagascar, en Thaïlande ou au Brésil.

S'agissant du pétrole, l'adjectif « écologique » systématiquement attaché au mot catastrophe semble abusif. Un pétrolier qui coule avec sa cargaison, c'est d'abord une catastrophe économique pour l'affréteur, l'armateur et les propriétaires du bateau ou de la cargaison et éventuellement les assureurs. Si le navire s'est échoué près d'une côte habitée, cela devient très vite une catastrophe économique pour les riverains, qu'il s'agisse des pêcheurs, ostréiculteurs, hôteliers, plagistes et pouvoirs publics mobilisés pour le nettoyage, au moins pour une saison « ratée ». On l'a vu en France avec l'*Amoco-Cadiz*, échoué en mars 1978 sur la côte de granite rose, dans le nord du Finistère.

Mais quid du milieu marin, de cet écosystème vivant qui subit quotidiennement les dégâts des tempêtes, le dégazage des navires et, de plus en plus, la pollution en provenance des terres? Un an après la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, en février 1979, le CNEXO (Centre national pour l'exploitation des océans, devenu aujourd'hui IFREMER) a publié le *Bilan écologique de la pollution de l'*Amoco-Cadiz. Alors même que l'émotion reste encore vive en Bretagne, les chercheurs constatent que *« les teneurs en hydrocarbures dans l'eau de mer ont très rapidement diminué pour revenir à la normale trois mois après le naufrage »*. Ils notent que *« les secteurs rocheux exposés ont retrouvé un aspect généralement propre »*.

« Recolonisation rapide »

Pour la faune, le bilan est précis : 4 500 oiseaux morts, dont 1 391 macareux moines, 978 petits pingouins, 731 guillemots et 126 plongeons. Ce qui représente en moyenne 1 oiseau mort pour 10 tonnes de pétrole (alors que la moyenne avait été de 7 oiseaux morts pour dix tonnes de pétrole du *Torrey-Canyon*, plus destructeur pour l'avifaune). En ce qui concerne poissons et crustacés, l'hécatombe est évaluée à environ 10 000 individus, ce qui est peu pour 350 kilomètres de littoral affecté. *« La mortalité immédiate des crustacés, comme celle des poissons, est très faible et très localisée »*, concluent les chercheurs.

Une équipe de biologistes de Paris-VII, autour de Jean-Pierre Raffin, a suivi pendant dix ans l'évolution du milieu marin touché par l'*Amoco*. Pour la couverture végétale du littoral, ils ont constaté *« une recolonisation rapide des rochers »*, avec un retour à l'équilibre vers 1981-1982. La restauration est un peu plus lente sur les fonds vaseux. Quant aux patelles – les « chapeaux chinois » accrochés aux rochers, – le retour à l'état antérieur est observé dès 1982. Au total, la régénération du milieu n'a jamais pris plus de quatre ans *« dans les régions les plus polluées »*.

Parallèlement, de l'aveu même de M. Charles Josselin, président du conseil général des Côtes-d'Armor – et aujourd'hui secrétaire d'Etat à la mer, – on constatait une importante augmentation des effectifs de crevettes, avides de plancton dévoreur de pétrole, ainsi que des tourteaux et langoustes ayant élu domicile dans l'épave du pétrolier!

Au total, si l'on fait la part des victimes immédiates d'une marée noire – oiseaux englués, phoques et poissons asphyxiés, – l'expérience montre que le pétrole, produit naturel parfaitement biodégradable, est moins nocif pour l'écosystème marin que les produits chimiques répandus pour « disperser la nappe ».

ROGER CANS

L'île noire

Suite de la première page

Mais l'intérieur des terres est également touché. La pollution menace les rares cultures. Des rumeurs circulent sur une contamination de l'eau potable. Les éleveurs de moutons envisagent sérieusement d'évacuer leurs bêtes hors des îles. Même si personne n'est encore capable de déterminer le degré de gravité de la catastrophe et la quantité de pétrole restée dans les soutes du *Braer*, l'archipel se prépare au pire, persuadé que le vent, la mer et la nuit, alliés de toujours, n'auront pas terminé leur sale besogne avant plusieurs semaines.

Tout incite, en effet, au pessimisme. Jeudi matin, une nouvelle tempête menaçait le secteur, promettant des vents de force 8 à 9 durant au moins deux jours. Evoquée la veille au soir, une intervention à bord, afin de commencer des opérations de pompage, paraissait donc fortement compromise. De plus, la violence des bourrasques risquait d'achever de briser en deux un bateau déjà mal en point. Si tel était le cas, la marée noire serait de très grande ampleur puisque le *Braer* transportait deux fois plus de pétrole (84 000 tonnes) que l'*Exxon-Valdez*, le «tanker» qui s'était échoué le 24 mars 1989 en Alaska. Ces mauvaises conditions météorologiques retardaient également l'installation de barrages flottants pour préserver certains secteurs sensibles. En revanche, le vent présente un avantage indéniable : il agite la mer et contribue ainsi à l'évaporation d'une partie du pétrole (40 % selon le ministre britannique des transports, M. Malcolm Caithness).

Trop de temps perdu

Outre les oiseaux (trois à quatre mille d'entre eux, de plusieurs espèces, sont en danger dans l'immédiat) et les mammifères tels que les phoques, l'inquiétude porte avant tout sur les élevages de saumons, la deuxième activité économique de l'île après le pétrole (les Shetland produisent un quart du saumon britannique). En moins d'une semaine, la nappe pourrait envahir les parcs installés le long de la côte ouest. Des dizaines de milliers de poissons et un millier d'emplois sont directement menacés. Les produits solvants utilisés pour combattre la marée noire peuvent également nuire aux saumons.

La perspective de répercussions économiques majeures, en marge des conséquences écologiques, contribue à envenimer la polémique sur les circonstances du naufrage *(lire ci-contre)*. Les habitants estiment que l'équipage n'a pas su faire face à la situation. Selon eux, trop de temps a été perdu entre la première alerte (5 h 20 heure locale) et le moment où le *Braer* a heurté les rochers au lieu-dit «Fitful head» (11 h 15), à l'extrémité sud de l'archipel. Bien que les propriétaires du bateau, la compagnie américaine Bergvall et Hudner, s'emploient à disculper le capitaine (*« un homme d'expérience »*) et les membres de l'équipage (*« ils ont fait tout ce qu'ils devaient faire »*), l'enquête diligentée par le ministère britannique des transports devra déterminer l'origine exacte de la panne (l'équipage a tout de suite affirmé que de l'eau de mer s'était infiltrée dans les réservoirs de fuel en raison de la tempête). Les enquêteurs devront aussi s'interroger sur l'itinéraire choisi par le *Braer* pour aller de Norvège au Canada. Compte tenu des conditions météorologiques, se risquer à quelques miles au sud d'un secteur aussi dangereux que les Shetland était sans doute très périlleux.

Au-delà des intérêts des uns et des autres, cet événement vient perturber la vie d'un archipel qui n'avait jamais connu pareille agitation. Aujourd'hui partagés entre incrédulité et colère, les Shetlanders s'étaient toujours crus presque bénis des dieux, eux qui ne rechignent pas à l'effort sur ces terres hostiles. Des siècles durant, qu'ils soient pêcheurs de harengs, contrebandiers, marins dans la Royal Navy, éleveurs de moutons ou fabricants de pull-overs en laine, ils n'ont cessé d'aimer ces îlots dénudés qui ne leur offraient pourtant guère de chance de s'enrichir. La multiplication des stations de forage en mer du Nord, au début des années 70, est venu changer les règles du jeu ainsi établies.

Avec le pétrole est arrivé l'argent des compagnies et de leurs employés qui font escale aux Shetland avant de rallier les plates-formes. Le niveau de vie s'est sensiblement amélioré, menaçant les traditions locales. Le Shetlander parle encore le dialecte local, reste amateur de whisky et de football et fréquente volontiers les nombreuses fêtes de village et les salles de concerts (les musiciens sont légion). Mais le pétrole s'est imposé comme un voisin trop généreux (nouvelles routes, salles de sport...) pour qu'on envisage de le vexer, surtout depuis que le nord de l'île principale accueille un gigantesque terminal pétrolier (Sullom Voe). A l'heure de leur première marée noire, les Shetland ne sont donc plus cet archipel des pauvres où, jadis, le bois était un matériau si précieux que les habitants écumaient les plages après les naufrages, en quête d'éventuels débris. La légende, cynique, raconte d'ailleurs qu'un pasteur avait alors lancé : *« Seigneur, si tu veux qu'il y ait des naufrages, fais qu'ils aient lieu chez nous ! »*.

PHILIPPE BROUSSARD

Quatre morts et seize blessés

Un avion allemand s'écrase à l'atterrissage à Roissy

Un avion Dash-8 allemand qui effectuait la liaison entre Brême (nord de l'Allemagne) et Paris s'est écrasé dans la soirée du mercredi 6 janvier à l'aéroport Charles-de-Gaulle, faisant quatre victimes, trois blessés graves et treize blessés légers. L'avion transportait vingt-trois personnes dont seize Français, un Britannique et six Allemands, y compris les quatre membres d'équipage. Il était affrêté par la compagnie Contact Air de Stuttgart, pour le compte d'une filiale de la Lufthansa, la City line Lufthansa.

C'est le premier accident qui survient à l'aéroport de Roissy. Les blessés ont été dirigés vers plusieurs hôpitaux de la banlieue parisienne. L'appareil, un bimoteur à hélices, était en approche finale de la piste numéro 2 de l'aéroport quand, à 19 h 24, la tour de contrôle a perdu le contact avec lui. L'avion s'est écrasé à environ 500 mètres du seuil de la piste 2, dans un fossé, a précisé la préfecture de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Une enquête judiciaire devra éclaircir les raisons exactes de cet accident, qui restaient inconnues dans la matinée du jeudi 7 janvier. L'interrogatoire des membres d'équipage, sains et saufs, devrait permettre d'éclaircir les conditions de l'accident.

Le pilote aurait pû être gêné par des conditions météorologiques médiocres. Des spécialistes signalaient un plafond de nuage bas avec une visibilité à partir de 150 mètres du sol seulement. Mais, à ce stade, l'hypothèse d'une avarie technique n'est pas exclue. Le Dash-8 est un avion biturbopropulseur fabriqué par la firme canadienne De Haviland et pouvant accueillir plus de trente-trois passagers.

aux Shetland

emand s'écrase
sage à Roissy

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h. sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

L'ART D'AMÉRIQUE LATINE, 1911-1968. Grande galerie. Jusqu'au 11 janvier 1993.

L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars 1993.

GLEN BAXTER. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.

COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol petite salle. Jusqu'au 12 avril 1993.

PETER FISCHLI ET DAVID WEISS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.

GARY HILL. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 24 janvier 1993.

IMAGINAIRES D'ILLUSTRATEURS EUROPÉENS. Salle d'actualités. Jusqu'au 18 janvier 1993.

PANAMARENKO, MEGANEUDON 1. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.

PHOTOGRAPHES D'AMÉRIQUE LATINE. Galerie du forum. Jusqu'au 18 janvier 1993.

RÉEL-VIRTUEL. Petite salle-1er sous-sol. Jusqu'au 24 janvier 1993.

Musée d'Orsay

Place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

HILL ET ADAMSON, LE PREMIER REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE, 1843-1845. *Exposition-dossier.* Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

LES PALAIS D'ARGENT, L'ARCHITECTURE BANCAIRE EN FRANCE DE 1850-1930. *Exposition-dossier.* Entrée : 31 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

PIERRE LAPIN AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 janvier 1993.

SISLEY. - rez-de-chaussée. Entrée : 32 F, 45 F (billet jumelé musée-exposition). Jusqu'au 31 janvier 1993.

UNE FAMILLE D'ARTISTES EN 1900 : LES SAINT-MARCEAUX. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.

LE BRUIT DES NUAGES : PARTI PRIS DE... PETER GREENAWAY. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec Byzance). Jusqu'au 1er février 1993.

BYZANCE, L'ART BYZANTIN DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec le Bruit des nuages). Jusqu'au 1er février 1993.

LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. *Une œuvre et sa restauration.* Salle des Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mars 1993.

PANNINI (1691-1765). Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 15 février 1993.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

HANS-PETER FEDMANN. Mois de la photo. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

FIGURES DU MODERNE. L'expressionnisme en allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 mars 1993.

PARCOURS EUROPÉEN III : L'ALLEMAGNE. *Qui, quoi, où ? Un regard sur l'Allemagne en 1992.* Jusqu'au 17 janvier 1993.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril 1993.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Projection de films et vidéos de Raysse t.l.j. à 14 h.

MARTIAL RAYSSE, RÉTROSPECTIVE. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

MUSÉES

BIJOUX DES RÉGIONS DE FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 7 mars 1993.

CHINE CONNUE ET INCONNUE. Dix années d'acquisitions. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 février 1993.

CORPS CRUCIFIÉS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 32 F, 20 F dim. Jusqu'au 1er mars 1993.

LA DANSE, UNE FAÇON D'ÊTRE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 18 janvier 1993.

DANS LES COULISSES DE LA BN. Bibliothèque Nationale, rotonde de l'espace Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 13 février 1993.

EUGÈNE DELACROIX. Le voyage au Maroc. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 18 janvier 1993.

DESIGN : VIGNELLI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 février 1993.

DES LIVRES ET DES ROIS. La bibliothèque royale de Blois. Bibliothèque Nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

L'ECHAPPÉE EUROPÉENNE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

L'EPREUVE NUMÉRIQUE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 18 janvier 1993.

FRAGONARD ET LE DESSIN FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 février 1993.

HÉRAKLÈS ARCHER. Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

IMAGES D'UN AUTRE MONDE. La photographie scientifique. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 janvier 1993.

MAX JACOB, LA PASSION EN PEINTURE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

JARDIN DES MODES 1922-1992 : AFFAIRE DE STYLES. Musée des arts décoratifs, galerie des oculi, 5e étage, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

MANTEAU DE NUAGES - KESA JAPONAIS. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 février 1993.

MONNAIES DE CHINE. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

NADAR : L'ŒIL LYRIQUE. Mois de la photo. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

LES NYMPHÉAS AVANT ET APRÈS. Musée national de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 26 F. Jusqu'au 25 janvier 1993.

PALIMPSESTE. Présentation de l'œuvre de Benoît Lemoine. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 4, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 janvier 1993.

PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre 1993.

PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre 1993.

LA PHOTOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 janvier 1993.

PORTRAITS D'UNE CAPITALE. De Daguerre à William Klein, les collections photographiques du musée. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45, jeu. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

RAO-POLYNÉSIES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars 1993.

MAN RAY. Les Années Bazaar, photographies de mode 1934-1942. Musée des arts de la mode, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

REGARDS TRÈS PARTICULIERS SUR LA CARTE POSTALE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier 1993.

RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril 1993.

LE ROI SALOMON ET LES MAITRES DU REGARD. Art et médecine en Ethiopie. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 17 h 50. Entrée : 23 F. Jusqu'au 25 janvier 1993.

EGON SCHIELE (1890-1918). Cent œuvres sur papier. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 20 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 février 1993.

SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 15 février 1993.

LE TEMPS DU SILENCE. La photographie espagnole des années 1950-1980. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 31 janvier 1993.

TRÉSORS DE L'ÉCRIT. Bibliothèque Nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier 1993.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! 1792 - 1992. liberté - égalité - fraternité. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

VIVRE LA VILLE. De la hutte à la mégapole. Parc de la Villette, pavillon Tusquets, 211, avenue Jean-Jaurès (42-78-70-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, mer., sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

LES VOITURES D'ATGET. Mois de la photo. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

CENTRES CULTURELS

ACCORD A CORPS. Collection du professeur Desbonnet, mois de la photo. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Entrée : Accès libre. Jusqu'au 15 janvier 1993.

L'AMÉRIQUE DANS TOUS SES ÉTATS. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 27 janvier 1993.

AMÉRIQUES LATINES : ART CONTEMPORAIN. Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 janvier 1993.

L'AMOUR ET L'ORIENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

L'ARCHITECTE ET LA MAISON : DU RÊVE A LA RÉALITÉ. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-85). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier 1993.

THIERRY BEGHIN, YVES GRENET, ROMAIN PELLAS. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf dim., lun. et mar. de 14 h à 19 h. Du 10 janvier 1993 au 28 février 1993.

BEYROUTH, FRAGMENTS. Photographies de Houda Kassatly. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

BOTERO AUX CHAMPS-ELYSÉES. 31 sculptures monumentales. De la Concorde au rond-point des Champs-Elysées. Jusqu'au 30 janvier 1993.

MIHAIL CHEMIAKIN, GUSTAVO VEJARANO. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 janvier 1993.

CHRISTIAN BOLTANSKI PRÉSENTE JAKOB GAUTEL. Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.

COLLECTION DU MUSÉE CANADIEN DE LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE. Service culturel, ambassade du Canada, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 16 janvier 1993.

JACQUES DERREY, MICHEL BADUEL. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Du 7 janvier 1993 au 30 janvier 1993.

SALIBA DOUAIHY. Peintures. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Du 12 janvier 1993 au 28 février 1993.

PAUL-ARMAND GETTE. Furkapass & glacier du Rhône. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

DENIAZAD HELLAL, RACHID BENHADJ. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (45-54-95-31). T.l.j. sf dim. matin de 9 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier 1993.

HOMMAGE A JOHN KOBAL. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars 1993.

LA LOGIQUE DE LA COMPLEXITÉ DANS L'ŒUVRE DE JEAN RENAUDIE (1963-1981). Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 14 février 1993.

LE MUSÉE HISTORIQUE DE GOTLAND. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 7 mars 1993.

NOUVEAUX ITINÉRAIRES. Les Alpes vues par les photographes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

ZHANG PEILI. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). T.l.j. de 12 h à 20 h, dim. et lun. de 12 h à 18 h et jusqu'à 22 h les soirs de représentation. Du 8 janvier 1993 au 7 mars 1993.

LA PHOTOGRAPHIE HUMANISTE, FRANCE 1930-1960 HISTOIRE D'UN MOUVEMENT. Bibliothèque historique de Paris, 22, rue Mahler (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et fêtes de 10 h à 18 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.

SAURA ET LES LIVRES DE SA VIE. Dessins originaux. Instituto Cervantes, 7, rue Quentin-Bauchart (47-20-83-45). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 19 h 30. Jusqu'au 9 janvier 1993.

VISION D'OCÉANIE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars 1993.

PHILIPPE ET MARCEL WOLFERS. De l'art nouveau à l'art déco. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février 1993.

YÉMEN. Architecture millénaire. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

GALERIES

1 MÈTRE SUR 1 MÈTRE. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 30 janvier 1993.

JEAN BAUDRILLARD. Photographies. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 30 janvier 1993.

BITRAN. Dessins. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 23 janvier 1993.

GERD BONFERT, ARCHITECTURE DE LUMIÈRES. Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 25 janvier 1993.

BORDERLINE. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 16 janvier 1993.

BOTERO. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 janvier 1993.

LOUISE BOURGEOIS. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 30 janvier 1993.

FRÉDÉRIC BRECK. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 3 février 1993.

PATRICE BRISBOIS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 27 janvier 1993.

ANDRÉA BUSTO. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 9 janvier 1993 au 13 février 1993.

PATRICIO CABRERA, GERARDO DELGADO, JUAN USLE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Du 9 janvier 1993 au 27 février 1993.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER. Inédits d'un roman peu connu. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Du 12 janvier 1993 au 20 février 1993.

CHRISTINE CROZAT, MARIE-JÉSUS DIAZ, THIBAUT DE REIMPRÉ, JUDITH WOLFE. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Du 7 janvier 1993 au 6 mars 1993.

NICOLE D'AGAGGIO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 16 janvier 1993.

RICHARD DAVIES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 9 janvier 1993.

ANTONIO DEBON. Galerie Gastaud & Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-95). Jusqu'au 9 janvier 1993.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 19 janvier 1993.

ARAM DERVENT. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 9 janvier 1993.

JAN DIBBETS. Projet pour les vitraux de la cathédrale de Blois. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 12 janvier 1993 au 30 janvier 1993.

DRUESNES. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 9 janvier 1993.

EDWIGE FEUILLÈRE, A TRAVERS LES IMAGES. Fnac Etoile, auditorium, 24-30, avenue des Ternes (44-09-18-00). Du 12 janvier 1993 au 6 février 1993.

GASIOROWSKI. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 16 janvier 1993.

CHRISTIAN GATTINONI. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 18 janvier 1993.

GEMIGNANI. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 8 janvier 1993.

MARIO GIACOMELLI. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 9 janvier 1993.

GILLIAM, REMINGON, T. SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 16 janvier 1993.

DENNIS GODEFROY. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 16 janvier 1993.

CLAUDIA HART. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ANN VERONICA JANSSENS. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 23 janvier 1993.

MICHAEL KENNY. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 23 janvier 1993.

GÉRARD KOCH. Galerie Clara Scremini, 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Jusqu'au 23 janvier 1993.

JANNIS KOUNELLIS. Fumo di pietra. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 12 janvier 1993 au 28 février 1993.

FRANS KRAJCBERG. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 16 janvier 1993.

PIERRE LANNELUC. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 6 janvier 1993.

FRANÇOISE LARRIEU. Galerie d'art Ror Volmar, 6, rue de Miromesnil (42-66-69-60). Jusqu'au 23 janvier 1993.

BARBARA ET MICHAEL LIESGEN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 30 janvier 1993.

ARIANE LOPEZ-HUICI. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Du 9 janvier 1993 au 4 février 1993.

LUCIEN LORELLE, LE SURRÉALISTE ENTHOUSIASTE. Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 25 janvier 1993.

ERIC MAILLET. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Du 9 janvier 1993 au 27 février 1993.

LA MANIÈRE NOIRE. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Du 12 janvier 1993 au 14 février 1993.

DIDIER MARCEL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 10 janvier 1993 au 27 février 1993.

MORIO MATSUI. Le murmure de la toile. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (40-27-96-22). Jusqu'au 16 janvier 1993.

MEHR LICHT. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 30 janvier 1993.

JEAN MESSAGIER. Galerie Ariane Bomsel, 40, rue de Verneuil (42-61-00-66). Jusqu'au 23 janvier 1993.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 16 janvier 1993.

AURÉLIE NEMOURS. Le nombre et le hasard. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 15 janvier 1993.

MAX NEUMANN. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Du 9 janvier 1993 au 11 février 1993.

HERMANN NITSCH. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 9 janvier 1993.

PIERRE NIVOLLET. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 16 janvier 1993.

L'ŒIL ET PONGE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 6 mars 1993.

CLAUDE PIÉPLU, MARY BEACH. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 30 janvier 1993.

LES PILIERS DE LA SAGESSE. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 16 janvier 1993.

VINCENT PIMENTEL. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ALEXANDRA POLEO. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 30 janvier 1993.

HENRI PRESSET. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 15 janvier 1993.

XAVIER PUIGMARTI. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 17 janvier 1993.

ADRIAN SCHIESS, HIROSHI SUGIMOTO. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 10 janvier 1993.

VLADIMIR SKODA. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 7 janvier 1993 au 30 janvier 1993.

MICHAEL SNOW. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ANTON SOLOMOUKHA. Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart (42-71-56-01). Jusqu'au 20 janvier 1993.

PIERRE SOULAGES. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 8 janvier 1993.

PAUL STRAND. Le jardin d'Orgeval. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 12 janvier 1993.

HERVÉ TÉLÉMAQUE. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ANNE TESTUT. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 9 janvier 1993.

THÉODOULOS. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 9 janvier 1993.

JEAN-PAUL THIBEAU. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 30 janvier 1993.

UGARTE. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 27 février 1993.

JEAN-CHARLES VIGUIE. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ANDY WARHOL. Polaroid 1971-1986. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 9 janvier 1993.

ROBERT WILSON. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 14 janvier 1993.

VLADIMIR YANKILEVSKI. Autoportraits. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 30 janvier 1993.

ZABOROV. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 janvier 1993.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Rémy Poinot. La photographie au futur-présent. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 8 janvier 1993 au 8 mars 1993.

BOULOGNE. Lumières de Basse-Normandie. Espace départemental Albert-Kahn, musée, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Fermeture exceptionnelle du 22 décembre au 2 février. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 mai 1993.

CLAMART. Humbert. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

COURBEVOIE. Molière et ses illustrateurs. Espace Carpeaux, 15, bd Aristide-Briand (46-67-70-00). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 mars 1993.

LA DÉFENSE. Les Monuments de Calder. Parvis de la Défense. Jusqu'au 28 février 1993.

GENNEVILLIERS. Patrick Dubrac. Galerie municipale Edouard Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). Du 9 janvier 1993 au 13 février 1993.

GUIRY-EN-VEXIN. L'Ile-de-France, de Clovis à Hugues Capet. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, château de Guiry-en-Vexin (34-67-45-07). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 mars 1993.

HERBLAY. Martine Diemer. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.

IVRY-SUR-SEINE. Le Credac fait son cinéma. Alain Fleischer, Robert Longo et Jon Kessler, Raul Ruiz. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 10 janvier 1993. Métaphoriques. Suite de photos de Maurice Gouju. Le Monde, hall de Sirius, 1, place Hubert-Beuve-Méry (49-60-33-28). T.l.j. de 10 h à 17 h, sur rendez-vous au 43.45.52.08. Jusqu'au 10 janvier 1993.

MONTREUIL. Giorgio Fidone. Maison populaire - espace Mira Phalaine, 9 bis, rue Dombasle (42-87-08-68). T.l.j. sf dim. de 14 h à 21 h, sam. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 février 1993.

NOISIEL. Entre - Actes. La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme (64-62-77-20). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, les soirs de spectacles jusqu'à 21 h. Jusqu'au 31 janvier 1993.

PONTAULT-COMBAULT. La Lithuanie au tournant du siècle. Centre photographique d'Ile-de-France, ferme Briarde, hôtel de ville. Jusqu'au 10 janvier 1993.

PONTOISE. Pontoise au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février 1993.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 8 JANVIER

« Quartier Chanoinesse », 10 heures, devant la statue de Charlemagne, place du Parvis-Notre-Dame (A. Hervé).

« La mairie du dix-neuvième arrondissement, œuvre de Davioud et Bourdais », 14 h 30, devant la mairie, place Armand-Carrel (Monuments historiques).

« Du quartier des Tournelles à la place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

« Historique du compagnonnage et visite de la maison des Compagnons du Devoir », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Les salons de réception de la Sorbonne », 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Europ explo).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux Fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Mobilier des dix-septième et dix-huitième siècles au Musée du Louvre », 14 h 30, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Arts et caetera).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre. L'enfance de Louis XIV », 14 h 30, sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (I. Hauller).

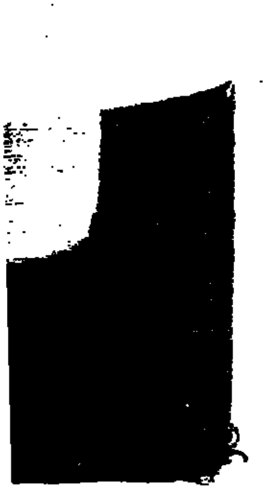
« Exposition Odilon Redon », au Musée Marmottan, 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (D. Bouchard).

« L'hôtel d'Aumont et son quartier », 15 heures, 7, rue de Jouy (Paris et son histoire).

« Exposition Odilon Redon », 15 h 15, 2, rue Louis Boilly (M. Hager).

CONFÉRENCES

Centre Georges-Pompidou (grande salle). 20 h 30 : « Rencontre avec l'écrivain Jorge Amado » (Entrée libre dans la mesure des places disponibles).



CULTURE

La mort de Rudolf Noureev

Une vie d'étoile

SNOWDON IN « A PHOTOGRAPHIC BIOGRAPHY », ED. TIMES BOOK.

Lors des répétitions de Giselle, *en 1962.*

Rudolf Noureev est mort à Paris, mercredi après-midi, d'une complication cardiaque consécutive au sida. Il était apparu une dernière fois en public le 8 octobre 1992, à l'Opéra Garnier, pour la première de *la Bayadère*. Il avait cinquante-quatre ans. Selon ses dernières volontés, il sera inhumé à Paris.

Aigrette au turban, casaque chamarrée, enfant sauvage bondissant, tel apparaît le jeune Rudolf Noureev aux Parisiens médusés, lors de la tournée du Kirov à l'Opéra de Paris, en mai 1961 : il interprète la variation du guerrier Solor dans le troisième acte de *la Bayadère*.

L'idole a vingt-trois ans, une beauté renversante et un sourire encore tendre. Il vit l'une de ses premières sorties au-delà du «rideau de fer». A Paris, il s'amuse tellement après les spectacles que les autorités soviétiques décident qu'il ne suivra pas ses camarades à Londres, et sera rapatrié directement à Moscou. Le 17 juin 1961, à l'aéroport du Bourget, Noureev demande l'asile politique. L'événement fait la «une» de tous les journaux. La carrière occidentale de «Rudi» est lancée.

Sa mère, Farida, originaire de Kazan, le met au monde le 17 mars 1938, dans un train, entre le lac Baïkal et Irkoutsk. Accompagnée de ses trois filles, elle allait rejoindre son mari, un instructeur politique de l'armée – donc un bon stalinien – fraîchement nommé à Vladivostok. La guerre éclate, et les voilà tous à Moscou. Leur immeuble est détruit par les bombes. Retour en Bachkirie et découverte de la faim, du froid, de la pauvreté. Farida et ses enfants seront ensuite hébergés chez un oncle, à Oufa, où ils vivront avec une autre famille dans une seule pièce.

L'instant qui décidera de la carrière de Rudolf a lieu en 1943, à l'opéra d'Oufa. Farida s'est débrouillée pour avoir un billet et s'y glisse avec toute sa famille. On donne *le Chant des cigognes*. Rudolf a cinq ans et demi. Dix-huit mois plus tard, il entre dans un cours de danse folklorique, et bientôt, à Oufa, toute la ville sait qu'elle possède un prodige qui saute plus haut que son ombre. Refusant d'intégrer un corps de ballet provincial, il convainc sa mère de faire avec lui le voyage à «La Mecque», c'est-à-dire au Kirov de Leningrad. Il a dix-sept ans quand il est accepté à l'école Vaganova, où le célèbre maître de ballet Alexandre Pouchkine le prend bientôt sous son aile. En trois ans, Noureev fait son parcours d'élève – il est deux fois plus âgé que ses condisciples – et affiche, déjà, un caractère très indépendant, que certains jugent odieux. A peine diplômé, toutes les étoiles féminines le réclament comme partenaire. Il se retrouve d'office premier danseur, criant haut et fort qu'il trouve minables les tournées du ballet en URSS. Privé de sorties à l'Ouest, on comprend pourquoi il n'a pas laissé passer sa chance, ce fameux 17 juin 1961.

Combler le vide

A l'Ouest comme à l'Est, les étoiles veulent briller avec Noureev à leurs côtés. Dès sa «désertion», il est engagé par les Ballets du marquis de Cuevas, car l'URSS, par l'intermédiaire de son ambassadeur Serge Vinogradov, exige que l'Opéra de Paris lui soit fermé. Noureev craint pour sa vie. Des manifestations perturbent les soirées où il se produit, notamment celles où il danse *la Belle au bois dormant* avec Nina Vyroubova au Théâtre des Champs-Elysées. Les mêmes incidents se produisent à Monte-Carlo.

C'est finalement à Covent Garden, au Royal Ballet, qu'à partir de 1962 il trouve un home. Margot Fonteyn, *prima ballerina*, se l'attache et il redonne à l'étoile vieillissante une nouvelle jeunesse. *Giselle* symbolise leur entente. En 1963, *Marguerite et Armand*, créé par Frederick Ashton, ouvre la liste des œuvres innombrables qui seront chorégraphiées sur mesure pour le danseur : malgré sa préférence viscérale pour le beau style Kirov, il n'aura de cesse d'élargir son répertoire.

Maurice Béjart écrit pour lui un pas de deux très inspiré, *le Chant du Compagnon errant*, sur les lieder de Mahler (1971), et Martha Graham, un *Lucifer* en parfait accord avec sa personnalité (1975). Ainsi filent les années et les ballets jusque dans les années 80 : à Londres, Paris, Hongkong, Sydney, Milan, New-York (où il a sa résidence principale, au Dakota Building, sur Central Park). Noureev remplit des salles où se pressent balletomanes et grand public.

Noureev sait qu'il n'aura jamais d'autre patrie que son pays natal, alors il élit domicile sur toutes les scènes internationales. Certes, il a la nationalité britannique, un visa américain, et il achètera huit maisons de par le monde. Accumuler devient une manière de combler le vide, le déracinement. Ainsi s'explique aussi son goût pour les collections : tableaux et objets d'art. Il a le comportement de quelqu'un qui n'a rien à perdre, hors sa réputation d'artiste, et encore : quand, vers la fin, les critiques se feront agressives, il continuera à danser les princes charmants à perdre haleine...

En même temps qu'il danse, il rafraîchit le répertoire classique, donnant sa propre version, modifiant les rôles en fonction de ses qualités, inventant des variations pour se mettre en valeur. Souvent, il rate son coup, il le réussit parfois (*la Belle au bois dormant*, ou *Casse-Noisettes*), ou aboutit à un demi-échec (*Cendrillon*, qu'il transpose dans le milieu du cinéma à Hollywood). Il écrit la chorégraphie d'un de ses plus beaux rôles, en collaboration avec Francine Lancelot, spécialiste de danse baroque : dans *Bach Suite* (1984), il apparaît en Roi Soleil, conscient d'exécuter là des pas qui donnèrent naissance au ballet classique.

Directeur du Ballet de l'Opéra

Quand Jack Lang le nomme directeur du Ballet de l'Opéra de Paris, fonction qu'il prend en septembre 1983, il trouve le style de la maison approximatif, *«trop vertical»* (le comparant même à celui des Folies-Bergère) et dit ouvertement qu'il va avoir du pain sur la planche. Claude Bessy, à la tête de l'école de l'Opéra, lui a préparé une génération brillante qui va apprendre vite, stimulée par l'illustre modèle. Il a ainsi la chance de disposer d'une Sylvie Guillem, un cadeau pour un directeur artistique : il la nommera étoile le 29 décembre 1984, à l'issue d'une représentation du *Lac des cygnes*.

Les soubresauts de ces années-Garnier sont nombreux (le différend avec Béjart, quand ce dernier, invité à créer *Arepo*, élève lui-même deux danseurs au grade d'étoile, le départ de Guillem, celui d'Eric Vu An et de Patrick Dupond), mais son travail a aussi des aspects très positifs : l'élévation du niveau du corps de ballet, le retour des compagnies invitées (dont celle de Martha Graham), des soirées construites autour de personnalités méconnues en France, comme Antony Tudor, l'arrivée de chorégraphes (William Forsythe, Karole Armitage, Lucinda Childs, Maguy Marin, Dominique Bagouet, Twyla Tharp), la tournée de la compagnie à New-York. Un vaste public prend régulièrement le chemin du palais Garnier.

En novembre 1987, il retourne pour la première fois en URSS (Gorbatchev est au pouvoir depuis deux ans) pour se rendre au chevet de sa mère gravement malade. Deux ans après, il est invité à Leningrad pour danser avec son ancienne compagnie du Kirov le rôle de James dans *la Sylphide*. Mais tout vient trop tard : sa mère le reconnaît à peine, et lui ne reconnaît plus sa troupe qu'il juge figée dans la naphtaline. On le sent amer, tandis qu'à l'Opéra de Paris son contrat se termine en 1989 et n'est pas renouvelé. Pierre Bergé lui reproche son *«absentéisme»*.

Sentant qu'il faudra bien, bon gré mal gré, raréfier ses apparitions de danseur, il tâte d'autres activités : celle d'acteur – cette année 1989, justement, il remporte des triomphes à travers les Etats-Unis dans la comédie musicale *The King and I*, – puis celle de chef d'orchestre. En 1991, il dirige *Apollon musagète*, de Stravinski, avec l'Ensemble de Basse-Normandie, pendant le Festival de Deauville, puis, un concert symphonique, à Vienne, en Autriche, le ballet *Roméo et Juliette* au Metropolitan Opera de New-York. Il disparaît après avoir monté sa version de *la Bayadère*, au palais Garnier.

DOMINIQUE FRÉTARD

Les réactions

Maurice Béjart : *«Rudolf Noureev était non seulement le plus grand danseur du vingtième siècle, mais encore un artiste total, intègre, dévoué à son art et ne vivant que pour la danse.»*

Le chorégraphe Mikhaïl Baryshnikov : *«Il avait le charisme et la simplicité d'un homme de la terre et l'arrogance intouchable des dieux.»*

L'ancienne ballerine soviétique Natalia Makarova, qui dansa notamment *Roméo et Juliette* avec Rudolf Noureev, et est passée à l'Ouest en 1970, neuf ans après lui, a déclaré que, par son fameux saut de la barrière de l'aéroport du Bourget, le danseur avait *«ouvert la voie»* aux autres artistes soviétiques désirant émigrer.

La danseuse étoile cubaine Alicia Alonso, qui avait dansé à plusieurs reprises avec Noureev : *«L'un des grands danseurs du siècle a disparu. Son influence sur la danse classique, depuis les années 60 jusqu'à aujourd'hui, est énorme.»* Brigitte Lefèvre, administrateur général de l'Opéra de Paris-Garnier, siège du Ballet de l'Opéra de Paris, souligne *«le paradoxe qu'était Noureev, avec à la fois son goût de la liberté et son goût de la rigueur hérité de l'académisme»*.

Pierre Bergé, président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris dont Rudolf Noureev était resté depuis 1989 le chorégraphe principal : *«Après Noureev, la danse ne sera plus exactement la même. Je suis infiniment triste. Je pense à l'ami que je perds et que je connaissais depuis 1961, et je l'associe à une autre figure légendaire, Maria Callas, après la mort de laquelle le monde de l'opéra n'a plus été le même.»*

Le directeur de l'American Ballet Theater, Kevin McKenzie : *«Plus que tout autre, il avait porté le ballet à la conscience du public et, d'un seul geste, créé des légions de passionnés de danse pendant quarante ans.»* Jack Lang : *«Ce seigneur de la danse a transfiguré les personnages qu'il a interprétés par la passion avec laquelle il les habitait et s'y consumait.»* Rappelant qu'il l'avait nommé directeur du Ballet de l'Opéra de Paris en 1982, M. Lang ajoute que le Ballet est devenu *«la première compagnie classique du monde»*.

M. Pierre Bérégovoy, apprenant *«avec beaucoup de tristesse»* la disparition du danseur étoile, *«l'un des plus grands artistes du vingtième siècle»*, a souligné que *«nul n'a oublié qu'il avait choisi la France lorsqu'il s'est agi, en 1961, de conquérir sa propre liberté. Nul n'oubliera ce que Rudolf Noureev a su apporter en retour à la vie culturelle de notre pays»*.

Alain Carignon, délégué général du RPR chargé de la culture, a jugé *«bouleversant»* le décès de Noureev, qui *«a symbolisé le refus de la barbarie et d'un totalitarisme broyant les hommes, leur sensibilité et leur créativité»*.

La télévision russe a annoncé mercredi soir la mort à Paris de Rudolf Noureev, le *«célèbre danseur du vingtième siècle»*, qui avait *«commencé sa carrière au théâtre Kirov de Leningrad avant de la terminer à l'étranger»*, sans rappeler que le danseur avait décidé de quitter l'URSS en 1961. Les téléspectateurs russes n'ont pas eu droit à quelques images de Rudolf Noureev, qui était pourtant revenu danser *la Sylphide* au Kirov en 1989.

Le vice-directeur du théâtre Bolchoï, Viktor Tikhonov, s'est dit *«attristé»* par la nouvelle, mais a ajouté qu'il était *«trop tôt»* pour commenter cette information. Samedi dernier, l'hebdomadaire réformateur *les Nouvelles de Moscou* avait consacré un article à Rudolf Noureev, illustré de la photo du danseur prise le jour où Jack Lang l'a fait commandeur des arts et lettres. Par ailleurs, l'hebdomadaire soulignait que Rudolf Noureev était gravement malade et faisait état des rumeurs selon lesquelles il était atteint du sida.

L'âme de la danse

Suite de la première page

Mais les contextes dans lesquels «explosent» Nijinski et Noureev diffèrent. Arrivé dans les bagages de Diaghilev et de ses Ballets russes, qui enivrent l'élite artistique et intellectuelle de Paris, et bientôt celle d'autres capitales occidentales (le grand public est encore loin), Nijinski ne fait pas seulement sensation parce qu'il est un prodigieux danseur, mais parce qu'il est le premier, après un demi-siècle de décadence où le rôle du danseur mâle s'est réduit à celui d'obscur porteur de la ballerine. La brièveté de sa carrière, puis son basculement dans la folie parachèveront sa légende.

Certes, Noureev éblouit dès ses débuts, mais c'est son fameux «saut de la liberté» – on est en pleine guerre froide – qui va déclencher la furie médiatique et faire immédiatement de lui une superstar internationale, connue très au-delà des cercles de la danse. Il n'est que de comparer deux salles, juste avant et juste après : le public de Garnier, à la fin de sa variation de *la Bayadère* est simplement, si l'on ose dire, enthousiaste ; celui qui guette son entrée en scène dans *la Belle au bois dormant*, au théâtre des Champs-Elysées (avec la troupe du marquis de Cuevas), crépite d'une hyperexcitation un peu malsaine. On songe à un autre cas de décalage médiatique, celui de Maria Callas, qui n'accéda à la célébrité tous azimuts qu'à la faveur d'une cure d'amaigrissement et d'un très anecdotique refus de chanter, un soir, devant le président de la République italienne.

La comparaison peut être poursuivie. Callas ne possédait pas la plus belle voix du monde ; elle en fit la plus bouleversante. Noureev n'avait pas tout à fait reçu les faramineuses dispositions physiques pour la danse que montreront plus tard un Barychnikov ou une Guillem, et sa conquête de la virtuosité sera un combat quotidien. *«Danser est pour moi un martyre»*, confie-t-il un jour. Cela se devine parfois : à la préparation trop appliquée d'un pas difficile, à un froncement de sourcil, bientôt à des grimaces. *«Si vous saviez quel travail, quelle fatigue et quel amour entrent dans une petite note apparemment sans importance»*, a dit Callas.

Un insatiable perfectionniste

Pour Noureev, la moindre cinquième position doit être une œuvre d'art, et il la rend telle. Comme la cantatrice, il est avant tout un insatiable perfectionniste. Et c'est en cette quête acharnée que réside sa grandeur, davantage qu'en des records de saut en hauteur ou de girations qui n'ont rien à voir avec l'âme de la danse, et qu'il peut laisser à d'autres. Ses thuriféraires n'ont pas assez souligné qu'au moment où s'offrent à lui tous les ponts d'or, en 1962, il choisit d'aller discrètement travailler au Danemark auprès d'Eric Bruhn, qu'il juge, avec raison, *«le meilleur danseur de l'époque»*.

La fascination exercée par Noureev sur les publics les plus divers, aficionados ou néophytes, résultait, pêle-mêle, d'une beauté à composante fortement érotique, d'une présence magnétique, de l'indolente fierté du maintien, de l'ampleur impériale des gestes et des parcours, de la grâce des ports de bras et des ralentis. D'une alliance ambiguë de sauvagerie et de sophistication, d'instinct fougueux et de rigueur : le tigre, à tout instant, usait du compas, de l'équerre et du fil à plomb.

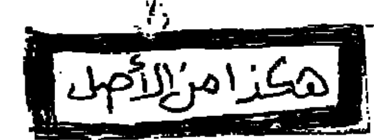
La splendeur de ses interprétations des grands rôles classiques, auxquels il redonne une vitalité et une force dramatique oubliées, suffirait à combler ses adorateurs. Il prend de nouveaux risques en se soumettant à d'innombrables chorégraphes contemporains, sinon modernes. Manquât-elle parfois de discernement – il danse le bon, le moins bon et le pire, – cette boulimie est exemplaire : elle montre aux caciques du classique que la danse n'a plus de frontières.

Mais Noureev flambe sa vie, sur scène et hors scène, si intensément qu'il s'use plus vite que d'autres. Dès la fin des années 70, apparaissent les premiers signes de déclin et les premières critiques lui conseillant la retraite. Il n'en tiendra aucun compte. On s'étonnera moins de cet incurable attachement aux planches, commun à tant d'artistes, que de voir ce danseur si orgueilleux de lui-même et de son art accepter d'en donner une image dégradée.

De Noureev chorégraphe, on oubliera les coûteux navets qu'il a signés à part entière, comme *Manfred* ou *Washington Square*. Plus durables seront ses versions des grands ballets classiques du XIXe siècle, parfois d'une écriture inutilement compliquée, mais intéressante par une relecture psychologique souvent judicieuse des rôles principaux. Avec une exigence envers les autres égale à celle qu'il exerçait envers lui-même, une certaine idée de la danse, il aura indiscutablement élevé le niveau stylistique et technique des compagnies de ballet occidentales, notamment celui du Ballet de l'Opéra de Paris et du Royal Ballet de Londres, et des autres par contagion.

Récemment projeté en avant-première par la cinémathèque de la danse, le film *Noureev*, réalisé par Patricia Foy à partir d'interviews et de documents – et dont ARTE a acquis les droits, – témoignera, pour les jeunes générations qui n'ont pas suivi sa carrière, de son intelligence aiguë, de son ironie et d'un art de la danse capté à son zénith, magnifique à couper le souffle.

SYLVIE DE NUSSAC



CULTURE

La mort de Dizzy Gillespie

«To be or not to bop»

Suite de la première page

En un peu plus d'un demi-siècle, Dizzy Gillespie a juste eu le temps de bouleverser la leçon d'Armstrong qu'il reprend au vol *via* Roy Eldridge, juste le temps de changer la vie du jazz avec son alter ego Charlie Parker, juste le temps de poser les bases de la musique afro-cubaine, d'enchanter le monde entier, de réfléchir à l'existence, à la musique et aux hommes, en chanteur désopilant, en virtuose éblouissant.

On aurait dit un clown. On pouvait croire à un philosophe. Il s'habillait d'une drôle de façon. Quand il soufflait comme un souffleur de verre, les joues en ballon, sa technique avait tout et rien de classique : *«Ce n'est pas la technique requise dans les orchestres symphoniques, mais pour ma musique, c'était parfait. La méthode recommande de ne pas gonfler les joues et je suis de cet avis... pour les autres.»* Il y a quarante ans jour pour jour (le 6 janvier 1953, pour l'anniversaire de sa compagne Lorraine), sa trompette, malmenée par des chahuteurs, se retrouve coudée : *«Si quelqu'un tombe malencontreusement sur une trompette, dans 999 cas sur 1 000, ça donne un tas de tiges tordues et des cylindres cabossés. La mienne fut simplement coudée.»* Du coup, il la fait redessiner par Lorraine, avec un angle de 45°. C'est désormais son image, aussi reconnaissable que le béret basque, les lunettes et la mouche au menton.

A la mort de Martin Luther King, accablé, il se saoule à mort. Peu enclin aux excès, qu'il regrettait chez Parker, il connaissait, parfois, des dérapages énormes. Il en conçut une forme universaliste de religion. On le vit candidat plus ou moins sérieux à la présidence, attentif au rapprochement avec Cuba, vif, bagarreur, très doux, aimable. Dizzy manque énormément. Et pas seulement parce qu'il avait appris à monter au contre-si bémol, en se jouant, pour faire la nique à *Roy Eldridge*.

Dizzy manque parce qu'il osa un style de folie précis. Ce style de fou, de dingue (*«Dizzy»* veut dire cinglé) – il fut viré de chez Cab Calloway en 1937 pour mauvaise plaisanterie, – ces façons d'inventeur et de baroudeur, ce fut la pensée d'un musicien qui soufflait directement l'air comme du verre. A vingt ans, il est chez Teddy Hill. A l'été 1937, on le voit au Moulin Rouge dans la revue du Cotton Club. Il déroute par ses originalités. Personne ne le sait. Lui non plus encore.

Chez Cab Calloway, il croise Ella Fitzgerald, Monk, Claude Hopkins et Fletcher Henderson. Les orchestres sont des lieux de passage, de rire et d'amour. Dizzy fait énormément rire, et avec constance. Il apprend des autres à qui il enseigne. Chez Earl Hines, il rencontre Sarah Vaughan, Billy Eckstine. Charlie Parker enfin. Ensemble, ils sidèrent la 52e Rue par leur virtuosité jumelle, en compagnie d'Oscar Pettiford, de Bud Powell et de Max Roach. Dizzy a fait partie des chercheurs nocturnes du Minton's (Charlie Christian, Kenny Clarke, Monk). Avec Parker, ils gravent en 1945 une série d'exceptionnels chefs-d'œuvre, qu'on appelle, comme un pacte ou une charte, le be-bop. Il n'étaient ni les rois des animaux ni les princes de la planète. Simplement deux types qui, n'ayant aucun destin personnel, se payaient le luxe de créer à toute vitesse la beauté du monde.


JACQUES BENEICH

Son grand orchestre a tout d'une fable. Le jazz aurait pu s'arrêter avant le big band de Dizzy Gillespie. Ils eurent la force. Dizzy adorait Armstrong : *«Son côté bon Noir des plantations me tuait. Quand on me demandait ce que je pensais de son image pour le public, avec son grand mouchoir et son large sourire face au racisme blanc, je n'ai jamais hésité à répondre que je n'étais pas d'accord. Après tout, j'avais ma manière à moi de leur jouer* la Case de l'Oncle Tom». Il aurait aimé graver trente disques avec lui. La critique intégriste l'excommunie. A Pleyel en 1948, il provoque une sorte de bataille d'*Hernani*. Michel Leiris, présent au concert (*Journal*, page 462) repère vite la virulence des cuivres et le doublement du batteur par les percussions cubaines. Il reste abasourdi par «l'extrémisme» de l'orchestre. Aujourd'hui, fusion, salsa, zouk, la moitié du monde s'y retrouve. Dans l'orchestre défilent tous ceux qui comptent dans l'époque, Coltrane et Consalves aux premières loges, John Lewis est le pianiste.

Les temps ne sont pourtant pas cléments aux grandes formations. Dizzy se produit en attraction, en petit combo, circule, tente l'aventure de la production phonographique (Dee Gee) et enseigne à la Lenox School of Jazz : *«La légende veut que le jazz ne s'enseigne pas, mais la Lenox permettait à de jeunes instrumentistes d'étudier la composition, l'orchestration et le reste.»* Il est persuadé de la vocation universelle du jazz, il croit fermement à sa fonction classique. Ses phalanges gardent pourtant plus qu'un grain de folie. Il triomphe à Newport avec Lalo Schifrin en 1957, joue avec James Moody, Sonny Rollins, Duke Ellington, Count Basie, Oscar Peterson et poursuit un dialogue amical avec Miles Davis. Ils savent qu'ils ne se battent pas, qu'ils ont des rôles complémentaires, qu'ils ne jouent pas du même instrument, la trompette. Ils savent qu'ils se permettent mutuellement d'être l'autre.

Dizzy poursuit son aventure afro-cubaine, joue de mieux en mieux, plus vite, plus haut, invente Mario Bauza, Ray Baretto, Mongo Santamaria, Candido, qui auraient existé sans lui, mais moins fort. Il a l'air d'escorter sans insister, sans s'y perdre, dans les destins maudits. Celui de Chano Pozo par exemple, percussionniste assassiné, avec qui il ne savait parler qu'en musique. Aux côtés de George Russell, le be-bop devient Cubana-be Cubana-bop.

Tout un pan de l'histoire des Etats-Unis d'Amérique du Nord passe par lui. Parce qu'il fut un repère pour tous les musiciens sans exception des quarante dernières années. Et aussi pour son influence inédite dans les consciences à quoi son rire semblait faire diversion. Dès 1956, il popularise le jazz à travers le monde à la demande du département d'Etat. Son intelligence toujours décalée, son attention à la honte de la discrimination, son pur génie musical soigneusement développé, en font un ambassadeur hors cadre et hors normes, drôlatique.

A Hyde Park, un soir, il veut acheter un buste en plâtre de Shakespeare à une enfant. Elle le lui donne. Il lui dit : *«Il me plaît beaucoup, mais tu devrais changer l'inscription. – Pour mettre quoi? – Pour mettre : «to be or not to bop»*. Le lendemain, les centaines de statuettes étaient modifiées. *«To be or not to bop»* : Dizzy pouvait, aussi, réécrire Shakespeare.

FRANCIS MARMANDE

► Discographie : ***Historical Performances at Minton's* (1941) Vogue 635 ; *Shaw nuff* (1945-46), Musicraft 53 ; *The Legendary Big Band* (1948), Vogue 655-612 ; *Jazz Tribune* (1945-49) RCA 899-63 ; *Bird and Dizz* (1950) Verve 831 133-2 ; *The Greatest Jazz Concert Ever* (1953) Prestige 983-19 ; *Dizz ande Getz* (1953-54), Verve 835 559-2.**

Bibliographie : *To Be or Not to Bop* (traduction de Mimi Perrin), Presses de la Renaissance.

PATRIMOINE

L'Olympia en instance de classement

M. Jack Lang devait annoncer, jeudi 7 janvier, l'instance de classement de l'Olympia au titre de «lieu de mémoire». Cette notion avait permis la protection du restaurant Le Fouquet's sur les Champs-Elysées.

La Société générale, propriétaire des murs, a le projet d'une grande opération immobilière dans l'énorme bloc d'immeubles délimité par le boulevard des Capucines, la rue Caumartin et la rue Edouard-VII. L'Olympia se trouve justement au centre de cette parcelle. Après plusieurs rumeurs de démolition, et six projets à l'étude, la Société générale décidait, en décembre dernier, de calmer le jeu. *«Nous voulons préserver l'Olympia»* devenait le leitmotiv de la banque (*Le Monde* du 22 décembre).

Mais les possibilités sont multiples, qui vont de la rénovation douce à la démolition-reconstruction. Aussi, plusieurs rencontres ont été décidées entre la banque, le Fonds de soutien des variétés et les représentants du spectacle pour trouver un accord sur l'étendue et la durée des travaux. Une première réunion a eu lieu le 18 novembre dernier, une autre est prévue le 14 janvier. Les discussions devraient se poursuivre jusqu'à l'été prochain. Au ministère de la culture, on assurait que le classement de la salle ne serait utilisé qu'en dernière extrémité, au cas où les parties ne parviendraient pas à un accord. Or, au dire de tous, *«le climat est positif»* entre la Société générale et la profession.

Pourquoi alors cette précipitation? Il s'agit, semble-t-il, d'un avertissement à la Société générale dont on ne connaît pas réellement les intentions et d'une façon de limiter la marge de manœuvre de la banque dans les négociations. Si le ministère montre ainsi sa détermination à défendre la dernière grande salle parisienne de music-hall, à la Société générale, on ne comprend pas, et on se déclare *«surpris»*, voire *«agacé»* par cette initiative.

M. G.

CINÉMA

Effraction

UNE ETRANGERE PARMI NOUS
de Sidney Lumet

Emily Eden (Melanie Griffith), *policewoman* émérite et dessalée, débarque dans le monde très fermé et très policé des juifs hassidim new-yorkais, suite à la sanglante disparition d'un (très) gros paquet de diamants. Le procédé est classique, et souvent efficace : projeter un individu sans foi ni loi dans une communauté aux règles strictes. Avec le réalisateur d'*Un après-midi de chien* aux commandes, une Calamity Jane modernisée d'un côté, plusieurs millénaires de sagesse et de recueillement introverti de l'autre, des tueurs dans le décor, il va s'en passer des choses!

Finalement, non. Malgré Mlle Griffith toujours bienvenue sur un écran, malgré une brochette de personnages intrigants, et parfois séduisants (le rabbin et son Mozart du Talmud de fils, notamment), malgré l'habileté du réalisateur à expédier les automobiles dans les vitrines et les bastos dans les buffets, on attend, on suppute un peu, et puis on se lasse. Parce que Robert Averech, le scénariste, et Lumet n'ont à opposer que des stéréotypes. Engoncée dans son rôle de concentré de femme-flic telle que le cinéma et la télévision en déverse à la louche, l'actrice n'a aucune chance de donner un peu d'intérêt à son personnage. Et la communauté religieuse devient un sorte d'enclave, mi-hippie mi-Thélème revue par la Cabale, où la gentillesse, la justice et l'intelligence coulent à flots comme d'une fontaine magique dessinée chez Walt Disney.

Voici le cercle noir des hassidim à bouclettes, dont il n'est pas sûr que l'existence soit toujours juchée sur ces sommets de sérénité et de bonté, promue modèle d'organisation humaine, face à une société civile pourrie par le laxisme des mœurs, la dissolution des familles et la perte de spiritualité. On voit vite que les derviches tourneurs, les yogis ou l'amicale des scouts philatélistes auraient pu remplir la même fonction, sans changer un rouage au mécanisme simpliste, et finalement assez méprisant, du scénario et de la mise en scène.

JEAN-MICHEL FRODON

La gloire des gadgets

LES EXPERTS
de Phil Alden Robinson

Sous la présidence de Richard Nixon, deux contestataires piratent les réseaux informatiques et sèment le chaos dans les institutions. L'un se fait prendre, l'autre, le blond avec une moustache qui ressemble à Robert Redford dans *Butch Cassidy et le Kid*, arrive à s'enfuir. Vingt ans plus tard, le contestataire (qui est devenu Robert Redford) dirige sous un nom d'emprunt une petite entreprise spécialisée dans l'infiltration des systèmes de sécurité des banques et coule des jours paisibles, jusqu'au moment où son travail l'amène à se heurter aux puissances obscures (services secrets locaux et étrangers, mafia). Mais la paranoïa n'est plus ce qu'elle était. Au temps des *Trois jours du Condor*, de *A cause d'un assassinat*, le spectateur devait travailler en même temps que le héros, pour démêler l'écheveau, pour mettre un peu d'ordre et de lumière dans le monde.

Mais, en application des récentes réformes pédagogiques décidées par Hollywood, les scénarios sont réécrits jusqu'à ce que le cancre coincé au fond de la salle entre les toilettes et la machine à pop-corn soit en mesure de ricaner finement en même temps que les autres spectateurs. Le monde de l'espionnage électronique selon Lawrence Lasker et Walter F. Parkes – les scénaristes, qui avaient déjà écrit *Wargames* – est d'une simplicité enfantine. Exemple : pour téléphoner sans que l'origine de l'appel soit repérée, faire passer la communication par neuf satellites ; pendant que les méchants cherchent à refaire le parcours, on suit leurs progrès sur un planisphère lumineux.

Tous ces gadgets ne sont pas plus difficiles à manipuler qu'une Gameboy, ils sont d'ailleurs servis par une équipe pas trop compliquée non plus. Redford, patron baroudeur et idéaliste, est entouré d'un ancien agent de la CIA noir et conservateur (Sidney Poitier), d'un fanatique des conspirations (Dan Aykroyd), d'un jeune pirate informatique (River Phoenix, le seul à donner l'impression d'avoir travaillé son rôle) et, trouvaille, d'un expert en télécommunication aveugle (David Strathairn). Ben Kingsley est aux commandes dans le camp adverse.

Phil Alden Robinson, le réalisateur, agite ces personnages selon les lois des séries télévisées auxquelles il applique un coefficient multiplicateur : deux fois plus de rebondissements, de décors, de poursuites en voiture. Cela ne fait pas pour autant un film. Juste un peu choquant, à cause de Redford et de Poitier qu'on associe généralement au vrai cinéma.

THOMAS SOTINEL

PHILATÉLIE

Le centenaire des timbres des colonies

La Polynésie française et la Côte-d'Ivoire ont émis, en novembre 1992, des timbres célébrant le centenaire des premiers timbres des établissements français d'Océanie et de Côte-d'Ivoire.

Il y a cent ans, en effet, les colonies françaises utilisèrent les premières vignettes postales spécifiques à chacune d'entre elles. Jusque-là, l'administration postale s'était d'abord contentée, en 1851, d'autoriser dans les colonies l'emploi des timbres métropolitains (deux ans après leur apparition en France). Puis celles-ci utilisèrent des timbres au type *Aigle*, avant de les remplacer – bizarrerie de l'époque – par des *Napoléon III*... en 1871-1872. A partir de 1871 et jusqu'en 1880, elles disposèrent des mêmes timbres que la métropole, mais non dentelés, et, de 1881 à 1892, de timbres au type *Alphée Dubois*. Il existe deux exceptions : la Tunisie, en 1881, et la Nouvelle-Calédonie, en 1859, qui possédèrent leurs propres timbres.

Inconvénient majeur de ce système commun, la spéculation liée au cours des changes, parfois très différent entre deux colonies (1). L'administration postale pensa régler ce problème en émettant des timbres spécifiques à chacune d'entre elles. Ainsi, de novembre 1892 à mars 1893, le temps de mettre en œuvre la réforme, dix-huit séries de treize valeurs apparurent dans les territoires constituant l'empire colonial français. Le timbre au type *Navigation et commerce* (ou *Groupe allégorique*), dessiné et gravé par Louis-Eugène Mouchon, fut imprimé en typographie en feuilles de 300 (massicotées en deux feuilles de vente de 150). Les couleurs et les valeurs étaient les mêmes pour tous les pays, seuls variaient les noms contenus dans les cartouches des timbres, qui leur conféraient leur spécificité d'utilisation. Existent également sept modèles d'entiers postaux sur cartes ou enveloppes.

P. J.



JOURNÉE DU TIMBRE 1992
SIPE
Centenaire du timbre-poste de CÔTE-D'IVOIRE
1892-1992





Timbre au type Navigation et commerce *«faisant flotter sur les mers les couleurs françaises»*.

(1) *Le Monde des philatélistes* de janvier publie, sous la signature d'Hervé Drye, une étude très complète sur ce sujet et donne la liste de tous les bureaux de poste que comptaient les colonies françaises à cette époque (*le Monde des philatélistes*, en vente en kiosques, 25 F).

En filigrane

● **Manifestation.** – L'association philatélique sottevillaise Albert-Decaris fête ses vingt ans, le samedi 16 janvier, avec la mise en service d'une flamme à l'effigie du célèbre graveur, disparu en 1988, ainsi qu'une exposition philatélique et une présentation de ses gravures, dans le hall de l'hôtel de ville de Sotteville-lès-Rouen (souvenirs philatéliques, renseignements : M. Martin, APSAD, 10, rue Henri-Breton, 76300 Sotteville-lès-Rouen).

● **Ventes.** – Vente à prix nets Rivoli-Philatélie (Paris, tél. : (1) 42-60-15-12). Plus de cinq cents lots de France (carnet *Sourire de Reims* à 4 000 F ; *Congrès de Bordeaux* 1923, panneau de vingt-cinq avec les quatre encadrements à 70 000 F ; *La Rochelle* n° 261 a type III outremer vif à 90 000 F) ; Andorre ; Monaco ; Europe.

Ventes sur offres Roumet (Paris, tél. : (1) 47-70-00-56) clôturées les 19 janvier et 2 février. Près de 4 000 lots au catalogue, dont une très belle sélection de classiques de France : oblitérations de janvier 1849 sur 20 c noir *Cérès* ; trois lettres pour Gorée, redevables d'une taxe dite de «Gorée» de 50 c (départ 45 000 F et 27 000 F) ; quart de 80 c rose sur enveloppe d'Amancey, 15 avril 1871, pour Pontoise (départ 175 000 F). France semi-modernes en feuilles. Colonies et pays divers.

Vente publique Huys-Berlingin (Lawenastrasse 64, FL-9495 Triesen, Liechtenstein) les 4 et 5 février à l'hôtel Nova-Park de Zurich (Suisse). Au programme, France et colonies, France maritime, Bergedorf et Brême et collections spécialisées de l'Empire germanique à partir de l'an 1500 (lettres des différents empereurs...).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

ÉCONOMIE

Le dernier compromis ?

L'accord conclu le 6 janvier entre le ministre du travail et les partenaires sociaux, gestionnaires du régime d'assurance-chômage, ne permettra pas à l'UNEDIC de sortir du déficit. Une fois de plus, dira-t-on, puisque toutes les conventions signées depuis plus de dix ans n'ont jamais eu pour résultat de rétablir son équilibre. Sauf pendant quelques mois en 1990, parce que... l'effet des créations d'emploi se faisait alors sentir à plein.

Face à la montée du chômage, le système d'indemnisation est-il condamné à vivre d'expédients dangereux – les emprunts – et de replâtrages successifs ? Sûrement, si la logique qui préside à ces compromis n'est pas un jour remise en cause. Et si l'on ne cherche pas à régler le problème au fond. Ce qui, dans le contexte actuel, n'est envisageable ni pour le gouvernement ni pour les syndicats, et encore moins pour le patronat.

Il faudra pourtant s'y résoudre. Progressivement, la part des salaires diminue dans les revenus de l'activité. A terme, il y aura moins de cotisants et pour des montants proportionnellement plus faibles. Or, et on ne cesse de l'observer, cette tendance se traduit par toujours plus de suppressions d'emploi, et, par suite, par une croissance du nombre des indemnisés. Structurellement, le régime d'assurance-chômage ne peut donc que connaître des déficits grandissants. A moins que l'on ne se décide à changer l'assiette des cotisations.

Sinon ? L'attitude adoptée par le CNPF, et quelquefois reprise par certains syndicats, donne une idée de ce qui pourrait être tenté. Il est alors question de réviser les frontières entre ce qui relève de l'assurance et ce qui incomberait, *via* les finances publiques, à la solidarité nationale. En fonction des besoins, la ligne se déplacerait, rejetant à chaque fois de nouvelles cohortes de chômeurs dans l'assistance. Les exclus aujourd'hui, les marginaux demain, et les précaires après-demain. Mais jusqu'où ?

Derrière, se profile une autre hypothèse. Et si l'on répartissait puis taxait les différentes catégories en fonction de leurs risques ? La mutualisation serait remplacée par une assurance dont le montant serait déterminé par le niveau de la contribution et la durée d'affiliation. Les autres seraient à l'extérieur, définitivement bannis. Ce serait inacceptable, et les dégâts seraient considérables. Après tout, le régime actuel a eu le mérite d'empêcher l'explosion sociale...

ALAIN LEBAUBE

Le règlement du déficit du régime de l'assurance-chômage

L'accord entre les partenaires sociaux sauve temporairement l'UNEDIC

Pour 3,150 milliards de francs, auxquels pourraient s'ajouter la bonification d'emprunts pour 1,7 milliard de francs promise par M. Pierre Bérégovoy, un accord est intervenu mercredi 6 janvier entre le bureau de l'UNEDIC et le gouvernement. Temporairement est ainsi refermé le dossier du déficit du régime d'assurance-chômage qui avait provoqué une vive polémique, Mme Aubry critiquant vertement le CNPF (*Le Monde* du 7 janvier), et qui avait nécessité des négociations, de part et d'autre des fêtes de fin d'année.

Afin d'obtenir la signature du CNPF et des syndicats, sauf la CGT qui réserve sa réponse, ainsi que la CGPME et l'UPA (Union professionnelle artisanale), le ministre du travail aura dû, au cours de la séance, avant et après le conseil des ministres auquel elle participait, lâcher beaucoup de lest. Au total, en additionnant ce qui avait été acquis le 21 décembre auprès du premier ministre et ce qui vient d'être accepté, ce sont 4,850 milliards de francs qui ont été accordés. De leur côté, les partenaires sociaux avaient, le 30 décembre, pris des dispositions qui rapporteront 2,650 milliards d'ici à la fin du premier semestre (*le Monde* du 1er janvier).

Ces apports seront cependant insuffisants pour résorber le déficit de l'UNEDIC qui s'élevait à 23,9 milliards, en cumulé, à la fin de l'année 1992, et qui risque de passer à 31 milliards en 1993 si 170 000 chômeurs supplémentaires devaient être indemnisés. Compte tenu d'une ligne de crédit de 15 milliards, difficilement obtenue, les besoins s'élèveront à terme, en effet, de 9 à 16 milliards de francs...

Si le ministère du travail se félicite du résultat de cette négociation, le CNPF est plus réservé. Il qualifie le protocole d'*« accord d'étape »* et, tout en reconnaissant qu'un *« geste significatif »* a été accompli, il continue de dire que, en raison des circonstances, l'État *« doit maintenant relayer l'effort des partenaires sociaux »*. Pour ce faire, il évoque la nécessité d'une réforme de fond qui modifierait *« la ligne de démarcation »* entre le régime d'assurance-chômage stricto sensu et le régime de solidarité nationale, financé par les fonds publics.

Apres discussions

Toute la matinée, ces thèmes ont fait l'objet d'âpres discussions. A la place des 4 à 5 milliards que Mme Nicole Notat, présidente de l'UNEDIC et secrétaire générale de la CFDT, prétendait pouvoir obtenir du gouvernement, le CNPF en était arrivé à une revendication de 7 à 8 milliards, prétextant que « le surcoût » provoqué par les contrats emploi-solidarité (CES) se chiffrerait en final à 3 milliards de francs. Comme la veille, lors de ses vœux à la presse, Mme Martine Aubry jugea cette offensive *« peu sérieuse »* et finit par demander à ses interlocuteurs patronaux s'ils ne cherchaient pas à obtenir une subvention d'équilibre qui mettrait fin à l'autonomie de gestion.

A propos des CES, elle s'éleva contre une idée qui revenait à introduire une distinction entre les bons et les mauvais chômeurs, entre ceux qui sont suscités par les entreprises et ceux, en difficulté, dont l'Etat s'occupe avec des formules de réinsertion professionnelle. Si l'on commence à raisonner en fonction des risques, et si l'on décide d'y associer une sur-cotisation, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de la logique ? Dans ce cas, il conviendrait d'augmenter les contributions des entreprises qui utilisent les contrats à durée déterminée ou l'intérim.

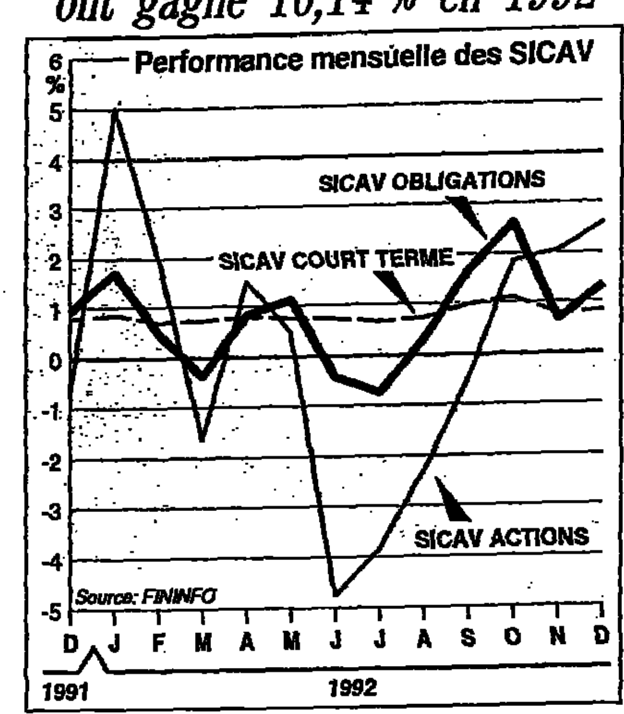
Parce que tous les partenaires sociaux ne pouvaient s'engager dans cette voie, le CNPF admit de négocier alors sur les bases des propositions du ministère du travail, sérieusement amendées en cours de route. C'est ainsi que l'État prendra à sa charge non pas les 20 % du déficit du régime des CES, tel que cela avait été prévu dans la convention de 1990, mais 100 %, et ce pour un coût de 620 millions de francs. Il s'engage aussi à prendre en charge la moitié de la contribution forfaitaire de l'UNEDIC, ramenée à 45 francs par CES, à titre rétroactif et pour 1993, avec un montant de 192 millions de francs. Enfin, il accorde 71 millions de francs en prévision de l'arrivée au chômage de 80 000 CES, toujours en 1993, et promet d'abonder, s'il devait y en avoir davantage.

Pour les allocations de formation-reclassement, qui étaient l'autre sujet de discorde, l'apport du financement de l'UNEDIC est ramené de 73 % à 60 % avec une dépense supplémentaire pour l'Etat de 187 millions de francs. Surtout, le nombre des AFR passera de 237 000 en 1992 à 327 000 en 1993, occasionnant une recette de 460 millions de francs. Mais, en contrepartie, Mme Aubry obtient l'assurance que les actions de formation seront mieux menées, dans l'intérêt des chômeurs.

Si l'on ajoute à cela les 1,6 milliard déjà promis pour 1993, et qui correspondent à une exonération de la charge due par l'UNEDIC au titre des préretraites, force est de constater que les solutions retenues se limitent au mieux à une année. En évitant momentanément le pire, le régime d'assurance-chômage n'a donc fait que repousser les échéances.

A. Le.

Les sicav court terme ont gagné 10,14 % en 1992



Sur l'ensemble de l'année 1992, les sicav court terme ont été les grandes gagnantes des placements financiers et ont vu leur rendement croître de 10,14 % en moyenne, selon l'étude de l'agence d'information financière Fininfo. Au mois de décembre, elles ont enregistré une performance de 0,84 % contre 0,78 % le mois précédent. Sur le seul mois de décembre, ce sont toutefois les sicav actions et diversifiées qui ont affiché la meilleure performance, avec des rendements progressant de 2,62 % sur le mois après 2,06 % en novembre. Mais pour l'ensemble de l'année, la performance des sicav actions et diversifiées est nettement moindre : elles gagnent en moyenne 1,98 %.

Parmi les sicav actions, les plus performantes ont été les sicav Monory (+ 5,45 %). Celles investies en actions françaises ont gagné 4,54 % sur l'année. Alors que les sicav actions investies en valeurs immobilières et foncières voyaient leur performance reculer de 1,4 %. La performance des sicav obligations a progressé en décembre de 1,33 % contre 0,67 % en novembre. Sur l'année, elles ont progressé de 9,60 %, se plaçant ainsi en deuxième position en terme de rendement derrière les sicav court terme. L'encours total des sicav s'élevait fin décembre à 1 772 milliards de francs, selon Fininfo. Sur cet encours total, 1 236 milliards de francs sont placés dans les sicav court terme, près de 338 milliards dans les sicav obligations et près de 198 milliards dans les sicav actions.

Les remous monétaires en Europe

L'Irlande augmente ses taux d'intérêt et la Norvège abaisse les siens

Alors que le franc français bénéficiait d'un certain répit, mercredi 6 janvier, c'est la livre irlandaise, la « punt », qui a été victime d'attaques spéculatives au sein du système monétaire européen (SME). Au point que les autorités monétaires de Dublin ont été contraintes de relever très fortement leurs taux d'intérêt à très court terme (de 14 % à 50 %) afin de décourager les achats de livres destinées à être vendues sur le marché des changes.

En septembre, la livre irlandaise, considérée comme l'une des monnaies faibles du système, avait déjà été la victime d'attaques des spéculateurs, après la décision de Londres de suspendre la participation de la livre sterling au SME.

Le gouvernement irlandais avait alors durci le crédit et rétabli des mesures de contrôle des changes. Or, depuis le 1er janvier 1993, la mise en œuvre du marché unique contraint Dublin à garantir la liberté des mouvements de capitaux. Mercredi, le ministère des finances a été contraint de démentir une rumeur selon laquelle l'Irlande suspendait sa participation au SME.

En revanche, la Banque centrale de Norvège a annoncé mercredi qu'elle ramenait de 11 % à 10,5 % son taux au jour le jour. La couronne norvégienne n'a jamais appartenu au SME, mais jusqu'au 10 décembre 1992, elle maintenait un lien étroit avec l'écu. Dans le sillage de la Finlande et de la Suède, la Norvège a finalement renoncé à ce lien, et ramené son taux au jour le jour de 16 % à 10,5 %.

Le président de la Bundesbank souligne que la survie du SME est de « l'intérêt de tous »

Alors que se réunissait, jeudi 7 janvier à Francfort, le conseil de la Bundesbank, son président, M. Helmut Schlesinger, ne semblait guère favorable, mercredi 6 janvier à Oslo, à une baisse immédiate des taux d'intérêt allemands. Le niveau des taux d'intérêt en Allemagne n'est pas un handicap pour les investissements, a-t-il souligné. Les taux à long terme, auxquels font appel les entreprises pour leurs investissements, sont inférieurs à *« la moyenne enregistrée en Allemagne durant ces vingt-cinq dernières années »*, a-t-il précisé.

Bien qu'il ait indiqué qu'il pouvait parfaitement *« comprendre l'impatience de ses partenaires »* quant à une baisse des taux d'intérêt, le président de la Bundesbank a souligné que la croissance de l'agrégat monétaire en Allemagne était encore trop élevée. Elle s'élevait à 9,3 % en novembre – en rythme annuel – alors que la Bundesbank s'était fixé une croissance maximale de 5,5 % en 1992. Selon M. Schlesinger, on ne peut pas s'attendre à une baisse de l'inflation pour janvier en raison des hausses de prix traditionnelles de début d'année et de l'augmentation du taux de la TVA.

Le responsable de la Bundesbank a toutefois rappelé qu'il était de *« l'intérêt de tous que survive le système monétaire européen »* (SME) et son mécanisme de parité de changes. La Bundesbank *« a fait beaucoup, dans ce sens, ce qui n'allait pas forcément de soi »*, a-t-il fait valoir, en relevant que les conséquences d'une telle décision pour la politique monétaire allemande et les profits de la Bundesbank étaient *« considérables »*. *« Nous avons soutenu le SME et si c'est nécessaire, nous continuerons de le soutenir »*, a-t-il souligné. Le jour même de ces déclarations, l'institut économique allemand DIW publiait son rapport économique annuel, dans lequel il prévoit une baisse de 0,5 % du produit national brut (PNB) de l'Allemagne en 1993. *« Un affaiblissement de l'économie dans le courant de l'année est désormais inévitable »*, écrit le DIW, qui souligne que, malgré des taux d'intérêt très élevés, l'inflation sera probablement de 4,5 % en 1993.

Quant à la production industrielle – en chute continue depuis le mois de mai – elle a une nouvelle fois baissé en novembre de 1,1 % par rapport à octobre dans la partie occidentale de l'Allemagne. Selon des chiffres provisoires publiés mercredi 6 janvier par le ministère de l'économie, cette baisse a atteint 4,9 % sur les douze derniers mois.

Sur plainte d'anciens clients

L'Association française des banques condamnée à mieux indemniser les victimes de la BCCI

Rebondissement dans l'affaire de l'indemnisation des clients des succursales françaises de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International) : quatre déposants, qui avaient perdu de 400 000 à 2,4 millions de francs dans la faillite de la banque en juillet 1991, ont obtenu mercredi 6 janvier de la neuvième chambre du tribunal de commerce de Paris la condamnation de l'Association française des banques (AFB) à leur payer 400 000 francs d'indemnisation.

Le tribunal, présidé par M. Jean-Pierre Marcus, revient ainsi sur une ordonnance de référé du 30 juin 1992 de la même juridiction qui avait débouté les mêmes plaignants. Le jugement en référé considérait alors que la mise en place du mécanisme traditionnel de solidarité de l'AFB (400 000 francs de garantie des dépôts) dépendait de la seule volonté de cette organisation, mais il avait tout de même renvoyé les plaignants devant le juge du fond, qui vient de se prononcer. Du coup, l'AFB a décidé de faire appel d'un jugement qui n'est pas exécutoire. En cas d'échec, l'Association française des banques, qui a déjà versé 50 millions de francs, pourrait être condamnée à distribuer quelques dizaines de millions supplémentaires.

La BCCI, dont le siège était à Georgetown (îles Caïmans), avait fait faillite de façon retentissante le 23 juillet 1991 et avait été liquidée en 1992. Concernant les deux mille clients des succursales françaises, l'AFB a mis beaucoup de temps à élaborer sa doctrine. Elle s'est d'abord refusée à accorder la moindre indemnisation, considérant que sa solidarité n'est pas automatique et qu'elle n'avait pas à s'appliquer à propos d'un établissement certes affilié à l'AFB mais dont le siège social se trouve dans les îles Caïmans.

Ensuite, l'AFB s'est proposée de venir en aide aux cas sociaux et enfin de donner un maximum de 105 000 francs aux victimes. Le choix de cette somme de 105 000 francs n'étant pas tout à fait arbitraire puisqu'elle correspond au montant minimal de garantie des dépôts prévu par le projet de directive européenne (de 15 000 écus).

Mais, pour le tribunal de commerce, *« il n'est pas contestable que ces demandeurs remplissent les conditions leur donnant vocation à être indemnisés en vertu du mécanisme* (classique) *de solidarité »*. Une association de défense des clients de la BCCI, victimes du gel de leurs avoirs à partir de juillet 1991, avait vu le jour (*le Monde* du 27 septembre 1991) et n'avait cessé d'alerter les médias et les pouvoirs publics.

Les déposants ne voyaient aucune justification à la différence de traitement dont ils s'estimaient être les victimes. Ils faisaient notamment remarquer que la BCCI, adhérente à l'AFB et disposant d'un agrément bancaire en France, avait par ses cotisations contribué à indemniser des clients d'autres établissements en difficulté.

E. L.

هذا من الأصل

ÉCONOMIE

Les difficultés du transport aérien

Airbus a enregistré 95 annulations de commande en 1992

En dépit de deux annulations de commandes importantes, Airbus Industrie estime avoir mieux résisté à la crise mondiale de l'aéronautique que ses concurrents.

Le monde aéronautique se serre la ceinture. *« L'année 1992 est dans la continuité de 1991*, a déclaré le 6 janvier M. Jean Pierson, l'administrateur-gérant d'Airbus Industrie. *Le transport aérien est marqué par les difficultés financières énormes que rencontrent les compagnies. »* Le consortium européen en a fait particulièrement les frais l'an passé avec 95 annulations de commande contre 24 en 1991.

L'année avait pourtant été meilleure que la précédente en termes de nouvelles commandes (136 contre 101) soit un montant de 9,8 milliards de dollars. *« Tous nos concurrents ont terminé l'année en recul par rapport à 1991 »*, remarque M. Pierson. Les livraisons – 157 appareils livrés en 1992 contre 163 en 1991, une année record – ont permis d'atteindre un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de dollars, sensiblement égal à celui de l'année précédente.

En 1992, Airbus Industrie a remboursé aux Etats 700 millions de dollars sur les fonds avancés antérieurement, et le surplus comptable devrait être du même ordre que celui de 1991, soit plus de 260 millions de dollars. Il aura fallu deux annulations importantes pour ternir ces résultats somme toute satisfaisants dans une conjoncture déplorable. La première, celle de la compagnie américaine Northwest Airlines, s'est élevée à soixante-quatorze avions, vingt-quatre A-340 et cinquante A-320 pour un montant de 3,5 milliards de dollars. Le rachat de Northwest en 1989 par le biais d'une OPA effectuée par des investisseurs a entraîné un endettement considérable de la compagnie américaine quelques mois avant la crise du Golfe. La dérégulation qui sévit aux Etats-Unis, marquée par une guerre des tarifs impitoyable, n'a pas arrangé les choses.

Confronté aux difficultés financières de son client, Airbus Industrie a accordé un prêt de 350 millions de dollars à Northwest en 1990 tandis que le constructeur de moteur CFM prêtait 125 millions de dollars. Le consortium européen a dû également accorder sa garantie à un certain nombre de banques. *« Ces deux dernières années, nous avons été amenés à financer une bonne partie des livraisons faites à Northwest »*, reconnaît aujourd'hui M. Pierson. Cette situation devenait périlleuse à terme pour l'avionneur européen qui a décidé de *« nettoyer son carnet de commandes »*. Entre le report de commandes et l'annulation pure et simple, Airbus Industrie a préféré la seconde solution jugée plus saine.

La deuxième annulation concerne GPA Group, le premier loueur mondial d'avions, qui continue de faire des coupes claires dans son carnet de commandes. Au total, une vingtaine de commandes d'Airbus ont dû être annulées sans compter des reports de livraisons. *« Ces problèmes de financement se retrouveront en 1993 »*, a estimé M. Pierson. En 1992, les commandes sont venues principalement des Etats-Unis, de l'Asie et du Moyen-Orient. Cette tendance se poursuivra en 1993, sauf peut-être pour les Etats-Unis, a estimé l'administrateur-gérant d'Airbus qui ne voit pas le marché européen se redévelopper.

L'année à venir se présente sur le plan commercial dans la ligne de 1992. Les commandes devraient atteindre le même ordre de grandeur, les livraisons s'élevant à 150 avec un chiffre d'affaires de 8,7 milliards de dollars, prévoit M. Pierson. La production de 1995 devrait atteindre 170 appareils alors qu'il en était prévu 220 il y a un an.

MARTINE LARONCHE

Discussions autour d'un superjumbo

Les dicussions vont bon train autour du projet de superjumbo. Après l'annonce par Boeing de *« conversations préliminaires »* avec le constructeur allemand Deutsche Aerospace (DASA) sur un avion capable de transporter de 550 à 800 personnes (*le Monde* du 7 janvier), M. Jean Pierson, l'administrateur-gérant d'Airbus, a déclaré, mercredi 6 janvier, que le constructeur européen discutait lui aussi avec son concurrent américain. De quoi semer le trouble dans les esprits. D'autant plus que les deux personnes mandatées pour ces discussions par Airbus Industrie sont M. Pierson et aussi M. Jurgen Schrempp... président du directoire de DASA.

S'agit-il d'un double jeu des constructeurs allemands ou de déclarations ambiguës de Boeing pour diviser les Européens ? Pour M. Pierson, il n'y a *« pas de faille dans le système Airbus »*, ni de *« trahison »* de la part des partenaires européens. British Aerospace, également cité par Boeing mardi, *« n'a aucune discussion avec Boeing »* et est un *« partenaire loyal »* du consortium, a insisté M. Pierson.

Aujourd'hui, Airbus Industrie dispose d'un projet de texte pour une étude de faisabilité conjointe avec Boeing sur un avion de 600 à 800 places. Ce texte, basé sur des propositions de Boeing, devrait être soumis à l'approbation du conseil de surveillance du constructeur européen prochainement. *« Nous verrons bien si le constructeur américain veut nous enliser en préparant un superjumbo dérivé de son 747, s'il veut nous diviser ou jouer le jeu avec nous »*, a déclaré l'administrateur-gérant d'Airbus qui veut, par ailleurs, poursuivre ses contacts avec les Japonais et avec les industriels d'Europe de l'Est.

M. La.

ÉTRANGER

Les dernières prévisions de l'administration Bush

M. Clinton reproche à la Maison Blanche l'aggravation du déficit budgétaire

Le futur président américain, M. Bill Clinton, a sévèrement critiqué, mercredi 6 janvier, le projet de budget présenté un peu plus tôt par l'administration de son prédécesseur, M. George Bush, accusant ses auteurs d'avoir volontairement *« dissimulé »* l'étendue du déficit budgétaire dont il héritera.

Les prévisions budgétaires de M. George Bush pour les années 1993 à 1997 montrent une aggravation du déficit de 176 milliards de dollars (968 milliards de francs) par rapport aux prévisions de juillet dernier. Le projet présenté par le gouvernement républicain sortant fait état d'un déficit record de 290 milliards de dollars (1 595 milliards de francs) pour l'année budgétaire 1992. Il prévoit aussi un déficit de 327,3 milliards de dollars pour l'année budgétaire en cours et de 305 milliards de dollars pour l'année 1997.

Dans un communiqué, M. Clinton, qui prêtera serment le 20 janvier, assure que cela rendra plus difficiles ses efforts pour tenir sa promesse de réduire le déficit de moitié d'ici à 1996. *« Nous pouvons désormais voir l'ampleur de la dette dont nous hériterons »*, souligne M. Clinton, ajoutant : *« La révélation inquiétante – même camouflée – est que le déficit prévu pour 1997 a augmenté de 60 milliards de dollars, et que si on ne faisait rien, il pourrait atteindre 400 milliards de dollars à la fin de la décennie. »*

COMMUNICATION

M. Moisy souhaite une personnalité « incontestée » pour lui succéder à la tête de l'AFP

M. Claude Moisy, PDG de l'Agence France Presse (AFP), qui quitte ses fonctions le 26 janvier, définit dans un entretien à *l'Express* du 7 janvier le profil idéal de son successeur. Pour M. Moisy, il est impératif que cette personnalité soit *« incontestée »*, et préférable qu'elle ne soit *« pas trop facilement identifiable politiquement »*. Elle devrait avoir l'expérience d'une entreprise de presse (ce qui n'implique pas forcément d'être journaliste), *« une idée assez claire des réalités internationales »*, et... parler anglais.

Revenant sur son mandat de trois ans à la tête de la troisième agence de presse mondiale (1 500 journalistes), M. Moisy estime que le plan qu'il a engagé a réduit le déficit, de plus de 50 millions de francs en 1990 à 20 ou 25 millions en 1992, et que l'agence *« retournera à l'équilibre plus tôt que prévu »*.

Rappelant la complexité des *« rapports triangulaires entre l'agence mondiale, la presse française qui voit les choses de son point de vue, et l'Etat qui paie la plus grande partie du financement »*, M. Moisy estime enfin qu'il n'a pas souffert de ce statut personnellement.

Les dirigeants de la rédaction du « Nouvel Economiste » démissionnent

Jean-Pierre Séréni, directeur de la rédaction du *Nouvel Economiste*, et Marie-Louise Antoni, rédacteur en chef, ont décidé de quitter leur fonction en application de la « clause de cession » ouverte pour trois mois depuis le 4 janvier (départ indemnisé accordé aux journalistes dont la publication a changé de propriétaire majoritaire).

Les deux dirigeants du journal, en poste depuis un an, sont en désaccord avec M. Henri J. Nijdam, président du groupe Capital Média, qui vient de prendre le contrôle du titre en le rachetant à Hachette et CEP Communication, les deux actionnaires précédents (*le Monde* du 23 décembre 1992). Le désaccord porte sur les priorités du développement du journal. Les deux dirigeants de la rédaction estiment que le déménagement du titre, sa modernisation (passage à la publication assistée par ordinateur) et la création d'une régie publicitaire intégrée qui remplacerait l'actuel régisseur, Interdéco, sont prioritaires, alors que le nouveau patron du *Nouvel Economiste* estime qu'il faut aussi revoir la formule, déjà modifiée il y a un an. La société des rédacteurs s'est réunie mercredi 6 janvier pour demander des éclaircissements à M. Nijdam sur ses projets.

□ **La SFP fait appel du jugement du tribunal de commerce de Paris.** – La Société française de production (SFP), déboutée par le tribunal de commerce de Paris de son action contre le groupe Hachette dans le cadre de la liquidation de La Cinq, a annoncé, mercredi 6 janvier, sa décision de faire appel. La société publique réclamait 6 millions de francs de créances et quelque 280 millions au titre des engagements pris par Hachette auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel lors de l'attribution du réseau de La Cinq. Le tribunal, estimant que l'obligation de commandes résultant de l'autorisation de La Cinq par le CSA *« n'avait aucune valeur d'obligation privée commerciale »*, a rejeté la demande de la SFP. Il a rappelé également que ce n'était pas Hachette qui avait déposé le bilan, mais la société La Cinq elle-même.



SERVICES

Disparition du « fer à repasser »

La carte à puce obligatoire chez les commerçants

Victimes du progrès technologique, les imprimantes manuelles – les ineffables « fer à repasser » – utilisées pour facturer les achats par carte bancaire vont tomber en désuétude. Mercredi 6 janvier, le Groupement des cartes bancaires CB a décidé d'interdire chez les commerçants l'emploi des cartes non dotées de puce électronique.

Responsables de démagnétisations, de pertes de temps (les papiers se chiffonnaient, les numéros ne s'imprimaient pas) et d'agacements divers, les « fers à repasser » vont donc de plus en plus souvent céder la place à des terminaux sur lesquels le consommateur tapera son code confidentiel. La distribution a rechigné à l'annonce de cette décision, regrettant qu'elle ait été prise sans concertation, car l'achat d'un terminal électronique leur occasionnera des dépenses supplémentaires à un moment où les affaires ne sont pas florissantes. Aujourd'hui, ils sont encore 200 000 sur 510 000 à utiliser l'imprimante manuelle. Pourtant, le groupement CB affirme leur avoir déjà accordé un délai de grâce depuis la généralisation, en novembre, des puces sur les vingt et un millions de cartes émises par les banques françaises (Carte bleue, Crédit agricole, Crédit mutuel, Visa ou Eurocard Mastercard).

Et il met en avant, pour justifier sa décision, l'importance des fraudes sur les cartes : 700 millions de francs en 1991. Un chiffre qui devrait baisser de 30 % en 1992. Une transaction avalisée par le code d'un titulaire de carte est plus sûre que celle certifiée par une signature, d'autant plus facilement imitable qu'on la trouve au dos de la carte.

Sont exclues de la mesure les cartes bancaires émises hors de France, détenues en général par des étrangers. De même, les cartes non bancaires et non équipées de puce, comme American Express ou Diners Club, continueront d'être acceptées.

F. V.

IMMOBILIER

Après un arrangement avec les banques créancières

Le plan de sauvetage du promoteur Pierre-Ier est bouclé

Alors qu'il redoute d'avoir à prononcer désormais des faillites chez les marchands de biens, le président du tribunal de commerce de Paris, M. Michel Rouger, a mis la dernière main, le 30 décembre 1992, à un règlement à l'amiable du dossier Pierre-Ier, le promoteur spécialisé dans les immeubles de bureau haut de gamme qui sponsorisait la navigatrice Florence Arthaud.

Le sauvetage de Pierre-Ier est une nouvelle illustration de la démarche suivie par le tribunal depuis juillet : trouver un arrangement avec les banques créancières pour éviter une braderie des actifs immobiliers. Les vingt-sept banques du promoteur vont ainsi reprendre dix-sept opérations immobilières, représentant une valeur comptable de 2,6 milliards de francs et une surface de 68 000 mètres carrés. Pierre-Ier enregistre une perte brute de 300 millions de francs. En revanche, il a réussi à céder dans des conditions normales pour 645 millions de francs d'immeubles.

Le président du groupe, M. Christian Garrel – qui reste l'actionnaire dominant – a donc dû réduire la toile : suppression de vingt postes, recentrage sur les prestations de services (moins gourmandes en capitaux que la promotion) et des actifs ne représentant plus que 59 000 mètres carrés. S'il se diversifie, en prenant notamment une participation de 20 % dans l'hebdomadaire financier *Investir*, il n'a plus les moyens de parrainer Florence Arthaud.

F. V.

INDICATEURS

ARGENTINE

● **Inflation : + 17,5 % en 1992.** – La hausse des prix en Argentine a atteint 17,5 % en 1992 contre 84 % en 1991, selon des chiffres officiels publiés mercredi 6 janvier. L'inflation a atteint 0,3 % au mois de décembre, soit son niveau le plus bas jamais enregistré dans le pays au cours des dix-neuf dernières années.

FRANCE

● **Masse monétaire : + 0,8 % en novembre.** – La masse monétaire de la France, dans sa définition M3, a augmenté de 0,8 % en novembre, après une progression de 0,6 % en octobre, a annoncé la Banque de France mercredi 6 janvier. Selon le communiqué de l'institut d'émission, *« cette évolution recouvre, outre la poursuite du mouvement d'érosion des comptes sur livrets, une augmentation assez prononcée des dépôts à vue »* (+2,3 % contre 0,7 % en octobre). La progression du mois de novembre s'explique également, souligne l'institut, par la progression des souscriptions de titres d'OPCVM (organismes de placements collectifs en valeurs mobilières). Sur un an, la croissance de la masse monétaire s'est élevée en novembre à 5,8 %, contre 5,5 % le mois précédent.

INDUSTRIE

Le groupe Du Pont constitue une provision de 29 milliards de francs

Du Pont, premier groupe chimique américain, a annoncé, lundi 4 janvier, qu'il constituerait une provision de 5,2 milliards de dollars (29 milliards de francs) sur son résultat de 1992, en raison notamment des nouvelles réglementations fédérales en matière d'assurance médicale pour les retraités. La provision pour se conformer à ces nouvelles réglementations de couverture médicale s'élève à 3,8 milliards de dollars après impôt. S'y ajoute une charge de 1 milliard de dollars qui reflète les conséquences fiscales de l'adoption de ces nouvelles règles comptables. Quant aux 400 millions restants, ils couvrent des coûts de restructuration du groupe. Ces mesures devraient peser sur les comptes de la firme. De plus, Du Pont a indiqué qu'il prévoyait une réduction de sa contribution future à la couverture médicale de ses salariés actifs et retraités.

VIE DES ENTREPRISES

La privatisation de l'ex-filiale de Thomson SA

Le groupe italien Elfi constitue sa nouvelle entité Brandt Electroménager

Les protestations syndicales n'y ont rien changé : annoncée le 23 décembre, autorisée par décret le 30, la privatisation de Thomson Electroménager (TEM), jusqu'alors filiale du groupe Thomson SA, est effective depuis le début de l'année (*le Monde* du 25 décembre). Ses nouveaux actionnaires, Elettrofinanziaria Spa (Elfi) et le Crédit national, ont rendu public, mercredi 6 janvier, le montage nécessaire à la réalisation de l'opération. Le groupe familial italien épaulé par la banque française a créé une société holding, Brandt Electroménager, détenue à 66 % par le premier et à 34 % par la seconde. C'est cet holding qui a repris TEM pour un montant non communiqué mais proche, selon certaines sources, de 2 milliards de francs.

Dans une deuxième étape, Elfi apportera à Brandt Electroménager ses propres usines de produits blancs, les sociétés italiennes (Ocean et CGA) ainsi que ses filiales allemande (Blomberg) et autrichienne (Elektra Bregenz). De droit français, le nouveau groupe ainsi constitué représentera plus de 9 milliards de francs de chiffres d'affaires, l'équivalent de 10 % du marché européen. Priorité sera alors donnée à l'amélioration de la rentabilité, mais *a priori* sans réduction d'emplois ni suppression de certaines des onze marques du groupe. *« Nous souhaitons atteindre, à l'image d'Ocean aujourd'hui, une rentabilité nette sur chiffre d'affaires de 5 % »*, a précisé M. Yves Lyon-Caen, PDG du Crédit national.

La troisième étape de l'opération sera financière. La dette du nouveau groupe sera d'abord syndiquée (l'acquisition de TEM a été réalisée à 40 % sur fonds propres et à 60 % par endettement). *« Ensuite, Elfi nous a donné pour mission de trouver des investisseurs financiers qui entreront dans Brandt Electroménager dès que son nouveau périmètre aura été bouclé par l'intégration des filiales concernées*, a expliqué, mercredi, M. Lyon-Caen. *Le Crédit national cédera alors une partie de ses 34 % tout en restant présent dans l'affaire. »* Et, pour finir, Brandt Electroménager fera son entrée à la Bourse de Paris dans un délai de cinq à sept ans.

Reste au nouveau pôle franco-italien dans l'électroménager à tenir ses promesses. *« L'équipe de TEM conduite par son PDG, M. Henri Lagarde, restera en place »*, a promis M. Luigi Nocivelli, président du groupe Elfi. Il lui faudra réussir son intégration dans un groupe familial, déjà propriétaire de Chaffoteaux et Maury, à la croissance exponentielle : 2,5 milliards de francs de chiffres d'affaires en 1987, 6,7 milliards l'an dernier et près de 13 milliards après l'acquisition de TEM, et qui réalise désormais plus de 50 % de son activité dans l'Hexagone.

PIERRE-ANGEL GAY

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **United Airlines a annoncé 2 800 licenciements.** – La compagnie américaine United Airlines (UAL), a annoncé mercredi 6 janvier 2 800 licenciements et le gel de 1 900 embauches en 1993 pour réduire ses coûts de 400 millions de dollars. UAL a également annoncé une réduction de 5 % des salaires de ses cadres américains et de 10 % des honoraires perçus par les membres de son conseil d'administration ainsi qu'une diminution de l'ensemble des dépenses d'investissement dont la plus importante partie est consacrée à l'achat de nouveaux avions. En décembre, UAL avait indiqué avoir entamé des négociations avec le constructeur aéronautique Boeing, son principal fournisseur, pour réduire fortement ses 433 commandes et options. Pendant les neuf premiers mois de l'année dernière, UAL a accusé une perte nette de 165,9 millions de dollars et de 331,9 millions en 1991. – *(AFP.)*

□ **Cessation de paiements officialisée pour le groupe espagnol Torras.** – A l'issue d'une réunion extraordinaire, les dirigeants de Torras, contrôlé par le holding KIO (Koweït Investment Office), ont confirmé la mise en cessation de paiements du groupe espagnol et désigné une nouvelle direction, a-t-on appris officiellement mercredi 6 janvier. Présidée par le nouveau responsable de KIO en Espagne, M. Mahmoud Al Nouri, l'assemblée extraordinaire réunie le 5 janvier a ratifié la mise en cessation de paiements du groupe Torras, décidée le 5 décembre 1992, après un audit de la société britannique Peat Marwick chiffrant le passif du groupe à 243 milliards de pesetas (11,5 milliards de francs). Par ailleurs, selon le quotidien koweïtien *Al-Qabas*, les autorités de l'émirat auraient saisi les biens de trois personnes, dont deux membres de la famille al-Sabah au pouvoir à Koweït, présumées coupables d'infractions dans l'affaire du KIO. Les saisies auraient également touché les biens des proches parents des accusés.

CONTRAT

□ **Alcatel choisi pour achever l'installation du radiotéléphone belge.** – Alcatel, via sa filiale belge Bell-SDT, a été choisi par l'opérateur belge du téléphone Belgacom pour achever l'installation de son réseau de radiotéléphone numérique à la norme européenne GSM, soit un contrat de 260 millions de francs (1,6 milliard de francs belges), a indiqué, mercredi 6 janvier, le groupe de télécommunications. Cette commande, qui devra être honorée d'ici à la fin 1994, est la première passée par la Belgique au groupe français pour l'installation de son nouveau réseau de téléphone mobile GSM. Les deux premières phases de cette installation avaient été confiées à Siemens et Philips.

BOURSE

□ **Matra sera radié de la cote du marché à règlement mensuel le 22 janvier.** – Suite à la fusion-absorption de Matra par Hachette, les titres Matra seront radiés de la cote du marché à règlement mensuel à l'issue de la séance de Bourse du 22 janvier et de la cote officielle, le 23 avril. Les actionnaires disposeront d'un délai de deux ans, jusqu'au 24 janvier 1995, pour se faire attribuer des actions Matra-Hachette.

ACQUISITION

□ **Le britannique United Biscuits prend le contrôle du biscuitier américain Bake-Line.** – Le groupe britannique United Biscuits (biscuits, gâteaux, produits surgelés) a pris, mardi 5 janvier, le contrôle de la société américaine de biscuits Bake-Line Products pour 70 millions de dollars (395 millions de francs). Bake-Line contrôle environ 25 % du marché américain des cookies vendus sous le label des distributeurs, qui lui-même représente 14 % du marché total des cookies. Les ventes de Bake-Line, société basée à Chicago, se sont élevées à 74 millions de dollars pour l'année close en juin. Les ventes de cookies sous la marque des distributeurs représentent un secteur en plein développement aux Etats-Unis avec des ventes en hausse de 30 % ces trois dernières années. D'autre part, UB a annoncé qu'il avait finalisé l'acquisition en Australie de la division snacks de Coca-Cola Amatil. Le montant de l'opération, annoncée en novembre, s'élève à 195,5 millions de livres.

RÉSULTAT

□ **Volkswagen : bénéfice net « fortement » en baisse.** – Le bénéfice net consolidé de Volkswagen en 1992 sera « fortement » inférieur à celui-de l'année dernière, qui était de 1,1 milliard de marks (3,7 milliards de francs), a déclaré récemment le directeur financier du premier groupe automobile européen, M. Dieter Ullspreger. Les ajustements monétaires ont coûté 200 millions de marks au groupe, a-t-il poursuivi, la chute de la production au Mexique a provoqué des charges de 100 millions de marks, et la fermeture de l'usine de Sarajevo a entraîné une baisse du résultat de 250 millions de marks. Par ailleurs, le groupe a versé 400 millions de marks de plus que l'année dernière aux caisses de retraite.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 JANVIER ↑

Fermeté

Les pressions sur le franc français se relâchant quelque peu mercredi 6 janvier, la Bourse de Paris s'est bien comportée dans un marché plus étoffé que les jours précédents. En hausse de 0,25 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé la séance sur un gain de 0,48 % à 1 859,63 points. Le volume des échanges a atteint 2,7 milliards de francs.

La détermination des autorités monétaires allemandes et françaises à défendre la parité franc-mark a quelque peu fait reculer la spéculation mercredi et a permis au loyer de l'argent au jour le jour de revenir légèrement en dessous des 12 % en fin de journée. Malgré l'information selon laquelle, à l'issue de la réunion de la Bundesbank, il n'y aura pas, jeudi, de conférence de presse, les opérateurs continuaient à espérer un assouplissement de la politique de crédit en Allemagne. Ils partagent ainsi les préoccupations de l'institut de prévisions économiques allemand DIW. Ce dernier exhorte la Bundesbank à baisser ses taux directeurs, seul moyen selon lui de sortir l'Allemagne et l'Europe de la récession.

La décision du courtier britannique James Capel de retirer de sa liste d'achat, pour la première fois depuis cinq ans, le titre Alcatel-Alsthom, chéri des analystes, a provoqué un recul de près de 2 % du titre dans un marché nourri.

Parmi les titres en hausse sensible, on relevait Centrest (8,4 %), Dynaction (7,3 %) et Cep Communication (6,5 %). Hausse également de 5 % d'Eurafrance et de 4,4 % de CPR. Cics et CR ont cédé 8 % et Dassault Aviation 6 %.

NEW-YORK, 6 janvier ↓

Léger repli

Wall Street a terminé sur une note indécise mercredi 6 janvier, alors que les investisseurs réajustaient leurs portefeuilles au profit des titres qui bénéficient généralement d'une reprise de l'économie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 305,16 points en baisse de 2,71 points, soit un repli de 0,08 %. Le titres en hausse ont toutefois dépassé les valeurs en baisse : 1 070 contre 785, alors que 573 actions sont restées inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, a progressé à 7,34 % contre 7,33 % la veille au soir.

Les valeurs automobiles ont été parmi les gagnantes de la journée, Chrysler a pris 2-7/8 à 36 et General Motors 7/8 à 69-7/8. Texas Instruments a gagné 4-3/8 à 53-1/2.

VALEURS	Cours du 5 janv.	Cours du 6 janv.
Alcoa	73 1/8	72 7/8
ATT	51 3/8	51 7/8
Boeing	40	40 1/4
Chase Manhattan Bank	28 3/8	28 5/8
Du Pont de Nemours	48 5/8	48 1/4
Eastman Kodak	41 7/8	42 1/2
Exxon	62 1/8	61 3/4
Ford	44 1/2	44 3/4
General Electric	86 3/8	86
General Motors	33 1/4	34
Goodyear	68	69 7/8
IBM	48 7/8	48
ITT	71 1/2	71 3/4
Mobil Oil	63 3/8	63 5/8
Pfizer	69 7/8	68 1/4
Schlumberger	56 1/8	56 3/8
Texaco	60 1/8	59 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	125	123 7/8
Union Carbide	16 7/8	16 7/8
United Tech.	49 1/2	49 3/8
Westinghouse	14 3/8	14 1/8
Xerox Corp.	84 1/8	85

LONDRES, 6 janvier =

Hésitant

Les valeurs ont terminé en légère baisse mercredi 6 janvier au Stock Exchange, à l'issue d'une séance en dents de scie. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 7,6 points (0,2 %) à 2 826. Il avait atteint la veille en séance un record absolu de 2 869,3. Le volume des échanges a diminué à 698,7 millions de titres contre 742,5 millions la veille. La tendance a été affectée par la crainte que la forte remontée de la livre sterling ne réduise la compétitivité des entreprises britanniques et que la récente ascension du marché ne déclenche une série d'augmentations de capital. Les valeurs pharmaceutiques ont été affectées par des commentaires prudents sur le secteur faits ces derniers jours par des courtiers américains.

TOKYO, 7 janvier =

Inchangée

La Bourse de Tokyo a clôturé presqu'inchangée jeudi 7 janvier au terme d'une séance irrégulière. L'indice Nikkei a fini sur un repli de 1,90 point, soit une baisse symbolique de 0,01 %, à 16 780 98, après être passé en cours de séance au-dessus des 17 000 points à 17 058,19. Les courants d'échanges ont été un peu plus étoffés : environ 200 millions de titres ont changé de mains contre 170 millions la veille.

Les achats qui ont fait suite à l'annonce du prochain mariage du prince héritier ont diminué dans l'après-midi laissant place aux prises de bénéfices. En effet, cette nouvelle a suscité jeudi dans l'archipel une telle euphorie que certains y voient aussi un moyen – impérial – de ranimer la consommation et donc de relancer une économie nippone aujourd'hui défaillante.

Les actions des firmes liées à la papeterie, la bijouterie, l'électronique, les grands magasins ont été recherchées.

VALEURS	Cours du 6 janv.	Cours du 7 janv.
Ajinomoto	1 240	1 230
Bridgestone	1 160	1 160
Canon	1 380	1 390
Fuji Bank	1 770	1 780
Honda Motors	1 310	1 310
Matsushita Electric	1 140	1 140
Mitsubishi Heavy	530	531
Sony Corp.	4 250	4 220
Toyota Motors	1 440	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4465	4401	Internat. Computer	126	
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	24 65	
Boiron (Ly)	491	481	Locamic	37 10	40 90 d
Boisset (Lyon)	255	..	Matra Comm.	305	
C.A.L-de-Fr. (C.C.I.)	779	750	Molex	135 60	
Calberson	225	..	N.S.C. Schlumberger	790	790
Cardif	795	795	Publ.Filipacchi	455	446
C.E.G.E.P.	185	.	Rhône-Alp.Ecu (Ly)	317	
C.F.P.I.	242	...	Select Invest (Ly)	97	..
C.N.I.M.	971	999	Serbo	135	.
Codetour	281	..	Sopra	315	
Conforama	...	..	TF1	368	365
Creeks	90	....	Thermador H. (Ly)	305	..
Dauphin	190	....	Unilog	227	...
Delmas	970	965	Viel et Cie	112	
Demachy Worms Cie	323	...	Y. St-Laurent Groupe	518	530
Devanlay	1060	1070			
Deville	72	....			
Dolisos	97 30	....			
Editions Belfond	198	....			
Europ. Propulsion	170	166			
Finacor	124	...			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	..			
G.L.M.	445	...			
Gravograph	132	...			
Guintoli	937	930			
I.C.C.	194	....			
Idianova	39 10	..			
Immob. Hôtelière	1000	1000			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 janvier 1993
Nombre de contrats estimés : 124 728

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	112,80	113,50	113,48
Précédent	112,46	113,28	113,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Fév. 93	Mars 93	Fév. 93	Mars 93
112	1,04	1,39	0,25	0,60

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 16 762

COURS	Janv. 93	Fév. 93	Mars 93
Dernier	1 875	1 912,5	1 925,5
Précédent	1 879,5	1 896	1 915

CHANGES

Dollar : 5,5695 F ↓

Le dollar s'effritait, jeudi 7 janvier, s'échangeant à 5,5625 francs contre 5,5695 francs à la clôture des échanges interbancaires de mercredi. La devise américaine a également ouvert en légère baisse jeudi sur le marché des changes de Francfort à 1,6330 DM contre 1,6340 mercredi à la clôture.

FRANCFORT	6 janv.	7 janv.
Dollar (en DM)	1,6340	1,6330
TOKYO	**6 janv.**	**7 janv.**
Dollar (en yens)	124,84	125,15

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (7 janv.) .... 11 15/16-12 1/16 %
New-York (6 janv.) .... 3 3/4 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)

	5 janv.	6 janv.
Indice général CAC	479,95	484
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 858,78	1 859,63

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	5 janv.	6 janv.
Industrielles	3 307,87	3 305,16

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	5 janv.	6 janv.
100 valeurs	2 833,60	2 826
30 valeurs	2 189,10	2 194,80
Mines d'or	60,40	60,90
Fonds d'Etat	93,99	–

FRANCFORT

	5 janv.	6 janv.
Dax	1 556,42	1 556,38

TOKYO

	6 janv.	7 janv.
Nikkei Dow Jones	16 782,88	16 780,98
Indice général	1 291,87	1 298,25

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

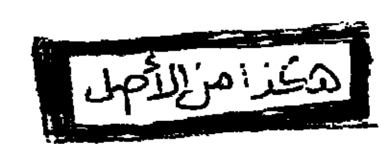
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5590	5,5610	5,6850	5,6920
Yen (100)	4,4461	4,4514	4,5477	4,5575
Ecu	6,6700	6,6730	6,6995	6,7103
Deutschemark	3,4080	3,4090	3,4405	3,4450
Franc suisse	3,7373	3,7412	3,7987	3,8071
Lire italienne (1000)	3,6325	3,6425	3,6255	3,6390
Livre sterling	8,5780	8,5867	8,6894	8,7070
Peseta (100)	4,7826	4,7885	4,7439	4,7578

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 3/4	3 7/8	3 9/16	3 11/16	3 1/2	3 5/8
Ecu	10 5/16	10 9/16	10 5/16	10 7/16	10	10 1/8
Deutschemark	8 9/16	8 11/16	8 3/8	8 1/2	8	8 1/8
Franc suisse	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 3/8	5 1/2
Lire italienne (1000)	13	13 3/8	13	13 1/4	13 7/8	13 1/4
Livre sterling	7 1/8	7 1/4	7 1/16	7 3/16	6 7/8	7
Peseta (100)	15 5/8	16 1/8	15 3/6	15 9/16	14 3/4	15
Franc français	12 7/16	13 7/16	12	13	10 1/2	11 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Telefonica acquiert 80 % de la société publique portoricaine TLD.** – L'entreprise semi-publique espagnole Telefonica a pris une participation majoritaire de 80 % dans la société publique portoricaine TLD (téléphones de longue distance), a annoncé récemment à Madrid la compagnie espagnole. Le montant de la transaction, conclue à Porto-Rico, s'est élevé à 141,6 millions de dollars (760 millions de francs), le gouvernement portoricain conservant 20 % des actions à l'issue de cette privatisation. Les deux partenaires ont en outre décidé de réserver aux 350 employés de TLD un paquet d'actions équivalent à 2 % du capital de la société (soit 2,8 millions de dollars), précise un communiqué de Telefonica. L'opération s'est déroulée quatre jours après le feu vert donné par la Commission fédérale américaine de communications (FCC). La FCC a accordé pour la première fois l'accès d'une compagnie internationale non basée aux Etats-Unis au marché américain des télécommunications, précise-t-on de même source.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 7 JANVIER

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5090	C.N.E 3%	5100	5090	5090	- 0 20
825	B.N.P. T.P.	850	850	851	+ 0 12
813	Cr.Lyon. T.P.	835	845	835	....
1814	Renault T.P.	1820	1829	1825	+ 0 31
1650	Rhone Poul. T.P.	1640	....	....	....
999	Saint Gobain T.P.	1010	1025	1030	+ 1 98
780	Thomson T.P.	830	828	828	- 0 24
630	ACCOR	607	606	606	- 0 16
790	Air Liquide	795	787	784	- 1 38
675	Alcatel-Alsthom	675	671	664	- 1 63
1610	Als.Superm.	1583	....	....	....
250	A L S P I	264	264	264	....
485	AGF Sté Centrale	500	500	500	....
73	Avenir H. Médit.	84	85 50	85 50	+ 1 79
1003	Axa (ex Cie Midi)	1045	1040	1037	- 0 77
124	Bafip	137 90	135	135	- 2 10
40	Bail-Equipem	55	55	55	....
630	Bail Investiss.	639	639	639	....
395	Bancaire	414	412	407 70	- 1 52
600	Bazar H.-V	633	633	633	....
1220	Berger (M)	1249	1210	1210	- 3 12
375	Bertrand Faure	385	....	....	....
930	Bic	980	979	973	- 0 71
1070	B.I.P.	1085	....	....	....
118	BIS	133 40	134 50	135	+ 1 20
420	B N P (CI)	451	457	449	- 0 44
400	Bollore Tech.	433 90	430	430	- 0 90
2900	Bongrain	3006	3020	3000	- 0 20
420	Bon-Marché	456	455	455	- 0 22
560	Bouygues	566	569	567	+ 0 18
82	BP France	84	86	86	+ 2 38
940	B S N	948	945	940	- 0 84
1090	Canal Plus	1095	1100	1090	- 0 46
156	Cap Gem.S.	165 50	165 80	163 70	- 1 09
176	Carnaudmetalbox	188	185	186	- 1 06
2310	Carrefour	2391	2389	2360	- 1 30
147	Casino	153 40	149 10	149 50	- 2 54
96	Casino ADP	95 10	97	96	+ 0 95
475	Castorama D.I.	495	492	495	....
210	C.C.F.	229 80	227 50	228	- 0 78
25	CCMC Ly.	29 50	....	....	....
385	C.D.M.E.	400 10	400 70	400	- 0 02
115	C.E.G.I.D.	126	120	120	- 4 76
42	Centrest (Ny)	46 50	48	49	+ 5 38
290	C.E.P. Comm.	305	299	304	- 0 33
70	Cerus	74 10	74 10	74	- 0 13
920	Cetelem	1035	1022	1022	- 1 26
315	CF Inv.	243	241	241	- 0 82
275	CGI Info.	273	267 20	273	....
950	C G I P.	936	928	938	+ 0 32
600	CGP	670	616	616	- 8 06
1240	Chargeurs S A	1269	1255	1246	- 1 81
220	Christian Dior	223 80	221 40	216 10	- 3 44
440	C I C A (M)	445	441	441	- 0 90
270	Ciments franc.	279	284 50	284 50	+ 1 97
475	Clarins	484	490	490	- 0 81
370	Club Méditer.	393 40	390	390	- 0 86
830	Coles	860	874	875	+ 1 74
220	Cpt. Entrep.	214	212 50	214	....
1190	Compt Mod.	1255	1245	1246	- 0 72
235	CPR (Paris Réa.)	261	265 10	259 50	- 0 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
960	Créd. Foncier	967	957	960	- 0 72
335	Crédit Loc France	336 50	333	332	- 1 34
430	Cr Lyon.(CI)	462 40	463 50	460.	- 0 52
1080	Crédit Nat.	1096	1096	1117	+ 1 92
540	CSEE	515	519	519	+ 0 78
3190	Damart	3380	3380	3380	....
350	Dassault Aviation	352	375	375	+ 6 53
180	Dassault Electr.	191 80	191	190	- 0 94
1220	De Dietrich	1390	1390	1390	....
480	Degremont	463 50	460	460	- 0 76
33	Dév.P.d.C.(Li)	37	37	37	....
45	Dév.R.Sud-Est	49	49	49	....
260	D M C	274 50	266	265	- 3 46
385	Docks France	395	390 10	390 50	- 1 14
81	Dynaction	95 90	97	99	+ 3 86
2140	Eaux (Gle)	2169	2158	2159	- 0 46
700	E.B.F.	698	699	690	- 1 15
385	Ecco	406	405	406	....
350	Elf Aquitaine	361 30	361	359	- 0 64
1100	ElfSanofi(ExSanofi)	1141	1131	1125	- 1 40
225	Erap-Elf (Certif)	237 10	237 10	236 10	- 0 42
610	Eridania-Beghin	595	592	594	- 0 17
390	Essilor	407 10	406 10	405 50	- 0 39
177	Essil.Int.(DP)	191 10	191 10	195	+ 2 04
770	Esso	775	780	777	+ 0 26
1310	Eurafrance	1349	1326	1342	- 0 52
415	Euro RSCG	406 20	420	420 10	+ 3 42
82	Eurodisneyland	62	62 20	61 80	- 0 32
770	Europe 1	793	791	790	- 0 38
27	Eurotunnel	28 90	29 25	29 45	+ 1 90
1450	Exor	1450	1450	1450	....
117	Finextel	119 90	119 60	119	- 0 75
240	Fives Lille	255	256	255	....
605	Fougerolle	615	625	620	+ 0 81
3380	Fromager. Bel	3520	3640	3640	+ 3 41
1780	Gal.Lafayette	1765	....	....	....
330	G.A.N.	340	339 80	339	- 0 29
320	Gascogne (B)	312	319	315	+ 0 96
1240	Gaz et Eaux	1260	1266	1270	+ 0 79
565	Geophysique	560	553	559	- 0 18
625	Groupe André SA	642	640	640	- 0 31
415	Groupe Cité	472	472	474	+ 0 42
340	GTM-Entrep.	336	331	330	- 1 79
1410	Guyenne-Gas.	1470	1470	1470	....
72 77	Hachette	77 30	77	77 20	- 0 13
435	Havas	444	444	435 10	- 2 00
230	Idia	229	229	228 60	- 0 17
345	Imétal	346	347	344	- 0 58
135	Immob. Phénix	145	145	145	....
130	Ingénico	136	137 10	137 30	+ 0 96
6900	Inst. Mérieux	7450	7490	7490	+ 0 54
415	Interbail	420	416	410	- 2 38
360	Intertechnique	380	385 20	391	+ 2 89
820	J. Lefebvre	848	839	839	- 1 06
475	Klepierre	482	482	482	....
590	Labinal	578	....	....	....
325	Lafarge	345 70	344 50	342 60	- 0 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
260	Lebon	260	260	260	....
3900	Legrand	4174	4150	4155	- 0 46
2120	Legrand (DP)	2195	2210	2200	+ 0 23
132	Legris Industries	134	134 50	134	....
705	Locindus	725	724	691	- 4 69
3620	L.V.M.H.	3510	3460	3460	- 1 42
470	Lyon.Eaux/Dumez	480	477	475 80	- 0 88
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
275	Mar. Wendel	290	290	287	- 1 03
182	Matra	196 40	195	195 50	- 0 46
78	Metaleurop	83 40	83 30	83 10	- 0 36
15	Métrologie In.	15 25	15 30	15 25	....
180	Michelin	187	189 50	189 80	+ 1 50
80	MMB	85	85	85	....
82	Moulinex	71 90	72	71 50	- 0 56
725	Navig. Mixte	760	758	758	- 0 26
123	Nord-Est	133	132 80	133	...
215	Nordon (Ny)	213	219	219	+ 2 82
41	Olipar	48 80	49	48 20	- 1 23
1010	Oréal	1060	1054	1050	- 0 94
365	Paribas	351 70	347	349 70	- 0 57
210	Pechiney Int.	222 90	221 50	223 30	+ 0 18
285	Pechiney (CIP)	312	308	310	- 0 64
360	Pernod Ricard	377 90	377 50	379 50	+ 0 42
580	Peugeot	599	590	585	- 0 68
284	Pinault	289 80	285	289 80	....
760	Plastic-Omn.	809	799	800	- 1 11
186	Poliet Ex.Lamb.Fr.	191	195	197	+ 3 14
795	Primagaz	852	859	847	- 0 59
639	Printemps	690	690	690	....
540	Promodès	541	546	546	+ 0 92
210	Radiotechn.	221	221	223	+ 0 90
6440	Redoute (La)	6430	6490	6400	- 0 47
136	Remy Cointreau	141	145	142 10	+ 0 78
530	R. Poulenc CIP	537	539	535	- 0 37
34	Rochette(La)	35 70	36 20	36	+ 0 84
410	Roussel Uclaf	425	424 90	424 80	- 0 05
2760	R. Impér.Ly *	2722	2790	2790	+ 2 50
133	Sade (Ny)	129 30	130	130	+ 0 54
2450	Sagem	2399	2409	2360	- 1 63
505	Saint Gobain	510	505	502	- 1 57
1140	Saint Louis	1184	1188	1177	- 0 59
1610	Salomon Ly.	1650	1650	1636	- 0 85
310	Salvepar (Ny)	300	304	304	+ 1 33
1460	S A T	1470	1500	1500	+ 2 04
260	Saul. Chât.	285	284	284	- 0 35
790	Saupiquet (Ns)	770	775	776	+ 0 78
590	Schneider	620	620	617	- 0 48
10	SCOA	11 80	11 65	11 50	- 2 54
360	Scor s.a.	380	....	....	....
340	S.E.B.	338	330 50	337	- 0 30
425	Sefimeg	430	435	434 90	+ 1 14
128	Selectibanque	125 10	127	127	+ 1 52
125	Sextant A.	127 40	127 90	128	+ 0 47
510	S F I M	499	499	505	+ 1 20
170	S.G.E.	187 90	186	186	- 1 01
450	Simco	445	438	442	- 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
795	Sk. Rossignol	820	820	824	+ 0 49
355	Sligos	365	....	..	...
600	Société Géné.	608	597	595	- 2 14
40	Sodexco(B)	40	38 70	38 70	- 3 25
66	Sodero(Ns)	69 45	....	...	...
975	Sodexho	1030	1035	1045	+ 1 46
73	Sogenal(Ny)	75 10	77 20	75 10	...
350	Sogerap	355	350	348 50	- 2 39
1090	Sam-Allib.	1199	1192	1181	- 1 50
395	SOPHIA	390 50	400	399 50	+ 2 30
950	Sovac	968	966	966	..
285	SPEP	315 90	315	317	+ 0 35
290	Spie-Batignol.	293	290	284	- 3 07
575	Strafor Facom.	569	569	562	- 1 23
255	Suez	251	250	248 90	- 0 84
1170	Synthelabo	1167	1169	1173	+ 0 51
141	Thomson CSF	148	146 20	145 30	- 1 82
220	Total	241 50	240 20	239 50	- 0 83
140	- (certif)	148	150	150	+ 1 35
188	Tuffaut Fin.	187 80	187 80	189	+ 0 64
475	U.A.P.	505	501	496	- 1 78
179	U F B Locab.	195	195	195	...
155	U.G.C. DA (Robur)	167	...	...	...
400	U I C	448	450	457	+ 2 01
485	U I F	460	....	...	...
770	U I S	782	....	....	...
340	Unibail	335	335	336	+ 0 30
640	Valéo	655	656	651	- 0 61
140	Vallourec	141 50	142	142	+ 0 35
245	Via Banque	263 90	263	262	- 0 72
220	Worms et Cie	233	233	230 10	- 1 24
1370	Zodiac	1485	1450	1430	- 3 70
740	Elf Gabon	800	800	795	- 0 63
86	Amax	92 25	94 80	93 40	+ 1 25
161	Amer. Barrick	168	165 10	167 50	+ 0 90
133	Amer. Express	145	143 30	143 30	- 1 17
275	A.T.T.	288	290	290 30	+ 0 80
95	Anglo Amer C.	105	105	105	....
161	Amgold	160	167	167	+ 4 38
210	Banco Santander	203 50	....	..	...
700	B.A.S.F.	730	727	727	- 0 41
880	Bayer	913	911	907	- 0 66
40	Blenheim Plc	42 20	42 70	43 05	+ 2 01
23	Buffelsfont.	21 80	21 30	21 80	....
151	Chase Manh.	163	....	....	....
1780	Daimler Benz	1859	1863	1863	+ 0 22
64	De Beers	69	69 10	69 50	+ 0 72
2160	Deutsche Bank	2211	2224	2206	- 0 23
1180	Dresdner Bank	1193	1190	1200	+ 0 59
34	Driefontein	34 90	35 10	35 60	+ 2 01
260	Du Pont-Nem.	272	270 90	270	- 0 74
220	Eastman Kodak	233	236 60	236 60	+ 1 55
6	East Rand	5 70	5 90	5 90	+ 3 51
26	Echo Bay	26	27	27	+ 3 85
185	Electrolux	190	....	....	....
141	Ericsson	140	140	140	....
335	Exxon Corp.	345 30	343 80	343 80	- 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	252 90	250	250	- 1 15
26	Freegold	25 95	26 20	27	+ 4 05
11	Gencor	11 15	11 50	11 55	+ 3 59
475	Gén. Elect.	479 60	481 20	484 40	+ 1 00
175	Gén. Motors	186 20	189 10	191	+ 2 58
300	Gén. Belgique	317 50	316	316	- 0 47
38	Gd. Métropol.	39 60	39 75	39 20	- 1 01
42	Guinness	43 20	43 20	43 10	- 0 23
19 50	Hanson PLC	20 30	20 30	20 35	+ 0 25
6 50	Harmony Gold	6 70	6 90	6 80	+ 1 49
350	Hewlett Packard	394 40	405	408 60	+ 3 60
33	Hitachi	33 20	33 80	33 85	+ 1 96
820	Hoechst	856			
58	Homestake	59	58 65	58	- 1 69
85	I.C.I.	95	94 10	94 45	- 0 58
280	I.B.M.	271 50	267 70	268 80	- 0 99
380	I T T	394	399	400 20	+ 1 57
164	Ito Yokado	163 60	163 70	163 70	+ 0 06
52	Matsushita	50 25	50 40	50 25	
265	Mc Donald's	275	274 90	272 50	- 0 91
255	Merck	234 80	237	235 60	+ 0 34
565	Minnesota M.	550			
37	Mitsubishi	37 60			
340	Mobil corp.	352	352 10	352 10	+ 0 03
385	Morgan J.P.	371			
4160	Nestlé	4395	4390	4365	- 0 68
121	Norsk Hydro	131	128	131	
55	OFSIL	56			
1250	Pétrofina	1248	1237	1237	- 0 88
425	Philip Morris	407	404 90	405	- 0 49
59	Philips	63 80	65 10	65 10	+ 2 04
61	Placer Dome	64	64 30	64 20	+ 0 31
295	Procter Gamble	296 40	291 90	292	- 1 48
181	Quilmès	181 60			
14 50	Randfontein	13 75	14 15	14 15	+ 2 91
250	Rhone Poul. Rorer	254 50	249 40	249 50	- 1 96
445	Royal Dutch	454 50	452 80	453 70	- 0 18
55	R T Z	58	58 55	57 90	- 0 17
12 50	Saat.& Saatch.	14 40	15 10	14 95	+ 3 82
18 50	St Helena	17 50	17 20	17 20	- 1 71
310	Schlumberger	316 80	315	314	- 0 88
45	Shell transp.	47 90	47	47	- 1 88
1970	Siemens	2009	2000	2000	- 0 45
185	Sony	187 40	187 40	187 40	
84	Sumitomo Bank	79	79	80 50	+ 1 90
159	T.D.K.	156 50	155 90	155 90	- 0 38
55	Telefonica	55 65	55 80	55 80	+ 0 27
28	Toshiba	27 55	27 85	27 85	+ 1 09
575	Unilever	580	579	579	- 0 17
280	Uni Techn.	273 20	277	277	+ 1 39
153	Vaal Reefs	157	160 30	164	+ 4 46
810	Volkswagen	857	....		
265	Volvo	280	280 10	290	+ 3 57
51	West. Deep.	53	53 90	53 90	+ 1 70
430	Xerox Corp.	475	472	473	- 0 42
114	Yamanouchi	110 80	111 60	111 10	+ 0 27
4 46	Zambia Cop.	5 50	5 45	5 45	- 0 91

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	4 80
10,80% 79/94	....	3 69
Emp.Etat 13,4% 83.	103 31	0 62
Emp.Etat 12,2% 84.	100	12 16
10,26% mars 86	105	8 46
OAT 10% 5/2000	111 36	6 16
OAT 9,9% 12/1997	107 35	0 67
OAT 8,8% 1/1996	104 10	9 18
PTT 11,2% 85	106	1 18
CFF 10,30% 86	105 85	8 94
CFF 10,25% nov 90	....	8 36
CNA 10 % 1979	....	7 94
CNB Bques 5000F	98 10	0 14
CNB Paribas 5000F	97 20	0 14
CNB Suez 5000F	97 20	0 14
CNI 1/82 5000F	98 60	0 14
CNT 9 % 86	....	6 10
CRH 10,90% déc.85	108 30	0 21
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1055	....
Ceres	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	642	....
Ly. Eaux cv 6,5%	742	....
Thoms. cv 9,2% 86.	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1570	....
Arbel	453	441
Bains C.Monaco	861	900
B.Hypoth.Europ.	220	....
B.N.P. Intercont.	330	328
Bénédictine	2200	....
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	960	....
B T P	19	18 50
Cambodge	1100	....
Carbone Lorraine	282	282
Case Poclain	2 20	....
C.B.C.	253	246
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	306	....
Ceragen	23 80	....
Champex Ny	10	....
CIC (CIP)	140 50	146
C.I.M.	1140	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2060	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3245	....
Cpt Lyon Alemand	291 10	295
Concorde	672	565
Constr.Mét.Prov.	9	....
Crédit Gén.Ind.	105	....
Cr Universel (Cie)	340	....
Darblay	613	....
Dalmas Vieljeux	1786	....
Didot Bottin	560	....
Eaux Bassin Vichy	2900	....
Ecia	255	259
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	457 50	457
Fidei	376	374
Finalens	295	....
F.I.P.P.	40	....
F.N.A.C.	1755	....
Foncière (Cie)	470	....
Foncina	320	....
France I.A.R.D.	360	....
France SA (La)	1568	1590
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	350	350
Genefim	249 50	....
Gévelot	371 10	....
G.F.C.	329	330
Groupe Victoire	720	....
G.T.I (Transport)	250	....
Immobail	319 80	310 10
Immobanque	639	617
Im.Marseillaise	4550	....
Invest.(Sté Cie.)	3020	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	880	....
Locafinancière	500	....
Louis Vuitton	606	584
Louvre	2720	2750
Lucia	220	....
Machines Bull	19 60	20 60
Mag.Uniprix	170	....
Magnant	640	....
Métal Déployé	336	....
Mors	47 90	50
Navigation (Nle)	164	....
Optorg	272	....
Oréal (CI)	590	565
Origny-Desvroise	500	....
Palais Nouveauté	1016	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	183	....
Paris France	202	....
Paris Orléans	179 10	....
Parthena Invest.	197	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	601	....
Porcher	235 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	320	....
Publicis	545	....
Rochefortaise	116	....
Rosario	135	135
Rougier	158	....
S.A.C.E.R.	530	....
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C Alcan	170	....
Saga	340	....
Saint Dominique (F.)	124	123 80
Salins du Midi	525	530
Savoisienne M.	145	....
S.C.A.C.	690	....
Senelle	649	590
S.Eud.Part. (M)	152	....
Silic	565	566
S.I.P.H.	85	....
S.M.C.I.	14	....
Sofal	475	....
Soffo	165	....
Sofical	1019	990
Softam (ex Staram)	66 90	....
Sofragi	2240	....
Soudure Autogène	680	680
Sovabail	272	....
Stemi	635	....
Taittinger	2150	2120
Tasso-Acquites	100	....
Tour Eiffel	230	....
Ufiner	990	....
Vicat	447	464
Viniprix	1500	....
Virax	110	....
Maroc Sté Brasserie.	200	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	510	....
Akzo Nv Sico	422 20	....
Alcan Aluminium	98 10	....
American Brands	195	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	82 60	....
Banco Popular Espa.	525	....
B.Reglements Int.	19000	....
Can.Pacifique	71 70	....
Chrysler Corp.	185	....
C I R	2 55	....
Commerzbank	845	....
Dow Chemical	325	321 10
Fiat	13 50	....
GBL (Brux Lamb.)	423	....
Gevaert	830	....
Glaxo Holdings Ltd	66	....
Goodyear Tire	380	....
Grace and Co (WR)	185 10	....
Honeywell Inc. Inc.	185 50	....
Johannesburg	53 75	....
Koninklijke Pakhoed	76 95	....
Kubota	23 70	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	80 85	....
Olivetti priv.	4 20	....
Pfizer Inc.	361	379 60
Ricoh	24 30	....
Robeco	299	297 30
Rodamco NV	145 30	146 10
Rolinco	295	295
Saipem	3 50	....
Sema Group	27 20	....
SKF Aktiebolaget	54 55	....
Tenneco Inc.	230	....
Toray Ind.	27 30	....
West Rand Cons.	4	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	....
Calciphos	52 50	....
C G H Cogedhor	7	....
Coperex	579	....
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	77 50	....
Europ Soufres Ind.	13	....
Guy Degrenne	254	....
Lecteurs du Monde	209	....
Nicolas	1100	....
Particip. Percier	250	....
Ocedrant	40	....
Rorento N.V.	244	....
St-Gobain-Emballage	1695	....
Schlumberger Ind.	528	....
S.E.P.R.	1380	....
S.M.T. Goupil	0 43	....
S.P.R. act. B	230	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 6/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 578	5 565	5 3	5 8
Ecu	6 661	6 673	....	....
Allemagne (100 dm)	341 020	340 650	331	351
Belgique (100 F)	16 575	16 561	16 1	17 1
Pays-Bas (100 fl)	303 350	303 300	293	313
Italie (1000 lires)	3 636	3 648	3 3	3 9
Danemark (100 krd)	87 980	88 180	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 495	8 587	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 559	2 556	2 1	2 8
Suisse (100 f)	376 480	375 420	365	385
Suède (100 krs)	76 590	76 810	71	83
Norvège (100 k)	79 730	79 830	74	83
Autriche (100 sch)	48 471	48 438	47	50
Espagne (100 pes)	4 784	4 789	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 780	3 785	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 359	4 361	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 452	4 450	4 3	4 5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/1
Or fin (kilo en barre)	59000	58700
Or fin (en lingot)	59250	58300
Napoléon (20f)	338	342
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	341	336
Pièce Latine (20 f)	338	338
Souverain	439	433
Pièce 20 dollars	2300	2265
Pièce 10 dollars	1100	1100
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2210	2200
Pièce 10 florins	350	352

SICAV (sélection) 6/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	202 16	196 75
Acamonetaire C.	30113 56	30113 56
Actimonetaire D.	30113 56	30113 56
Améri-gan	7919 97	7615 36
Amplitude	641 72	623 03
Associc	1168 17	1168 17
Atout Futur	424 10	413 76
Aurecic	1089 74	1058
Avenir Alizes	1746 08	1711 84
Axa Capital	181 04	175 77
Axa Court Terme	8428 77	8428 77
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	927 42	900 41
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	764 49	742 22
Axa Europe	126 81	123 12
Axa Investissements	109 29	106 11
Axa NPI	119 98	116 49
Axa Ob.Fr.Exores	149 35	145
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	140 10	136 02
Axa Prem.Ex.Agepre.	122 47	118 90
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	148 79	144 46
Axa Valeurs PER	121 77	118 22
Cadence 1	1075 03	1053 95
Cadence 2	1062 63	1041 79
Cadence 3	1052 95	1032 30
Capimonetaire	6649 40	6642 76
Capiobig	6835 36	6701 33
Capitacic	1403 80	1383 05
Coexis	1394 17	1380 17
Comparvalor	3718 51	3712 94
Convertisimo	332 59	326 07
Credinter	450 99	437 85
Credit Mutuel Capital	1351 55	1325 05
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	706 30	706 30
Cred.Mut.Ep.Indus.	95 50	92 94
Cred.Mut.Ep.J.	73594 48	73594 48
Cred.Mut.Ep.long.T.	197 08	191 81
Créd.Mut.Ep.Monde	1187 55	1155 77
Cred.Mut.Ep.Quatre	1101 06	1071 59
Dieze	1376 65	1342 10
Drouot France	839 41	814 96
Drouot Sécurité	236 11	229 23
Ecocic	1074 45	1043 16
Ecopar	128 07	124 34
Ecur. Capitalisation	2725 07	2698 09
Ecur. Expansion	608340 90	607579 53
Ecur. Géovaleurs	2363 85	2295
Ecur. Investissement	154 06	149 57
Ecur. Monepremière	71140 90	71140 90
Ecur. Monétaire	41689 67	41689 67
Ecur. Trésorerie	2569 65	2569 65
Ecur. Trimestriel	2051 50	2031 19
Elanciel	113 12	109 83
Energie	273 27	260 88
Epartic	3818 62	3818 62
Eparcourt-Sicav	4656 76	4545 40
Epargne Associat.	26772 39	26467 58
Epargne Capital	11474 65	11361 04
Epargne Croissance	1750 10	1703 28
Epargne Obligat.	207 88	202 30
Epargne-Unie	1322 77	1290 51
Epargne Valeur	447 42	435 45
Eufi Cash capi	8371 54	8371 54◆
Exfinvest capi	597 78	580 37◆
Eurco Solidarité	1088 65	1077 87
Eurocic Leaders	1027 15	997 23
Eurodyn	1150 94	1122 87
Euro Gan	6065 91	5932 61
Fonsicav	15296 14	15296 14
France-gan	9721 61	9347 70
France Garantie	278 83	276 28
France Obligations	500 38	495 43
Francic	448 61	435 54
Francic Pierre	100 11	97 19

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Regions	1083 95	1052 38
Fructi-Associations	37 23	37 23
Fructi-Capi	44 97	44 31
Fructidor	241 43	237 86
Fructifrance action C	914 83	892 52
Fructifrance action D	894 43	872 61
GAN Rendement	5302 01	5223 66
Gestilion	15708 50	15630 35
Gest.Associations	173 53	169 71
Horizon	1264 41	1227 58
HLM Monétaire	14770 46	14770 46
Indicia	1044 34	1023 71◆
Indust.Fse.Court.T.	1560 36	1560 36
Interepar	108958 68	105785 13
Interoblig	14960 61	14867 26
Interselection Fce	526 38	516 06
Japacic	148 71	142 44
Jeunepargne	299 32	294 90
Latitude	2381 94	2378 37
Lion Association	11914 36	11914 36
Lion Institution	31505 32	31426 75
Lionplus	1046 70	1026 18
Lion Trésor	2259 40	2237 03
Lion 20 000	27724 20	27724 20
Livret Bourse Inv.	569 68	553 09
Livret Portefeuil.	720 08	699 11
Méditerranée	170 79	165 82
Mensuel CIC	10189 53	10088 64
Moneden	72238 82	72238 82
Mone.J.	38364	38364 ◆
Monévalor	86920 30	86920 30
Mutualité dépôts	14267 27	14228 81
Natio Court Terme	100674 00	100373
Natio Court Terme2	301838 00	301838
Natio-Epargne	18770 49	18584 64
Natio-Ep. Ret.	126 46	123 08
Natio Eparg.Trésor	8247 39	8230 93
Natio-Fran.index	1012 96	985 85
Natio-Imm.	1119 25	1089 29
Natio-Inter	1540 68	1499 45
Natio-Monétaire	26721 94	26721 94
Natio-Opportunités	983 98	957 64
Natio-Patrimoine	1303 55	1268 66
Natio-Perspectives	1040 84	1012 98
Natio-Placements	62623 92	62623 92
Natio-Revenu	1052 04	1041 62
Natio Sécurité	11729 13	11729 13
Natio-Valeurs	871 50	848 18
Nippon-Gan	4856 61	4689 82
Nord Sud Dévelop.	1672 38	1669 04
Obli-Associations	181 91	180 31
Oblicic-Mondial	2730 16	2689 81
Oblicic-Régions	1078 49	1062 55
Oblifutur	3024 68	2950 91
Oblig. tres caté.	185 30	182 56
Oblilion	1463 27	1448 78
Oblisécurité Sicav	13692 30	13692 30
Oraction	1039 71	1014 35
Orvalor	7303 43	7160 23
Paribas Capitalisation	1593 72	1570 17
Paribas Opportunités	127 23	122 04
Paribas Patrimoine	579 14	556 53
Patrimoine Retraite	235 62	231
Pervalor	627 83	615 52
Placement A.	1454 71	1426 19◆
Placement J.	7654 01	7638 73
Placement M.	71071 74	70929 89◆
Placement Nord	925 46	907 31
Plénitude	139 41	135 35
Poste Croissance	23010 61	22987 62
Poste Gestion	69757 56	69757 56
Première Oblig.	11173 93	11162 77
Prévoy. Ecureuil	117 40	116 24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	31144 10	31144 10◆
Proficus	985 67	961 63
Quarz	135 71	132 40
Réalvalor	729 41	715 11
Renvacic	163 05	160 64
Revenus Trimestr.	5383 51	5330 21
Revenu-Vert	1174 37	1145 73
St Honoré Vie & Santé	997 98	952 73◆
St Honoré Bons du Tr.	11869 88	11810 83◆
St Honoré Invest.	777 11	741 87◆
St Honoré Pacifique	593 46	566 55◆
St Honoré Real	15859 69	15796 50◆
Sécuricic	1839 41	1839 41
Sécuri-Gan	12474 01	12228 42
Sécuritaux	1471 25	1471 25
Sicasdon	724 69	713 98
Sicav Associations	1950 46	1950 46
SFI-CNP Assur.	676 31	656 61
S.G. Fr. oppor. C et D	1116 20	1094 31
Sicav 5.000	442 28	430 44
S.I. Est	1324 20	1285 63
Slivafrance	682 69	664 42
Slivam	399 95	389 25
Slivarente	220 73	216 40
Slivinter	439 06	427 31
S.N.I.	1084 70	1053 11
Sogenfrance C et D	1156 82	1134 14
Sogépargne	310 11	304 03
Sogever	987 25	957 89
Sogeinter	1302 30	1276 76
Soleil Investissements	599 73	578 66
Solstice	2199 32	2193 84
State Street Act. Eur.	9197 30	8886 28◆
State Street Act. Fra.	10130 26	9835 20◆
St. Str. Act.Japon.	10367 62	10017 02◆
State Street Emer. Mts	12267 84	11678 04◆
St.Street OAT Plus	10983 54	10768 18◆
Stratège Actions	846 48	813 92
Stratège Rendement	1489 96	1443 06
Technocic	1017 17	987 54
Techno-Gan	5760 85	5639 28
Thésora	700 25	693 32
Trésor Plus	1371 41	1357 83
Trésor Trimestriel	1049 12	1038 73
Trésoricic	137854 80	137854 80
Trilion	5205 42	5138 62
UAP Investissement	433 42	417 75◆
UAP Actions France	584 41	563 29
UAP Act. Select	617 80	595 47
UAP Aedificandi	534 08	514 78
UAP Altefi	214 82	207 06
UAP Alto Sicav	167 27	161 22
UAP Moyen Terme	149 03	143 64
UAP Premiere Cat.	11487 40	11072 19
Uni-Associations	119 28	119 28◆
Uni-Foncier	1205 36	1175 95
Unifrance	574 91	560 89
Uni Régions	1202 11	1172 79
Univar	248 37	248 37◆
Univers Actions	1267 93	1237
Univers Obligations	1866 53	1821
Valorg	2162 91	2160 75
Valrea	56467 55	56439 33
Winterthur St-Honoré	223 91	213 76◆

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

M. Asterios KOKINOS et Mme,
née Vassilia Tirpidiris,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Madeleine,

à Paris, le 31 décembre 1992.

Rima ARAKJI,
Raghid et Shalma EL CHAMMAH,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Zein,

le 6 janvier 1993, à Paris.

Palais Rose,
75116 Paris.

Décès

– Le docteur
Mohamed Abdelmoula,
Et toute la famille,
Ainsi que leurs parents et alliés,
ont la profonde douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-cinquième année, du

docteur
Abdelkader ABDELMOULA,
ancien médecin de la Santé publique,

survenu le 5 janvier 1993, à Nabeul (Tunisie).

– *Marianne Anache, née Vaux,*
Sophie, Nicolas, Fanny,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe ANACHE,

survenu le 5 janvier 1993, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'ARC, BP 300, 94803 Villejuif Cedex.

3, rue Campagne-Première,
75014 Paris.

– Mme Elie Cohen,
sa mère,
Ora Cohen,
son épouse,
Ron et Gudrun, Ariel, Hezi,
ses enfants,
Michael et Oren
ses petits-fils,
Ses frères et sœur,
beau-frère et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Shalom COHEN,

dans la nuit du 31 décembre 1992 au 1er janvier 1993.

Il avait soixante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le 3 janvier.

36 Yavetz,
Kiryat Matalon,
49254 Israël.

– L'équipe de *Libération*
a la douleur de faire part du décès de

Shalom COHEN,
correspondant du journal en Israël depuis 1985.

Shalom, Shalom.

(Le Monde *du 6 janvier.*)

– Mme Henri Degremont,
son épouse,
Mme Elisabeth Degremont,
M. et Mme Seltzer-Degremont,
M. et Mme Alfred Degremont,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Et ses proches,
font part du décès de

M. Henri DEGREMONT,
inspecteur d'académie honoraire,
chef de bataillon honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu en son domicile, le 3 janvier 1993.

L'inhumation a eu lieu le 6 janvier, au cimetière protestant du Chesrefne (Manche) dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue du Père-Robert,
Cedex J12 Eperon 14610 Thaon.

– Sa femme,
Ses enfants,
Ses amis,
Et sa famille,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Louis FALLOT,
philosophe,

survenu à Rome, le 4 janvier 1993.

L'inhumation aura lieu le vendredi 8 janvier, à 16 heures, au cimetière du Père-Lachaise à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Quartier des Etangs,
84210 Pernes-les-Fontaines.

– Mme Marie-Josèphe Fénelon-Paillat,
Francine et Pascal Leclerc
et leurs enfants,
Gilles Fénelon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FÉNELON,

survenu le 4 janvier 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 janvier, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

7, avenue Vavin,
75006 Paris.

– M. et Mme Bertrand Warnier,
Perrine Warnier,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Mme Paul GAROFALO,
née Madeleine Niel,

le 5 janvier 1993.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy, Paris-16e, mardi 12 janvier, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue de la Petite-Barre,
95450 Le Perchay.

– Le proviseur,
Les personnels,
Les élèves,
Et les anciens élèves,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques GRAPPY,
professeur de mathématiques
en spéciale M
au lycée Lakanal (Sceaux),

survenu le 5 janvier 1993.

– Compiègne (Oise).
Béthisy-Saint-Pierre (Oise).
Aramits (Pyrénées-Atlantiques).

Mme Jean Hyppolite,
son épouse,
M. et Mme Franck Sahaguian-Hyppolite,
M. et Mme Pierre-Frédéric Hyppolite-Schmitt,
Mlle Huguette Hyppolite,
ses enfants,
Paul-Adrien,
son petit-fils,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean HYPPOLITE,
directeur honoraire
des services fiscaux,

survenu le 5 janvier, à Compiègne, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 8 janvier, à 14 h 30, en l'église de Béthisy-Saint-Pierre, où l'on se réunira.

– M. et Mme Asher Notsani
et leurs enfants,
Le docteur et Mme J. Kobrynski
et leur fille,
M. et Mme J.-Cl. Kobrynski
et leurs fils,
M. et Mme Klein
et leurs enfants
Mlles Lisa et Deana Kobrynski,
ont le regret d'annoncer le décès, le 29 décembre 1992, de

M. Lazarz KOBRYNSKI,
auteur dramatique.

Les obsèques se sont déroulées en toute intimité.

58, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

– Sa famille,
Ceux qui l'ont aimé,
font part du décès, dans sa soixante et onzième année, de

Claude GEORGES-LÉVI,
ingénieur IEG,
combattant du Vercors
(11e cuirassiers),
croix de guerre,
médaille de la Résistance.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Evelyne LEVITAN,

survenu le 4 janvier 1993 à l'âge de soixante-neuf ans.

De la part de
M. et Mme Ronald Levitan,
M. et Mme Daniel Quillet,
M. et Mme Sidney Kaddosh,
ses enfants,
Barbara, David, Mathieu, Dorian, Volodia,
ses petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Lécrivain, Burg, Poveda, Monvaillier, Pageaux,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Paul Georges LÉCRIVAIN,

survenu le 28 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Les Sablettes, 40 Mohammedia,
Casablanca (Maroc).

– La direction des Musées de France,
La direction du Patrimoine,
La délégation aux arts plastiques du ministère de l'éducation nationale et de la culture,
Le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
ont la tristesse de faire part du décès de

François MATHEY,
inspecteur principal honoraire
des Monuments historiques,
conservateur en chef honoraire
du Musée des arts décoratifs,
ancien directeur du Centre de création industrielle au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,

survenu le 3 janvier 1993, à l'âge de soixante-quinze ans, et s'associent à la douleur de sa famille.

(Le Monde *du 6 janvier.*)

– Mme Elisabeth Van Huysen Mayer,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
Les docteurs Geneviève Mayer Massé
et Louis Massé,
professeurs honoraires à l'Ecole nationale de la Santé publique,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit, le 1er janvier 1993, dans sa soixante-treizième année, du

professeur Jean MAYER,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
engagé volontaire
des Forces françaises libres,
croix de guerre avec palmes,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
membre de l'Académie des sciences
et de l'Académie de médecine,
professeur honoraire
à l'université Harvard,
chancelier de l'université Tufts.

L'inhumation a eu lieu à Boston, le lundi 4 janvier.

Tufts University,
02 155, Medford (Mass.) USA.
52, rue de la Palestine,
35000 Rennes (France).

(Le Monde *daté 3-4 janvier.*)

– M. et Mme Michel Montjoie
et leur fille Bénédicte,
M. Jules Polliart,
M. et Mme Claude Martin,
M. et Mme Paul Baradel
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Montjoie
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Adrienne MONTJOIE,
née Polliart,

survenu le 4 janvier 1993.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 7 janvier, à 11 heures, à Sanary-sur-Mer (Var).

48, quai Le Gallo,
92100 Boulogne.

Marcel PENNETIER

nous a quittés le 4 janvier 1993, dans sa soixante-dix-neuvième année.

A tous, il nous manquera.

Suzanne Pennetier et sa famille.

42 *bis*, route du Pondy,
18200 Saint-Amand.

– Mme Marc Saltiel,
son épouse,
Henri et Claudie Saltiel,
Michèle et Michel Chaillou,
ses enfants,
Sophie, David et François,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc SALTIEL,

survenu le 1er janvier 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

25 *bis*, rue Franklin,
75116 Paris.

– Mme Jean Schiltz,
son épouse,
Mlle Paula Schiltz,
sa sœur,
Mme Raymond Schiltz,
Elisabeth et Pierre Masson,
Odile et Jean-Eric Donnette,
Marie-Thérèse Schiltz et Didier Saly,
Dominique et Bernadette Schiltz,
Geneviève et Eric Gazet,
Jean-Pierre et Béatrice Schiltz
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean SCHILTZ,
professeur honoraire
de l'université de Lille,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 janvier 1993, à Lille, muni des sacrements de l'Eglise.

Que la lumière, à jamais, repose sur lui.

Les obsèques seront célébrées le samedi 9 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Michel de Lille.

40, rue de Valmy,
59000 Lille.

Remerciements

– Mme Serge Slotine,
M. Jean-Jacques Slotine,
Et leur famille,
vous remercient des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Serge SLOTINE.

4, rue Martini,
13008 Marseille.

Anniversaires

– Il y a un an,

Jean-Charles DRAHI

nous quittait, le 8 janvier 1992.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le lundi 11 janvier 1993, à 19 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, à la mémoire de

René BROUILLET,

décédé le 28 novembre 1992.

THÈSES
Tarif Étudiants
60 F la ligne H.T.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en *blanc* sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5950

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III					■				■
IV			■						
V						■			
VI	■								
VII		■		■	■				■
VIII									
IX					■				
X								■	
XI			■		■				

HORIZONTALEMENT

I. Qui nous fait reculer. – II. Marquer la mesure. – III. Particules. Jamais autrefois. – IV. Pas présentable. Dont on ne parle pas. – V. Un danger pour le grillon. Evoque un très grand rôle. – VI. Complètement détruites. – VII. Traverse le Tyrol. – VIII. N'a pas de piston dans la cavalerie. – IX. Invité. Lac. – X. Un saint à qui on jeta la pierre. – XI. Note. Point de suspension.

VERTICALEMENT

1. Sondés pour savoir ce qu'on a dans le ventre. Un air de poète. – 2. Peut permettre de boucher un trou. Un tribunal. – 3. Pour nettoyer le grain. Bien cuit. – 4. Une région agitée. Une ville à la hauteur. – 5. Bienheureux. Mit dans la bonne direction. – 6. Un homme qui pose. Nom de terre. – 7. Bien lavées et blanchies. – 8. Quand il n'y en aura plus, ce sera entre autres la fin des haricots. – 9. Possessif. Ville d'Italie.

Solution du problème n° 5949

Horizontalement

I. Quatorze. – II. Urticaire. – III. Oies. Léon. – IV. Logeuse. – V. Irène. – VI. Toc. Erg. – VII. Estimerai. – VIII. Saler. Le. – IX. Ses. Rota. – X. Aria. Doit. – XI. Caennais.

Verticalement

1. Quotité. Sac. – 2. Uri. Rossera. – 3. Atélectasie. – 4. Tison. Il. An. – 5. Oc. Germer. – 6. Râle. Éroda. – 7. Zieuter. Toi. – 8. Eros. Rêlais. – 9. Energie.

GUY BROUTY

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 5 janvier. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : n.c.; Les Carroz-d'Araches : 5-200; Chamonix : 20-305; La Chapelle-d'Abondance : n.c.; Châtel : 10-60; La Clusaz : 5-150; Combloux : 10-60; Les Contamines-Montjoie : 10-170; Flaine : 29-200; Les Gets : 0-60; Le Grand-Bornand : 0-70; Les Houches : n.c.; Megève : 5-140; Morillon : 0-110; Morzine : 0-100; Praz-de-Lys-Sommand : n.c.; Praz-sur-Arly : 10-85; Saint-Gervais : 25-80; Samoëns : 0-110; Thollon-Les Mémises : 10-40.

SAVOIE

Les Aillons : 0-30; Les Arcs : 50-300.; Arèches-Beaufort : 10-185; Aussois : 20-110; Bessans : 75-95; Bonneval-sur-Arc : 55-275; Le Corbier : 10-130; Courchevel : 25-170; Crest-Voland-Cohennoz : 10-50; Flumet : 10-80; Les Karellis : 17-190; Les Menuires : 30-160; Méribel : 25-140; La Norma : 25-150; Notre-Dame-de-Bellecombe : 10-80; Peisey-Nancroix-Vallandry : 65-200; La Plagne : 20-290; Pralognan-la-Vanoise : n.c.; La Rosière 1850 : 80-250; Saint-François-Longchamp : 30-150; Les Saisies : 40-80; Tignes : 119-360; La Toussuire : 40-80; Val-Cenis : 10-180; Valfréjus : 20-180; Val-d'Isère : 90-145; Valloire : 20-120; Valmeinier : n.c.; Valmorel : 15-150; Val-Thorens : 110-300.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 48-240; Alpe-du-Grand-Serre : 5-30; Auris-en-Oisans : n.c.; Autrans : 10-30; Chamrousse : 15-50; Le Collet-d'Allevard : 15-35; Les Deux-Alpes : 30-230; Gresse-en-Vercors : n.c.; Lans-en-Vercors : n.c.; Méaudre : n.c.; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-10; Les Sept-Laux : 10-40; Villard-de-Lans : 25-50.

ALPES DU SUD

Auron : 10-30; Beuil-les-Launes : n.c.; Briançon : 20-100; Isola 2000 : 20-50; Montgenèvre : 25-100; Orcières-Merlette : 30-170; Les Orres : 20-120; Pra-Loup : 10-60; Puy-Saint-Vincent : 15-130; Risoul 1850 : 30-90; Le Sauze-Super-Sauze : 10-60; Serre-Chevalier : 30-150; Superdévoluy : 0-60; Valberg : 30-0; Val-d'Allos-Le Seignus : 15-45; Val-d'Allos-La Foux : 25-70; Vars : 15-100.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 0-40; Barèges : 40-60; Cauterets-Lys : 80-150; Font-Romeu : 25-35; Gourette : 10-80; Luchon-Superbagnères : 20-50; Luz-Ardiden : n.c.; La Mongie : 20-40; Peyragudes : 20-50; Piau-Engaly : 35-80; Saint-Lary-Soulan : 25-70.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-10; Besse-Super-Besse : 30-10; Super-Lioran : 0-20.

JURA

Métabief : 20-10; Mijoux-Lelex-La Faucille : 0-15; Les Rousses : 0-10.

VOSGES

Le Bonhomme : 15-0; La Bresse-Hohneck : 25-20; Gérardmer : 40-40; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c.; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : *11 bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

EN BREF

□ **Débat sur l'avenir de l'Europe de l'Est.** – Sur le thème « L'Europe de l'Est entre la grande désillusion et l'espoir malgré tout », une journée de débat est organisée par l'association Age d'or de France, le lundi 18 janvier de 9 heures à 17 heures, dans l'amphithéâtre de l'ancienne Ecole polytechnique, 1, rue Descartes, Paris 5e. Avec la participation de Thomas Schreiber, Georges Minc, Jacques Rupnik, Bernard Lecomte, etc.

▶ **Pour tous renseignements : 1, rue Denis-Poisson, 75017, Paris.**

□ **« SOS-Chrétiens à l'écoute ».** – Une association vient de se créer, avec une permanence téléphonique, dont le but est d'écouter des personnes en situation de solitude ou de détresse. Elle est située à la paroisse Saint-Gervais de Paris, place Saint-Gervais dans le 4e arrondissement, et animée par la Fraternité monastique de Jérusalem.

▶ **« SOS-Chrétiens à l'écoute », tél. : (1) 42-74-55-56.**

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 7 janvier 1993 :

UN DÉCRET

– N° 93-17 du 6 janvier 1993 modifiant le décret n° 73-364 du 12 mars 1973 modifié relatif à l'application du décret du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions.

LOTO MERCREDI 6 JANVIER 1993

19H55

3 – 25 – 26 – 31 – 35 – 43 — complémentaire : 29

6 bons numéros	1	3 726 790 F
5 bons numéros + complémentaire	11	169 970 F
5 bons numéros	610	10 785 F
4 bons numéros	[illegible]	155 F
3 bons numéros	[illegible]	10 F

20H35

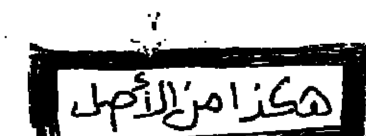
1 – 9 – 12 – 29 – 38 – 47 — complémentaire : 26

6 bons numéros	4	2 043 610 F
5 bons numéros + complémentaire	[illegible]	62 370 F
5 bons numéros	[illegible]	6 345 F
4 bons numéros	[illegible]	114 F
3 bons numéros	[illegible]	8 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde SANS VISA

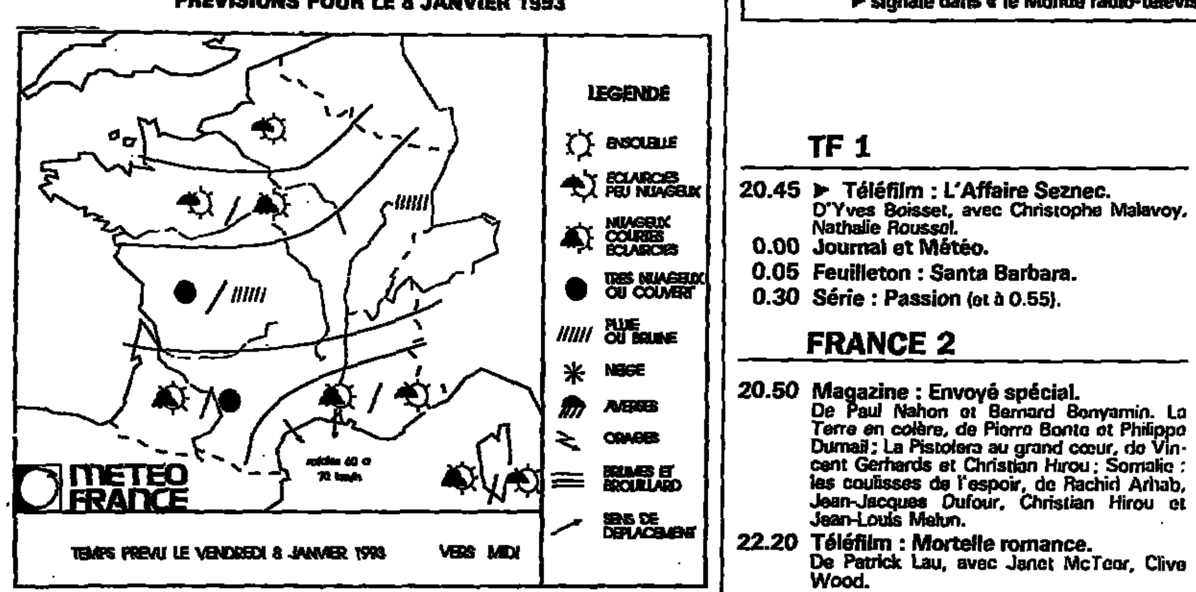


هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 8 JANVIER 1993



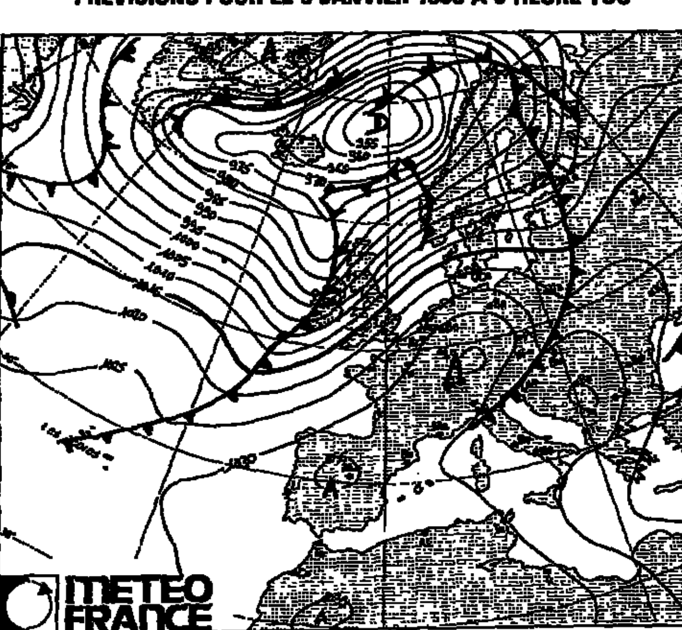
Vendredi : une perturbation traverse la moitié nord. – Les régions méditerranéennes seront privilégiées grâce au mistral et à la tramontane. Le soleil brillera malgré quelques passages nuageux.

Sur le reste du pays, la matinée sera couverte. Il pleuvra modérément sur les côtes de la Manche. Sur le reste de la moitié nord, quelques gouttes tomberont également. En cours de journée, les pluies traverseront la moitié nord en s'atténuant et toucheront Rhône-Alpes en soirée. Les éclaircies reviendront par le Nord-Pas-de-Calais et la Normandie. L'après-midi, elles seront belles au nord de la Seine, un peu moins larges au sud.

Les températures seront douces : le matin, le thermomètre indiquera 6 à 9 degrés sur la plus grande partie du pays, 3 à 6 degrés sur Rhône-Alpes et 7 à 10 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, il fera 7 à 10 degrés sur la moitié nord, 13 à 16 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 9 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 7-1-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 6-1-1993 à 6 heures TUC et le 7-1-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	14	0	D
BIARRITZ	17	7	N
BORDEAUX	14	3	C
BOURGES	10	6	C
BREST	12	11	P
CAEN	13	11	P
CHERBOURG	12	9	P
CLERMONT-FER.	11	4	C
DIJON	6	2	C
GRENOBLE	7	−2	C
LILLE	8	6	B
LIMOGES	12	5	C
LYON	7	0	C
MARSEILLE	11	−2	D
NANCY	6	5	P
NANTES	11	10	C
NICE	16	5	D
PARIS-MONTS.	9	8	C
PAU	17	4	N
PERPIGNAN	11	0	D
POINTE-A-PITRE	29	22	N
RENNES	14	11	C
ST-ETIENNE	8	1	C
STRASBOURG	8	5	C
TOULOUSE	12	1	D
TOURS	9	7	C
ÉTRANGER			
ALGER	12	2	D
AMSTERDAM	10	0	B
ATHÈNES	5	3	N
BANGKOK	32	24	C
BARCELONE	12	2	D
BELGRADE	−6	−12	C
BERLIN	5	5	P
BRUXELLES	9	6	C
COPENHAGUE	4	1	C
DAKAR	24	18	D
GENÈVE	6	−2	N
ISTANBUL	3	−3	C
JÉRUSALEM	15	5	N
LE CAIRE	19	8	N
LISBONNE	15	6	D
LONDRES	13	2	B
LOS ANGELES	17	8	O
LUXEMBOURG	6	6	C
MADRID	12	−2	D
MARRAKECH	19	3	D
MEXICO	22	10	D
MILAN	10	−7	D
MONTRÉAL	3	−9	D
MOSCOU	−5	−5	C
NAIROBI	22	16	N
NEW-DELHI	17	14	B
NEW-YORK	17	2	C
PALMA	13	−2	B
PÉKIN	0	−6	D
RIO-DE-JANEIRO	30	24	D
ROME	13	−3	D
ROYAL OBS.	21	17	C
SÉVILLE	17	2	D
SINGAPOUR	30	24	N
STOCKHOLM	5	2	D
SYDNEY	25	18	D
TOKYO	9	4	P
TUNIS	15	4	N
VARSOVIE	1	1	P
VENISE	9	−1	N
VIENNE	−1	−2	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

L'alliée ultime

COMME chaque année, Arlette Chabot et Gérard Carreyrou étaient venus à l'Elysée pour la cérémonie des vœux. Etonnante cérémonie, d'ailleurs, où l'on se demande un peu qui présente ses vœux à qui... Mais passons. Ils étaient venus faire moisson de petites phrases et de confidences, sur les questions essentielles de l'heure, comme le quinquennat ou le septennat non renouvelable. Et l'on vit bien à leur mine, à la sortie, qu'il s'était passé quelque chose, autre chose, non prévu à l'agenda. Autre chose? Ils avaient croisé la mort.

Plus précisément, ils avaient vu un homme regarder sa mort. Là-haut, tout là-haut, sur l'Everest de l'Etat, au centre géométrique des conjectures et des chutes de sondages, des dîners en ville et des supputations, du Bébête Show et de l'Histoire, là où l'air est raréfié et les silences de plomb, un homme dialogue avec sa mort. Quand les présenteurs de vœux seront partis, les huissiers à chaîne couchés, les gardes républicains endormis, ils resteront face à face dans le silence de l'Elysée désert : le président et sa mort. Ils plaisanteront peut-être en vieux complices, négocieront, concluront quelque alliance, et ces secrets pourraient n'appartenir qu'à eux deux, mais le président souhaite que ces chuchotements nous reviennent à tous, puisque les échos de ce dialogue, on l'avait compris au visage effaré des hôtes, avaient roulé au beau milieu des civilités avec une insolence inouïe sous les ors du «château», où ne règne habituellement que cette illusion affairée qui s'appelle le pouvoir.

Chabot et Carreyrou, ressortissants du monde des vivants, dont les yeux ne voient que le paysage des journalistes de télé, la caméra, le prompteur, les dépêches, les sondages, tentaient de raconter avec leur panoplie de journalistes, mais on n'emprisonne pas la mort dans un carnet de notes, et leurs visages racontaient mieux que leurs mots, projetant quelques miettes de mort dans nos salons, nous obligeant à regarder ceux qui avaient vu celui qui regardait sa mort. Il n'avait pas de métastases «pour l'instant», avait-il dit. Il avait dit que la mort trouve toujours à se faufiler, qu'il aurait besoin de repos. Il «en» avait parlé comme coule l'eau vive d'un ruisseau. Quel coup de poing à nous tous, quelle leçon! Quel vertige aussi, soit dit en passant! On souhaite bien du plaisir aux futurs cohabitants. Le président tout seul, en 1986, leur avait déjà donné de l'ouvrage. Contre cette alliée ultime, que pourront-ils?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 7 janvier

TF 1

20.45 ▶ Téléfilm : L'Affaire Seznec. D'Yves Boisset, avec Christophe Malavoy, Nathalie Roussel.
0.00 Journal et Météo.
0.05 Feuilleton : Santa Barbara.
0.30 Série : Passion (et à 0.55).

FRANCE 2

20.50 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. La Terre en colère, de Pierre Bonte et Philippe Dumail ; La Pistolera au grand cœur, de Vincent Gerhards et Christian Hirou ; Somalie : les coulisses de l'espoir, de Rachid Arhab, Jean-Jacques Dufour, Christian Hirou et Jean-Louis Melun.
22.20 Téléfilm : Mortelle romance. De Patrick Lau, avec Janet McTeer, Clive Wood.
23.55 Journal, Météo et rallye Paris-Dakar.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.55 1er film : L'Homme de la loi. ■ Film américain de Michael Winner (1971). Avec Burt Lancaster, Robert Ryan, Lee J. Cobb.
22.35 Dessins animés : Fresh Fish et Screwball Football.
23.00 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.
23.35 2e film : Le Trésor de la Sierra Madre. ■■■ Film américain de John Huston (1947). Avec Humphrey Bogart, Walter Huston, Tim Holt (v.o.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Rien que des mensonges. □ Film français de Paule Muret (1991). Avec Fanny Ardant, Alain Bashung, Jacques Perrin.
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Chérie, j'ai rétréci les gosses. ■ Film américain de Joe Johnston (1989). Avec Rick Moranis, Matt Frewer, Marcia Strassman (v.o.).
23.35 Cinéma : Xtro 2. ■ Film canadien de Harry Bromley Davenport (1990). Avec Jan-Michael Vincent, Paul Koslo, Tara Buckman.

ARTE

20.40 Soirée thématique : Heimat. Soirée proposée par la chaîne allemande ARD/WDR.
20.41 Feuilleton : Heimat. D'Edgar Reitz (11e épisode).
22.30 Concert : Rock Festival de Francfort.

M 6

20.45 Cinéma : Signes extérieurs de richesse. ■ Film français de Jacques Monnet (1983).
22.30 Téléfilm : L'Impossible Vérité. De Waris Hussein.
0.10 Informations : M6 express.
0.20 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour Robert Walser (2).
21.30 Profils perdus. Raoul Breton, éditeur de musique.
22.40 Les Nuits magnétiques. Chantons sous la marge (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Pierre Prévost (Georges Bataille, René Guénon, l'expérience souveraine).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Notations, de Boulez ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ut majeur op. 15, de Beethoven ; Symphonie n° 1 en sol mineur op. 13 «Rêves d'hiver», de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol. : Alicia de Larrocha, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor pour hautbois et cordes en fa majeur K 370, de Mozart ; Quatuor à cordes n° 2, de Janacek ; Quintette à cordes n° 2 en ut mineur K 406, de Mozart ; Mazurkas pour piano op. 30, de Chopin.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 8 janvier

TF 1

15.10 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.05 Feuilleton : Santa Barbara.
16.30 Club Dorothée. Huit ça suffit ; Clip ; Jeux.
17.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.00 Série : Hélène et les garçons.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne.
20.00 Journal, Météo et Infos neige.
20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Présenté par Laurent Cabrol.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Frissons, de Gérard Tran Trong ; Cocktail entre deux motus, de Daniel Lafarge ; Le vol des banderoles, de Christian Crye ; Les voyages extraordinaires, de Gérard Tran Trong ; Plaisir de l'air, de Charles Girard ; Diamant, 16 carats, de Jean-Claude Laidin ; Flirt avec la nature, de Christian Sannazzaro. *Deux centième numéro.*
0.00 Divertissement : Mondo Dingo.
0.30 Arthur, émission impossible.

FRANCE 2

15.20 Variétés : La Chance aux chansons Emission présentée par Pascal Sevran.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Feuilleton : Beaumanoir.
17.15 Magazine : Giga.
18.50 Jeu : Score à battre.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Rallye Paris-Dakar, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Drôles de diams. D'Aï Waxman, avec Ben Cross, Kate Nelligan.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Jean Marais et Michèle Morgan, pour la pièce *les Monstres sacrés* ; Irène Frain, auteur de *Devi* ; Henri Alekan, directeur de la photographie de *la Belle et la Bête*, de Cocteau.
23.45 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.
0.10 Cinéma : Agent X 27 (Dishonored) ■■■ Film américain de Joseph von Sternberg (1931). Avec Marlene Dietrich, Victor McLaglen, Lew Cody.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Le Chant de la volupté*, de Kitagawa Utamaro.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. *Le Voyage de l'espoir*, de Pedro Secorun et Ferran Figuerola.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. France : les hussards de Lasalle, de Jean-Etienne Frère et Jean-Bernard Mercier ; Etats-Unis : la ballade de Larry, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli ; Allemagne : Babelsberg, Hollywood de l'Est, de Philip Priestley et Frédéric Dézert.
22.45 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.
23.15 Magazine : Le Divan. Invité : Alain Minc.
23.35 Concert : Les Quatre-Vingt-Cinq Ans de Stéphane Grappelli. Avec Michel Legrand et son Grand Orchestre.
0.50 Court métrage : Libre court. Brisants, de François Renaud Labarthe.

CANAL PLUS

15.15 Documentaire : Nomades du Kenya.
16.00 Les Vœux 1993.
16.05 Cinéma : Garçon choc pour nana chic. ■ Film américain de Rob Reiner (1985).
17.35 Le Journal du cinéma.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Le Top. Révélation du nouveau top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Le juge Marsaud.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme. L'affaire JNB, de Philippe Lefebvre avec Jacques Weber, Jean-Pierre Bisson.
21.55 ▶ Documentaire : Chronique d'une banlieue ordinaire. De Dominique Cabrera.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Les Vœux 1993.
23.00 Cinéma : Les Affranchis. ■■■ Film américain de Martin Scorsese (1990). Avec Robert De Niro, Ray Liotta, Joe Pesci.
1.20 Cinéma : High Spirits. ■ Film américain de Neil Jordan (1988). Avec Peter O'Toole, Steve Guttenberg, Daryl Hannah (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Franz Hals (rediff.).
18.30 Musique : Montreux Jazz Festival. Avec James Ingram, Tracy Chapman, Tevin Campbell, Simply Red, Annie Lennox, Simone and Mario Bauza Orchestra (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre (et à 0.05). Jane Birkin, Shen Tong.
19.30 Documentaire : La Légende du silex. De Clovis Prévost.
20.10 Magazine : Grafic. De Jean Frappat. Le dessin dans tous ses états.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Une famille française et une famille allemande commentent les petits et les grands événements de la semaine.
22.10 Documentaire : P. O. V. Peter Gabriel, live in Athens. De Michael Chapman et Hart Perry.
23.10 Documentaire : Francis Bacon. De David Hinton.

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les Aventures de Tintin. On a marché sur la Lune (1re partie).
18.00 Série : Equalizer.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital. Les Fortunes du chewing-gum.
20.45 Téléfilm : La Griffe de l'assassin. De Mel Damski, avec James Woods, Yapphet Kotto.
22.35 Série : Mission impossible, vingt ans après. Le Tueur. Avec Peter Graves, Greg Morris.
23.35 Magazine : Emotions.
0.05 Magazine : Culture rock. La saga du blues.
0.15 Musique : Boulevard des Clips.
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Rapline. Shabba Ranks.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Claude Aveline.
21.30 Musique : Black and Blue. Le jazz de Charles Trénet.
22.40 Les Nuits magnétiques. Chantons sous la marge (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Marcelin Pleynet.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Radio-France) : Symphonie n° 84 en mi bémol majeur, de Haydn ; Kammermusike n° 6 pour viole d'amour et orchestre de chambre op. 46 n° 1, Kammermusike n° 4 pour violon et grand orchestre de chambre op. 36 n° 3, de Hindemith ; Symphonie n° 85 en si bémol majeur «la Reine», de Haydn, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Marek Janowski ; sol. : Guy Commentale, violon ; Andreï Gridtchouk, viole d'amour.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Duc des Lombards, à Paris : Henri Texier avec Glenn Ferris, Boyan Zulfikarpasic et Tony Rabeson.
1.05 Papillons de nuit. Par Rudolf Sulzenbacher. New-York, années 50.

Le Monde

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

M. Fabius condamne le plan de redécoupage de la Bosnie et invite le gouvernement à une action plus vigoureuse

M. Laurent Fabius s'est déclaré opposé, mercredi 6 janvier, au plan de redécoupage de la Bosnie, auquel le gouvernement français est globalement favorable, en affirmant qu'il représente *« le début de l'approbation de la Grande Serbie »*. Le premier secrétaire a invité le gouvernement à agir plus vigoureusement face au nationalisme serbe et pour faire respecter l'embargo.

« Le PS doit mener campagne : on y va ! » Joignant le geste à la parole, mercredi, sur France 2, M. Fabius s'est vigoureusement engagé sur une ligne politique, vis-à-vis de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, qui ne s'embarrasse guère du souci de solidarité avec le pouvoir exécutif. Alors que M. François Mitterrand avait réaffirmé, l'après-midi même, devant les journalistes, que la négociation de Genève a *« encore des chances »* qu'*« il faut absolument jouer »*, le premier secrétaire du PS, outrepassant même la tonalité de la réunion du bureau exécutif de son parti, dont il venait de sortir, a déclaré inacceptable le plan de redécoupage de la Bosnie-Herzégovine. *« Cela veut dire que l'idée de Milosevic, qui est de remplacer le communisme par le nationalisme, va être victorieuse, et, cela, en tant que Français et défenseur des droits de l'homme, je ne l'accepte pas »*, a-t-il affirmé.

M. Fabius s'est prononcé pour une action plus vigoureuse du gouvernement français et de ses partenaires européens afin de faire respecter l'embargo, notamment par la Grèce et par la Roumanie, et il a réclamé la mis en place d'un tribunal international, afin que les dirigeants serbes, ces *« ordures »*, sachent qu'ils seront jugés pour crimes contre l'humanité dès qu'ils chercheront à quitter le territoire de leur république.

Le premier secrétaire, qui avait souhaité une action aérienne dès le début du mois d'août et qui s'était attiré, alors, les critiques du gouvernement et de certains socialistes, observe avec intérêt qu'une action contre les batteries serbes autour de Sarajevo est aujourd'hui jugée possible. M. Roland Dumas, qui était entendu mercredi en fin d'après-midi par le bureau exécutif du PS, a réaffirmé devant les dirigeants socialistes ce qu'il avait exposé le matin même au conseil des ministress *(nos dernières éditions du 7 janvier)*, à savoir que les trois présidents participant, à Genève, aux négociations de paix sur la Bosnie-Herzégovine lui avaient donné leur accord *« pour que Sarajevo soit déclarée ville ouverte »*.

Danger pour l'Europe

Le ministre des affaires étrangères avait précisé qu'il venait d'envoyer une lettre au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, dans laquelle il insistait pour qu'un statut protecteur soit donné à Sarajevo. Le ministre des affaires étrangères avait rencontré samedi, à Genève, le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, celui de la RFY (Serbie, Monténégro), M. Dobrica Cosic et celui de Croatie, M. Franjo Tudjman. *« Ils m'ont donné leur accord pour que Sarajevo soit déclarée ville ouverte et que les forces qui l'encerclent soient repoussées à plus de trente kilomètres de cette capitale »*, écrit M. Dumas dans cette lettre. Il assure, en outre, M. Boutros-Ghali de la volonté de la France de poursuivre le travail *« au sein du Conseil de sécurité, pour qu'une décision intervienne aussitôt que possible si la communauté internationale veut alléger les misères et les souffrances des populations civiles de cette région »*.

Devant le bureau exécutif, M. Dumas a indiqué que la démilitarisation des environs de Sarajevo, sur un périmètre de 30 kilomètres, suppose l'engagement de quinze mille hommes au moins. Si un accord général est obtenu à Genève, a-t-il dit, une action militaire ne sera pas nécessaire. Dans le cas contraire, l'engagement de forces aériennes – celui-là même que réclamait M. Fabius en août – devra être envisagé. Le ministre des affaires étrangères a souligné qu'une opération de ce type se révèlera extrêmement difficile et donnera une idée de ce que pourrait être une intervention plus générale, nécessitant au bas mot cent cinquante mille hommes. En tout état de cause, l'action de la France ne peut être isolée. Les socialistes en sont bien conscients et partagent, sur ce point, l'approche de M. Mitterrand consistant à situer obligatoirement toute initiative éventuelle dans le cadre de l'ONU.

Les socialistes critiquent, en revanche, l'insistance mise à privilégier la recherche d'une solution diplomatique. M. Fabius a observé, devant le bureau exécutif, que l'on avait trop laissé entendre aux dirigeants serbes que l'on cherchait une voie diplomatique, en excluant l'hypothèse d'un engagement militaire. M. Slobodan Milosevic n'a pu y trouver, selon le premier secrétaire, qu'un encouragement à continuer son entreprise de « purification ethnique » et de construction d'une « Grande Serbie ».

Pour M. Fabius, le problème posé n'est pas seulement celui des droits de l'homme mais, aussi, le danger que l'idéologie des chefs serbes fait courir à l'Europe. C'est la raison pour laquelle il estime impératif de lui porter un coup d'arrêt. Les socialistes ont eu le sentiment que M. Dumas était moins fermé qu'ils ne l'auraient cru à la possibilité d'agir de façon plus déterminée. Le ministre des affaires étrangères a souligné, toutefois, la difficulté qu'il y aurait à soutenir une telle action auprès de l'opinion, compte tenu des pertes en vies humaines inévitables en cas d'intervention militaire. Cependant, parmi les dirigeants du PS eux-mêmes, l'unanimité n'existe pas sur l'appréciation du processus de Genève. Alors que M. Fabius juge le plan de redécoupage inacceptable, M. Gérard Fuchs, responsable des relations internationales, rocardien, estime que l'essentiel est de préserver une Bosnie séparée de la Serbie.

Quoi qu'il en soit, l'un des terrains de différenciation entre les socialistes et le chef de l'Etat est maintenant évident. Puisqu'il n'y a plus de destin commun entre M. Mitterrand et le PS, ce dernier s'estime libre – et même tenu – de s'engager de façon autonome sur une question aussi grave et à laquelle les Français sont aussi sensibles.

PATRICK JARREAU.

En Egypte

Le raïs au secours du tourisme

Le président égyptien Hosni Moubarak a entrepris, mercredi 6 janvier, une visite dans la ville touristique d'Hourgada, sur la mer Rouge. Ce déplacement avait lieu vingt-quatre heures après que des coups de feu eurent été tirés sur deux autocars de touristes en Haute Egypte.

HOURGADA

de notre envoyé spécial

Du Paradiso à l'Albatros en passant par le Coral Beach, conduisant parfois lui-même sa Mercedes blindée, le raïs a pris un malin plaisir à changer le programme établi par les services de sécurité. Serrant les mains, tapotant les joues des enfants, posant avec les touristes pour les films souvenirs, le chef de l'Etat égyptien s'est fait le promoteur du tourisme en Egypte. Les touristes, venant pour la plupart d'Europe du Nord, se ruaient en effet pour serrer la main d'un président de la République.

L'objectif de la visite à Hourgada était double. D'abord encourager les hommes d'affaires qui ont investi des dizaines, et parfois des centaines de millions de dollars dans des projets allant du petit hôtel au grand complexe de luxe. Des hommes d'affaires qui se sont déclarés confiants malgré *« la crise passagère »*. Certains nous ont même indiqué que *« la courbe de la fréquentation touristique était à nouveau ascendante »*. Une tendance confirmée par certains grands agents de voyage du Caire, selon lesquels *« les réservations reprenaient doucement »*. Selon eux, les mois de mars et d'avril devraient connaître une nette reprise d'une industrie où le manque à gagner a été de 30 % à 40 % au cours des deux derniers mois. Le second objectif du Raïs était de démontrer que les touristes étaient en sureté, vu que lui-même n'hésitait pas à prendre ce que le service de sécurité qualifiait *« d'énormes risques »*.

C'est la seconde fois en deux semaines que M. Moubarak entreprend ce genre de visite sur des lieux touristiques. Le 23 décembre, il s'était rendu à Louxor, où, lors de son passage dans les temples et les hôtels, les pharaons et les piscines étaient relégués au second plan par des touristes avides de voir des célébrités de près. La tournée de Louxor, selon les professionnels du tourisme, avait permis de restaurer en partie l'image de marque de l'Egypte atteinte par les attentats qui ont eu lieu contre des touristes. La visite à Hourgada, espèrent ces mêmes professionnels, permettra de faire oublier *« l'incident du mardi 5 janvier »* : deux cars de touristes avaient été la cible de coups de feu, tirés à distance, à la hauteur du fief islamiste de Daïrout. Les autorités locales ont démenti que les coups de feu, qui n'ont pas touché les véhicules, visaient les touristes. Il s'agissait, selon eux, de tirs échangés entre policiers et extrémistes musulmans. La police a entrepris, depuis le début de la semaine, une nouvelle opération de chasse à l'extrémiste musulman dans la région de Daïrout après qu'un copte y eut été tué et un autre blessé.

Quoi qu'il en soit, cet « incident » – ou cet attentat manqué – est le premier depuis deux mois. Il intervient à un moment où les Gamaat Islamiya, accusés des précédents attaques contre des touristes, ont distribué des tracts affirmant que leur objectif n'était pas *« de tuer les touristes, les étrangers et les non-musulmans »*. Ils concluaient toutefois que la répression gouvernementale pouvait provoquer des actions individuelles échappant à leur contrôle.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Violent combat en Somalie

Un Américain et trente Somaliens auraient été tués près de Mogadiscio

De violents combats ont opposé les forces américaines à des factions rivales somaliennes, jeudi 7 janvier, au nord-ouest de Mogadiscio. Ces affrontements, les plus meurtriers depuis le début de l'opération « Rendre l'espoir », le 9 décembre dernier, auraient fait au moins un mort parmi les Américains et trente parmi les Somaliens, selon des informations qui n'étaient pas encore confirmées, jeudi en fin de matinée.

A l'aube, les « marines » avaient donné l'assaut à un quartier servant d'arsenal au général Mohamed Farah Aïdid, avec le soutien de chars et d'hélicoptères Cobra, a indiqué le colonel américain Fred Peck. Ils ont détruit au moins deux dizaines d'immeubles et se sont rendus maîtres de la majeure partie du quartier. La zone contenait des armes, des munitions, des chars et des « technicals » (véhicules équipés d'armes automatiques), selon l'officier.

L'assaut a été engagé après qu'une patrouille de « marines » eut essuyé des coups de feu, mercredi après-midi, dans les faubourgs de la capitale somalienne. *« Cela a été le principal catalyseur »*, a déclaré le colonel Peck en précisant que l'armée américaine avait lancé un ultimatum de reddition aux hommes du général Aïdid, en les avertissant de l'imminence de l'opération. *« Les premiers coups de feu tirés ont été ceux de nos tireurs d'élite, contre le servant d'un canon anti-aérien*, a-t-il dit, *les Cobra sont entrés en action et nous avons ensuite essuyé un feu nourri de mitrailleuses. »* Les Américains, qui étaient plusieurs centaines, ont riposté par des tirs de missiles Tow, de roquettes et de mitrailleuses.

Le combat a duré une quarantaine de minutes. Les Américains ont déclaré n'avoir subi aucune perte mais, selon des habitants, au moins un Américain et peut-être même trois ont été tués au cours de ces combats.

L'assaut a eu lieu alors que le général Aïdid participait à la rencontre des quatorze chefs de factions, réunis depuis lundi sous l'égide de l'ONU, à Addis-Abeba. Les participants sont parvenus, mercredi, à un accord de principe sur l'organisation, en avril, à Mogadiscio, d'une conférence de réconciliation nationale. Mais ils devaient se rencontrer à nouveau jeudi, en raison de plusieurs points de désaccord – à propos notamment de la composition de la commission préparatoire à cette conférence et des modalités d'application d'un cessez-le-feu. – *(AFP, Reuter.)*

La lettre de cadrage de M. Bérégovoy pour 1993

La hausse des salaires ne devra pas excéder 2,6 % dans le secteur public

La référence salariale que devront respecter les entreprises du secteur public en 1993 a été fixée à 2,6 % en niveau, c'est-à-dire l'objectif de hausse des prix hors tabac. La traditionnelle lettre de cadrage que M. Pierre Bérégovoy vient d'adresser aux dirigeants des établissements placés sous la tutelle de l'Etat reprend donc les mêmes principes que ceux édictés par ses deux prédécesseurs.

Le premier ministre reconduit également la possiblité pour les entreprises ayant conclu un accord salarial au cours de l'année écoulée d'attribuer un *« bonus »* sous forme d'une *« prime d'accord »*. En 1993, celle-ci pourra représenter 0,5 % de la masse des salaires et permettra de financer des dispositions catégorielles ou individuelles.

La lettre de cadrage insiste également sur la nécessité d'améliorer le suivi des *« ressources humaines »*, en développant *« la gestion prévisionnelle de l'emploi »* dans le secteur public et en apportant un soin particulier à l'élaboration des plans sociaux lorsque ceux-ci sont nécessaires. Ce document, qui s'adresse aux entreprises du secteur public, ne concerne pas directement l'évolution salariale des fonctionnaires dont les rémunérations dépendent de négociations entre l'Etat et les syndicats.

□ **Vente aux enchères des archives d'Abel Gance.** – Les archives du cinéaste Abel Gance (1889-1981), comprenant notamment les scénarios manuscrits de *Napoléon* et *la Roue*, seront vendues aux enchères à Drouot les 3 et 4 mars, a annoncé le commissaire-priseur Eric Buffetaux. Plus de 400 lots seront dispersés, dont une centaine de scénarios manuscrits de films réalisés ou non, estimés de 10 000 F à 700 000 F. La vente comprendra également 21 carnets autographes, dont trois relatant le tournage de *Napoléon* en 1927, et une gouache de Robert Delaunay, ami du cinéaste, illustrant l'une des inventions de Gance, « les Orgues de Lumière » (*1913, estimation* 5 600 000 F). Ces archives sont mises en vente par leur propriétaire actuelle, la réalisatrice Nelly Kaplan, qui fut sa plus proche collaboratrice.

□ **Le professeur Bernard Glorion a été élu président du conseil national de l'ordre des médecins.** – Le professeur Bernard Glorion (CHU de Tours) a été élu, jeudi 7 janvier, président du conseil national de l'Ordre des médecins. Il succède au docteur Louis René qui occupait ce poste depuis 1987. Souvent présenté comme un proche du docteur René, le professeur Glorion est l'un des partisans de la réforme en cours de l'institution ordinale.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 7 janvier 1993 a été tiré à 484 805 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde Sans visa » : Sainte-Lucie

Au-delà des antillanités de pacotille, cap sur Sainte-Lucie, terre de haute flibuste et de basse origine. L'occasion d'une rencontre avec un éléphant et le Prix Nobel Derek Walcott.

DES LIVRES

Freud contre Wagner-Jauregg

Comment les deux sommités médicales viennoises s'affrontèrent après la première guerre mondiale

FREUD SUR LE FRONT DES NÉVROSES DE GUERRE
de K. R. Eissler.
Traduit de l'allemand
par M. Drouin,
préface d'Erik Porge.
PUF. 290 p., 296 F.

En 1920, Freud a soixante-quatre ans. Dans *Au-delà du principe de plaisir*, son dernier livre, il jongle avec des concepts explosifs – la compulsion de répétition, la réaction thérapeutique négative, la pulsion de mort – qui bouleversent la psychanalyse et signent la marque du *démoniaque*, c'est-à-dire d'une force irrépressible, indépendante du principe de plaisir et susceptible de s'opposer à lui. On chuchote à Vienne que la guerre et l'effondrement de l'empire ne sont pas étrangers à ce remaniement théorique qui débouche sur un pessimisme absolu. On ignore que Freud est atteint d'un cancer de la mâchoire et que bientôt l'histoire, plus cruelle encore, le contraindra à l'exil.

L'insouciance et la frivolité ne sont pas de mise dans l'Autriche de l'après-guerre : on cherche des responsables et, par conséquent, des coupables de la défaite, de la souffrance et du désarroi d'un peuple. Dans Vienne, cette « Capoue des esprits », on délaisse les cafés et les guinguettes pour les tribunaux. On ne parle plus d'amour, mais de justice. Le Parlement crée des commissions d'enquête. Et c'est devant l'une d'elles que Freud comparaîtra en tant qu'expert. L'accusé n'est autre qu'un de ses anciens condisciples à l'Université, le professeur Wagner-Jauregg.

Il y aurait une biographie comparée à écrire de Freud et de Wagner-Jauregg. Ils se connaissent de longue date, se tutoient et se respectent. Ils ont étudié la médecine ensemble avec les mêmes maîtres. Mais, alors que Freud invente un nouveau rôle pour le psychiatre, celui de représentant des intérêts de son patient, et défriche un nouveau continent, l'inconscient, Wagner-Jauregg, lui, endosse les vêtements du psychiatre traditionnel ; il n'entend pas renoncer à son identité médicale. Rien d'étonnant, dès lors, si Freud se voit attribuer le prix Goethe en 1930 pour les qualités littéraires de son œuvre et si Wagner-Jauregg reçoit le prix Nobel de médecine en 1928 pour avoir trouvé un traitement, la maliathérapie, contre la syphilis. Freud mourra en 1939, à Londres, et Wagner-Jauregg une année plus tard, à Vienne.


MARY EVANS/EXPLORER

Freud en 1932 : « Est-ce au psychiatre de jouer le rôle de mitraillette à l'arrière du front ? »

La postérité retiendra le premier et oubliera le second. En 1920, cependant, Wagner-Jauregg est considéré comme l'une des plus éminentes personnalités scientifiques de son temps. Il dirige un hôpital et enseigne à l'Université. Et le voici sommé de se justifier devant une commission d'enquête et menacé de « forfaiture ».

Que lui reproche-t-on au juste ? D'avoir humilié et torturé les soldats internés dans la clinique universitaire dont il avait la charge. La presse de gauche se déchaîne contre lui ; le journal *Der Freie Soldat* écrit : *« Le traitement des névroses de guerre est l'un des chapitres les plus atroces des soins apportés aux malades militaires autrichiens. »* Et un jeune lieutenant, Walter Kauders, porte plainte : enfermé pendant soixante-dix-sept jours avec de vrais fous, il aurait subi, tout comme ses camarades, des décharges électriques d'une violence inouïe. On l'aurait traité comme un vulgaire simulateur, alors qu'il avait été blessé à la tête, et on n'aurait eu de cesse, après avoir tenté de le démasquer, de le renvoyer au front.

Sévices ou thérapie ?

La confrontation eut lieu dans les bâtiments du Parlement, les 14 et 15 octobre. Les principaux documents de ces journées sont reproduits dans l'ouvrage de Kurt R. Eissler, *Freud sur le front des névroses de guerre*. Eissler, qui fut longtemps le directeur des archives Freud, s'est également lié, à partir de 1953, avec Walter Kauders à New-York et a ainsi eu l'occasion de vérifier ses assertions. Il le décrit comme un patriote, monarchiste de cœur, plutôt conservateur, qui aurait pu, sans la moindre difficulté, se soustraire aux obligations militaires – en 1914, il vivait et travaillait en Suisse, – mais qui partit au front avec enthousiasme, se battit courageusement, fut blessé à plusieurs reprises, puis rendu provisoirement à la vie civile. En dépit de ses migraines et de sa difficulté à marcher, il sera convoqué par une commission militaire qui décide de soumettre son cas à la sagacité de Wagner-Jauregg avant de statuer définitivement sur son sort. C'est à cette occasion que le lieutenant Kauders expérimentera les électrochocs, sadiquement distillés par les assistants de Wagner-Jauregg, ainsi que divers « traitements » par vomitifs et substances nauséeuses. Durant les deux mois passés dans la clinique universitaire, il tient le journal des sévices subis. Il les publiera après la guerre dans une revue militaire.

Wagner-Jauregg ne nie pas les faits : il en donne simplement une interprétation différente. L'électrothérapie, dit-il, ne comporte aucun danger et se révèle souvent fort efficace. Les vomitifs également. Son travail consistait à distinguer les vrais traumatisés de guerre des simulateurs, et il demeure persuadé que le lieutenant Kauders était un menteur. Bien entendu, il ne lui serait jamais venu à l'idée que, si Kauders usurpait le rôle de malade, lui-même usurpait celui de thérapeute et qu'on aurait pu le qualifier de « tortionnaire » ou de « criminel de guerre ». Il était, au contraire, gravement affecté par des accusations qu'il jugeait sans fondement. Il avait accompli son devoir, un point c'est tout. Bien des années plus tard, cependant, dans un accès d'honnêteté, il écrira dans son autobiographie : *« Si tous les simulateurs que j'ai traités à l'hôpital, souvent de façon assez dure, s'étaient présentés pour m'accuser, cela aurait donné lieu à un procès impressionnant. »* Que l'aveu est facile quand la faute est oubliée !

Après avoir écouté les explications de Wagner-Jauregg, le président de la commission demande à entendre l'expert officiel, Sigmund Freud. Ce dernier est plutôt embarrassé : il tient à la fois à ne pas charger son ancien ami et à se démarquer des pratiques de son collègue. Autant vouloir résoudre la quadrature du cercle. Il commence par reprocher à Wagner-Jauregg d'étendre un peu trop le cadre de la simulation. Il feint de s'interroger : est-ce au psychiatre *« de jouer le rôle de mitraillette à l'arrière du front, rôle qui consiste à repousser les fugitifs »*, même si c'est ce qu'attend de lui l'administration militaire ? Bien des médecins, précise-t-il, ont abusé à cette occasion, de façon cruelle, de leur puissance. Mais il ajoute aussitôt que ce ne peut être le cas de Wagner-Jauregg : il le connaît depuis trente-cinq ans et sait que *« le sentiment humanitaire est le moteur du traitement des malades »*. Karl Kraus, le pourfendeur de l'hypocrisie viennoise, qui suivait le procès, n'a pas manqué de ricaner.

Roland Jaccard

Lire la suite page 34

La tranquille victoire de Philippe Sollers

Dix ans après l'explosion de « Femmes », voici « le Secret », un roman qui va surprendre autrement : intime et pourtant planétaire, conjuguant l'art de la guerre et le triomphe du style

LE SECRET
de Philippe Sollers.
Gallimard, 250 p, 92 F.

Voici donc aujourd'hui *le Secret*, le vingt-cinquième livre de Philippe Sollers, qui apparaîtra comme plus romanesque et moins ardu que d'autres, s'affirmant comme une évidence et le fruit d'une longue patience. 1957-1992 ; vingt et un ans – cinquante-six ans : une vie d'homme. Une vie passionnée d'écrivain, reconnu dès ses débuts dans ces colonnes (1) – dans lesquelles, depuis 1987, il écrit régulièrement.

Trente-cinq ans d'écriture quotidienne, de luttes, de folies, de bifurcations, de fausses pistes parfois, d'effervescence, d'application aussi, pour en arriver, comme si quelque chose irrévocablement était accompli, à la simplicité, à se mettre devant sa table comme au piano et à commencer : *« J'ai atteint mon désir : un après-midi de pluie et d'ennui, la solitude, le silence, l'espace ouvert à perte de vue devant moi, l'herbe, l'eau, les oiseaux. Aucune excuse, donc, pour le cerveau et la main, leur accord et leur traduction directe. J'avance gris sur gris comme dans d'éclatantes couleurs. Je n'ai plus qu'à être présent, précis, transparent, constant. Faut-il faire confiance aux petites phrases qui arrivent là, maintenant, peau, rire, caresses, tympans, volonté masquée, insistance, plume, souffle, pulsation, saveur ? Allez, le rêveur, musique. »* Tout cela pour dire qu'on a d'abord envie de recommander la lecture de ce roman à ceux qui ne croient pas que Sollers s'inscrive dans la grande tradition de la prose française classique.

L'argument romanesque du *Secret* est assez simple (et la référence à Graham Greene, au début, explicite). Un agent secret français, Jean Clément, marié à une femme d'origine bulgare, père d'un enfant de dix ans, avait rédigé un rapport annonçant un attentat, à Rome, contre le pape. On n'a tenu aucun compte de cette note, qui a disparu. L'attentat a eu lieu. Clément a basculé du côté de ceux qui ont dit trop tôt des vérités pas bonnes à dire. Il entre dans le cycle « suspicion-persécution-mutation ». On passe au crible sa biographie, on fouille le passé de sa femme (il songera même à se suicider, avec elle et l'enfant), on le mute enfin à l'ISIS (Institut des systèmes intelligents sélectifs), poste d'observation passionnant – on y fait des travaux sur la mémoire. Clément a besoin d'y voir clair, de comprendre pourquoi *« tout le monde au fond était plus ou moins d'accord pour faire avorter ce curé compact, grain de sable dans le déroulement du travail »*, pourquoi on voulait faire passer cet attentat comme un parmi d'autres (*« Dialogue du début de notre ère : « C'est très troublant » – « Ecoutez, il y a des centaines de crucifixions par semaine. Pourquoi vous fixeriez vous particulièrement sur celle-là ? »*).

« L'immense aventure humaine »

Retiré dans une maison, *« là-bas »*, au bord de l'océan, il entreprend d'écrire son histoire, celle que nous lisons. La nôtre, décrite avec une intense ironie, et avec gravité, l' *« immense, pathétique et cosmique aventure humaine »*, le bilan de ce siècle presque achevé, coincé entre nazisme et stalinisme, et qui a vu glorifier *« le règne du pourquoi, la fin du comment »*.

Toutes les questions que nous ne voulons pas vraiment nous poser sont là, cliniquement analysées, sans moralisme, sans nihilisme, sans visions de chaos – *« L'Apocalypse a toujours été un mauvais calcul »*, – par un romancier *« témoin réaliste d'une réalité de plus en plus hypersurréaliste »*, se saisissant du réel que nous vivons fragmenté, émietté, lui donnant corps pour en exprimer la vérité. Examiner comment Sollers reprend en charge le projet balzacien entraînerait, ici, trop loin. Et, pourtant, des intérêts de ce livre, ce n'est pas le moindre. Rappelons seulement cette phrase de Balzac, que *le Secret* propose à la méditation : *« Les gouvernements passent, les sociétés passent, la police est éternelle. »*

« Ceux qui sont nés en 50, 60, 70, les demi-siècles ? », se demande le narrateur. *« Le dogme est à l'incrédulité générale, ce qui revient à un comble de crédulité. »* Les « demi-siècles », oui : ceux qui ont refusé la tradition, la religion, la famille en pensant inventer quelque chose de neuf, où sont-ils aujourd'hui ? Les femmes qui ont combattu pour disposer librement de leur corps, que leur propose-t-on aujourd'hui ? D'être des loueuses de ventre, des couveuses d'embryons nés d'un sperme donné en échange de quelque argent. Cette génération qui voulait « changer la vie », qu'a-t-elle mis en place ? Un planétaire *« ASTHME » – « argent-sexe-terreur-hystérie-mort-enfant »* dans lequel le règne tout-puissant de la Technique a substitué un mécanique et effrayant « est-ce possible ? » à un propos civilisé : « Est-ce humain ? » *« N'est-il pas bouleversant qu'une grand-mère de quarante-deux ans, aux Etats-Unis, puisse accoucher, par transfert, des jumeaux de sa fille, transformant ainsi les nouveaux venus en frère et sœur de leur propre mère ? »*

Le témoin qui dresse cet impitoyable constat examine, en parallèle, le parcours de celui qui a été à l'origine de son récit, l'homme en soutane blanche qui agace de ses propos prétendument réactionnaires, celui qui porte la tradition, la culture et un certain sens de la transmission de la vérité. Celui qui peut incarner un recours contre la folie techniciste, l'homme de la prière, *« pari vibratoire sur la raison »*.

Josyane Savigneau

Lire la suite page 32

(1) Emile Henriot a consacré un feuilleton au *Défi* et à *Une curieuse solitude* en 1958.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Chères têtes brunes

BAMBINI

de Bertrand Visage. Seuil, 207 p., 99 F.

TOUS les metteurs en scène le savent, les enfants à l'écran font toujours un malheur. Les acteurs adultes les redoutent, le premier moutard venu leur vole la vedette. Les chiens aussi. Pas les grands méchants dogues du comte Zaroff, mais les braves cadors de tout le monde, les bons toutous, auxquels nous pouvons aisément nous identifier et qui déclenchent, comme les enfants, une crise immédiate de gâtisme léger, d'affection bavotante et tripoteuse, une fascination indéfinissable où se mêlent une envie de caresser, une prétention à protéger, un sentiment de supériorité pas très clair. D'où la formule *a contrario* de W.C. Fields selon laquelle un homme qui déteste les enfants et les animaux ne peut pas être tout à fait mauvais. Quant aux publicitaires, ils ont compris depuis longtemps qu'un enfant vendait mieux qu'une jolie fille. Les brochettes de blondinets, de Chinoises à couettes, d'exquis négrillons, alignées par une marque italienne de vêtements en disent long sur le stade ultime atteint par le spectaculaire dans notre culture de télévisés : l'enfant client et appât, l'enfant-marchandise.

Cela pour le monde des images. Il en va tout autrement pour l'écrit où le traitement de l'enfance est beaucoup plus délicat et ne dispose pas des mêmes moyens. Il y a peu d'enfants célèbres en littérature, Cosette, David Copperfield et quelques autres comme Sophie à qui il arrive bien des malheurs. Mais assez peu d'enfants ordinaires, de tous les jours. C'est là où le livre de Bertrand Visage, *Bambini*, apparaît comme un miracle de grâce et d'équilibre, d'amour intelligent, un livre profondément tendre sans jamais être mièvre.

NOUS sommes à Rome, le 25 septembre, le jour de la rentrée à l'école maternelle Regina Elena, pas loin des jardins Borghese. Une belle et ancienne école, assez huppée, dont les parents sont fiers. La cantine n'est pas tout à fait prête, l'adjoint de l'intendant, Valentini, est aussi dynamique qu'un gardien de musée napolitain (le spécimen le plus ralenti de l'espèce relevé à ce jour), son supérieur est en congé, naturellement, dans les limbes d'une cure thermale à perpétuité. Rien que de très banal. Les parents prennent leurs derniers bains de soleil sur les plages d'Ostie, de Sperlonga, le cœur vaguement serré à l'idée de quitter leur progéniture. Et puis, coup de tonnerre : *« Un matin, dans la maternelle G [...], un petit garçon prénommé Marco découvrit par hasard quelque chose qui allait porter un coup mortel à ce qui n'était pas loin de ressembler à du bonheur. »* En l'occurrence : un rat.

Emoi général. On ne veut pas croire au rat, on minimise, au plus il s'agit d'une souris. L'institutrice Giovanna, que les enfants adorent, est convaincue que Marco dit la vérité. La maman de Marco pleure, le père se verse un Campari en décrétant qu'il n'aime pas cette Giovanna. Trop rousse, pas assez souriante, trop grande, pas de seins. C'est la première année que Giovanna enseigne à la maternelle. Elle a pourtant l'habitude des enfants. Avant, elle tenait un kiosque à journaux dans le quartier de la Pyramide et avait toujours une ribambelle de gosses autour d'elle. Elle a aussi l'habitude de déplaire. Ni laide ni belle, il y a quelque chose de fermé dans son visage qui paraît glacial. On se méprend toujours sur elle, on la trouve dure, boudeuse, alors qu'elle n'est qu'embarrassée. Il n'y a que les enfants qui la révèlent : *« Le chaud soleil de leur présence produisait sur ses traits un effet réparateur comparable à celui des crèmes miraculeuses que vendent les pharmaciens. Avec eux, mais seulement avec eux, tout se mettait en ordre et tout rentrait d'alignement. Les équivoques de son visage cessaient de fuir à l'infini. »*

Le spectre du rat pestiféré suspend son vol dans l'incertitude jusqu'au jour où un autre enfant, âgé de cinq ans, Salvatore, en trouve un deuxième exemplaire, mort, qu'il brandit en le tenant par la queue. Ce Salvatore est un drôle de pistolet qui court après les petites filles, notamment Lula, en les couvrant de baisers et de griffures à la fois. Cette fois, Valentini s'inquiète, un maçon est chargé de venir plâtrer les trous en bas des murs. Une histoire d'amour commence entre Marco et Lula.

Il faut compter aussi avec Salvatore et Kikka. Et les parents, qui ont également leurs histoires à l'occasion d'un verre de vin blanc superflu. Lula est momentanément retirée de Regina Elena et confiée à des religieuses qu'elle rend folles en exhibant sans arrêt sa poupée Barbie dans tous ses états. Bertrand Visage ne fait pas parler « bébé » ses petits personnages, il se place en eux, regarde le monde et les difficultés des relations humaines à travers leurs yeux. Le goûter d'anniversaire de Marco devient un morceau de bravoure, comme le sera plus tard celui, raté, de Salvatore. Pour un gâteau, Giovanna s'est fait aider par le jeune cuisinier de l'école, un certain Piero, au visage criblé de rides. C'est le vélo, dit-il, qui l'a ridé, à cause de la concentration que cela exige de regarder la route et tous ses petits cailloux dangereux.

Insensiblement, le récit se déplace, pour quelque temps. Piero, qui souffre d'étranges crises de lycanthropie pendant lesquelles il se croit transformé en loup, ce qui n'est pas très indiqué pour un cuisinier d'école maternelle, est assez timide pour attirer l'attention de Giovanna. Ils vont manger des ortolans dans un chalet, la serviette sur la tête et l'esprit enfiévré. Une collègue de Giovanna prête aux amoureux supposés son appartement. Ils deviennent un peu amants. Pas de quoi se retourner les sangs. Et comme la collègue prolonge son absence, les amants constatent qu'ils n'ont rien à faire ensemble. Cette découverte de la fuite de l'amour, ou de l'illusion d'un début d'amour par Giovanna est une réussite de justesse comme il y en a beaucoup dans ce roman. Ainsi le monologue de Roberto, le père de Marco, évoquant un certain vallon des jardins de la Villa Borghese où les femmes et les hommes viennent pour s'embrasser des heures durant, comme des cigales.



ARTURO PATTEN

Bertrand Visage : le monde à travers des yeux d'enfants.

BERTRAND VISAGE, qui a reçu le prix Femina en 1984 pour *Tous les soleils*, a poursuivi, avec *Angelica*, dans une veine sicilienne baroque, avant de revenir en France pour le non moins baroque *Rendez-vous sur la Terre*. Le voici à présent dans la douceur déconfite, poussiéreuse et splendide de Rome, dans un petit monde de gens humbles et touchants à qui ne manque plus qu'un air mélancolique de Nino Rota. *Bambini* est jusqu'à présent le plus maîtrisé de ses romans, celui où le contrôle de l'auteur sur les émotions du lecteur est le plus habile, le mieux assuré. Il lui reste cependant, par moments, des bulles de son humeur fantasque très agréables. Comme, par exemple, lorsqu'il adopte pour suivre son récit le point de vue d'une mouche : *« Elle ne faisait rien d'autre qu'astiquer ses ailes engourdies par la froidure, mais, à présent, sa principale occupation était plutôt de surveiller cette jeune femme rousse qui, affaissée sur la cuvette, la tête dans les genoux, répandait autour d'elle une odeur envoûtante et sucrée : l'odeur exquise des larmes. »* Vu par une mouche ou par les yeux des enfants, des parents, le portrait que Visage trace de cette Giovanna effacée, retournant à son kiosque et sa merveilleuse marmaille piaillant alentour, est superbement émouvant.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

L'enfant du paradis

LE MÉCANICIEN ET AUTRES CONTES

de Jean Ferry.
Postface de Shoshana Rappaport.
Maren Sell/ Calmann-Lévy.
118 p., 70 F.

NAÎTRE dans la Haute-Garonne, se marier dans la Drôme et mourir à Paris n'offre rien de répréhensible. Pourtant, de 1906 à 1976, Jean Ferry a mené une existence douteuse. C'est à la mi-temps de celle-ci qu'il a épousé Marcelle, dite Lila. Sans doute voulait-il se donner des airs tranquilles. Ce n'est pas qu'il ait eu des fréquentations louches ni des mœurs incertaines, mais il n'en revenait pas de se trouver sur cette planète. Il se touchait le visage pour savoir si c'était vrai.

Dans *le Mécanicien et autres contes*, il s'est donné des souvenirs d'enfance imaginaires. Tantôt il avait connu *« les ciels gris »* de Hollande, et son petit frère était mort *« noyé sur le Doggerbank »* ; tantôt il avait commencé sa vie dans le quartier des Buttes-Chaumont, et Jeanne, sa mère, était une *« couturière besogneuse »* ; tantôt elle était une brillante trapéziste, avec des *« yeux verts »* qui n'en finissaient pas d'être verts, et *« on pensait à des choses émouvantes, en voyant monter vers le ciel* [ses] *fesses sublimes »*. Cela faisait trop de souvenirs, et Jean Ferry s'y perdait. *« Dans le fond*, écrivait-il, *je crois que je ne suis jamais né. »* D'ailleurs, avait-il un père ? L'homme qui l'avait engendré ne s'était pas fait connaître, et, jusqu'en 1939, il a porté le nom du mari de sa mère. A cette date, il a pris le pseudonyme de Jean Ferry. Mais allez distinguer le vrai du faux dans cette histoire gouvernée par le *« principe d'incertitude »*, comme disent les physiciens...

Je vous rassure : Jean Ferry a tout de même existé. Des gens l'ont rencontré, notamment André Breton, qui l'a mis dans son *Anthologie de l'humour noir*, pas très loin de Jacques Prévert. Il a eu de vrais souvenirs d'enfance, marqués par la peur des gorilles. Et durant les années 20, il a fait partie de cette *« jeunesse avide d'objets bouleversants, de femmes sensationnelles, de beauté convulsive et d'illuminations »*.

APRÈS avoir passé le baccalauréat à Nancy (pourquoi Nancy ?), Jean Ferry s'est essayé à divers métiers : *« officier télégraphiste de la marine marchande »*, cinéphile, surréaliste, scénariste, pataphysicien et rousselien. Je veux dire qu'il s'est passionné pour l'œuvre de Raymond Roussel et qu'il a consacré diverses études à cet impossible personnage. Dans *le Mécanicien et autres contes*, qui parut pour la première fois en 1950, Jean Ferry envoyait Raymond Roussel au paradis. Devenu *« très ami avec Dieu »*, l'auteur d'*Impressions d'Afrique* s'avisait d'imiter le monarque céleste et de faire rire les anges.

L'ancien officier télégraphiste affirmait qu'il voulait mettre seulement *« un peu de fantaisie dans l'existence »*. C'était trop de modestie, car il est imbattable en matière d'extravagance. Le premier de ses apologues nous entraîne auprès de Gengis Khan. *« Incertain du sort de son entreprise »*, le conquérant mongol *« demandait conseil à son cheval »*. N'était-il pas préférable de *« tout abandonner »* et d'*« aller attendre la mort »*



BERENICE CLEEVE

dans un endroit tranquille de Sibérie ? Mais le cheval avait envie de poursuivre le voyage et de connaître Rome. C'était la première fois qu'il prenait la parole. Et Gengis Khan *« se remit en selle, tout remué de ce prodige »*. Cependant, *« une tristesse mortelle lui gelait soudain les os »*, car, *« si vraiment la terre était ronde, comme certains le prétendaient »*, il serait obligé de repasser sur *« ses propres traces »*. Après avoir conquis l'univers, devrait-il *« attaquer ses premières conquêtes* [et] *se détruire lui-même »* ? Voilà le style de Jean Ferry... Ses apologues *« se déploient autour de l'idée de l'homme perdu »*, comme l'écrivait André Breton.

Le Mécanicien raconte les mésaventures d'un train qui ne s'arrête jamais. Il ne sert à rien de tirer la sonnette d'alarme. Tant pis si l'*« on se fatigue à toujours rouler »*... Et puis il y a l'histoire de cet *« astrologue chinois »* qui consume son existence *« à calculer la date de sa mort »* et qui périt de lassitude avant la dernière addition. Il paye toutes les autres, en quelque sorte. Jean Ferry le compare avec cet *« intellectuel »* usé par le travail que lui a demandé l'*« édition critique, monumentale et définitive du* Droit à la paresse *de Lafargue »*. A nous de tirer les leçons philosophiques de tout cela. Mais le Gengis Khan de la pataphysique semblait être le meilleur complice de l'ironie du sort.

DEPUIS *quelque temps, je nourris des pensées de suicide*, écrivait-il dans un autre conte. *Et je dois dire que je m'en tire vraiment très bien. »* Car ces *« petites bêtes »* n'étaient pas difficiles et *« mangeaient »* tout ce qu'il leur proposait : *« Des chagrins, des dents arrachées, des blessures d'amour-propre ou non, des soucis, des déficiences sexuelles, des coups au cœur, des regrets, des larmes pas pleurées, le manque de sommeil. »* Cependant, les amis de Jean Ferry lui conseillaient de se méfier de ces pensées voraces. Mesurant la menace qu'elles représentaient, il voulait bien essayer de ne pas trop les nourrir. *« Mais alors*, s'interrogeait-il, *que faire de toute cette fatigue ? »* Les remèdes qu'il trouva pour la combattre furent la magie, le rêve et l'humour. Aussi demandait-il à son époque de laisser les rêveurs tranquilles. Les rêveurs que l'on dérange, disait-il, sont *« en état de légitime défense »*. Lui-même s'offrait le luxe d'avoir des nostalgies pour des choses qu'il n'avait pas vécues. Il imaginait l'émotion qu'il éprouverait s'il visitait l'île de Pâques, et *« l'affreuse amertume »* qu'il aurait ensuite. Car les vieux désirs donnent toujours de l'amertume lorsqu'ils s'accomplissent. Le paradis, tel que le concevait Jean Ferry, c'était l'abolition de la distance entre le rêve et le réel. La suppression du décalage horaire entre le ciel et notre planète. Ainsi, quand Raymond Roussel a exploré le paradis, sous la conduite de Jules Verne et de l'astronome Camille Flammarion, il s'est vite aperçu que *« désormais le monde extérieur correspondait à son monde »*.

NOUS *sommes tous dans un état d'équilibre affreusement instable, qu'un rien pourrait rompre »*, écrivait Jean Ferry. C'est sans doute pour confirmer ce propos qu'il est mort le 5 septembre 1976. Il est allé *« prendre le frais »*, comme on dit. Car l'Europe sortait d'une période de canicule et de grande sécheresse, pendant laquelle l'air du Sahara était venu se promener au-dessus de l'Angleterre. J'espère, pour Jean Ferry, qu'il a rejoint Raymond Roussel depuis lors. Je ne connais pas leur adresse dans les galaxies, mais, avec des messieurs qui parlent de l'Afrique, des performances de Gengis Khan et des mystères de l'île de Pâques, les anges ne doivent sûrement pas s'ennuyer.

La rentrée littéraire de septembre est celle de la bataille pour les prix ; celle de l'hiver est consacrée aux écrivains dont la renommée n'a rien à attendre de la consécration des jurys. Une règle générale qui ne vaut évidemment que par l'éclat de ses exceptions. Cette semaine, la littérature française et les essais ; la semaine prochaine, les lettres étrangères.

Littérature française

Pistes d'hiver



NICOLAS GUILBERT

Il est souvent difficile, pour les petits éditeurs, de publier et de défendre des auteurs français contemporains. On saluera donc, en tout premier, Viviane Hamy, qui publie le deuxième roman d'Armande Gobry-Valle, un triptyque, et une pièce de théâtre du même auteur, *la Convulsion des brasiers* (Armande Gobry-Valle a obtenu le Goncourt du premier roman, en 1991, pour *Iblis ou la défroque du serpent*, toujours chez Viviane Hamy). Chez Champ Vallon, paraît aussi un deuxième roman, *Eva Lone*, d'Anne Serre, dont la première fiction, *les Gouvernantes*, était très prometteuse. Chez Zulma, on retrouvera Max Genève, avec *la Vie sera chienne*. Aux éditions José Corti, Silvia Baron Supervielle, outre un nouveau recueil de poèmes, *l'Eau étrangère*, fait paraître un récit, *le Livre du retour* (février). Manya publie *Conduite intérieure*, de Pierre Marcelle, qui fut un auteur Fayard et Denoël.

A l'autre bout de la chaîne, chez les grands éditeurs littéraires, le Seuil et Gallimard, comme en septembre, se taillent la part du lion. Le premier publie, notamment, le Québécois Robert Lalonde, *Sept lacs plus au Nord*; Philippe Boyer, *les Iles du Hollandais* (coll. « Fiction & Cie »); Michel Del Castillo, *le Crime des pères*; Jacques Roubaud, *la Boucle* (coll. « Fiction & Cie », février). Chez le second, paraissent, entre autres, Michel Butor, *Transit A et B*; un roman posthume d'Hervé Guibert, *le Paradis*; Philippe Labro, *Quinze ans*; Danièle Sallenave, *Passages de l'Est, carnets de voyages 1990-1991*; Frédéric Berthet, *Paris-Berry*, récit, et *Felicidad*, nouvelles (coll. « l'Infini »); Daniel Boulanger, *Ursacq*, et *A la courte paille*, poèmes (février); ainsi que le livre posthume de notre collaborateur Gilles Barbedette, mort du sida au printemps de 1992, *Mémoires d'un jeune homme devenu vieux* (février).

Grasset publie Josette Alia, journaliste au *Nouvel Observateur*, pour son premier roman *les Cordes du vent*; Jacques Chessex, *la Trinité*; Marie-Françoise Hans, *le Pêcheur de brume*; Suzanne Prou, *la Maison des champs* (février); Françoise Xénakis, *Attends-moi* (février). Chez Fayard, on publie aussi des auteurs à gros tirages parmi lesquels Irène Frain (*Devi*), Max Gallo (*l'Amour au temps des solitudes*), Madeleine Chapsal (*Suzanne et la province*, février). On retrouvera avec plaisir, toujours chez Fayard, Pascal Lainé (*Incertaine*, février).

Flammarion propose, notamment, le troisième roman de Nadine Diamant, *les Enfants perdus*; le deuxième de Nita Rousseau, *l'Italienne* (février); un récit de Jean-Paul Kauffman, *l'Arche des Kerguelen, voyage aux îles de la désolation*; un nouveau Jean-François Josselin, *Encore un instant* (février); et Olivier Germain-Thomas, *Au cœur de l'enfance* (février). Chez Actes Sud, on remarque *l'Attachée*, de Raymond Jean, et *Blanche c'est moi*, de Françoise Lefèvre. Aux éditions P.O.L., le deuxième roman d'Agustina Izquierdo, *l'Amour pur*. Chez Albin Michel, *les Petits Chaos de l'étudiant Liu*, de Patrick Carré; *Cargo pour l'enfer*, de Bernard Clavel (février); et *Amour dans la ville*, de Gérard de Cortanze (février). Chez Balland, *Diogène de Tarascon*, un roman autobiographique de Jack Thieuloy. Belfond accueille Jacques Perry avec *les Taches de léopard*. Aux éditions François Bourin, Lucette Desvignes, *la Brise en poupe*, et Maurice Schumann, *Meurtre en ut majeur* (tous deux en mars). Chez Calmann-Lévy, Marie-Pierre Losfeld, *Tancrède*, et Alain Absire, *Jo... ou la nuit du monde*.

Régine Detambel est à la fois chez Julliard, avec *les Ecarts majeurs*, et chez Christian Bourgois, avec *Graveur d'enfance*. Plon inaugure une collection de romans historiques avec *les Amants du Pont du Gard*, d'Yves-Marie Choupault, *le Pape de l'an Mil*, de Dimitri Davidenko, et *l'Etrange rentrée de 1843*, de Fabienne Reboul-Scherrer (février). Aux Presses de la Renaissance, on découvrira le troisième roman de Christian Lehman, *Un monde sans crime*, celui de Raymond Penblanc, *Mémoire des aigles* (février). Denoël propose, notamment, l'autobiographie de Clément Lépidis, *la Vie en chantier* (février). Stock réédite l'un des premiers textes de Jean-Claude Brisville, devenu depuis un célèbre auteur de théâtre, *D'un amour*, paru en 1954 (février). Cette maison propose, en outre, *le Nain géant*, le nouveau roman du talentueux Marc Petit (auteur, notamment, d'*Ourobouros*, chez Fayard). Quant à la Table ronde, on y trouvera Jean-Yves Proverbio, *Robin des toits*, et Daniel Henriot, *la Danse du lion*.

Une dizaine de premiers romans

Signalons quelques recueils de nouvelles, au premier rang desquels celui d'Annie Saumont, l'une des nouvellistes actuelles les plus douées, *Les voilà, quel bonheur* (Julliard, février); mais aussi *le Soliste*, d'Yves Mabin-Chennevière (La Différence), *les Géraniums*, de Dominique Rolin, « nouvelles et textes anciens » (La Différence, février), *Un après-midi plutôt gai*, de Mariette Condroyer (Gallimard février).

Une dizaine de premiers romans pour l'hiver : *Micmac*, de Philippe Raulet (Minuit); *la Chanson de Mme Rosenfelt*, de Pierre Notte, vingt-deux ans (Maurice Nadeau); *Des petits garçons*, un récit d'Emmanuel Darley (P.O.L); *Elle dit*, de Nathalie Adnet (Seuil); *Je vous aime ensemble*, de Marion Duroy (Stock, février); *l'Hiver*, de Geneviève Delrieu (Gallimard, février); *le Contraire du coton*, de Jean-Baptiste Harang, journaliste à *Libération* (Grasset, février); *les Enjôleurs*, de Clémence de Bieville, et *Résidence surveillée*, d'Alexis Nolent (tous deux chez Denoël en février); *le Passage*, un récit d'Antoinette Dilasser (Julliard); *A quoi penses-tu ?*, de Brice Homs (Flammarion, coll. « Rue Racine »); *Trois grains de sable dans le Niger*, d'Anne de Gaspéri (Flammarion).

Du côté des biographies, on remarque celle de Jules Romains par Olivier Rony (Laffont), celle de Charles d'Orléans par Jacques Drillon (Lattès), tandis que paraît, au Promeneur/ Gallimard, un texte de Stevenson sur le même Charles d'Orléans. Un La Varende par Anne Brassié, déjà auteur d'une biographie de Brasillach, sort chez Perrin en février. Un Somerset Maugham, de Frédéric Raphael, au Rocher, et un Olympe de Gouges, de Paul Noack, chez Fallois en février.

La rentrée d'hiver est riche en essais littéraires. Parmi eux : *la Vie quotidienne au temps des surréalistes*, de Pierre Daix (Hachette); *Petites portes d'éternité, la mort, la gloire et les littérateurs*, de François Boddaert, ainsi que *la Couleur de la mélancolie (1300-1415), la fréquentation des livres au XIVe siècle*, de Jacqueline Cerquiglini-Toulet (tous deux dans la collection « Brèves-littératures », que dirige Michel Chaillou, chez Hatier); *l'Ardente patience d'Arthur Rimbaud*, de Roger Munier (José Corti, février), qui publie, par ailleurs, *l'Être et son poème*, un essai sur la poétique d'André Frénaud (éd. Encre marine); *Profils de personnages chez Claude Simon*, de Bernard Andrès (Minuit); *l'Ange de la nuit*, un essai sur Proust, de Giovanni Macchia (Gallimard), qui sort aussi *le Théâtre de la civilisation* (le Promeneur/ Gallimard); *Chat en poche*, d'Antoine Compagnon, essai sur Montaigne et l'allégorie (Seuil, coll. « Librairie du XXe siècle »); *Antonin Artaud, ce désespéré qui vous parle*, de Paule Thévenin (Seuil, coll. « Fiction & Cie », février); *Céline seul*, de Stéphane Zagdanski (Gallimard, coll. « l'Infini », février); un essai sur Giordano Bruno, de Nuccio Ordine (Les Belles Lettres, février); *l'Inconcevable Jean Cocteau*, de Jean Marais (éd. du Rocher), au moment où paraissent plusieurs livres autour de Cocteau et une correspondance Cocteau-Blanche à la Table ronde.

Au soir de ma vie, les Mémoires de Gustave Thibon (Plon), voisine avec les chroniques 1950-1960 de Bernard Frank et la correspondance d'Evelyn Waugh, tous deux aux éditions Quai Voltaire en février, et, chez le même éditeur, en mars, les souvenirs littéraires de Maurice Pons.

Enfin, parmi les sorties de la « Bibliothèque de la Pléiade » chez Gallimard, relevons le tome XIII de la *Correspondance* de Voltaire, en janvier; les *Œuvres en prose* de Rilke en février; le *Théâtre complet* de Marivaux, tome I, en mars.

Jo. S.

Essais

Le scientifique, le religieux et le politique

La religion et la science et, à l'intersection des deux, la politique qui aime à présenter comme savoir rigoureux ce qui le plus souvent appartient au domaine de la foi : tels sont les axes autour desquels peuvent s'organiser certaines des publications les plus intéressantes de cette rentrée d'hiver. Axes un tantinet arbitraires, comme il se doit : la religion, malgré quelques siècles d'antagonisme ouvert ou larvé, ne s'oppose pas forcément à la science, et il y a une religion de la science comme il existe une science de la religion. Mais ce classement thématique a l'avantage d'en éviter un autre, celui qui s'appuie sur les frontières, de plus en plus floues, qui sont censées séparer les différentes sciences humaines.

Un bon exemple de la fécondité d'une démarche transdisciplinaire est donné par la réédition de la thèse de Jacques Roger – parue en 1963 – sur *les Sciences de la vie dans la pensée française au XVIIIe siècle*. Un classique déjà, dû au directeur, mort il y a deux ans, du Centre international de synthèse, aux confins de l'histoire des sciences, de la philosophie et de l'analyse sociale et culturelle (Albin Michel, février). Dans le même ordre de préoccupations, les actes d'un colloque du collège international de philosophie consacré à *Georges Canguilhem, philosophe, historien des sciences* (Albin Michel, janvier); la réflexion d'Hélène Vérin sur l'intelligence technicienne, *la Gloire des ingénieurs* (Albin Michel, février); *les Quanta et les choses*, de Bernard d'Espagnat et Etienne Klein, qui mettent en évidence les implications intellectuelles de la révolution quantique (Fayard, janvier); *Engagement et distanciation*, de Norbert Elias, qui analyse, en sociologue et en historien, les difficultés qu'éprouvent les sciences humaines à se doter d'un statut scientifique (Fayard, janvier); *Einstein*, de Jacques Merleau-Ponty (Flammarion, janvier), lequel participe également à l'édition, par Le Seuil des œuvres du savant; *Variations sur l'origine de la géométrie*, de Michel Serres, qui rassemble des articles consacrés à l'invention et à la nature des mathématiques (Flammarion, février); *Histoire de la chimie*, d'Isabelle Stengers et Bernadette Bensaude-Vincent (La Découverte, janvier); *le Rêve des physiciens*, de Jean-Pierre Pharabod et Bernard Pire (Odile Jacob, février); ou le passionnant *Hasard créateur*, de Rémy Lestienne, qui, contre l'absolu déterminisme, montre l'existence objective du hasard à l'œuvre dans la nature (La Découverte, janvier).

Toutes ces études ne négligent évidemment pas les relations que tisse la pratique scientifique avec l'environnement social et politique dans laquelle elle s'insère. Mais quelques livres font de ce lien entre science et politique le centre même de leur réflexion. C'est le cas de l'astronome Jacques Blamont, qui sous-titre « Histoire politique de la découverte » son gros livre, *le Chiffre et le songe* (Odile Jacob, janvier), lequel montre comment les avancées de la science n'ont été rendues possibles, de Ptolémée à Apollo, que par la soif de conquêtes et de pouvoir qui les accompagnait et les soutenait, le progrès de la raison étant, semble-t-il, inséparable de la folie des guerres. Ce que souligne encore l'ouvrage collectif, publié sous la direction de Josiane Olff-Nathan, *la Science sous le Troisième Reich* (Seuil, janvier) ou *Comment faire mentir les cartes ? Du mauvais usage de la géographie*, de Mark Monmonnier (Flammarion, janvier). Mais ce qui est vrai de certaines sciences utilisables – de la physique à la biologie, de l'histoire à la géographie et des mathématiques à l'astronomie, – l'est-il pour toutes ? A quel rêve de puissance pourrait servir, par exemple, la paléontologie et ces choses étranges et curieuses que nous raconte Adrian Desmond sur *les Dinosaures au sang chaud* (Stock, février) ou David Raup dans *De l'extinction des espèces. Sur les causes de la disparition des dinosaures et de quelques milliards d'autres* (Gallimard, février) ?

Les « Lieux de mémoire » achevés

Pas plus que les sciences, les religions n'échappent à la problématique du pouvoir et de la conquête. Avec, pour les unes et pour les autres, le même malaise. Ce malaise qu'exprime Michel Massenet dans *le Silence et la douleur*, une méditation sur l'incapacité de l'Eglise catholique à régler le problème de sa relation avec les Etats (Albin Michel, février), ou encore celui que pointe Raphaël Draï dans le second volume de *la Communication prophétique* (Fayard, janvier) : le discours de ceux qui affirment transcrire directement la parole divine ne va-t-il pas chasser les discours interprétatifs des intermédiaires, politiques ou religieux, désormais dévalorisés ? Xavier de Planhol dans *les Nations du Prophète* (Fayard, janvier), Maxime Rodinson dans deux ouvrages, *De Pythagore à Lénine. Des activismes idéologiques* et *l'Islam politique* (tous deux chez Fayard, février) ou Louis Chatelier dans *la Religion des pauvres*, une étude sur les missions rurales en Europe entre le XVe et le XIXe siècle (Aubier, février), apportent leurs réponses au débat.

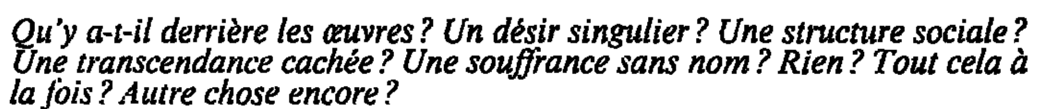
Politique et religion encore dans *l'Europe des protestants*, de Laurence Pivot et Jacques Mouricand, une enquête sur l'ampleur réelle ou supposée du « pouvoir protestant » (Lattès, janvier); dans *Protestants et catholiques en Allemagne, 1648-1806*, d'Etienne François (Albin Michel, janvier); dans les *Sermons, écrits politiques et pièces de procès*, de Savonarole (Seuil, janvier); et encore dans les ouvrages consacrés à la découverte de l'Amérique – *Colomb ou la logique de l'imprévisible*, de Pierre Chaunu (Bourin, février), – à la Révolution française – *le Siècle de l'avènement républicain*, sous la direction de Pierre Chaunu et Mona Ozouf (Gallimard, janvier), *la Découverte de la politique. Géopolitique de la révolution française*, de Michel Vovelle (La Découverte, janvier), – et, bien sûr, dans les trois forts volumes dirigés par Pierre Nora et qui achèvent par la France la grande série historique consacrée aux *Lieux de mémoire* (Gallimard, février) : des lieux laïcs ou sacrés, réels ou symboliques par lesquels s'inscrit, dans la mémoire collective, une véritable religion de la France dont les sanctuaires sont décrits et analysés selon des approches historiques nouvelles.

En cette année d'échéances électorales et d'alternance parlementaire annoncée, nous ne quitterons guère la France et sa politique tout au long des publications de cette fin d'hiver. Auparavant, osons un court voyage sur les sommets de la réflexion politique avec *le Mythe de l'Etat*, un inédit d'Ernst Cassirer (Gallimard, février), *Critique de la politique. Notices, 1950-1959*, de Max Horkheimer (Payot, février). Signalons encore des ouvrages qui, sans parler directement de la France d'aujourd'hui, nourrissent notre débat national comme *la République des satisfaits*, de John Kenneth Galbraith (Seuil, janvier), *Histoire de l'extrême droite en France*, sous la direction de Michel Winock (Seuil, janvier), *le Désordre politique mondial*, de Georges Corm (La Découverte, février) ou encore, dans un autre registre, *l'Europe et ses langues*, de Louis-Jean Calvet (Plon, février).

Et entrons enfin, sous la forme obligée d'une simple énumération, dans les diaprures du débat français : *les Bonnes notes de la France. Trente ans d'éducation*, de Jean-Michel Croissandeau (Seuil, janvier); *le Média-choc*, d'Alain Minc (Grasset, janvier); *l'Effondrement du roman national. SOS-Racisme et la société française*, de Paul Yonnet (Gallimard, février); *le Retour de l'Etat*, d'Yves Cannac (Plon, février); *Jacques Delors, artiste et martyr*, de Bernard Maris (Albin Michel, janvier); *le Front national et l'establishment*, de Blandine Hennion, et *les Chemins de l'abstention*, de Françoise Subileau et Marie-France Toinet (tous deux à La Découverte, janvier); *l'Espérance écologique*, d'Alain Lipietz (La Découverte, février); *Chronique d'une défaite annoncée*, de Michèle Cotta (Fayard, février); le premier volume des notes et souvenirs de Jacques Attali, *Verbatim 1981-1986* (Fayard, février); *les Peurs françaises*, d'Alain Duhamel (Flammarion, janvier); une biographie d'Edouard Balladur par Claire Chazal (Flammarion, février); les mémoires de Michel Debré sur la période 1962-1970, *Gouverner autrement* (Albin Michel, février); et quatre ouvrages à paraître chez Grasset en février : un journal « *en forme de confession* » d'Alain Juppé, sous le titre *la Tentation de Venise*, un autre journal, celui de Jean-Paul Huchon et de ses mille jours auprès de Michel Rocard à Matignon, *Trente-six mois, et demain*, un essai de Jean Peyrelevade, *Pour un capitalisme intelligent*, et un autre d'Alain-Gérard Slama, *l'Angélisme exterminateur*, qui tend à réhabiliter l'idée de conflit et de risque pour le bon fonctionnement d'une société démocratique.

P. L.

Les beaux-arts saisis par la philosophie



Qu'y a-t-il derrière les œuvres ? Un désir singulier ? Une structure sociale ? Une transcendance cachée ? Une souffrance sans nom ? Rien ? Tout cela à la fois ? Autre chose encore ?
Autour de ces questions, des publications sans nombre. La réflexion sur l'art, principalement sur la peinture, fournit à une large part de la philosophie contemporaine l'un de ses domaines de prédilection.
Ces derniers temps paraissent, en ce domaine, plus encore de travaux qu'à l'accoutumée. Sans prétendre tirer des conclusions de cette abondance et de cette diversité, Philippe Dagen, Christian Delacampagne et Roger-Pol Droit donnent ici quelques reflets de ce regain d'activité des réflexions sur l'esthétique.


CAGNAT

Derrière l'œuvre, le sens ?

Deux interrogations complémentaires et opposées sur la crise de l'esthétique et des arts contemporains

CE QUE NOUS VOYONS CE QUI NOUS REGARDE
de Georges Didi-Huberman.
Editions de Minuit, 210 p., 120 F.

ÉTRANGETÉ DE L'ART
de Jean Onimus.
PUF, 160 p., 118 F.

D'une part, un jeune essayiste qui se réclame volontiers de la philosophie contemporaine, cite Lacan, Derrida et Fédida et se veut l'analyste attentif de l'art minimal ; de l'autre, un spécialiste de Péguy et de Teilhard de Chardin, un auteur qui ne fait pas mystère de sa foi. Pourquoi les réunir, si ce n'est par goût, déplacé, du paradoxe et de l'incongruité ? Parce que leurs derniers ouvrages traitent d'esthétique et d'art contemporain ? Ce ne serait pas une raison assez forte, tant ces questions sont à la mode. Ce qui les réunit, alors ? Le besoin, l'envie, le plaisir, la crainte, l'audace, le soulagement peut-être d'annoncer, chacun selon ses arguments et son vocabulaire que, décidément, quoi que l'on ait pu prétendre, l'art ne saurait, pour demeurer tel, se dispenser de signifier, de suggérer, de donner à sentir et, s'il se peut, de donner à penser.

La belle nouvelle, direz-vous. Comme si nous ne le savions pas de toute éternité. Comme s'il pouvait en être autrement. Erreur : il peut en être autrement, dans le présent du moins. Il peut arriver que se proposent au titre d'œuvres et d'artistes des objets et des ouvriers qui non seulement n'ont rien à suggérer, mais encore tirent vanité et théorie de leur mutisme. Vous l'ignoriez ? C'est que vous n'allez pas souvent dans les musées dits d'art contemporain, c'est que vous ne pratiquez pas les revues dites spécialisées. C'est que, vivant dans quelque heureuse Thébaïde, vous n'avez pas appris que l'art, de minimal devenu conceptuel, aspirait à se réduire à sa plus simple expression, un « presque rien » enveloppé de gloses comme d'autant de langes et de bandelettes.

Georges Didi-Huberman, lui, sait tout cela fort bien. Il a lu les textes de Judd et de Stella, où l'objet d'art était réduit à quelques considérations de dimensions et de matériaux, seul moyen, affirmaient-ils, d'en finir avec ces abominations, l'illusionnisme et l'expression.

Il a vu dans ces professions de foi modernistes l'apogée d'une tautologie qui se formulait pauvrement en ces termes : *« What you see is what you see »*, ce que vous voyez est ce que vous voyez, rien d'autre et, surtout, rien de plus. Entendez : surtout pas une forme troublante, ni une sculpture, ni une peinture, ni un piège à effets. A partir de ces observations, historiquement incontestables, il a entrepris une démonstration étrange : il a voulu prouver que ces objets eux-mêmes, que leurs créateurs avaient voulu « minimaux » jusqu'à la nullité, étaient susceptibles d'émouvoir et de suggérer. Pour cela, il a recours à plusieurs instruments pris dans la trousse à concepts que tout philosophe actuel a sur lui, le principe de plaisir et le *Fort-Da* freudiens, l'*« aura »* de Benjamin et la *« différance »* derridienne.

Au terme de ces exercices virtuoses, il établit que le cube noir de Tony Smith est un cube noir, mais aussi l'esquisse d'un tombeau et un symbole de la nuit, abstraction humanisée. A vrai dire, la démonstration retient plus pour ce qu'elle avoue de son auteur que par sa logique et son objet. Que Didi-Huberman trouve matière à s'émouvoir face aux géométries de Smith, de Lewitt et de Carl André, fort bien. C'est affaire intime. Que ces objets l'attirent parce qu'ils le troublent, à rebours de ce qu'ont voulu leurs auteurs, intrigue davantage. Comment ne pas voir en effet pointer sous ses raisonnements et les citations qui les embellissent le désir d'un art de plus en plus substantiel ? Son livre commence par un hommage à Joyce et finit sur Kafka. A quand le poème lyrique ou le roman burlesque de Didi-Huberman que sa réflexion l'autorise désormais à écrire sans mauvaise conscience ?

Communions et épiphanies

Jean Onimus prend moins de précaution. Son opuscule affirme violemment que l'art doit sauver l'homme du machinisme taylorisé et de l'informatisation des cervelles, forme actuelle de la lobotomie douce. Tout à l'ardeur de son apologie, il associe dans la même admiration Pollock et Ben, Arman et Viera da Silva, si bien que le lecteur a quelque peine à déterminer ses préférences. L'essentiel n'est pas là cependant, mais dans la conviction de Carnap qu'Onimus cite à sa première page : *« L'art est le moyen d'expression adéquat, la métaphysique le moyen d'expression inadéquat d'un sentiment de l'existence. »*

On l'approuverait, en dépit de ses étranges générosités – comment désapprouver un éloge de l'art ? – s'il ne risquait une tentative de définition plus contraignante. La notion de *« sentiment d'existence »* a déjà de quoi alarmer quiconque préférerait lui substituer celle de pensée ou de morale. Mais de ce postulat, l'auteur en vient à regretter le *« déficit ontologique »* caractéristique de notre temps ; puis à en appeler à *« une apparition, une « épiphanie », l'éclosion de quelque chose d'immense, à peu près ce que Heidegger appelle le « jaillissement de l'Etre » ... »* Le chapitre a pour titre « L'aube du sacré ».

Voilà bien le risque : constater la vacuité d'une partie – évidemment majoritaire – de l'art actuel ne doit pas inciter à aller aussitôt à l'opposé et à vouloir communions et épiphanies, transes et extases. Réclamer que l'indicible se substitue au silence, voilà une révolution esthétique assez étrange. Jean Onimus en appelle au *« Sens »*, pourvu d'une majuscule divine. Pour nous, nous nous contenterions plus humblement de « sens » minuscules, multiples, contradictoires au besoin. Ni vision *« croyante »* ni vision *« tautologique »*, demande Didi-Huberman, qui se méfie du mysticisme autant que du formalisme. Sur ce point, à l'évidence, il a raison.

Philippe Dagen

Une force cachée dans le visible

DES POUVOIRS DE L'IMAGE
Gloses
de Louis Marin.
Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 270 p., 150 F.

On l'a fréquemment souligné : les philosophes, depuis Platon, ont généralement considéré l'image comme une moindre réalité, une copie illusoire, un double affaibli, voire dangereux, des choses mêmes. En cherchant ce que l'image nous fait connaître, ou comment elle égare notre désir de savoir par des apparences trompeuses, une large part de la réflexion philosophique s'est interdit de comprendre ce qu'est et ce que peut l'image. Au lieu de l'aborder du point de vue du savoir, et de s'interroger d'emblée sur son rapport à l'être, mieux vaudrait se demander comment elle opère, sur quoi elle agit, quelles puissances elle met en jeu, quelles transformations elle produit.

Tel est en bref le point de départ de cet ouvrage posthume du philosophe Louis Marin, mort le 28 octobre 1992 (1). Ce qui l'intéresse, c'est la force cachée dont les images proviennent : cette lumière « divine » qui rend possible le visible, sans pouvoir être elle-même vue. L'œuvre du peintre est comme une marque indirecte de cette force, le résultat de son entrée dans l'univers des signes, dans l'ordre de la loi, du pouvoir, et de ses « représentants ». Intégrant en une seule démarche des perspectives provenant de la psychanalyse, de la sémiologie, de l'exégèse néo-testamentaire, ou de la théologie négative, la réflexion de Louis Marin éclaire les pouvoirs de l'image aussi bien dans l'évolution psychique individuelle que dans la sphère politique ou spirituelle.

Lumière et ombre

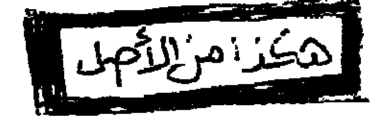
Toutefois, ce ne sont ni considérations générales ni abstractions qui forment la trame de ce livre. Au contraire : les études – une quinzaine – qu'il rassemble scrutent avec précision un apologue de La Fontaine (*l'Homme et son image*, Livre 1, Fable XI), une comédie de Rousseau (*Narcisse amoureux de lui-même*, 1752), une description de Diderot « racontant », dans le *Salon de 1765*, un tableau de Casanove. Des pages de Charles Perrault, Corneille, Jacques Ier d'Angleterre, Shakespeare, Pascal sont passées au crible pour éclairer les pouvoirs du « faire croire » dans le gouvernement des hommes, selon une optique qui, souvent, prolonge et renouvelle *le Portrait du Roi* (2). La transfiguration du corps du Christ, dans le texte des Évangiles comme dans sa représentation par Raphaël, ou les commentaires de ce tableau, par Vasari, Valéry et Nietzsche, sont au centre de la méditation finale sur la lumière et l'ombre.

Louis Marin, on l'aura compris, ne commente pas des images. Il glose avec minutie des textes qui en parlent, se répondent, s'entre-troublent, afin de travailler les liens multiples nouant l'écriture à la représentation. Car si aucun texte jamais ne dira un tableau, aucune image à ses yeux ne saurait peindre ce qui la rend visible. En effet, simplement pour être, l'image prend déjà distance envers une force cachée, qu'elle masque et manifeste tout ensemble. Autour de ces intuitions de fond se déploient les analyses subtiles d'un philosophe singulier.

Roger-Pol Droit

(1) Voir l'article de Hubert Damisch dans *le Monde* daté 1er-2 novembre 1992.

(2) Editions de Minuit, 1983.



DOSSIER

Questions de méthode

Comment penser l'histoire culturelle ? La réponse – jubilatoire – d'Ernst Gombrich

EN QUÊTE DE L'HISTOIRE CULTURELLE
d'E. H. Gombrich.
Traduit de l'anglais par P. Joly,
Ed. Gérard Monfort. 90 p., 86 F.

LA NATURE DU GOTHIQUE
de John Ruskin.
Traduit de l'anglais par Mathilde Crémieux,
préface de Jean-Claude Garcias,
ENSBA. 120 p., 110 F.

LES ORIGINES DE L'ESTHÉTIQUE MÉDIÉVALE
d'André Grabar.
Préface de Gilbert Dagron,
Macula. 130 p., 95 F.

En 1967, à Oxford, Ernst Gombrich prononça une conférence sur les principes de la discipline à laquelle il a voué ses travaux, l'histoire de la culture. Réécrite et agrémentée de quelques citations et références, elle n'est guère longue, à peine soixante-dix pages – et l'on soutiendrait cependant sans peine que peu de textes plus justes et plus pertinents traitent de ce sujet. La méthode de Gombrich, débusqueur de lieux communs et certitudes invérifiées, se veut de généalogie critique : il démontre comment l'essentiel de l'histoire culturelle, de Burckhardt jusqu'à Huizinga, obéit aux préceptes hégéliens ; comment on s'est épuisé à reconnaître, dans la succession des âges et des styles, la dialectique de l'Esprit absolu en marche dans l'histoire et comment le *Zeitgeist* – esprit du temps – et le *Volkgeist* – esprit d'un peuple – ont été tenus pour des concepts opératoires.

Les conséquences d'un tel hégélianisme ? Des découpages en périodes articulées pour les besoins de la démonstration philosophique, des simplifications qui effacent les cas embarrassants, des querelles de mots et des assertions qui brutalisent nuances et détails. Ainsi du « passage » du Moyen Age à la Renaissance, *« élan de l'esprit vers une plus noble humanité »* selon Hegel, épisode infiniment plus complexe selon Gombrich qui montre ironiquement comment la notion de réalisme est interprétée tantôt comme un progrès, tantôt comme une régression par des historiens soucieux de fonder leur analyse sur un modèle dialectique qu'aucun ne met en cause.

Erudit et épicurien

A ce modèle, Gombrich ne croit pas. Il s'appuie sur Popper, dont il fut l'ami, pour douter de Hegel. Pour douter de Burckhardt et de ses héritiers, il s'appuie sur son savoir. A une *Kulturgeschichte* enveloppante et systématique, il oppose un empirisme érudit et épicurien à la fois, délectation de l'histoire et des arts, de leur variété et de leurs métamorphoses, qu'aucune théorie d'ensemble ne peut prétendre décrire, et encore moins déterminer. Délectation ? Mais oui. Il ose écrire que *« le véritable but de l'historien culturel est de servir la culture et non d'alimenter l'industrie universitaire »*. Cette maxime mériterait méditation. Il suffirait pour la mettre au goût du jour d'ajouter à l'*« industrie universitaire »* les industries médiatique et politico-publicitaire.

Pour vérifier combien Gombrich a vu juste, il suffit d'opposer deux courts traités réédités au même moment. Veut-on un exemple d'hégélianisme historique, version prophétique et exaltée ? Il suffit de parcourir *la Nature du gothique*, chef-d'œuvre de Ruskin qui charma Proust, mais chef-d'œuvre de vaticinations et de digressions. Ruskin ne doute pas un instant que le gothique existe en lui-même, concept en soi, et le définit à l'aide d'autres concepts qu'il définit avec autant d'admirable assurance. Prose de *« cour d'assises qui siège sans désemparer »*, disait James de Ruskin. Prose de pasteur énervé, dirait-on plutôt. Le lecteur apprend ainsi que la verroterie est un grand mal, Murillo un peintre répugnant qui représentait des mendiants sans poser la question sociale correctement et que les artistes se répartissent en Puristes, Naturalistes et Sensualistes, selon qu'ils peignent le Bien, le Bien et le Mal ou le Mal. On imagine les préférences de Ruskin, qui voue les Sensualistes à *« l'état morbide »*. Ces prêches embrouillés lassent bientôt.

Tout à l'inverse, d'un byzantiniste convaincu que l'histoire des arts gagne à ne pas ignorer la philosophie contemporaine – largeur d'esprit peu pratiquée de nos jours, – *les Origines de l'esthétique médiévale*, d'André Grabar, traite principalement de l'influence des *Ennéades*, de Plotin, sur le traitement de la figure humaine et de l'espace dans l'art entre Antiquité dite classique et Moyen Age. Sur un tel sujet, il procède par comparaisons et rapprochements avec une véritable jubilation. Le lecteur sent quelque chose du plaisir de l'historien-enquêteur qui, aux prises avec une matière lacunaire, des chronologies incertaines, des textes d'interprétation difficile, réussit néanmoins à faire la lumière sur l'affaire dont il s'est chargé. Remarquable démonstration d'intelligence vivante.

Ph. D.

Les passages de Benjamin

LE DÉSENCHANTEMENT DE L'ART
de Rainer Rochlitz.
Gallimard, coll. « Les Essais »,
360 p., 148 F.

Prouver que l'œuvre entière de Walter Benjamin peut se lire comme une méditation ininterrompue sur la nature et la fonction de l'œuvre d'art : tel est le but poursuivi par Rainer Rochlitz dans cet essai, désormais l'une des meilleures introductions existantes à la pensée du philosophe et écrivain allemand.

La tâche n'était pas simple car Benjamin n'avait guère l'esprit de système. De plus, pressé par la nécessité de gagner sa vie, il publiait beaucoup, au gré des circonstances. Rochlitz est cependant parvenu à redonner à cette œuvre dispersée – et encore incomplètement traduite en France (1) – une certaine unité en montrant qu'elle s'organisait en trois périodes successives.

De ses premiers articles (1915) jusqu'à 1924, Benjamin cherche à se démarquer du néokantisme dominant dans l'université allemande de l'époque, en faisant de l'art, et non plus de la connaissance scientifique, la voie d'accès privilégiée au vrai. Partant d'une conception « adamique » du langage, qui doit un peu à la tradition juive et beaucoup à Hölderlin, il affirme que la fonction de la parole est moins de faciliter la communication entre les hommes que de révéler, en les nommant, l'essence des choses.

Toutefois, observe Benjamin, cette fonction, que la poésie romantique a portée à son apogée, n'est plus guère assumée par les écrivains du XXe siècle. Tout se passe comme si le « sublime » ne pouvait appartenir qu'aux chefs-d'œuvre du passé. La modernité, elle, se caractérise par un souci différent : celui de mettre l'art au service de la société.

C'est la raison pour laquelle, de 1924 à 1935, Benjamin se rapproche du marxisme, même s'il n'adhère jamais au Parti communiste, ainsi que du surréalisme, bien qu'il demeure réfractaire à la démarche provocatrice des avant-gardes de son temps. La photographie, le cinéma lui apparaissent alors comme les arts de l'avenir. L'un des premiers, il s'interroge sur les rapports entre médias, culture et politique, ainsi que sur la possibilité qu'offrent les techniques modernes de reproduire à l'infini une œuvre d'art.

Puis, avec la montée des périls en Europe, Benjamin se met à douter des bienfaits de la modernité. Progressivement désenchanté, assombri par l'idée de la mort, il s'éloigne peu à peu de l'optimisme marxiste pour restituer à l'art une certaine autonomie. Et pour l'investir d'une mission nouvelle : celle de permettre la transmission de la mémoire.

Une œuvre, suggère-t-il dans ses derniers écrits, n'est faite que pour garder le souvenir des blessures infligées à l'humanité et le confier aux générations futures. Elle n'existe, en somme, que parce que des hommes souffrent, et pour que d'autres le sachent. C'est sur cette conclusion désespérée que s'achève tragiquement, une nuit de 1940, l'existence d'un penseur que des *« temps de détresse »* devaient finir par conduire au suicide.

Christian Delacampagne

(1) La publication de plusieurs inédits de Benjamin est annoncée chez Christian Bourgois.

★ Rainer Rochlitz vient également de diriger, avec Christian Bouchindhomme, un ouvrage collectif intitulé *l'Art sans compas*, consacré à une tentative de redéfinition de l'esthétique moderne (Ed. du Cerf, 240 p., 140 F).

Autres parutions

● **Ecrits timides sur le visible,** *de Gilbert Lascault.* – Bonne idée, cette réédition d'un recueil initialement paru en 1979 dans la collection « 10/18 ». On lit en effet toujours avec la même jubilation déconcertée ces textes impertinents, insolites, intelligents, où il est question des cerfs-volants, du gris, des fleurs en sucre, des fêtes foraines, des déchets ainsi que de Jean Dubuffet, de Fernand Léger, de Valerio Adami et de beaucoup d'autres. Exquis (Armand Colin, 398 p., 110 F).

● **Nelson Goodman et les langages de l'art.** – Né en 1906, Nelson Goodman est l'un des plus importants philosophes américains de ce siècle. Son œuvre commence à être connue en France grâce à plusieurs traductions récentes. Ce numéro spécial rassemble les communications du colloque qui s'est tenu au Centre Pompidou les 27 et 28 mars 1992, en présence du philosophe. *Les cahiers du Musée national d'art moderne*, nº 41, éditions du Centre Georges-Pompidou, 168 p., 120 F).

● **Volume. Philosophies et politiques de l'architecture,** *de Sylviane Agacinski.* – Comment concevoir les spécificités de l'architecture et l'expérience de l'espace qu'elle met en œuvre ? Comment penser un ensemble architectural sans le réduire simplement à un objet d'art destiné à être contemplé, ni à un monument visant à commémorer, ni à la concrétisation d'un modèle rationnel ? Une série d'études, issues principalement des travaux conduits au sein du Collège international de philosophie (Editions Galilée, coll. « La Philosophie en effet », 270 p., 179 F).

● **Introduction à la philosophie esthétique,** *de Marc Sherringham.* – Du modèle grec à celui du romantisme, cet essai vise à dégager les principaux traits distinctifs des conceptions successives de la nature du beau et de la fonction de l'art. Il s'agit, conformément au titre, d'un ouvrage de première approche, destiné à fournir des rudiments d'analyse et d'histoire et une biographie de base. Parfois discutable, mais très accessible (Petite Bibliothèque Payot, nº 123, 320 p., 72 F).

R.-P. D.

CORRESPONDANCE

A propos de « Chère philosophie »

Après le bref article de Roger-Pol Droit intitulé « Chère philosophie », relatif au prix (4 500 F) du *Dictionnaire des œuvres*, volume III de *l'Encyclopédie philosophique universelle* publiée par les Presses universitaires de France (« le Monde des livres » du 18 décembre 1992), nous avons reçu plusieurs lettres s'étonnant de la brièveté de cette note, au regard de l'ampleur et de la nouveauté de l'ouvrage. M. Jean-François Mattéi, notamment, professeur de philosophie à l'université de Nice et directeur de ce volume, nous a adressé une longue lettre dont il a refusé de voir publier les extraits que nous lui avons soumis.

Rappelons que Roger-Pol Droit a consacré au premier volume de cette Encyclopédie, vendu 1500 F, un article en première page du *Monde* le 24 février 1989. Sa chronique « Philosophies » du « Monde des livres » a rendu compte du volume II le 12 octobre 1990, en déplorant déjà qu'il coûte 2 500 F. Au cours d'une réunion de la rédaction du « Monde des livres », nous avons décidé, au vu d'un prix de vente de 4 500 F, de ne rendre qu'un bref hommage au troisième volume.

Cette décision ne repose évidemment pas sur une confusion entre l'intérêt intellectuel d'une œuvre et le prix d'un produit. C'est exactement l'inverse : plus l'intérêt intellectuel d'une publication est grand, plus il semble injuste que son prix la rende inaccessible à de nombreux lecteurs. La déontologie la plus élémentaire, pour qui écrit dans un quotidien, consiste à penser d'abord aux lecteurs du journal, pour lesquels les articles consacrés à des livres servent toujours plus ou moins de suggestions d'achat. A quoi pourrait bien servir un très long compte-rendu d'un ouvrage extrêmement bien fait, mais si coûteux que la plupart ne pourront l'acquérir ?

Dans la correspondance que nous avons reçue, il est souligné que l'ouvrage est disponible dans les bibliothèques. Certes, mais nous ne pensons pas que la démocratie consiste simplement à conseiller aux pauvres de fréquenter les bibliothèques. C'est pourquoi il n'y a, à nos yeux, rien d'incohérent à déplorer qu'un prix économiquement justifié ait des conséquences politiquement inconvenantes au regard des réalités sociales.

D'autre part, à propos du même article, M. Pierre Angoulvent, président du directoire des Presses universitaires de France, a envoyé à Roger-Pol Droit la lettre suivante :

« Rentrant de voyage, j'ai lu votre article dans le Monde *du 18 décembre.*

J'ose espérer que vous aurez l'élégance de nous retourner pour « convenance démocratique » l'Encyclopédie philosophique *que notre service de presse vous a adressée. Nous l'offrirons à une bibliothèque.*

A titre d'information, je vous signale que nous sommes à deux mille exemplaires vendus en un mois et demi, ce qui me laisse perplexe sur le rôle des critiques. »

[*Le Monde*, en réponse à cette surprenante demande, semblant indiquer que toute critique défavorable devrait entraîner la restitution à l'éditeur des exemplaires de presse, a renvoyé les volumes à M. Pierre Angoulvent.]

Au nom du père

LES YEUX DE MON PÈRE
de Marc Le Bot.
P. O. L., 72 p., 65 F.

« Comme chaque fois que j'ai rencontré la mort ou seulement l'idée de la mort, mais en cette occasion plus qu'en aucune autre, m'est revenu à l'esprit le mot de Tertullien quand il dit du cadavre : « Cette sorte de chose qui n'a de nom dans aucune langue. » De nombreuses années après la mort de son père, Marc Le Bot relève le défi d'écrire *de* cette mort – plutôt que *sur* cette mort, – en cherchant les mots qui parviendraient à nommer l'innommable : ce qui est encore et qui pourtant n'est plus, l'énigme d'un corps sans vie.

Le récit de la mort du père, comme tout discours qui se situe sur les limites de l'expérience de soi, est une mise à l'épreuve radicale des pouvoirs et des impuissances de l'écriture. C'est pourquoi il est l'objet de tant de conventions littéraires, de tant d'encadrements rhétoriques destinés à rendre communicable ce qui semble devoir échapper à toute communication.

Marc Le Bot n'a pas cherché à rompre avec ces conventions, il les a ignorées. Il n'a pas cherché à construire un livre, il s'est laissé lentement envahir par des mots, par des images qui ont travaillé en lui, travaillé son corps, sa sensibilité, ses souvenirs, ses rêveries, ses savoirs de philosophe et d'esthéticien, son activité d'écrivain.

Une totale honnêteté

Cela exclut de son récit toute anecdote, sur le père, sur lui-même ou sur leurs relations : l'écriture se fait au présent ; elle est précisément chargée de montrer qu'entre le père et le fils il n'existe plus rien qui ne soit des mots, du texte, de la langue, une prise en charge par le livre de ce qui n'existe que par lui.

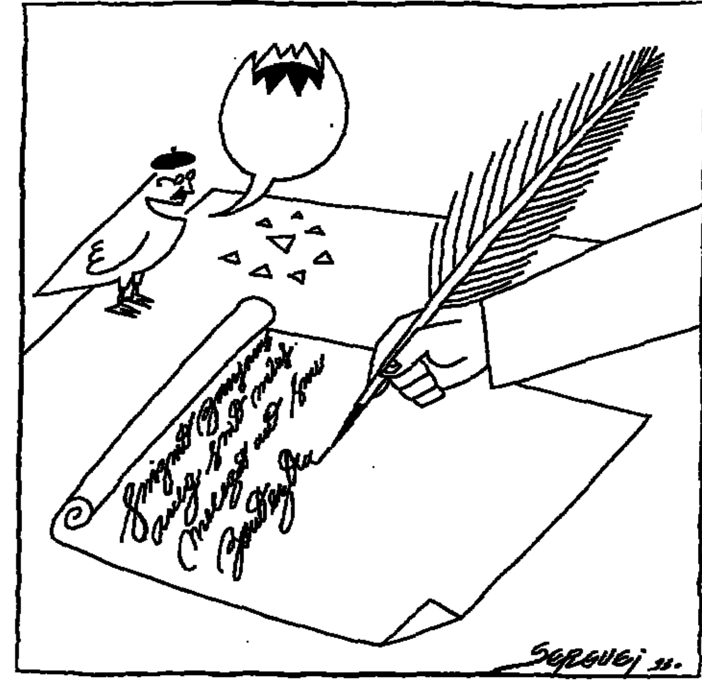
Un des moments les plus émouvants de ce récit qui ne convoque jamais l'émotion est celui où Marc Le Bot, parlant des yeux de son père, dit que ces yeux étaient de deux bleus dissemblables, l'un presque transparent et gris, l'autre outremer, et que, bien plus encore que cette disparité colorée, c'est l'enchantement du mot *pers* – sa beauté, sa rareté, les références qu'il ouvrait vers la Perse, la déesse Athéna, les dérives et les rêveries étymologiques qu'il proposait, le jeu de mots entre *pers* et *père* – qui cristallise et donne une consistance réelle à ce qui ne serait que brouillard du souvenir.

« J'ai formé de données contraires, accumulées au hasard, les émotions dont je charge ces souvenirs », écrit Marc Le Bot. Il n'ignore pas que nos souvenirs sont aussi faits d'oublis, ni que nos sensations que nous savons les plus profondes, celles-là mêmes qui nous fondent, ne seraient rien que masse indécise, confuse, si la langue de leur donnait pas une forme : *« Lorsque je nomme l'odeur des résineux, du sel marin, des algues qui sèchent sur les dunes, l'amour que j'ai de ces mots-là me donne l'amour de ces choses à nouveau... Sans un fonds de sensations confuses dont nous savons que nous les partageons avec d'autres, chacune de nos pensées sonnerait creux ; nous n'aurions de mots pour rien dire. Ces sensations sont un terreau, une terre natale. Nos mots sont, là, les outils aratoires de notre pensée-corps. Par eux, nous naissons de cette terre arable. Ils tressent l'osier de nos berceaux. Ils n'énoncent nulle vérité à croire par personne : ils nous bercent. »*

Les Yeux de mon père n'est pas seulement un livre beau et dense qui parle de la mort, de l'oubli, de la filiation, des livres et de l'écriture, c'est, vertu plus rare que l'intelligence et que la sensibilité, un récit d'une totale honnêteté. Les mots ont toujours deux faces : l'une qui parvient, chez les meilleurs écrivains, à éclairer les énigmes les mieux cachées ; l'autre qui, chez les mêmes bons écrivains parfois, aide à travestir, à mentir, à dissimuler, à faire croire. Marc Le Bot exerce le commerce de la langue en militant de la probité, lucide jusqu'à être distant, méticuleux jusqu'à frôler l'indifférence, exact jusqu'à refuser les douceurs et les consolations de l'incertitude. Et, curieusement, cette rigueur même contribue, mieux que les plus subtils artifices, à nous faire partager une émotion qu'il nous rend commune.

Pierre Lepape

LA VIE DU LANGAGE
par Denis Slakta



Naissance du français

TOUT comme *le Divin enfant*, le français fut reconnu à sa naissance par trois rois, Lothaire, Louis le Germanique et Charles le Chauve ; moins pacifiques, il est vrai, que Melchior, Gaspard et Balthazar. Mais, à la différence de Pelletier et Caventou, les inventeurs de la quinine, à qui Paris a offert la statue d'une jolie femme, le comte Nithard, qui relate la naissance du français par un rude hiver (le 14 février 842) dans la plaine de Strasbourg, demeure méconnu ; sans galette et sans statue. Il arrive, parfois, que la patrie oublie d'être reconnaissante.

Deux petits livres récents de Renée Balibar (1), à qui l'on doit déjà *l'Institution du français* (2), et de Bernard Cerquiglini (3) soulignent avec un enthousiasme contagieux le rôle décisif de Nithard, un des petits-fils de Charlemagne. Sans compter qu'il est toujours agréable de croiser des personnages aussi singuliers que le Saxon Alcuin, conseiller de Charlemagne, ou que le poète Engelbert, qui séduisit une fille de Charles et fut ainsi le père de Nithard. Quant à Ermangarde, elle donna Lothaire, Pépin et Louis le Germanique à Louis le Pieux ; lequel s'empressa d'épouser en seconde noce la jeune et jolie Judith, mère du coup de Charles le Chauve – ce qui produisit d'horribles combats entre les rejetons du Pieux et conduisit aux « serments de Strasbourg ».

Pour comprendre ce qui a préparé aussi cet heureux événement, il importe de reconnaître – dit Bernard Cerquiglini – l'évidence du *« fait carolingien »* et l'importance de Charlemagne, bien connu pour cette *« barbe fleurie »* qu'il aimait exhiber autant sur les champs de bataille que sous le préau des écoles. Ce n'est pas tout, comme on va voir.

PENDANT les temps mérovingiens, surtout à la fin, l'ignorance galope. Les églises se transforment en granges ; et le latin, hélas, se décompose, subissant, dit Rémy de Gourmont (4), *« un véritable massacre »*. Et Ferdinand Brunot ajoute, scandalisé : *« Aucun latin de cuisine n'est plus barbare que le bas latin (...) de l'époque mérovingienne. »*

Nul besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'une légende s'écroule, et que les illusions se dissipent. Il devient, en effet, impossible de soutenir que le français *« viendrait »* du latin ; du latin classique, s'entend. Il faut s'y faire ; le roman est la langue des rustres, issu *« du latin des rues et du peuple, étranger au livre et à l'école »*, à Virgile comme à Cicéron, et *« appris*, disait déjà en 1750 l'académicien Bonamy, *en l'entendant prononcer aux Romains, soldats, marchands, artisans, esclaves, qui n'avaient pas plus fréquenté les écoles d'Italie que les Gaulois celles des Gaules »*.

Plutôt aimable pour finir, Brunot essaie de contenir l'horreur en écrivant simplement que *« le français est du latin parlé »*, omettant de préciser alors, comme Gourmont, qu'il s'agit d'un latin passé par *« le terroir laminoir du gosier populaire »* ou, comme Bernard Cerquiglini, que les langues romanes proviennent, en fait, *« d'un second latin, inférieur, rustique et vulgaire »*.

Lors de *« la Renaissance carolingienne »*, Charlemagne, l'Eglise et de grands clercs comme Alcuin ont bien tenté de sauver ce qui pouvait l'être : le latin classique, la *latinitas*. L'empereur se fit donc grammairien et entreprit *« une véritable politique linguistique »*, imposant de revenir pour le latin, qu'il parlait aussi, à la prononciation correcte, aux bons auteurs, à la grammaire et à la rhétorique.

Dès le VIIIe siècle, Bède le Vénérable (mort en 735) avait même cherché à appliquer la rhétorique antique aux textes bibliques, où il n'était pas difficile de trouver aussi quelques fortes synecdoques jouant sur le tout et la partie. Celle-ci, par exemple, que mentionne Ernst Robert Curtius : *« Caro verbum factum est »* (« Le Verbe s'est fait chair »). On se demande pourquoi cet excellent exemple a quasiment disparu par la suite dans les manuels de rhétorique.

Charlemagne ébaucha, en outre, selon son biographe Eginhard, *« une grammaire de sa langue maternelle »*. Perdue, hélas ! L'empereur était bel et bien bilingue. Tout comme les grands clercs, qui continuaient d'écrire en latin correct ; ce dont Nithard témoigne lorsqu'il rédige *l'Histoire des fils de Louis le Pieux*, où se trouvent les « Serments de Strasbourg ».

Toutes ces réformes cependant touchaient peu la masse du peuple, qui ne comprenait plus – c'est dur à dire – le latin de saint Jérôme, c'est-à-dire la *Vulgate*, traduction latine de la Bible vers 400. Il suffit de rappeler, avec Brunot, que *equus* avait fui à l'arrivée de *caballus* (rosse), qui deviendra *cheval* ; ou encore que le mot *causa « du sens classique de* cause *étend son acception jusqu'à celle de* res, *qu'il remplace »*. Enfin, le vieux mot *Gallia* s'efface au profit *« d'un néologisme apparu au VIe siècle pour désigner les régions rhénanes :* Francia, le pays des Francs, *la France »* (5). A la fin du VIIIe siècle, les gloses de Reichenau prennent acte de la substitution. Bref, la *« corruption »* des langues ne date pas d'aujourd'hui ; ni les protestations, ni les vœux pieux.

POUR l'Eglise d'abord, la situation était grave : comment concilier la pureté grammaticale du latin, langue officielle et sacrée, et l'obligation d'enseigner et de prêcher ? Saint Augustin avait exposé, déjà, que *« les reproches des grammairiens sont préférables à l'incompréhension du peuple »*. En 813, au concile de Tours, les évêques décident donc de traduire leurs sermons *« en langue romane rustique ou en allemand, afin que les fidèles puissent plus aisément en comprendre le contenu »*. Au vrai, selon la formule de Bernard Cerquiglini, *« le latin n'était plus une langue, mais une écriture »*.

Pour être grammairien, Charlemagne n'en était pas moins un drôle d'homme – et même un peu *« sultan »*, a-t-on osé dire, – ce qui allait rendre la succession difficile. Renée Balibar énumère : quatre épouses légitimes, une concubine légale, six liaisons passagères, trois fils héritiers et des filles *« maintenues à la maison et données en concubinage légal pour limiter les problèmes de succession »*. Tel fut, par exemple, le sort de Berthe, la mère de Nithard.

Le seul fils survivant, Louis, qui aimait tant la grammaire, le latin et les jolies femmes qu'on l'appela le Pieux, n'arrangea rien, avec ses deux mariages et ses trois fils qui passèrent leur temps à s'entredéchirer.

Après une dure bataille, à Fontenay-en-Puisaye, l'empereur Lothaire fut défait. Signe évident pour les évêques que *« Dieu ne voulait plus d'empire »*. Peu de temps après, les deux autres petits-fils de Charles se jurent alliance, à Strasbourg, contre l'aîné : Louis le Germanique régnera sur la France de l'Est ; Charles le Chauve sur celle de l'Ouest. Les travaux de Renée Balibar permettent de comprendre les enjeux de ces journées.

Voici d'abord les faits. Conseiller de son cousin Charles le Chauve, Nithard négocie l'alliance avec Louis : *« Il est l'un des artisans du serment de Strasbourg et il reçoit commande officielle de relater l'histoire de ces grands événements. C'est par lui, par son texte latin* (Histoire des divisions entre les fils de Louis le Pieux), *que nous possédons les formules littérales des serments de 842. »* De ce texte de Nithard, Renée Balibar a proposé, en 1984, une remarquable analyse et une excellente traduction.

QUI était donc ce Nithard, dont Brunot faisait *« un historien »* ? Né peu avant 800, Nithard n'entra jamais dans les ordres. Pourtant, d'autres vertus ne lui manquaient pas : son épitaphe, à Saint-Riquier, dont il fut, comme son père, abbé laïque, le dit en peu de mots (6) : *« Plein de science, versé dans les lettres sacrées, juste et sage, soldat prévoyant et grave, il ne succomba qu'à la perfidie de son adversaire. »* En d'autres termes, Nithard partagea son temps entre l'étude, la diplomatie et la guerre. Il trouva la mort près d'Angoulême, en 844, lors d'un combat opposant Charles le Chauve et Pépin II. Bernard Cerquiglini conclut, à juste titre : *« Rédigeant son histoire, Nithard ne fait pas œuvre d'historien, mais d'homme politique qui prend la plume afin de justifier une politique qu'il a largement contribué à élaborer et à conduire. »*

Le plus extraordinaire se produit dans le récit du 14 février 842, que Renée Balibar résume lumineusement en trois actes.

Premier acte : délaissant leur langage familial et le latin parlé, les deux rois *« emploient deux langages vulgaires différents : tudesque et roman »*. Louis s'exprime donc en tudesque et Charles en roman, manifestant ainsi le partage de l'empire selon le partage des langues vulgaires.

Le deuxième acte, le plus curieux, rapporte l'échange des serments fondé sur l'échange des langues. Louis le Germanique, en effet, prononce le serment en roman, la langue de Charles : *« Pro Deo amur... »* (pour l'amour de Dieu). Tandis que Charles jure en tudesque, la langue de Louis : *« In Godes minna... »* *« Chaque langue*, conclut Renée Balibar, *n'est donc légitime que comme partenaire d'une autre de même dignité, sous l'autorité des lettres latines. »*

Troisième acte : les porte-parole de chaque armée prêtent, à leur tour, serment de fidélité ; mais, pour le coup, dans la langue qui leur a été assignée. Telle est *« l'institution du colinguisme »*, qui donne le prestige de l'écrit à des langues vulgaires, au détriment du latin, langue officielle d'un empire détruit.

A la question toujours posée : *« Depuis quand parle-t-on français ? »*, Bernard Cerquiglini répond d'un trait : *« Depuis qu'on l'écrit. »* Si bien que les discours du serment *« contenaient en germe*, précise Renée Balibar, *l'organisation des littératures nationales en Europe »* (7).

Voilà pourquoi Nithard, l'inventeur du français, mérite mieux que l'indifférence, l'ignorance ou l'oubli.

(1) Renée Balibar, *Histoire de la littérature française* (1991), QSJ, Presses Universitaires de France.

(2) Renée Balibar, *l'Institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République* (1985), PUF.

(3) Bernard Cerquiglini, *la Naissance du français* (1991), QSJ., PUF.

(4) Voir Pierre Kyria, « Relire Rémy de Gourmont », dans *le Monde des débats*, décembre 1992.

(5) J. Picoche et C. Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française* (1991), Nathan.

(6) Dans *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Age* (Edition 1992, revue et mise à jour), La Pochothèque, Fayard.

(7) Voir aussi Renée Balibar, « Eulalie et Ludwig : le génie littéraire », dans *le Gré des langues*, n° 33, 1992, L'Harmattan.

La tranquille victoire de Philippe Sollers

Suite de la page 27

Bien sûr, on n'est pas obligé de se laisser convaincre par le récit de Jean Clément (initiales J.C., ce n'est pas pour rien), nourri, comme l'auteur du roman, à la fois de la Bible, notamment des prophètes, et des théoriciens de la guerre, de Thucydide et Sun-tse à Clausewitz, ce qui rend son argumentation impeccable. Sollers amplifie et radicalise ici le propos de *la Fête à Venise* (2), son précédent roman, qui décrit – entre autres – la guerre de l'esprit et de l'art contre la tyrannie planétaire de l'inculture revendiquée et de l'argent dégradé en « fric ».

Il serait, en revanche, bien hasardeux de prétendre que les enjeux signalés par *le Secret* ne sont pas essentiels, et plus périlleux encore de ne pas voir que des réponses apportées par chacun dépendra l'avenir d'un mot menacé : civilisation.

Cette histoire du siècle, que tente de penser Jean Clément, s'entrecroise, bien sûr, avec sa propre existence (qui n'est pas sans rapport avec la biographie de l'auteur), lui faisant comprendre que finalement *« tout le monde sera sauvé par de pauvres choses privées, indignes d'être rapportées dans le récit totalitaire de la marchandise »*. C'est là que Sollers étonne le plus. Si l'on savait qu'il était, parmi les romanciers contemporains, celui qui voulait dire au plus juste la réalité de l'époque, on s'attendait peu à le voir affronter sans détour l'écriture de l'intimité. Il le fait, quand meurt la mère du narrateur, sans sentimentalisme et de manière bouleversante, au plus près de l'autobiographie, apprivoisant la vie qui s'en va en lui donnant, à lui, une autre vie d'homme (voyant, enfin, la *Pietà* de Michel-Ange à Saint Pierre de Rome, qu'on a toujours mal regardée : ce n'est pas la mère qui porte le fils, mais le fils qui porte la mère). Le fils aimé, admiré, le fils rebelle, n'est plus le fils de personne. Il demeure toutefois le père de quelqu'un, d'un petit garçon, qu'il regarde vivre et auquel il apprend à vivre, ce qui donne de très singulières pages sur la relation père-fils.

Quand on a dit tout cela, on n'a pourtant pas épuisé la lecture du *Secret* – c'est le propre des grands romans. L'agent secret est aussi une métaphore du romancier qui sait que *« la clé de la comédie tragique est qu'il s'agit d'un immense conflit de littératures »*. La guerre qu'il mène est celle de la littérature même. Une guerre sans fin, qui, une fois gagnée, se rejoue néanmoins à chaque bataille, à chaque livre. La bataille de 1993, celle du *Secret*, restera certainement pour Sollers le souvenir d'une victoire magistrale et d'une affirmation définitive de lui-même : *« J'aime écrire, tracer les lettres et les mots, l'intervalle toujours changeant entre les lettres et les mots, seule façon de laisser filer, de devenir silencieusement et à chaque instant le secret du monde. »*

Josyane Savigneau

(2) Gallimard 1991 (voir les articles de Michel Braudeau et Philippe Dagen dans « Le Monde des livres » du 1er février 1991). *La Fête à Venise* paraîtra en poche (coll. « Folio », Gallimard) en mars.

★ Signalons la sortie du n° 4 de la revue *Lieux extrêmes*, « Spécial Philippe Sollers ». Neuf textes et un long entretien de quelque cinquante pages avec Sollers (85 F ; 61, boulevard des Invalides, 75007 Paris ; tél. 45-67-28-50).

« Mother »

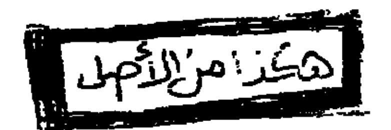
Un extrait du « Secret »

« Mon Dieu, tout arrive en même temps... J'avais beau savoir que Mother vivait son dernier parcours, jamais je n'aurais cru que la fin irait aussi vite. Mother ? Non ? Déjà ? Quatre-vingt-quatre ans, mais quand même... Toujours vive, précise, les yeux, l'esprit, le front lumineux lavé, la gaieté... Ma jeune et vieille petite mère, ou plutôt ma définitive, pudique et impérieuse petite fille, depuis des années... Prépare-toi à souffrir, c'est la loi idiote, le prix à payer pour être venu jouer dans les apparences. On t'a prêté un corps ? Il faut le rendre. (...)

» Je lui téléphone deux fois par jour à la clinique, je sens chaque fois sa voix décliner, avec des poses, des sursis d'énergie. Moi : « Je te dérange ? » Elle : « Oh, jamais ! » – « Je pense beaucoup à toi. » – « Oh, je sais ! » Ce oh, *totalement inhabituel, est très volontaire, souligné, c'est en réalité un gros livre bourré d'histoires, de scènes, de détails, de paysages, de rêves, de pleurs, de rires, de conversations endiablées, de coquetteries, de robes, de foulards, de bijoux, de sorties, de plages, d'automobiles, de déjeuners, de dîners, de jardins, de visages. C'est un* oh *presque impossible à soulever, mais qu'elle tient quand même ferme dans sa gorge de cerveau sans cesse éveillé. C'est ce* oh, *je le sais, que je vais surtout garder d'elle, comme si elle s'amusait déjà de l'autre côté à me dire : « Tu crois que tu sauras penser ce* oh *? Tout entier ? Sans fautes ? Avec toutes ses nuances, ses aventures, ses reliefs, ses couleurs ? Jusqu'au bout ? Sans rien oublier ? En devinant les silences ? » (...)*

» Je redoute le moment où le téléphone sonnera dans le vide. Il viendra, il viendra, et cette fois l'espace ne se refermera pas, le temps sera levé. »

(*Le Secret*, pp. 91,92)



Passage en revues

Littérature, poésie

Les hommages sont généralement tardifs. Celui que la *NRF*, dans son numéro de décembre, rend à Jean Grosjean, qui a fêté, à la fin de l'année, ses quatre-vingts ans, vient à son heure. Il honore un poète bien vivant, dont deux livres récemment parus prouvent, à nouveau, la magnifique fraîcheur de regard et l'intelligence, en même temps que la persévérance dans l'inspiration (1). Mais l'hommage n'est pas seulement justifié, il est également à la hauteur de son objet. Grosjean ne se retrouve pas, comme il arrive parfois à des poètes victimes d'une dérisoire piété, embaumé sous l'éloge d'une fausse religion. S'adressant à un écrivain qui n'a cessé de s'opposer, avec violence, à la fixité des idolâtries (Pierre Oster, dans sa préface de *la Gloire*), l'amitié et l'admiration sont gages de mouvement. C'est sur le *« versant illimité de l'humain »*, comme le rappelle Jacques Réda, que Jean Grosjean conduit son lecteur.

Que les images du paysan (Claude Roy), du marcheur (Olivier Germain-Thomas, Gérard Bocholier, Lydie Dattas), du passant (Gilles Quinsat) ou du passeur (J.-M. G. Le Clézio) fournissent les thèmes de la plupart des contributions, n'étonnera pas. Du Messie – figure évidemment centrale, *« absolu de l'humain »* plutôt que *« surhomme »* ou *« masque d'un dieu »*, comme le note Le Clézio – à Clausewitz ou Kleist, des prophètes de l'Ancienne Alliance à saint Jean l'Évangéliste, c'est toujours un mouvement, une mobilité que Grosjean cherche à exprimer : avancée vers la présence (Philippe Delaveau), saisie dans l'instant de la parole christique (Gilles Quinsat), ou dans l'atermoiement (Jean-Pierre Lemaire, analysant les figures de Darius et de Pilate).

La fraîcheur du regard de Jean Grosjean est là. Ses récits – mais il faut, avec l'auteur, rêver d'une littérature débarrassée des genres et des étiquettes, – aussi bien que ses traductions et ses poèmes, la manifestent à chaque instant. Elle est dans l'instabilité, le *« bougement »* (Hédi Kaddour, à propos d'Elie), dans le temps distendu qui confond les lieux et les époques : la Champagne pouilleuse et la Prusse, les rives du Jourdain et un coin de trottoir de la rue Sébastien-Bottin. *« La durée de l'univers est un vide dont chaque jour est hanté »*, écrit Grosjean dans *l'Ironie christique*.

Laissons les derniers mots à Georges Lambrichs, qui écrivait en janvier 1953, dans le premier numéro de la (nouvelle) *Nouvelle Revue française* : *« La poésie existe à mesure qu'elle se fait : elle est, dès maintenant, le monde meilleur. Sans clinquant, sans clin d'œil, l'affirmation souveraine de Grosjean est, par surcroît, naturelle ; sa force inconditionnelle vient de ce qu'elle s'alimente en toute confiance à l'être uni au langage, et réconcilié. Une fois de plus, la parole s'est faite chair, le bonheur est communication et le chant est juste comme un commandement. »* (Gallimard, 80 F.)

La revue dirigée par Jean Daive, *Fig.*, publie, dans son septième numéro, un étonnant et accablant document : le compte-rendu (rédigé en français) d'une réunion, tenue en décembre 1918, entre des membres du gouvernement roumain et des *« représentants des juifs indigènes »*, à propos d'un projet de décret sur la naturalisation des juifs résidant en Roumanie. Ce texte démontre, s'il en était encore besoin, la marche d'un rouage administratif propulsé par la mauvaise conscience, une foi tout aussi mauvaise et un racisme rampant. Quelques précisions historiques n'eussent cependant pas été inutiles pour mieux situer ce texte.

Dans ce même numéro, outre des notes de Dostoïevski sur *« un immense roman intitulé* Athéisme *»*, projeté par l'écrivain dans les années 1867-1870, on lira deux brefs, intenses et beaux fragments poétiques d'Anne-Marie Albiach et Claude Royet-Journoud. (*Fig. 7*, Ed. Fourbis, BP 925, 75535, Paris Cedex 11, 65 F.)

Signalons plus rapidement le deuxième – et superbe – numéro de *Genesis*, revue internationale de critique génétique, consacrée aux manuscrits poétiques et dirigée par Michel Collot (Ed. Jean-Michel Place-Archivos, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75084 Paris Cedex 02, 195 F.). *L'Année balzacienne 1992* publie un gros dossier sur « Balzac et l'Europe » (PUF, 270 F).

Patrick Kéchichian

(1) *L'Ironie christique* et un recueil de poèmes, *la Lueur des jours* (Gallimard) (voir « le Monde des livres » du 28 février 1992). Par ailleurs, un petit éditeur de Mazamet, Babel, a repris en volumes les *Chants de Balkis*, qui figuraient initialement dans le récit *La Reine de Saba*, paru en 1987 (Babel éditeur, La Métairie Basse, en Froment, 81200 Mazamet).

Dix ans d'« Infini »

L'Infini, revue trimestrielle, qui a succédé à *Tel Quel*, et que dirige Philippe Sollers, vient de publier son nº 40. Dix ans donc, et sans doute nulle envie de bilan pour un projet qui déclare reposer *« sur le pari suivant : c'est qu'il y a, qu'il y aura, de plus en plus besoin d'une revue* littéraire*, au temps de l'explosion de l'information et des réseaux de communications multiples. Plus les stéréotypes s'enchaînent, et plus le style même des interventions singulières, les corps, les voix, prennent, paradoxalement, la force de leur démesure »*.

En dix ans, *l'Infini* a publié de jeunes écrivains et essayistes, des inédits d'auteurs étrangers et français confirmés. La revue a étonné, agacé, séduit. Quelques noms pour signer un bilan plutôt positif : Philip Roth, Milan Kundera – pour une collaboration continue, depuis deux ans, – Umberto Eco, Joseph Brodsky, William Styron ; Pascal Quignard, Frédéric Berthet, Patrick Besson, Emmanuèle Bernheim, Henri Raczymow, Françoise de Maulde, Valère Novarina ; Maurice Olender, Jacqueline Risset, Elisabeth Roudinesco, Marcel Détienne, Philippe Murray, Alain Finkielkraut, Bernard Sichère... On pourrait allonger la liste. Fidèle à cette diversité, le nº 40 propose à la fois Milan Kundera (avec un long et très brillant texte, « Les chemins dans le brouillard »), T. E. Lawrence et un jeune inconnu dont on reparlera sans doute. Il s'appelle Stéphane Zagdanski. Il a vingt-huit ans, et traite, de manière provocante et subtile, de « Céline et Proust ».

Fidèle aussi à ce qu'on peut considérer comme un certain « laxisme », cette livraison accueille un curieux entretien avec Bernard-Henri Lévy sur le thème « Pourquoi le théâtre ? ». Les questions, étonnantes de complaisance, de Gabi Gleishmann ne permettent pourtant pas à Lévy d'expliquer sa soudaine passion pour le théâtre. Justice immanente ? On est libre de préférer les « Fables » de Marcelin Pleynet, comme l'a prévu la déclaration d'intention de *l'Infini* qui se termine ainsi : *« Lisez plutôt ces textes (...) Ils définissent, sans avoir à s'accorder sur un projet commun, une ponctuation radicale, une sorte de nerf hors la loi. »*

Jo. S.

► *L'Infini*, nº 40, Gallimard, 80 F.

Miroirs américains

L'autobiographie est un genre florissant aux Etats-Unis

L'autobiographie n'est pas une forme nouvelle de littérature. Mais elle rencontre, aux Etats-Unis, un terreau particulièrement fertile. L'autobiographie de Millie..., le chien présidentiel, n'a-t-elle pas récemment rapporté plus de 800 000 dollars (400 000 francs) de royalties à son auteur et maîtresse, Barbara Bush, la « first lady » américaine pour encore quelques jours ?

Certes, le grand public est intéressé par la vie mouvementée d'hommes d'affaires comme Lee Iacocca, ancien patron de Chrysler, ou le riche promoteur Donald Trump, par les confessions et préoccupations d'épouses d'hommes politiques en vue comme Margaret Trudeau, femme de l'ancien premier ministre canadien, ou Kitty Dukakis, qui fit campagne aux côtés du candidat malheureux à la présidence de 1988.

Mais c'est surtout le goût du scandale, la curiosité malsaine du grand public pour la vie privée de personnalités connues, d'acteurs et d'actrices notamment, la vanité et un certain exhibitionnisme qui expliquent cet essor, très rentable pour les éditeurs. Pour avoir temporairement partagé le lit de John Kennedy, Judith Exner s'est jugée assez célèbre pour écrire sa biographie. De même, Roxanne Pulitzer, portant un nom connu, a estimé nécessaire de développer ses incartades. Gordon Liddy, condamné pour son activité criminelle dans l'affaire du Watergate, et la « Madame » de l'hôtel Mayflower, la « Madame Claude » locale, exploitant un réseau de prostitution, condamnée pour proxénétisme, ont fait part au public de leurs grandes et petites heures.

Des condamnés à mort ont été sollicités, mais des dispositions législatives sont prévues pour les empêcher de recevoir les revenus du récit de leurs crimes. Parmi les vedettes du cinéma, l'actrice Zsa Zsa Gabor, vétéran de l'écran, est particulièrement prolixe. Elle affirme qu'Atatürk lui a fait perdre sa virginité à quinze ans. Elle fait état avec complaisance de ses trois mariages, de ses nombreux soupirants – parmi lesquels Henry Kissinger, Bernard Shaw, Elvis Presley – et de ses liaisons avec ses partenaires de l'écran. Les préoccupations métaphysiques, les élans mystiques de Shirley MacLaine auteur de... sept autobiographies lui sont étrangers : *« Je n'accepterai jamais de faire l'amour avec un homme, à moins qu'il me l'ait demandé quand il était sobre »*, a-t-elle dit. Mais elle donne des détails sur les avances dont elle fut l'objet.

Certaines sont très simples : *« Déshabillez-vous »* (Korda, le metteur en scène) ; *« Je vous promets d'organiser un spectacle télévisé »* (Paley, président de la chaîne CBS) : *« Je ne m'en irai pas avant que vous n'ayez fait l'amour avec moi »* (Sinatra). D'autres sont lyriques : *« Quand vous vous réveillerez chez moi, vous apercevrez, par la fenêtre, des étalons. Alors, vous verrez quel étalon je suis »* (Errol Flynn). Zsa Zsa raconte avec humour une aventure moins plaisante. Elle est réveillée au milieu de la nuit par un cambrioleur qui lui ordonne de se lever. *« Mais je suis nue »*, fait-elle observer. *« Restez comme vous êtes*, rétorque-il en faisant main basse sur les bijoux, *je ne suis pas un obsédé sexuel. »*

Un grand joueur de basket-ball, Wilt Chamberlain, affirme s'intéresser à la philosophie, mais il ne croit pas à un seul amour ou à la monogamie : *« Si j'avais à compter le nombre de mes relations sexuelles, j'approcherais de vingt mille, soit 1,2 femme par jour depuis mes quinze ans. »* On se demande comment, après de telles performances, il a encore assez d'énergie pour lancer le ballon dans le panier...

Enfances malheureuses

Les auteurs d'autobiographies, comme les autres, adressent des remerciements à ceux qui les ont aidés. Ainsi, un jeune modèle remercie son éditeur, le directeur de la collection, les coauteurs, son père, son frère, ses amis... La tenancière du Mayfloyer remercie les cent soixante-douze jeunes femmes ayant travaillé pour elle, en donnant leurs noms.

En règle générale, les célébrités évoquent une enfance malheureuse, des privations ; elles ont toutes été des « Petit Chose » ou des « Cosette » qui ont souffert avant de connaître la gloire et la fortune. Mais l'histoire ne s'arrête pas là : la plupart retombent dans les épreuves créées par des conjoints infidèles, drogués ou ivrognes, ou bien même prennent de l'embonpoint et perdent leur emploi. Toutes finalement refont surface rapidement.

Ce genre d'autobiographies est loin d'être épuisé. La fille de Zsa Zsa et de Conrad Hilton, propriétaire d'hôtels, petite-fille de Jolie Gabor, tous auteurs d'autobiographies, serait sur le point de se mettre à l'ouvrage. Bref, trois générations de Gabor engagées dans l'autobiographie...

Henri Pierre

L'année Céline

Pour la deuxième année consécutive, les éditions du Lérot et l'Institut mémoire de l'édition contemporaine (IMEC) proposent *l'Année Céline* (textes, bibliographie critique, documents divers). Cette revue, réalisée et rédigée par Jean Castiglia, André Derval, Henri Godard, Jean-Paul Louis et Eric Mazet est un instrument indispensable pour les chercheurs et un outil précieux pour tous ceux qui s'intéressent à Céline et qui pensent que la réflexion sur ce monstre énigmatique de la littérature du XXᵉ siècle est toujours à mener. (*L'Année Céline 1991*, éd. du Lérot/IMEC, volume illustré, 210 p., 180 F. Chez le même éditeur, *l'Année Céline 1990*, 240 p., 150 F. Ces ouvrages sont publiés avec le concours de l'université Paris-7. On peut adresser des commandes au secrétariat de la revue, 16140 Tusson.)

Découvrez « le Matricule des anges »

Ils sont jeunes, ils viennent de terminer leurs études de journalisme. Ils aiment les livres et les écrivains au point d'avoir la témérité de lancer un « journal d'informations littéraires », *le Matricule des anges*. L'enthousiasme de cette équipe de jeunes gens, qu'anime Thierry Guichard, mérite d'être remarqué et encouragé. Le premier numéro, autour d'un dossier sur « l'année Goldoni », est sorti en novembre (15 F) avec une élégante maquette. Un deuxième numéro paraîtra en janvier avec, à la une, Richard Brautigan, et l'annonce d'un concours de nouvelles.

Le Matricule des anges est en vente dans certaines librairies, mais on peut aussi le commander et s'abonner au 14, rue d'Alexandrie, 75002 Paris, ou consulter le service télématique de « Librairie Lettre Ouverte », 3615 LLO.

Jo. S.

Deux disparitions

Le philosophe Olivier Reboul

Le philosophe Olivier Reboul est mort le 17 décembre, à l'âge de soixante-sept ans. Nous avons reçu ce témoignage de M. Gérard Deledalle.

Philosophe et pédagogue, Olivier Reboul, né en 1925, fit carrière à Tunis, Montréal et Strasbourg. Son philosophe d'élection était Emmanuel Kant, mais il affectionnait Alain et admirait John Dewey.

A Tunis, il fut de ceux, avec Michel Ambacher et Jean Wahl, puis Michel Foucault, dont l'enseignement permit la création de la licence de philosophie en 1964. A Tunis également, Reboul écrit ses deux thèses qu'il soutiendra en 1968 : sa somme sur Alain, *l'Homme et ses passions d'après Alain* (PUF, 1968), et *Kant et le problème du mal*, qui parut en 1971, avec une préface de Paul Ricœur, à Montréal.

A Montréal, où il était venu enseigner, pas plus qu'à Tunis, Reboul ne sépare l'enseignement de la recherche, comme en témoignent deux autres livres *Nietzsche, critique de Kant* (PUF, 1974) et *le Slogan* (Editions Complexe, 1975).

Reboul est à Strasbourg quand ce dernier livre paraît et c'est vers la rhétorique et l'éducation qu'il va dès lors engager ses recherches. Paraîtront aux PUF *l'Endoctrinement ; Qu'est-ce qu'apprendre ? ; Pour une philosophie de l'enseignement ; le Langage de l'éducation ; la Philosophie de l'éducation ; Introduction à la rhétorique – théorie et pratique ; les Valeurs de l'éducation* et, aux Presses de l'université de Strasbourg, deux *Séminaires interdisciplinaires de rhétorique*.

Au cœur de la pensée et de la vie d'Olivier Reboul, il y eut toujours ce souci qu'on peut lire en filigrane dans ses travaux d'histoire de la philosophie, mais qui apparaît explicitement avec *le Slogan* : lutter contre le prêt-à-penser qui tue la pensée, donner à l'homme par l'éducation les moyens de sa liberté de conscience face à tous les pouvoirs idéologiques.

L'essayiste Bernard Dubourg

L'essayiste Bernard Dubourg est mort le 20 décembre 1992 d'une crise cardiaque, à l'âge de quarante-sept ans. Intellectuel solitaire, esprit singulier, Bernard Dubourg avait notamment publié dans *Tel Quel* et dans la revue *Poésie* que dirige Michel Deguy. Il était également l'auteur d'un ouvrage en deux volumes, intitulé *l'Invention de Jésus*, publié dans la collection « l'Infini » chez Gallimard (tome I, *l'Hébreu du Nouveau Testament*, 1987 ; tome II, *la Fabrication du Nouveau Testament*, 1989) et travaillait à la suite de ce projet.

Posant d'une façon originale la question de l'origine hébraïque des Evangiles, son essai provocant, où se mêlent explications érudites, interprétations hardies et jeux de style, entend prouver que le Nouveau Testament ne décrit en rien l'existence historique de Jésus, de la sainte famille, de Paul, etc., mais doit se lire comme un ensemble de textes symboliques composés selon les seuls cadres de la pensée traditionnelle juive.

EN POCHE

Introduction dumézilienne

Disparu en 1986, Georges Dumézil n'a jamais admis l'idée d'un manuel résumant les résultats de ses enquêtes. Il pensait que sa science était faite de recherches, de tâtonnements, et qu'une œuvre ne s'achève qu'avec la vie de son auteur. Ce savant, qui renouvela fondamentalement les études indo-européennes, considérait ainsi qu'un vade-mecum signerait la clôture et la sclérose d'une élaboration toujours en cours. Il n'y eut donc pas de « mode d'emploi » introduisant aux quelque cinq cents titres – dont un soixantaine de livres – qui composent désormais la bibliothèque dumézilienne.

Le petit volume, dont Hervé Coutau-Bégarie a pris l'heureuse initiative présente une série de textes choisis, extraits de divers ouvrages de Dumézil. On y trouve également un document programmatique, jusqu'alors moins accessible : la leçon inaugurale que Georges Dumézil prononça au Collège de France le jeudi 1ᵉʳ décembre 1949. Le maître du comparatisme indo-européen insiste notamment sur un point, qui ne fut pas toujours bien entendu par certains « disciples », lorsqu'il rappelle que le terme « indo-européen » est *« un signe conventionnel »* qui ne suppose pas l'existence d'« archives » préhistoriques.

Prolongeant ce constat, qui est aussi pour lui un principe capital, Dumézil affirme alors que les comparatistes *« savent que la reconstruction vivante, dramatique, de ce qu'était la langue ou la civilisation des ancêtres communs est impossible, puisqu'on ne remplace par rien les documents et qu'il n'y a pas de documents »*.

Adressée aux amateurs d'études indo-européennes, cette dernière phrase, invitant à une méthode vigilante, est aussi un avertissement à ceux qui, hier comme aujourd'hui, sont tentés par un archéo-manie aryanisante. Comme Didier Eribon l'a souligné récemment (1), on ne peut pas confondre la rigueur des analyses de Dumézil, s'appliquant à des documents d'un passé lointain, avec certains écrits nostalgiques identifiant l'Europe à une mythique puissance « indo-européenne » que les auteurs du siècle dernier nommaient « aryenne ».

Maurice Olender

► **Mythes et dieux indo-européens**, *de Georges Dumézil. Textes réunis et présentés par Hervé Coutau-Bégarie, Flammarion, coll. « Champs l'essentiel », nº 232, 322 p., 55 F.*

(1) D. Eribon, *Faut-il brûler Dumézil ? Mythologie, science et politique*, Flammarion, notamment p. 283 et suivantes (voir *le Monde* du 30 octobre 1992).

• GF-Flammarion vient de rééditer, en trois volumes et en bilingue, la traduction de *la Divine comédie*, de Dante, due à Jacqueline Risset et revue par elle (nº 724-726). Parue de 1985 à 1990, cette version française, après celle d'André Pézard dans « La Pléiade », avait justement fait date. Ce sont la *« vitesse »*, la *« rapidité étonnante »*, la *« distraction souveraine »*, la *« négligence »* même du poème de Dante qu'a tenté, avec bonheur, de restituer Jacqueline Risset (voir « Le Monde des livres » du 20 avril 1990).

• Des *nouvelles*, sous la plume de Daniel Boulanger, dont *Un arbre dans Babylone* paraît en « Folio » (nº 2430). De « L'arrosoir » à « Tout son portrait », quinze histoires en forme de contes cruels ou drôles.

• Chez « 10/18 », dans la collection « Domaines étrangers », deux ouvrages d'Ivy Compton-Burnett, spécialiste des descriptions féroces de l'univers victorien. *Frères et sœurs*, traduit de l'anglais par Lola Tranec (nº 2326) et *Mère et fils*, traduit de l'anglais par Claude Clergé et Eveline Perloff (nº 2327).

□ **Autour de Renan.** – La Société des études romantiques et dix-neuviémistes organise, le 16 janvier, à la Sorbonne (amphithéâtre Descartes), un colloque sur le Renan des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, moins connu que le savant, historien et philosophe ordinairement étudié. Des spécialistes y évoqueront, en particulier, *la Prière sur l'Acropole*, la rhétorique de Renan, son attitude devant la « littérature », la poésie des origines, l'image de la Bretagne, l'écriture « à secrets » des *Souvenirs* et les rapports du mythe et de la réalité dans l'autobiographie renanienne. Un inédit de Jean Pommier sera joint aux actes du colloque publiés par le Sedes-Cdu.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le quatuor de San Girolamo

L'HOMME FLAMBÉ
(The English Patient)
de Michael Ondaatje.
Traduit de l'anglais
par Marie-Odile Fortier Masek.
Editions de l'Olivier,
324 p., 130 F.

EN remportant en septembre le Booker Prize 1992, le prix littéraire le plus prestigieux de la langue anglaise, Michael Ondaatje, le Sri-Lankais du Canada, recevait une consécration pour un des romans les plus étranges, les plus riches d'images et de sensations. De dépaysement aussi. Un livre qui ne se raconte pas et qui, tant par sa composition que par la recherche de son écriture et par l'énigme qu'il pose, ne cesse, longtemps après le mot «fin» (qui, d'ailleurs, n'existe pas), de laisser le lecteur intrigué. Curieux de poser des questions irrésolues. *« Comment avez-vous été brûlé? Je suis tombé en flammes dans le désert. Ils ont trouvé mon corps. Ils m'ont fabriqué un radeau avec des bouts de bois, puis ils m'ont traîné à travers le désert. (...) Un homme dont la tête était en feu. Ils ne connaissaient pas mon nom. Je ne connaissais pas leur tribu. Qui êtes-vous? Je n'en sais rien. Vous ne cessez de me le demander. Vous avez dit que vous étiez anglais... »*

Dialogue murmuré entre une très jeune femme et une forme à peine humaine, couleur aubergine, qu'elle soigne, lave, nourrit, seule depuis des mois, le «patient anglais» (c'est le titre original du livre, rebaptisé en français d'une façon plus saisissante, plus explicite, *l'Homme flambé*). Nous savons que nous sommes pendant les derniers jours de la guerre, en 1945, à quelques kilomètres de Florence, dans un couvent abandonné par les religieuses, détruit en partie par les bombardements, la villa San Girolamo, qui a été, successivement, occupée par les Allemands, puis transformée en hôpital militaire après avoir été reprise par les Alliés, et où n'est resté qu'un homme, que veille une infirmière de vingt ans, Hana, Canadienne de Toronto, qui a refusé de suivre les autres lorsqu'ils ont quitté l'hôpital.

Un monde clos et presque irréel, orné de fresques du XVI[e] siècle et de livres précieux, truffé de mines laissées par l'ennemi, où, rompant le tête-à-tête de l'infirmière et de son malade, vont apparaître d'autres fantômes, qui deviendront les personnages indispensables de ce quatuor hétéroclite réuni par la guerre : David Caravaggio, aux mains bandées, un Italien de Toronto, un personnage du passé de Hana (ils apparaissaient déjà, tous les deux, dans un autre roman d'Ondaatje, *la Peau d'un lion)*. Caravaggio, qui fut un ami de son père, voleur professionnel devenu espion britannique. Torturé, les pouces coupés, bourré de morphine pour supporter la douleur.

Et Kirpal Singh, le sapeur, surnommé Kip, le Sikh de Lahore, en uniforme et turban, engagé volontaire, qui semble sorti tout droit de la lecture de *Kim*, de Kipling, que fait l'infirmière à son malade. Kip, spécialiste génial du déminage, qui semble, en l'auscultant, comprendre ce que cache l'engin de mort qu'il doit faire exploser : *« Les gens s'imaginent qu'une bombe est un objet mécanique. Un ennemi mécanique. Mais vous devez prendre en compte le fait que quelqu'un l'a fabriquée »*, lui avait enseigné son maître, qui a fini par sauter sur une mine plus complexe. Kip, qui a planté sa tente dans le jardin et que Hana rejoint, la nuit, posant l'oreille contre son torse endormi et l'écoutant, de la façon dont lui-même écouterait le mécanisme d'une mine.


JOHN FOLEY

Michael Ondaatje : admirateur de Durrell.

Personnages comme nus, dépouillés de leur peau, qui vont coexister dans la villa en ruines, s'aimer, se séparer. Qui vont s'appliquer à créer des bribes de passé. Qui vont laisser des traces de présent, comme des signes de piste, dans les livres qui accompagnent leur vie, les livres que l'infirmière lit à l'homme carbonisé. Des livres dans le livre. Comme ce qu'inscrit Hana sur une page blanche du *Dernier des Mohicans*, qu'elle cache sur l'étagère la plus élevée de la bibliothèque.

Comme la mission que s'est donnée Caravaggio de déchiffrer l'énigme de la vie de l'inconnu. *« Il regarde l'homme dans le lit. Il lui faut savoir qui est cet Anglais venu du désert, il lui faut le démasquer, par égard pour Hana. Ou peut-être lui inventer une peau, ainsi que le tanin protège sa chair à vif. »*

Mais est-il vraiment anglais? Ou n'est-il pas plutôt cet aristocrate hongrois du nom d'Almasy, qui a réellement existé et qui a disparu après être passé, pendant la guerre, au service des Allemands? Caravaggio en a entendu parler dans les milieux du renseignement anglais, au Caire, en 1942. A force de doses de morphine mêlées à de l'alcool, il va faire parler cet être détruit. Retrouver l'aventure de ce membre des missions scientifiques de la Royal Geographical Society de Londres dans le désert de Libye à la recherche d'une oasis mystérieuse. Amoureux fou de Katherine, la femme d'un de ses compagnons du désert, qui, dans un geste de désespoir, va décider de les tuer tous les trois. *« Il y a des histoires de trahison en temps de guerre qui sont des enfantillages à côté des trahisons que commettent les hommes en temps de paix »*, écrivait l'homme qui allait flamber. Et, pour tenter de sauver la jeune femme mortellement blessée, son amant l'emportera une dernière fois dans un avion, qui s'écrasera en flammes dans le désert...

L'UNIVERS romanesque de Michael Ondaatje, comme dans ses livres précédents (1), ne se réduit pas à l'histoire, mais inclut une recherche narrative composée essentiellement de monologues intérieurs qui se superposent, se répètent, se contredisent même, comme pour éclairer des pièces obscures d'un mystérieux labyrinthe (dont certaines resteront fermées) et nous faire pénétrer profondément à l'intérieur des strates de personnages dont nous ignorerons toujours, puisque c'est la volonté de l'auteur, des pans entiers de la personnalité.

Le livre refermé, la guerre terminée, quand les quatre personnages se séparent après l'explosion d'Hiroshima, surnagera longtemps le souvenir de la villa, faisant surgir toute une série d'images fulgurantes de la veille, du sommeil ou de la drogue : on verra longtemps l'homme à l'intérieur d'une sphère de verre qui porte un gigantesque joug d'où pendent des centaines de flacons retenus par des bouts de ficelle et qui vient pour couvrir le corps du brûlé d'onguents et de masques d'herbes *(« Au fur et à mesure qu'il les débouchait, les fioles exhalaient leur parfum. Une senteur de mer. Une odeur de rouille. D'indigo. D'encre. De vase, de bois de flèche, de formaldéhyde, de paraffine, d'éther. Il commença par enduire la cage thoracique d'une pâte vert sombre. De l'os de paon broyé. Le plus puissant remède pour la peau obtenu par troc dans une médina, quelque part à l'ouest ou au sud »)*. Le visage d'Isaïe dans la chapelle Sixtine sort de l'ombre pour le soldat émerveillé qui le détaille à travers la lunette de son fusil. Et une coccinelle, petite tache rouge, apparaît sur la chair noircie.

Avec cet *Homme flambé*, avec ce quatuor de combattants de trois continents réunis par hasard en Toscane, Michael Ondaatje (né en 1943), conteur oriental arrivé en Angleterre à l'âge de onze ans, naturalisé à Toronto, où il a émigré il y a vingt ans, grand admirateur de Lawrence Durrell et du *Quatuor d'Alexandrie*, s'affirme ennemi des nations. *« Nous étions allemands, anglais, hongrois, africains, mais, pour les Bédouins du désert, cela ne voulait rien dire. Peu à peu nous sommes devenus apatrides*, se souvient le patient, qui sait qu'il n'est pas anglais. *J'en vins à détester les nations. Le désert, c'était un endroit où régnait la confiance. Nous disparaissions dans le paysage. Feu et sable. Effacez le nom de famille! Effacez les nations! Le désert m'a appris ce genre de choses. »* Un hymne au désert.

(1) Titres parus en français : *la Peau d'un lion* (Payot, 1989, et «Folio» Gallimard), *le Blues de Buddy Bolden* («Points-romans» Seuil, n° 447), *Un air de famille* (Editions de l'Olivier, 1991).

L'homme qui revient

L'ultime roman de Gottfried Keller peignait la Suisse au tournant du siècle

MARTIN SALANDER
de Gottfried Keller.
Traduit de l'allemand (Suisse)
par Benjamin
et Jean-Louis Cornuz
et Colette Kowalsky.
Editions Zoé, 294 p., 129 F.

L'homme pose ses bagages. Il regarde les rues, les maisons, les enfants qui jouent près de la fontaine, à la fois ravi et stupéfait de constater les transformations qu'a subies sa petite ville, d'entendre dans la bouche des gens des expressions qu'il ne connaissait pas. Il n'y a pas plus étranger que celui qui revient. Martin Salander vient de passer sept ans en Amérique, où il est parti après avoir été ruiné en se portant garant pour un ami qui s'est révélé être un escroc. Maintenant qu'il a fait fortune au Brésil, il revient auprès des siens.

Dans son dernier roman, paru en 1886 et traduit pour la première fois en français, Gottfried Keller a choisi de prendre du champ pour peindre la Suisse au tournant du siècle, la révolution industrielle, l'abandon progressif du patriarcat, la confrontation avec l'économie capitaliste.

La sphère familiale focalise et révèle les contradictions et les agressions auxquelles est confronté un honnête homme, qui souhaite défendre le progrès, sans abandonner le fil de la tradition. Avec les années, Martin Salander devient un riche négociant, un notable et un élu. Mais cet ancien instituteur n'a rien perdu de sa vocation. Adepte du juste milieu, empreint d'un idéalisme à la Rousseau, il constate, par exemple, avec amertume que le progrès dégrade les paysages et met en danger les cultures. Il lutte contre la démagogie, les faux prophètes et les agitateurs de tout poil.

Certains n'ont voulu voir dans *Martin Salander* que l'œuvre maussade d'un écrivain désillusionné. C'est vrai que Keller oblique vers le pessimisme vers la fin de sa vie, mais ce dernier roman qu'il a mis du temps à écrire, à finir, jamais satisfait, s'oriente finalement vers une happy end. Si le couple Salander – sa femme Marie est l'incarnation de la vertu et de la vaillance intransigeantes – ne peut empêcher le mariage catastrophique de leurs deux filles avec deux jeunes arrivistes du village, qui ont bien su cacher leur jeu, s'ils doivent encore faire face aux nouveaux assauts de l'escroc, qui revient éperonner le navire familial, il réussira quand même à sauver le bonheur familial, à échapper à la tentation de l'amour adultère et à retrouver ses filles après que leurs maris respectifs auront été mis en prison.

Et puis, surtout, il y a Arnold, le fils, qui marche sur les traces de son père. Figure forte mais à peine esquissée dans le roman, elle était destinée à devenir le centre d'un second volume, qui devait s'appeler *Arnold Salander*. Keller allait en rêver jusqu'à sa mort, sans jamais pouvoir mener à bien ce travail.

Pierre Deshusses

Le temps des ordures

Deux apologues sur la submersion du monde par les déchets. Apocalypse pour Stephen Dixon, permanence de la vie pour Ivan Klima

ORDURES
(Garbage)
de Stephen Dixon.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Nicolas Richard.
Balland, 245 p., 118 F.

AMOUR ET ORDURES
(Làska a smeti)
d'Ivan Klima.
Traduit du tchèque
par Claudia Ancelot.
Le Seuil, 295 p., 130 F.

Il aurait donc fait son temps, ce monde où tout restait à créer, où l'homme pouvait encore s'enorgueillir de dominer ses moyens et revendiquer l'espérance d'avoir infiniment à construire? A force d'avoir produit jusqu'à plus soif, l'humanité aurait-elle usé son inspiration pour ne plus rien faire que cracher ses poumons trop chargés?

Stephen Dixon et Ivan Klima, chacun à leur manière, esquissent, dans leurs romans, cette forme «moderne» du désespoir, qui pourrait être une nouvelle mythologie : après les grandes inventions, les ordures; après les héros de la créativité, ceux des déchets; après Dédale, Icare ou Prométhée, l'éboueur.

Dixon est américain, Klima est tchèque, mais, à les lire, on en vient à se demander si le premier n'est pas le plus tchèque des deux, tant il se montre habile à dépister l'absurdité sournoise et les impasses qui définissent la société administrative. Shaney, le héros d'*Ordures*, patron de bistrot de son état, a bien quelque chose de Monsieur K, aussi peu destiné que lui à s'écarter du chemin commun des foules. Rien ne semblait pouvoir perturber le rythme tranquille de son café, quand une entreprise privée de ramassage d'ordures vient soudain le harceler sans vergogne dans le seul but d'obtenir sa clientèle.

Première étape, *a priori* loufoque : chacun s'arrache le privilège de s'octroyer les poubelles. Entre la société privée qui les avait en charge, celle qui exerce le chantage pour se les approprier et Shaney qui fait de ne pas céder une question d'amour-propre, les sacs de déchets focalisent l'attention aussi démesurément qu'un monstre de conte fantastique. Ultime étape, au terme d'itinéraires chaotiques : où l'on voit Shaney, rejeté par la ville entière et acculé à ne pas entreposer ses sacs ailleurs que dans son bistrot, se retrouver pieds et poings liés à ses propres ordures.

De poubelles en chantages perfides, de gags insensés en chasses à l'homme effrayantes qui ont le rythme rapide et angoissant du polar, Dixon nous fait vaciller entre l'amusement et les sueurs froides, dans un tourbillon de paradoxes et de rebondissements sans fin. On sort de là inquiet, ne sachant trop s'il faut rire de la caricature de ces situations comme d'une démonstration de kitsch, ou frémir devant ce qui a tout l'air d'une allégorie désespérée du monde moderne.

L'apocalypse par l'envahissement des ordures. Une manière lucide et profonde d'envisager la fin du monde : l'homme ne faisant plus qu'un avec les immondices, écrasé sous des déchets dont la société, ou ce qui reste d'elle, trouve encore à l'accuser.

Les ordures, ou comment s'en débarrasser, aurait dit Ionesco. Pour l'éboueur du roman d'Ivan Klima – son double autobiographique, – *« les ordures sont immortelles, elles s'infiltrent dans les airs, gonflent dans les eaux, pourrissent, se décomposent, se changent en gaz, en fumée, en suie, parcourent le monde et l'ensevelissent peu à peu »*.

Loin de se désespérer du cycle infernal par lequel les ordures engendrent toujours d'autres ordures sans jamais vraiment disparaître, il y voit un signe de la permanence de la vie, l'identification d'un passé qui accumule ses traces, l'occasion de la nostalgie.

Débarrasser les rues de Prague, c'est découvrir les décombres de sa propre histoire en vrac, au hasard des rues et de leurs poubelles. Il retrouve ses amours et autres détritus dont il se félicite qu'ils ne puissent totalement s'effacer : une femme qui s'éloigne, un essai inachevé sur Kafka, une amante interdite et fougueuse, un père à l'agonie, une petite fille disparue au camp de Terezin.

Devenu éboueur après l'exil afin, songe-t-il, de mieux observer le monde, cet étrange passant des rues de Prague s'attarde sur les déchets *« là où naît l'oubli. Ou bien le désespoir. Ou encore l'amour »*. Archéologue de lui-même, sauveur d'ordures, amoureux d'éternité, l'éboueur-écrivain déterre ce qui est au fond de sa conscience, balaie *« l'esprit des choses-mortes* [qui] *flotte sur la terre »*, s'émerveille des tessons qui survivent à la fournaise.

Si Ivan Klima ne cédait souvent à la tentation de justifier son écriture et d'appuyer naïvement, par des pensées explicites et lourdes de poncifs, ses intuitions pourtant très belles, il y aurait l'ébauche d'un grand livre dans ce roman. Et la marque d'une voix juste chez cet écrivain, longtemps publié dans son pays en samizdat, et devenu provisoirement, pendant les années 70... éboueur.

Marion van Renterghem

Freud contre Wagner-Jauregg

Suite de la page 27

En fait, pour Freud, l'erreur de Wagner-Jauregg n'est pas d'avoir posé un diagnostic hâtif et, selon toute vraisemblance, erroné, ni même d'avoir soumis le lieutenant Kauders à des traitements qu'il juge certes pénibles, mais inoffensifs (lui-même a pratiqué l'électrothérapie), mais bien d'avoir ignoré la psychanalyse et de ne pas s'en être inspiré dans ses thérapies. Ce à quoi Wagner-Jauregg a beau jeu de répondre : *« Aucun simulateur ne vient se faire traiter chez le professeur Freud, tandis que, dans ma carrière, j'ai eu de nombreuses occasions de traiter les simulateurs. De plus, j'ai eu, au cours de la guerre, de riches expériences qui ont fait défaut au professeur Freud. »*

La psychanalyse en accusation

En voulant ménager son ancien ami, c'est la psychanalyse, cette thérapie de riches oisifs, que Freud va conduire, momentanément, au banc de l'accusation. Et même un freudien aussi inconditionnel que Kurt Eissler regrettera la pusillanimité dont le Maître a fait preuve à cette occasion. A défaut de «forfaiture», il aurait pu établir qu'il y avait eu, de la part de Wagner-Jauregg, faute professionnelle. Mais il aurait fallu pour cela qu'il prît nettement parti pour le lieutenant Kauders, ce qu'il se garda bien de faire. Bref, le deuxième jour des débats fut une victoire complète pour Wagner-Jauregg, et la commission renonça à le poursuivre, ce qui suscita l'indignation d'Alfred Adler. Une fois encore, une certaine solidarité entre détenteurs du pouvoir et du savoir avait joué. On sait qu'elle est presque impossible à briser.

Signalons, pour la petite histoire, que le lieutenant Kauders devint un éditeur puissant en Allemagne, avant de devoir émigrer, en 1933, aux Etats-Unis. Là, il s'occupa de la publicité pour une grande entreprise et écrivit des livres pour enfants. Selon Eissler, c'était un homme d'une honnêteté exceptionnelle, rebelle à toute forme d'injustice, et qui pensait que *« vivre avec les autres est un jeu d'enfant... alors qu'il est tellement difficile de s'entendre avec soi-même... »* Je présume, ajoutait-il ironiquement, que c'est particulièrement vrai pour les psychiatres. Quant à Wagner-Jauregg, il ne pardonna jamais à Freud de n'avoir pas épousé totalement sa cause et, dans l'autobiographie qu'il rédigea à la fin de sa vie, il évoquait encore avec amertume cette *« expertise vraiment défavorable »*.

Roland Jaccard

